

# FARE TAMA HAU

MAISON DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020



E.P.A  
FARE TAMA HAU  
40 48 80 80

MAISON DE  
L'ADOLESCENT  
40 48 80 50

ESPACE JEUNES  
40 48 80 72  
40 48 80 73

MAISON DE  
L'ENFANT  
40 48 80 30

CENTRE DE  
DOCUMENTATION  
40 48 80 13

MAISON DE  
L'ENFANCE DU  
FARE TAMA HAU  
40 48 80 14

MAISON DE  
L'ENFANCE DE  
FAA'A  
40 50 78 85

MAISON DE  
L'ENFANCE DE  
PUNAAUIA  
40 50 67 70

MAISON DE  
L'ENFANCE DE  
TARAVAO  
40 50 67 75

MAISON DE  
L'ENFANCE DE  
UTUROA  
40 60 20 00

MAISON DE  
L'ENFANCE DE  
TAIOHAE  
40 92 00 74



---

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020

---

## ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF

### « FARE TAMA HAU »

#### PRÉSENTATION :

L'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau » a été créé par la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 modifiée. Son organisation et son fonctionnement sont régis par l'arrêté n° 298/CM du 18 février 2004 modifié, qui stipule notamment :

*« En partenariat avec les services et autres établissements de la Polynésie française, l'établissement est chargé de coordonner et de mener toutes actions de prévention et de prise en charge médicale, sociale et pédagogique tendant à protéger et aider les enfants, les adolescents et leurs familles. »*

#### 1. Missions

L'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau » a pour mission, en particulier :

- d'accueillir, écouter, informer, traiter, accompagner, conseiller et orienter l'enfant, l'adolescent et leurs familles, dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale ;
- de développer le soutien et l'accompagnement des familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant ;
- d'offrir au public accueilli, un espace libre proposant diverses activités éducatives ;
- de proposer aux professionnels, des secteurs publics et privés concernés par la jeunesse, un soutien, notamment à travers des formations, dans la prise en charge des enfants, des adolescents et de leurs familles ;
- de proposer aux autorités toutes mesures permettant d'assurer la protection et l'épanouissement des enfants et des adolescents.

#### 2. Organisation

Pour mener à bien ces missions quatre unités ont été constituées :

- Deux unités de soins et de prise en charge pluridisciplinaire, **la maison de l'enfant et la maison de l'adolescent**. Elles développent des actions de prévention et de promotion de la santé, au sens le plus large du terme, envers les enfants, les adolescents et leurs familles. Elles proposent des actions de formation en faveur des professionnels.
- Depuis décembre 2013 l'établissement assure la gestion et la coordination des maisons de l'enfance implantées en Polynésie française (Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae). Ces cinq unités font partie intégrante de la maison de l'enfant.
- Une unité à caractère préventif, **l'observatoire de l'enfant et de l'adolescent**. L'observatoire étant amené à être fermé où à être transféré, son activité a été mise en sommeil, d'autant que le poste d'assistant socio-éducatif, chargé de cette mission d'observation n'a pas été pourvu depuis 2011 ; seul le centre de documentation qui est dorénavant plus une bibliothèque, a une activité qui perdure tant bien que mal sans agent de documentation spécialisé.
- Une ligne d'écoute téléphonique d'urgence dénommée « Ligne verte » qui a été fermée le 31 juillet 2015 par arrêté n° 1014/CM du 30 juillet 2015.

### **3. Moyens**

#### **3.1 Moyens humains**

Au 31/12/20, L'établissement employait quarante-sept agents, soit :

- neuf agents de catégorie A, seize agents de catégorie B, seize agents de catégorie C, six agents de catégorie D,
- dix agents non titulaires (ANT) et trente-sept agents titulaires de la fonction publique,
- un emploi fonctionnel, deux agents du cadre d'emploi des médecins, cinq agents du cadre d'emploi des psychologues, un agent du cadre d'emploi des attachés d'administration, un agent du cadre d'emploi des rédacteurs, un agent du cadre d'emploi des techniciens, douze agents du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, deux agents du cadre d'emploi des infirmiers, seize agents du cadre d'emploi des agents sociaux, deux agents du cadre d'emploi des agents de bureau, quatre agents du cadre d'emploi des aides techniques.

Les dépenses de personnel comprenant les salaires, les charges sociales salariales et patronales et les visites médicales se sont élevées à 247 726 576 FCFP.

Les remboursements d'indemnités journalières de la caisse de prévoyance sociale se sont élevés à 4 060 099 FCFP.

Le nombre total de jours d'arrêt maladie y compris les jours fériés, les samedis et les dimanches s'est élevé à 945 jours pour l'année 2020 et a concerné 38 agents de l'établissement. Pour information, le nombre de jours d'arrêt maladie de l'année 2019 s'élevait à 652 jours pour 36 agents, on note donc une augmentation de 44,94% des jours d'arrêt maladie. 4 agents ont bénéficié de 263 jours de disponibilité sans remplacement, 1 agent a bénéficié de 180 jours de congé parental sans remplacement, 1 agent a bénéficié de 110 jours à temps partiel à 60% et 1 agent a bénéficié d'un temps partiel à 90% sur l'année 2020.

#### **3.2 Moyens financiers**

Le budget de l'exercice 2020 est un budget de crise car pour faire face à la pandémie de covid-19, le Pays a diminué en 2020 de 113 260 000 FCFP, la subvention allouée à l'établissement, la faisant passer de 346 000 000 FCFP (Budget Primitif 2020) à 232 740 000 FCFP (Décision Budgétaire Modificative n°2 2020) entraînant par là-même, la diminution du budget de l'établissement de 390 000 000 FCFP voté lors du 1er CA de l'établissement à 331 800 000 FCFP voté lors de la DBM2 2020.

Ainsi faute de moyens, l'établissement a suspendu le lancement de son projet phare, à savoir la mise en place et le recrutement de l'équipe mobile constituée de 4 agents, un psychologue, un infirmier, un éducateur spécialisé et un agent social. Les recrutements d'un juriste pour renforcer l'équipe de la direction et d'un éducateur de jeunes enfants pour renforcer l'équipe de la maison de l'enfant ont également été suspendus.

Les dépenses de la section de fonctionnement d'un montant de 298 394 426 FCFP diminuent de 2,29% (-6 988 527FCFP) par rapport à l'année précédente (305 382 953 FCFP).

Les charges de personnel d'un montant de 247 726 576 FCFP représentent 83% des dépenses de fonctionnement et augmentent de 1,32 % (+3 237 117 FCFP) par rapport à l'année précédente (244 489 459 FCFP). Cette augmentation est due aux avancements des agents.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent en 221 166 814 FCFP pour le financement des missions initiales du Fare Tama Hau et 77 227 612 FCFP pour le financement des maisons de l'enfance de Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae.

Pour information, évolution des dépenses de fonctionnement depuis 2014 :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	255 392 735	263 889 049	294 270 844	289 082 625	300 396 291	305 382 953	298 394 426
<b>Fare Tama Hau-Papeete</b>	229 588 211	219 343 203	223 190 347	211 043 879	220 968 319	225 134 529	221 166 814
<b>Maisons de l'enfance</b>	25 804 524	44 545 846	71 080 497	78 038 746	79 427 972	80 248 424	77 227 612

Les dépenses de fonctionnement de ces cinq maisons se répartissent ainsi :

- 16 425 978 FCFP pour la maison de l'enfance de Faa'a (dont 87% de charges de personnel) contre 16 686 130 FCFP en 2019,
- 13 383 280 FCFP pour la maison de l'enfance de Punaauia (dont 82% de charges de personnel) contre 14 668 829 FCFP en 2019,
- 18 375 683 FCFP pour la maison de l'enfance de Taravao (dont 86% de charges de personnel contre 18 258 191 FCFP en 2019,
- 16 226 322 FCFP pour la maison de l'enfance de Uturoa (dont 83% de charges de personnel) contre 16 791 923 FCFP en 2019,
- 12 816 349 FCFP pour la maison de l'enfance de Taiohae (dont 81% de charges de personnel) contre 13 843 351 FCFP en 2019.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'est élevé à 240 697 826 FCFP dont 232 740 000 FCFP de subvention de fonctionnement du pays, 1 167 543 FCFP au titre du tiers payant, 48 000 FCFP au titre des abonnements du centre de documentation, 4 060 099 FCFP de remboursement d'indemnités journalières et 2 682 184 FCFP de produits exceptionnels (2 664 273 FCFP d'écritures d'ordre et 17 911 FCFP de remboursements de sinistres).

Le montant total des dépenses de la section d'investissement s'est élevé à 11 625 501 FCFP dont 2 664 273 FCFP de dépenses d'ordre et 8 961 228 FCFP de dépenses d'investissement répartis en :

- 7 069 845 FCFP correspondant au versement de l'acompte pour le véhicule aménagé en deux bureaux de consultation dont la livraison est prévue en 2021
- 348 000 FCFP pour un véhicule 2 roues ;
- 560 970 FCFP d'équipements informatiques,
- 820 768 FCFP d'équipements divers dont des climatiseurs,
- 161 645 FCFP de travaux.

Le montant total des produits de la section d'investissement s'est élevé à 17 549 798 FCFP dont 7 000 000 FCFP de subvention d'investissement et 10 549 798 FCFP de recettes d'ordre.

Le fonds de roulement est diminué de 51 772 303 FCFP passant de 107 115 724 FCFP à 55 343 421 FCFP, ce qui correspond à 70 jours de fonctionnement.

Le montant total du budget de l'exercice 2020 s'est élevé à 310 019 927 FCFP en 2020 contre 326 629 889 FCFP en 2019 soit une baisse de 5% (-16 609 962 FCFP).

## **4. Bilan informatique**

### **4.1 Modernisation du parc informatique, simplification des procédures**

- Mise en place de Microsoft Office 365 Business, constitué de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, OneNote, Publisher et Access) ainsi que d'un ensemble de services en ligne tels que : OneDrive, Exchange Online, Skype Entreprise, SharePoint Online, Teams.
- Les maisons de l'enfance avaient leur nom de domaine : maisonenfance.pf, afin de faciliter les échanges de documents avec le Fare Tama Hau, nous avons décidé de mettre les maisons de l'enfance sous le même nom de domaine que celui du Fare Tama Hau c'est-à-dire faretamahau.pf.
- Simplification de la procédure de traitement des feuilles de soins : nous n'avons plus besoin de faire la copie des feuilles de soins pour le Trésor public.

### **4.2 Mise en réseau et communication**

- Micro-formation de l'outil Teams au sein de l'établissement. Mise en place de visio-conférences avec l'outil Teams.
- Enregistrement des conférences et mise en ligne sur le site du Fare Tama Hau.
- Création de contenus vidéos pour présenter le Fare Tama Hau.

### **4.3 Règlement général de la protection des données (RGPD)**

Pour donner suite aux mesures concernant le règlement général de la protection des données, le Fare Tama Hau a participé aux différentes réunions et formations concernant le RGPD. A l'issue de ces réunions et formations, le directeur du Fare Tama Hau a nommé un délégué à la protection des données en interne. Un audit a été demandé et réalisé en janvier 2020 auprès des agents. Un certain nombre de préconisations dans la mise en conformité au RGPD ont été revues, avec sécurisation des procédures d'archivage, mise en place de caméras, révisions du circuit des informations préoccupantes et signalements. Cependant, en raison des restrictions budgétaires drastiques imposées par la crise sanitaire, une maintenance par un prestataire extérieur n'a pu être poursuivie.

### **4.2 Contrôle interne**

La direction de la modernisation et des réformes de l'administration a proposé la formation « Contrôle interne ». Des agents du Fare Tama Hau ont participé à la formation.

Pour débuter le dispositif de contrôle interne, une campagne de sensibilisation est prévue pour la mise en place des guides de procédures pour l'année 2021.

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA MAISON DE L'ADOLESCENT EN 2020**

L'activité 2020 de la Maison de l'adolescent (MDA) du Fare Tama Hau a été impactée par la pandémie de COVID-19. Malgré les répercussions engendrées par l'arrivée du virus sur le territoire, la Maison de l'adolescent s'est employée à répondre de son mieux aux sollicitations qu'elle a reçues.

La MDA du FTH fait partie d'un vaste réseau, l'Association Nationale des Maisons de l'Adolescent qui fédère plus de cent établissements en métropole et outre-mer. Notre Maison de l'adolescent, cinquième du nom, est dans sa seizième année d'existence. Son organisation s'est adaptée au fil des années pour satisfaire de la meilleure des manières aux problématiques rencontrées et aux attentes de son public. Grâce à une équipe pluridisciplinaire composée de différents professionnels du domaine médico-psychosocial une prise en charge globale de la santé de l'adolescent dans toute ses dimensions est possible.

La MDA se compose de deux unités ; une de soins et un lieu d'accueil nommé Espace jeunes.

Elle œuvre non seulement dans le domaine des soins mais aussi dans celui de la prévention par de nombreuses séances de promotion de la santé réalisées tant auprès des jeunes que d'adultes en charge d'adolescents.

## **Les missions et les objectifs de la Maison de l'Adolescent :**

Les missions de la Maison de l'Adolescent ont été précisées par l'arrêté N°1420/CM du 28/08/2009 modifiant la délibération n° 2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n° 298/CM du 18/02/2004.

Ces missions s'articulent autour de :

- L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation de l'adolescent à partir de 12 ans, ou de sa famille
- La prise en charge sous forme :
  - de consultations médicales
  - de consultations psychologiques
  - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- L'offre de prestations individuelles ou collectives destinées :
  - aux adolescents : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif
  - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents-enfants.
- D'actions d'information, de sensibilisation, de formation aux besoins de l'adolescent pour des professionnels.

L'accès est sans participation financière des adolescents et ne nécessite aucune autorisation préalable des parents.

La Maison de l'Adolescent doit permettre aux adolescents, adultes de demain, de jouir d'une santé optimale et de réaliser leur plein potentiel de développement. Les objectifs opérationnels qui en découlent sont de :

- Développer puis mettre en œuvre des outils et des actions de prévention en faveur des adolescents ;
- Permettre un décloisonnement des secteurs d'intervention auprès des adolescents et une synergie de compétences professionnelles diverses visant à la réalisation d'actions de prévention variées et bien articulées entre elles ;
- Améliorer l'accès aux soins des adolescents et leur offrir un lieu d'accueil
- Favoriser la complémentarité des acteurs et les prises en charge globales pluridisciplinaires (à la fois médicales, psychologiques, sociales et éducatives) et pluri-institutionnelles (santé, éducation, jeunesse et sport, social, judiciaire) pour les adolescents en difficulté.
- Développer chez les professionnels une culture commune sur l'adolescence et améliorer la collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire dans le champ de la santé de

- l'adolescent par le développement d'un réseau en faveur des adolescents et par le biais de formations ;
- Mettre en œuvre un système d'information et d'aide (individuelle ou collective) aux parents dans le sens d'une valorisation de leurs compétences.

### **L'organisation :**

**Elle comporte deux unités distinctes :**

- Un espace d'accueil : lieu de « promotion du bien-être de l'adolescent » dénommé Espace jeunes situé au rez-de-chaussée du bâtiment.
- Un lieu de consultations, d'évaluation et de prises en charge de problématiques spécifiques qui ont lieu au premier étage de l'établissement.

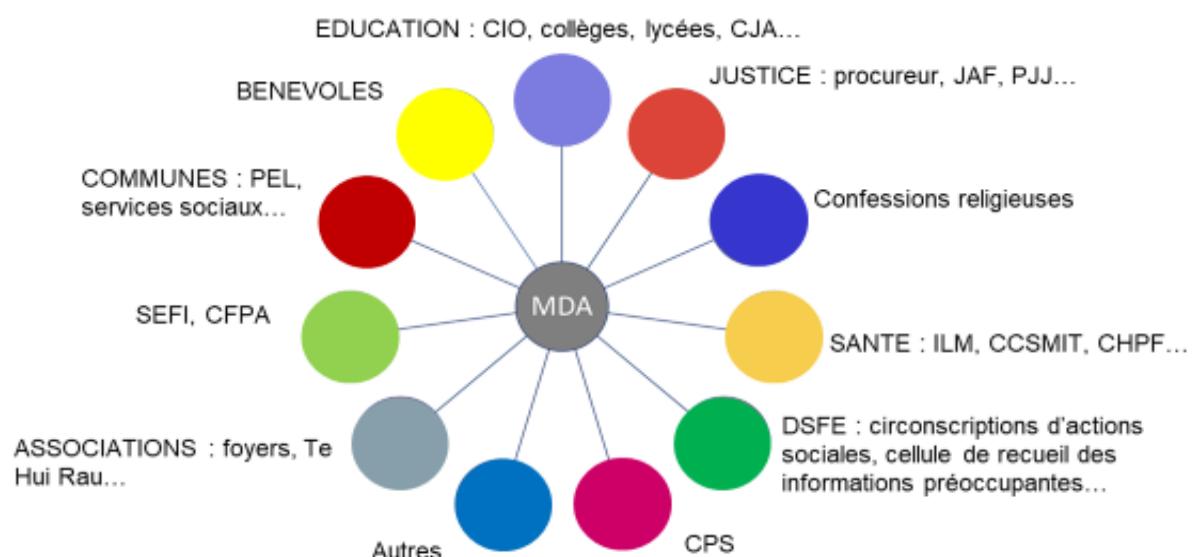
### **Les ressources humaines**

- Un médecin coordinateur
- Trois psychologues cliniciennes
- Deux infirmiers
- Trois éducateurs spécialisés
- Quatre agents sociaux
- Deux vacataires : un médecin nutritionniste (60 matinées de consultations soit 240 heures) et un masseur kinésithérapeute qui a effectué 135 vacations de 3 heures (405 heures). Sur leur temps de présence, les vacataires travaillent également pour la MDE.

### **Le travail partenarial**

Au regard de l'interdépendance des acteurs œuvrant dans le champ de l'adolescence, le travail partenarial est fondamental. Le maillage partenarial permet d'une part de s'appuyer si nécessaire sur les différentes compétences du réseau et de façon symétrique, les institutions et structures associatives s'occupant des jeunes peuvent interpeller la MDA. La mise en place de projets partenariaux et d'activités communes permet plus de créativité et d'enrichir les réponses proposées aux adolescents. C'est le plus souvent au travers d'actions de prévention (forums santé, formations, conférences, prévention de la violence...) que les partenariats se sont installés avec l'éducation, les services sociaux, la direction de la jeunesse et des sports, des communes et des associations et que des liens se sont pérennisés avec la MDA.

### **>Les liens avec l'ANMDA (Association Nationale des Maisons de l'Adolescent)**



Pendant l'année 2019, l'ANMDA avait initié un travail avec les MDA ultramarines (Guadeloupe, Martinique Réunion, Guyane, Mayotte et Polynésie française). 2020 a vu la poursuite des différents travaux en cours. Il s'agissait de trois axes de travail : le premier était la rédaction d'une recommandation sur l'accueil des jeunes ultramarins en métropole, le second consistait en un partenariat entre MDA ultramarines et la PJJ et le troisième était l'organisation d'une conférence téléphonique entre MDA ultramarines et l'ANMDA. Pour ce dernier point, du fait du décalage horaire avec Papeete, un RDV téléphonique a eu lieu entre le directeur du FTH et l'ANMDA pour rendre compte des échanges entre les structures.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 a elle aussi été l'occasion d'un échange téléphonique entre l'ANMDA et le directeur du FTH. Pendant la période de confinement, treize délégués régionaux ont organisé une remontée des observations et remarques de l'ensemble des MDA de leur région dans le cadre de réunions téléphoniques ou de visioconférences. Une synthèse des constats réalisés dans les différentes MDA nous a été transmise. Les constats ont été relativement superposables à ceux constatés à la MDA du FTH (maintien d'une activité avec réaménagements, diminution très significative des sollicitations, réorganisation pour le retour sur site du personnel et réouverture progressive au public).

L'ANMDA nous a fait parvenir fin juillet six fiches de synthèse concernant les liens que chaque MDA ultra-marine entretient avec la PJJ. Celles-ci ont été adressées à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJJ).

L'ANMDA nous envoie pratiquement chaque année des questionnaires d'état des lieux. Cette année, nous avons répondu à un questionnaire de 71 questions portant sur la prise en compte du tabac dans les accompagnements. L'objectif de ce questionnaire était d'effectuer un état des lieux national des dispositifs et professionnels des deux réseaux MDA et Centre Jeunes Consommateurs (équivalent du CCSAT) pour identifier leur fonctionnement, les liens, leviers et freins de collaboration, leur prise en compte et besoins spécifiques sur la question des consommations de tabac.

L'ANMDA nous a également transmis une sollicitation du médecin coordonnateur de l'Adosphère (MDA de Côte-d'Or) et administratrice de l'ANMDA, relative à une remontée d'informations sur les dispositifs d'accueil pour adolescents et l'articulation entre MDA et psychiatrie infanto-juvénile. Nous avons répondu à ce questionnaire en lui faisant part des échanges entre notre MDA et le Centre Psychothérapeutique pour Adolescent du CHPf.

Depuis de nombreuses années le directeur du FTH participait aux JNMDA (Journées Nationales des Maisons des Adolescents). Compte tenu de la crise sanitaire, ce congrès a pour la première fois été annulé.

#### **>Le partenariat avec la PJJ**

Avec la prise de fonction d'une nouvelle directrice à la PJJ, notre collaboration s'est renforcée. Nous avions depuis plusieurs années des liens avec l'infirmière qui adressait régulièrement des jeunes en rupture de soins médicaux pour des bilans de santé et la mise en place de traitements curatifs chez les jeunes qui le nécessitaient. La PJJ est également membre et co fondateur, avec la Maison de l'adolescent, du Réseau Inter Institutionnel de Réflexion sur la jeunesse qui regroupe des acteurs de différentes institutions en charge d'adolescents.

En 2020 la PJJ a permis à des professionnels du FTH de participer à des formations qu'elle avait mises en place, le FTH collabore également avec la PJJ dans le cadre d'un projet de prévention tertiaire nommé « parcours de la victime ».

## **1) BILAN DE L'ACTIVITE DE SOINS : UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE**

L'unité de soins de la Maison de l'Adolescent accueille depuis 2004 des adolescents et de jeunes adultes ne présentant pas de troubles graves de la personnalité ou du comportement, scolarisés ou non, âgés de 12 à 25 ans.

**L'unité de soins de la MDA propose d'intervenir le plus en amont possible des difficultés rencontrées par les adolescents et les familles. Le recours à des structures spécialisées pour des prises en charge plus lourdes (pédopsychiatrie, DSFE, PJJ...) peut ainsi être diminué.**

Les familles, principalement les parents peuvent aussi trouver du soutien et être intégrés à l'accompagnement de leur adolescent.

En 2017, en Polynésie française, les jeunes de 10 à 25 ans représentaient 68087 individus soit 23.5% de la population (contre 25.8 % en 2012 (source <https://www.populationpyramid.net/fr/polynésie-française/2017>)).

### **1.1 Activité globale**

#### **>Evolution de l'activité et crise sanitaire liée au COVID-19**

Alors que l'activité était régulière et soutenue les trois années précédentes, elle a connu un coup de frein brutal à l'annonce par le Haut-commissaire Dominique Sorain et le Président Edouard Fritch le 20 mars de la nécessité d'un confinement de la population. Le message de ce dernier s'adressait particulièrement aux fonctionnaires du Pays qui devaient donner l'exemple. Dans un premier temps ce confinement était prévu jusqu'au 15 avril, il a ensuite été prolongé jusqu'au 28 avril où un déconfinement partiel a été prononcé. Le déconfinement total de la population a été effectif à partir du 21 mai.

Les 161 RDV déjà programmés pendant la période de confinement ont dû être annulés.

Seuls les médecins et infirmiers étaient autorisés à poursuivre une activité pour les consultations ne pouvant être reportées. Pour répondre à des besoins urgents, les psychologues ont également assuré quelques consultations.

Le médecin et les infirmiers ont tenu pendant cette période une permanence téléphonique. Ils avaient un rôle d'écoute auprès des appelants et les rassuraient si besoin.

Pendant la période de confinement, 68 personnes ont été vues en RDV pour des situations revêtant un caractère de gravité ou nécessitant une prise en charge rapide pour éviter « une perte de chance ». Il s'agissait essentiellement de demandes d'IVG, de jeunes en mal-être avec risque suicidaire, d'une situation d'anorexie mentale, de quelques pathologies aigues. Certaines de ces consultations ont eu lieu en visio-consultation ou par téléphone.

Le retour en poste des agents s'est réalisé progressivement à partir du 21 avril.

Quant aux trois vacataires intervenant à la Maison de l'adolescent qui sont un médecin nutritionniste, un masseur-kinésithérapeute et un animateur de la cyber-base de l'Espace jeunes, leurs prestations ont été interrompues et ils n'ont repris leur activité qu'au mois de juin. Compte tenu de l'amputation du budget de notre établissement le nombre de vacations prévues initialement a été réduit. Une des psychologues dont le contrat était arrivé à échéance le 5 avril n'a pas pu bénéficier d'un renouvellement compte tenu de la baisse d'activité et budgétaire. Elle a repris ses fonctions le 3 août.

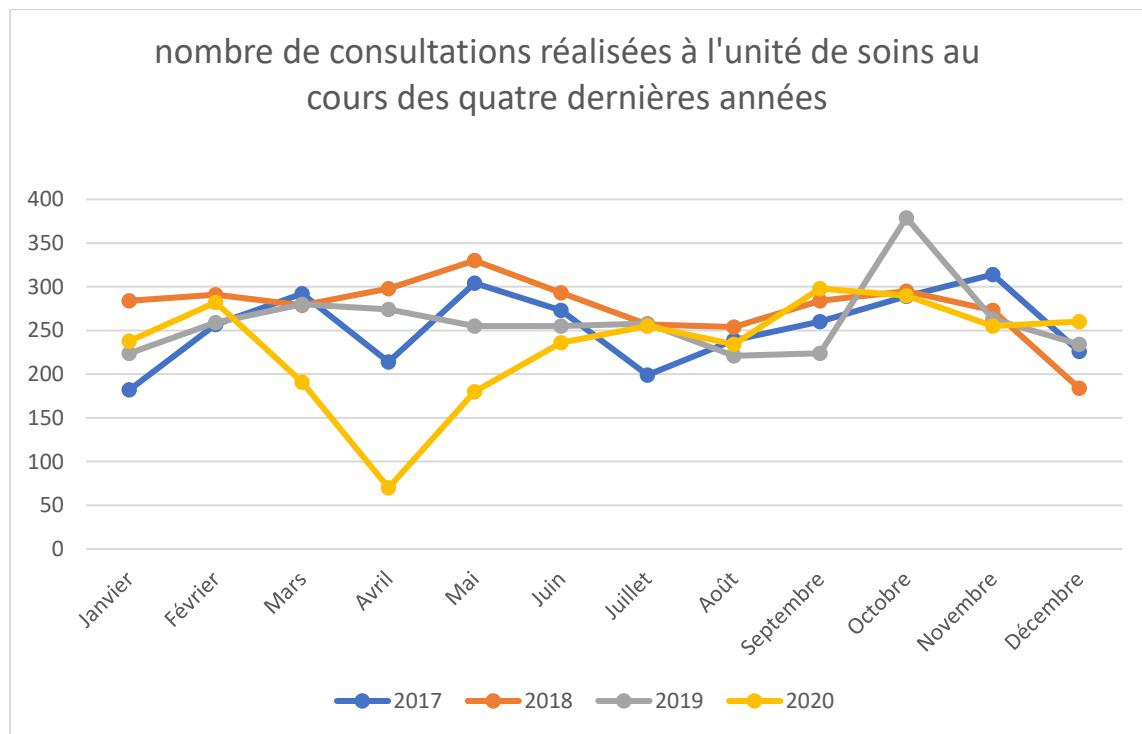
L'amputation du budget a eu aussi comme conséquence, l'impossibilité d'assurer le recrutement des quatre agents qui étaient prévus pour former une équipe mobile sur la zone rurale de Tahiti.

Par ailleurs, une des éducatrices spécialisées de l'unité de soins s'est portée volontaire, à la suite de l'appel de la cellule de crise du COVID, pour accompagner et venir en aide à des SDF. Il s'agissait surtout après évaluation de chaque situation de mettre en place des projets d'insertion pour les sortir de la rue et d'une aide dans les démarches administratives.

A partir du 27 avril, tous les agents de la MDA étaient de retour à leur poste de travail sauf l'éducatrice spécialisée qui travaillait auprès des SDF afin de lui permettre de terminer les projets de vie initiés avec eux. Cette dernière a repris ses fonctions à plein temps à la MDA le 18 mai.

En août, à la suite de la reprise des vols internationaux et à la levée de la quatorzaine, une nouvelle vague de cas positifs au COVID-19 a fait son apparition sur le territoire. L'équipe de la MDA était préparée à cette éventualité et a pu poursuivre son activité en respectant les mesures sanitaires préconisées par le territoire.

#### **>Les RDV en 2020**



En 2020, **2862 RDV ont été honorés** par les adolescents auprès des différents professionnels de la MDA (versus 3129 en 2019 soit 9.4 % de consultation en moins).

La baisse d'activité est liée au COVID, elle porte sur les mois de mars avril et mai. La reprise de l'activité a été aussi rapide que la chute a été spectaculaire puisqu'en juin, notre activité avait repris son rythme de croisière.

Comme le met en évidence le graphique, hormis la période liée à la crise sanitaire, ces quatre dernières années l'activité de l'unité de soins est relativement stable avec une charge de travail constante et soutenue.

L'observance aux RDV marque un recul de 2% mais reste satisfaisante.

Un RDV est comptabilisé comme non honoré quand la personne n'a pas appelé pour annuler ou reporter son RDV.

	Pôle psycho socioéducatif		Pôle médical et paramédical			TOTAL
	Psychologues	Educateurs spécialisés	Médecins	Infirmiers	Masseur-kinésithérapeute	
<b>RDV honorés</b>	883	515	883	443	138	<b>2862</b>
RDV non honorés	343	212	161	36	35	787
% de RDV honorés	72%	71%	85%	92%	80%	79%
	71.5%		85.6%			

Comme l'année précédente, on observe que les RDV du pôle médical et paramédical sont plus facilement honorés que ceux du pôle psycho socio-éducatif.

Les obligations administratives mobilisent d'avantage les usagers (le médecin est souvent sollicité pour délivrer des certificats nécessaires : suspension scolaire pour maladie, accès au permis de conduire, aptitudes sportives...) et les délais pour obtenir un RDV sont plus courts (le jour même ou le lendemain le plus souvent).

Le pourcentage de RDV honorés avec les psychologues et les éducateurs spécialisés reste stable depuis 4 ans.

Un certain absentéisme a toujours été observé.

A l'instar des nombreuses publications parues, nous pouvons faire les mêmes constats pour notre population. Une partie des rendez-vous manqués est bien-sûr dû à des causes extérieures (contresens, incapacité à se déplacer, etc.), mais il faut également prendre en compte les résistances psychiques qui sont souvent en cause dans les « oubli » : le manque de maturité de la demande, une difficulté d'inscription aux soins sur le moyen et long terme, une difficulté à sortir de chez soi pour certains et à participer à une activité partagée, sont des symptômes fréquents chez les patients souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques, pour qui la notion de fréquentation régulière ne va pas de soi. Un des enjeux pour les soignants est de travailler sur ces différentes dimensions.

Ainsi le travail avec ces adolescents requiert une souplesse importante et la capacité à tolérer l'absence.

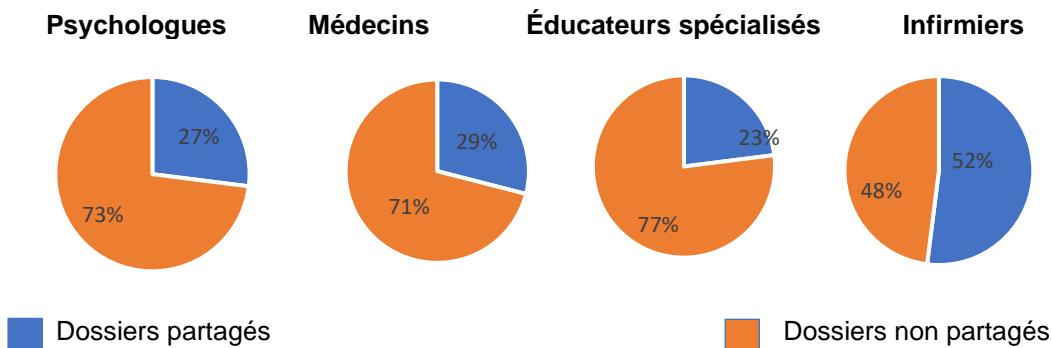
Des annulations de dernières minutes et rendez-vous non-honorés reflètent la non-urgence, la non-priorité du besoin de soin pour le patient. Cela peut également s'appliquer aux accompagnements socio-éducatifs de façon générale. Les professionnels du médico-social peuvent parfois se trouver face à une non-adhésion des familles au dispositif de soins proposé.

En outre, les réaménagements psychiques de l'adolescent malmènent le cadre, la destructivité à l'œuvre dans les liens parents-ados l'est aussi auprès du professionnel qui doit lui aussi survivre aux attaques destructrices, celles qui visent le cadre de la thérapie en particulier et qui ne manquent pas de se produire tout au long d'une cure (absences aux séances, demande de changement de d'heure ou de jour des rendez-vous, demande de venir avec un copain, interruption brutale ou reprise tout aussi brutale du cours des séances)...

### **>La transdisciplinarité**

C'est un élément essentiel de l'offre de soins de la MDA, initialement lors de l'analyse multidisciplinaire des demandes et ensuite dans le suivi : **plus du quart des adolescents vus en 2020 ont bénéficié d'une prise en charge par au moins deux professionnels parmi les psychologues, les médecins, les éducateurs ou les infirmiers**. Ainsi la part de dossiers partagés est de :

- Médecins : 158 dossiers partagés pour 530 dossiers (29%)
- Psychologues : 81 dossiers pour 293 (27%)
- Educateurs spécialisés : 53 dossiers pour 224 (23%)
- Infirmiers : 128 dossiers pour 243 (52%)



## 1.2 Les nouvelles demandes reçues en 2020

**510 nouveaux dossiers ont été ouverts pour 696 demandes (versus 679 et 870 en 2019), le différentiel s'explique soit parce que :**

- La personne avait eu réponse à son questionnement lors de l'entretien téléphonique,
- Le RDV proposé n'avait pas été honoré,
- La demande ne correspondait pas à nos missions et la personne a été réorientée,
- La famille ou le demandeur avait résolu ses difficultés de manière autonome.

**La file active 2020 est constituée par 979 adolescents (versus 1155 en 2019) ou jeunes adultes. La file active est le nombre de personnes venues au moins une fois dans l'année pour une consultation.**

Ainsi, la file active est constituée :

- 52% de nouveaux adolescents
- 48% de poursuite de suivis

Comme les années précédentes, la file active s'est renouvelée de plus de la moitié en 2020.

Parmi cette file active figure 145 jeunes qui n'avaient pas été vus depuis plus de 1 an et qui reprennent un RDV ou un suivi.

La Maison de l'adolescent reste pour ces derniers un point d'ancrage lorsque émerge une nouvelle problématique.

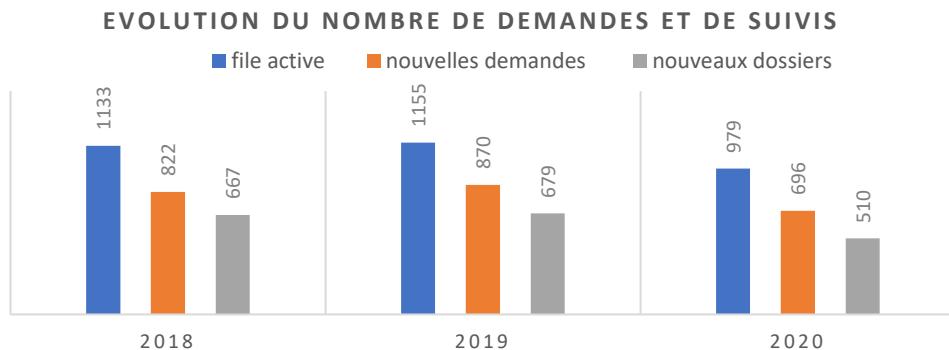
La majorité des jeunes de cette file active sont des mineurs (534 mineurs, 444 majeurs).

**Plus de la moitié des adolescents reviennent après une première rencontre** ce qui montre que l'unité MDA est bien individualisée pour l'accueil des adolescents et que les adolescents se sont approprié la structure.

- 1 seule consultation : 412 (42%)
- 2 consultations : 184 (19%)
- 3 consultations : 115 (12%)
- + de 3 consultations : 266 (27%)

Ainsi, le soutien apporté aux jeunes et aux familles est le plus souvent réalisé sur une courte période. Seule une minorité d'adolescents nécessitera une prise en charge à plus long terme. Intervenir le plus en amont possible des difficultés permet une résolution plus rapide de celles-ci avant qu'elles ne s'enkystent et ne demandent une prise en charge plus lourde.

Evolution de la file active, du nombre de demandes et de suivis au cours des trois dernières années :



2/3 des nouvelles demandes se font par téléphone, 1/3 sont des venues physiques.

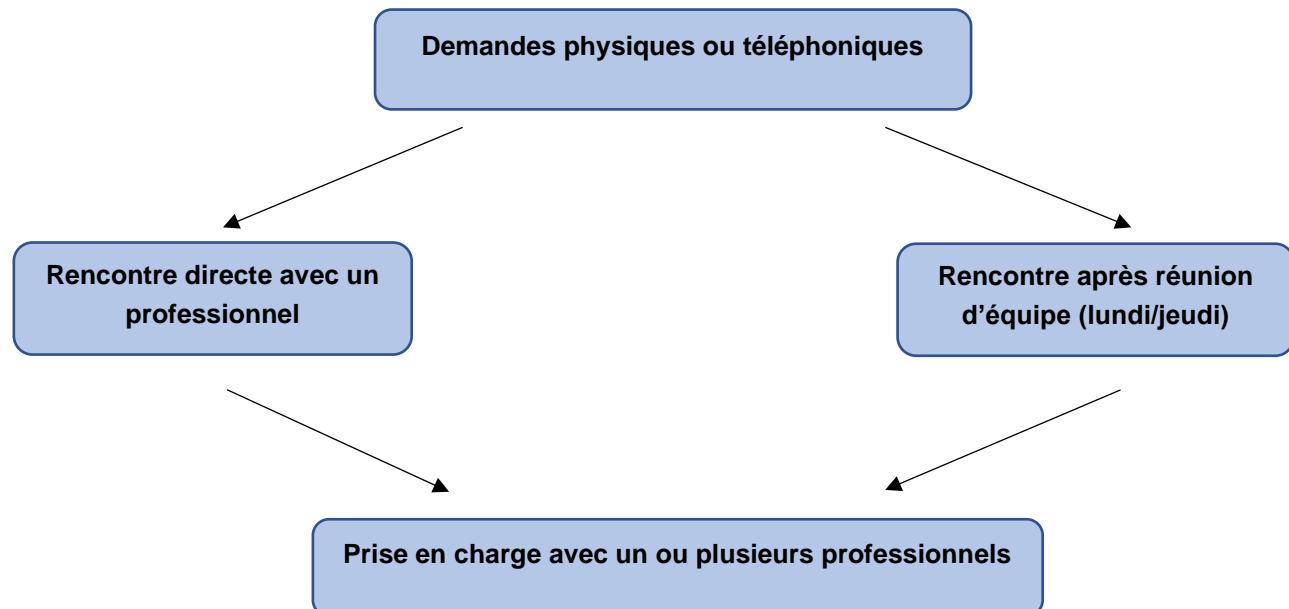
Les 221 venues physiques ont été reçues par les agents sociaux (110), les éducateurs spécialisés (46), les IDE (49), les psychologues (15) le médecin (1).

Il s'agit d'accueillir sans délai le public lors de cette première demande afin d'offrir une écoute immédiate et d'être réactif aux demandes urgentes. Courant 2019, une permanence tenue par un psychologue, un éducateur spécialisé ou un infirmier accueille une demi-journée par semaine les demandes qui ne peuvent être différées.

Après avoir bénéficié de l'accueil d'un professionnel de la Maison de l'Adolescent, certaines demandes physiques ou téléphoniques nécessitent d'être discutées en réunion d'équipe pluridisciplinaire.

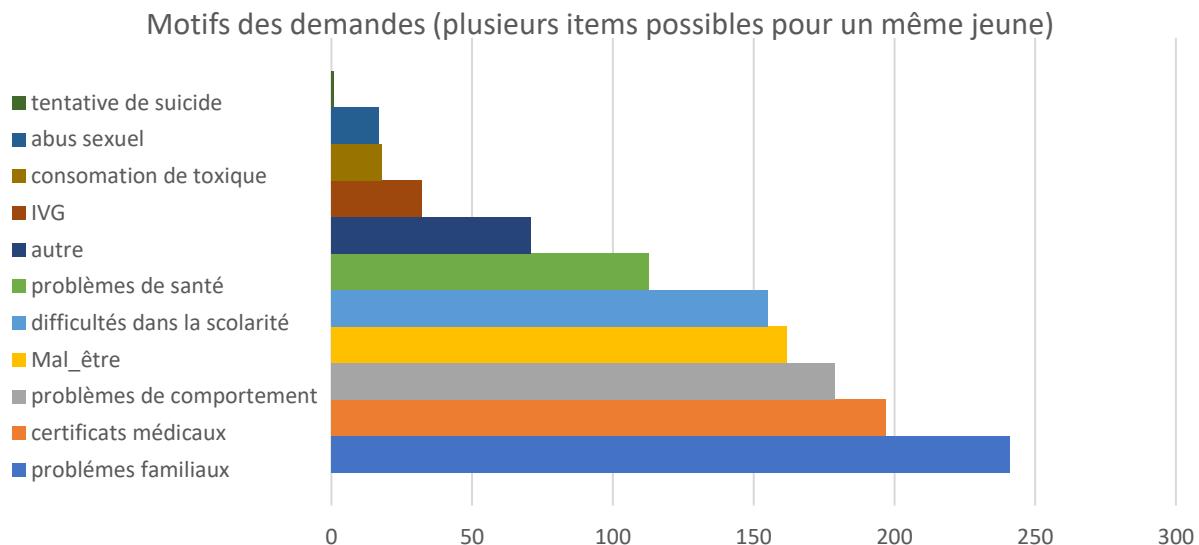
Selon les difficultés décrites lors de cette première demande, l'équipe pluridisciplinaire définit la nature de celle-ci, puis décide qui aura la charge de l'évaluation. Les demandes pouvant toucher différents champs de compétence, l'évaluation peut être effectuée par un binôme. Grâce à une équipe transdisciplinaire travaillant en cohérence dans un même lieu, la demande peut être abordée dans sa multiplicité.

#### PARCOURS D'UNE PREMIERE DEMANDE



### **1.2.1 Motifs des nouvelles demandes**

Il s'agit des motifs énoncés par les familles ou les jeunes eux-mêmes au moment de l'appel ou lors de leur venue.



Les motifs les plus souvent évoqués lors de la demande initiale avant évaluation par les requérants (familles, jeune lui-même, professionnels) peuvent être multiples.

En dehors des demandes médicales pour certificat ou problème de santé, les motifs les plus fréquemment évoqués sont les **problèmes familiaux** et les **problèmes de comportement** qu'ils aient lieu dans la famille ou dans l'établissement scolaire.

Les conflits parentaux ou dans la famille au sens plus large sont souvent à l'origine des problèmes de comportement observés. Le **mal-être** est lui aussi à l'origine de nombreuses demandes. Ce mal-être s'ajoute souvent à d'autres difficultés comme les problèmes familiaux et les difficultés dans la scolarité.

La rubrique « autre motif » correspond à des demandes d'information, de conseils ou à des personnes qui ne veulent pas exprimer par téléphone le motif qui les amène à nous contacter : « J'ai besoin de parler à un psychologue » par exemple.

### **1.2.2 Caractéristiques des adolescents nouvellement accueillis en 2020**

Comme l'an dernier, l'âge moyen des adolescents nouvellement accueillis est de 16 ans. Le sexe ratio reste en faveur des filles puisqu'elles sont 58% à avoir ouvert un nouveau dossier. Cette différence en faveur des filles est retrouvée chaque année.

**Il est à noter que 17% des jeunes nouvellement accueillis ne sont pas scolarisés, il s'agit de jeunes de plus de 16 ans. Parmi ceux-ci, quasiment tous sont non diplômée (99%), quelques-uns travaillent.** Sont comptabilisés comme diplômés ceux qui sont au moins titulaires du DNB.

### **1.2.3 Domicile des consultants**

Logiquement les adolescents habitent, le plus souvent, la zone urbaine de Tahiti (89% sont domiciliés entre les communes de Mahina et Punaauia) 7% des dossiers proviennent de Tahiti hors zone urbaine

et 2.2% de Moorea avec les difficultés logistiques que cela implique pour les familles, compte tenu de notre éloignement.

Les autres secteurs représentent 1.8%.

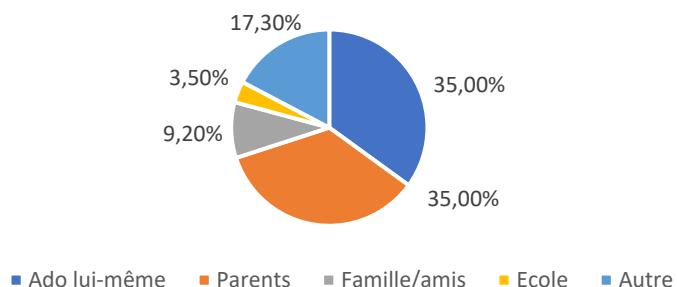
#### **1.2.4 Les adresseurs**

Les adolescents font une demande en leur nom, sont adressés par la famille ou par des professionnels. **Cette année les parents et les jeunes eux-mêmes sont en tête et à égalité pour effectuer des demandes avec chacun 35%, ils sont suivis par la famille et les amis (9%).**

Cet adressage direct des jeunes et des familles s'explique par une bonne visibilité de notre établissement grâce à notre présence dans les établissements scolaires et au « bouche à oreille » des jeunes et/ou des parents venus auparavant. En quatrième position (3.5%) on trouve les établissements scolaires.

Les autres demandes émanent de la santé, la PJJ, des foyers, de la DSFE.

#### **Première demande, sollicitation de la MDA par :**



#### **1.2.5 La prise en charge initiale**

L'évaluation des nouvelles situations est le plus souvent réalisée par un médecin (42%), un psychologue (24%), un éducateur (22%), ou plus rarement par un autre professionnel. Cette répartition s'explique car la majorité des premières demandes concerne un motif médical.

Deux fois par semaine, les professionnels de la MDA se réunissent ce qui permet d'évoquer en équipe les situations problématiques. Ces temps de réunion permettent aux différents professionnels de mettre leurs perceptions en commun pour comprendre et analyser les situations des jeunes et des familles afin de mettre en œuvre des propositions d'accompagnement adaptées à la singularité de chacun. **Certaines situations imposent de travailler en collaboration afin de croiser nos points de vue et nos savoirs** permettant de proposer une prise en charge adaptée. Cela explique tout l'intérêt de la pluridisciplinarité de l'équipe.

Dans certaines situations complexes pour lesquelles d'autres partenaires effectuent déjà un suivi de l'adolescent, nous prenons contact avec eux et organisons si nécessaire une réunion de synthèse préalable à la prise en charge.

#### **1.2.6 Couverture sociale des adolescents pour lesquels un nouveau dossier a été ouvert**

Type d'affiliation sociale	Pourcentage
Régime salarié (RS)	<b>56.4</b>
RSPP	<b>29.4</b>

Sécurité sociale (SS)	6.1
Régime des non-salariés (RNS)	3.3
ENIM	0
<b>Droits fermés</b>	<b>4.8</b>

On note que 4.8% n'ont pas de couverture sociale, il s'agit le plus souvent de personnes relevant du RSPF qui n'ont pas effectué les démarches d'inscription ou de renouvellement. Il est donc probable que plus du tiers des adolescents relève du RSPF.

Quand les droits sont fermés, les adolescents sont informés des démarches à effectuer mais ils sont pris en charge.

### **1.3 L'activité de soins par catégorie professionnelle**

En complément de leur activité de soins, tous les professionnels de la Maison de l'Adolescent participent aux actions de prévention. **Le relevé des actes effectués ne rend donc compte que d'une partie des activités de la Maison de l'Adolescent parallèlement très investie dans la prévention.**

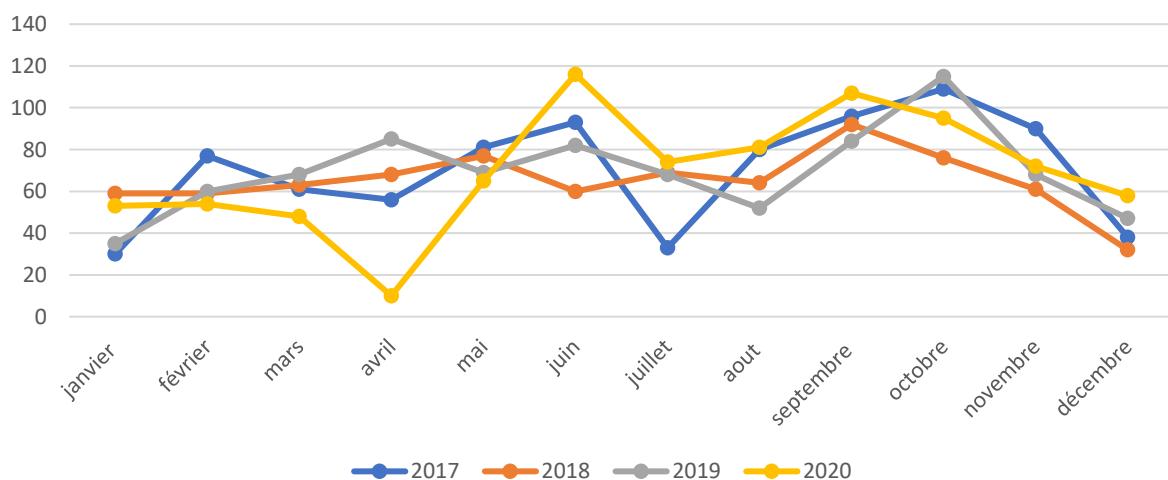
#### **1.3.1 Les consultations du pôle médical et paramédical**

##### **1.3.1.1 Les consultations des médecins :**

Ce rapport annuel concerne le médecin référent de l'unité qui travaille à temps plein, et assure la coordination de l'équipe de la MDA, et le médecin nutritionniste vacataire. Ce dernier n'a effectué que 35 matinées de vacation contre 60 l'année précédente en raison de la diminution de budget alloué à l'établissement. Le médecin nutritionniste effectue des consultations spécialisées, joue un rôle de conseil et de formateur en nutrition et assure les consultations de médecine générale en l'absence du médecin référent (congés, actions de prévention...).

Les médecins ont effectué **883 consultations** (versus 1023 en 2019) **d'adolescent**. Le déficit de consultations par rapport à l'année précédente est lié à la période de confinement comme le montre le graphique ci-dessous mais aussi à la diminution du nombre de vacation du médecin nutritionniste.

CONSULTATIONS MEDICALES AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES



**La file active des médecins est constituée de 530 adolescents (versus 699).**

**L'âge moyen des consultants est de 17.7 ans**, ils sont répartis équitablement entre filles et garçons. Le nombre moyen de RDV par patient et par an est de 2.

Parmi les consultants, 236 adolescents sont venus pour la 1<sup>ère</sup> fois. On observe pour la quatrième année consécutive que la file active s'actualise en grande partie chaque année puisqu'en 2020, 44.5 % des consultants étaient des nouveaux patients.

Dans la très grande majorité des cas, **les adolescents sont reçus seuls** en consultation car d'une part le plus souvent ils se présentent seuls, et d'autre part, le médecin n'invite le parent accompagnant que si le jeune en fait la demande ou que le médecin l'estime nécessaire. Seuls 59 parents ont été reçus avec leur adolescent. A l'âge des changements corporels et des questionnements qui y sont liés, les adolescents considèrent le médecin de famille trop proche de leurs parents et craignent que leur parole ne leur soit répétée. Ils apprécient donc d'avoir un espace confidentiel et un médecin qui n'est pas celui du reste de sa famille.

Les médecins effectuent les visites d'entrée dans différents foyers et sont les médecins traitants des jeunes du Foyer d'Action Educative ainsi que de nombreux jeunes des foyers Bon Pasteur et Uruai A Tama . La PJJ adresse également des jeunes pour des bilans de santé et des certificats d'aptitude. A la sortie de ces institutions, certains jeunes continuent à venir consulter au FTH.

**29% des dossiers de la file active des médecins sont communs avec d'autres professionnels** de la MDA ce qui montre bien l'utilité d'une prise en charge pluridisciplinaire au sein d'une même structure.

Les 883 consultations correspondent à des actes dans divers domaines de la santé. Plusieurs pathologies sont parfois prises en charge lors d'un même acte.

Résultat de la consultation	Nombre d'actes réalisés (Cumuls possibles)
Délivrance d'un certificat médical	299
Pathologies aiguës	197
Consultation de nutrition	137
Motifs liés à la sexualité (contraception, demande d'IVG, IST, information...)	85
Traitements d'un problème de peau (mycose, infection, acné...)	140
Autre (traumatologie, troubles du sommeil, pathologie chronique, contrôle de traitement, conseils, drogues...)	120

**Comme les trois dernières années, les certificats médicaux (CM) sont le premier motif de demande de consultation chez le médecin.** Dans le secteur privé, les certificats médicaux sont payants et non remboursés par la CPS et souvent les structures de santé publique ne les réalisent pas. Le facteur financier est un obstacle à la pratique sportive, à l'obtention d'un certificat pour le passage des concours ou du permis de conduire pour une frange de la population. Les adolescents apprécient de trouver un lieu où le faire gratuitement.

Type de certificat médical	Nombre d'actes réalisés (Cumuls possibles)
Permis de conduire, permis mer, BSR	137
Aptitude au sport	101
Entrée en foyer	17
BAFA	13
Autres (coups, concours, TIG, ...)	63

Cette consultation pour certificat d'aptitude est l'occasion de présenter à l'adolescent l'offre de prise en charge de la MDA et de faire avec lui un point global sur sa santé. Ainsi la consultation pour l'obtention d'un CM a permis dans un tiers des cas de dépister une autre pathologie, le plus souvent un problème dermatologique. Dix certificats concernaient des coups et blessures chez des majeurs leur permettant ainsi d'apporter une preuve de la réalité de l'atteinte physique subie lors du dépôt de plainte.

**Les actes liés au traitement de pathologies aigües arrivent en deuxième position et les problèmes dermatologiques en quatrième.**

**Les prises en charge nutritionnelles sont au quatrième rang.**

Elles représentent 15.5 % des consultations médicales (soit 137 consultations de nutrition).

Onze adolescentes ont été prises en charge pour des troubles des conduites alimentaires représentant 28% des consultations de nutrition. Les TCA concernent 11 filles âgées de 13 à 24 ans (âge moyen 16.7ans). A ces consultations doivent être ajoutées 11 consultations téléphoniques pendant le confinement.

Du fait de la diminution des vacations du médecin nutritionniste, 2 de ces adolescentes ont été essentiellement prises en charge par le médecin généraliste, avec échanges téléphoniques et synthèse avec la nutritionniste. Quatre de ces adolescentes consultent aussi un psychiatre soit au CHPF, soit au CPA et 7 ont un suivi psychologique à la MDA.

Quatre enfants de la MDE ont aussi bénéficié de 11 consultations (non comptabilisées dans les consultations MDA).

**9 % des consultations concernent la sexualité.**

Parmi ces motifs les demandes de contraception sont les plus nombreuses.

Les demandes de consultation médicale pré IVG dont le nombre avaient beaucoup baissé les années précédentes se stabilise (91 en 2017, 40 en 2018 et 19 en 2019 et 18 en 2020).

Les médecins traitent également les IST, notamment des syphilis diagnostiquées par les tests réalisés dans le cadre du CDAG mais aussi des chlamydioses et des gonococcies.

**Si de nombreux adolescents consultent pour une demande ponctuelle (certificat médical, pathologie aigüe, demande d'IVG...) d'autres s'inscrivent dans une prise en charge à plus long terme.**

Pendant la consultation d'autres problématiques peuvent être découvertes. Elles sont alors explorées et l'adolescent est orienté à l'intérieur de l'unité auprès d'un ou de plusieurs autres membres de l'équipe afin de lui apporter une prise en charge globale. Cette prise en charge est coordonnée par le référent de l'adolescent.

Le médecin a ainsi en commun de nombreux dossiers avec les autres professionnels de la MDA cela souligne l'intérêt pour les adolescents de pouvoir accéder dans un même lieu, à des professionnels de compétences complémentaires pour une prise en charge optimale. Depuis quelques années des problématiques de consommation d'ice et de transidentité émergent même si cela reste encore anecdotique. Dans ces cas, le travail partenarial est essentiel à la prise en charge.

Les adolescents, adressés à des partenaires extérieurs, sont les adolescents nécessitant une consultation spécialisée (ORL, orthopédistes, ophtalmologues, cardiologues...) et les jeunes filles en demande d'IVG, qui sont systématiquement adressées aux établissements d'hospitalisation agréés pour la suite de la prise en charge.

Dans la mesure du possible, les traitements médicamenteux sont fournis aux adolescents.

Conduite tenue en fin de consultation	Nombre réalisé
Ordonnance de médicaments	379
Délivrance d'un certificat médical	299
Nouveau RDV médecin	100
RDV avec un autre professionnel de la Maison de l'adolescent	59
Adressé à autre partenaire	53
Bilan paraclinique (prise de sang, radio...)	86

Dans le cadre de la protection de l'enfance, il a rédigé 1 signalement.

#### Autres activités du médecin référent :

Le médecin référent participe toutes les semaines, à la réunion de direction de l'établissement, mensuellement à la réunion institutionnelle de l'établissement et coordonne les réunions d'équipe de l'unité de soins et de l'Espace jeunes.

Il participe également en début d'année civile à la rédaction du rapport d'activité de la MDA et à la notation des membres de son équipe.

En l'absence des infirmiers, il a réalisé douze dépistages dans le cadre du CDAG

Il a participé à cinq synthèses avec des partenaires extérieurs pour des adolescents suivis.

Il est allé à la Maison de l'enfance de Taravao pour visiter les futurs locaux de l'antenne Mobile de la Maison de l'adolescent.

Il a reçu seul ou avec d'autres membres du personnel du FTH plusieurs personnes :

Personnes rencontrées en 2020 à la Maison de l'Adolescent					
	Nom	Date	Fonction	Objet	Commentaires
Université de la Polynésie Française	Kentin RAINHO Maiana VOGEL Matahiarii TERITAUMIHAU	12/02	Elèves IUT TC 1 <sup>ère</sup> année à l'UPF	Présentation de leur projet de lutte contre le harcèlement scolaire	Avec une éducatrice spécialisée de la MDA
	Alice SIMON	09/09	Sociologue	Recherche Programme ICEDRUG sur la consommation d'Ice à Tahiti	Avec une psychologue de la MDA
	Elèves de l'ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation)	20/10	12 Enseignants préparant la certification CAPPEI	Présentation du FTH, visite de l'établissement et échanges avec des professionnels de la MDE et de la MDA	Avec membres des équipes MDA et MDE
Partenaires professionnels	Sabine Le Rumeur	22/01	Assistante sociale DSFE, circo PPT	Connaissance de notre structure et modes d'adressage	
	Sandrine Demurger Cyril Lorillon	17/06	Gendarmes BPDJ	Collaboration avec le FTH lors de la semaine pédagogique des gendarmes de la BPDJ	Avec médecin MDE et psychologue MDA
	Equipe du CPA DU CHPF (centre psychothérapeutique pour adolescents)	19/05	Psychiatres, infirmiers, psychomotriciens, psychologues, éducateur sportif et éducateur spécialisé	Connaissances des professionnels et du mode de fonctionnement du CPA pour une meilleure collaboration, présentation et visite du FTH.	Avec l'équipe de la MDA
	Equipe pédopsychiatrie enfants du CHPF	20/07	Psychiatres, infirmiers	Echange sur le fonctionnement des structures et mode de collaboration.	Avec l'équipe de la MDE
	Liliane VALLOIS et Myriam BOUDEHRI	04/09	Directrice de la protection Judiciaire de la Jeunesse en Polynésie française et conseillère technique en promotion de la santé	Echanges sur l'activité et les projets de la direction PJJ ainsi que sur les enjeux de prévention	Avec le Directeur du FTH et médecin MDE
	Lenaïg Montet et Myriam BOUDEHRI	06/10	Assistante sociale et conseillère technique en promotion de la santé à la Protection Judiciaire de la Jeunesse	Stages citoyenneté de groupes d'adolescents primodélinquants, mettre le jeune dans un parcours de victime. Echange sur une collaboration	Avec deux éducateurs spécialisés et une psychologue de la MDA
Associations Eglise	Louisa Temal Guillaume Gay	09/06 08/10	Compagnie du Caméléon	Réfléchir à la prochaine édition du festival Te Vévo hors les murs dans les établissements scolaires. Thème : violences sexuelles	Avec éducateurs spécialisés et psychologue de la MDA
	Raurahi Wilfrid Pasteur et 5 « responsables éclaireurs »	14/08	Pasteur de l'église adventiste de Patati et son équipe	Présentation de notre structure, nos objectifs de prévention, notre manière de travailler auprès des jeunes afin de préparer nos interventions auprès de leur communauté.	Avec une psychologue de la MDA
Autres	Noël LECHENE	21/01	Ingénieur Informatique	Audit dans le cadre du RGPD	
	Caroline LEGER Prune PEYRET	27/10 03/11	Educatrices spécialisées	Candidature à un poste	Avec le Directeur du FTH

### **Réunions extérieures :**

Le médecin a participé en janvier à la Mairie de Papeete à la présentation à mi-parcours du Projet Educatif Local de Papeete.

Dans le cadre de la conception d'un kit d'éducation à la vie affective et sexuelle initiée en 2019 par le service de protection maternelle, il a participé à 3 réunions de travail au Centre de la Mère et de l'enfant. En cette fin d'année 2020, le projet porté par le docteur Chanteau du CCSPMI est finalisé et le kit sera diffusé en 2021. Celui-ci a obtenu le 2<sup>ème</sup> prix international de l'innovation en éducation de la Chaire Unesco santé sexuelle et Droits humains.

Il participe aux projets de performance intersectoriels 2019-2022 et fait partie du « Bloc mission 1 » (cohésion sociale, santé publique, prévention, solidarité, protection de l'enfance, jeunesse, sport, enseignement supérieur), de l'activité OS1 qui a pour objectif d'élaborer des supports d'information type FALC (Facile à Lire et à Comprendre). Deux réunions ont eu lieu avec les autres membres du bloc mission 1 et deux réunions avec les membres de l'activité OS1.

En juillet il a assisté à la Présidence à la présentation de la DPDJ (Délégation pour la Prévention de la Délinquance de la Jeunesse) et en août à celle des résultats de l'enquête de satisfaction des usagers sur la qualité du service public.

Avec l'infirmière et une des psychologues de l'unité de soins, il s'est rendu au foyer de jeunes filles du Bon Pasteur à l'invitation de la directrice de celui-ci. Il s'agissait de mieux connaître le fonctionnement du foyer et de le visiter.

En février, avec le directeur du FTH, il a présenté le projet d'équipe mobile aux chefs d'établissement de la zone rurale de Tahiti lors de la réunion de bassin au collège Tinomana Ebb de Teva i Uta.

Il a participé aux CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) du collège Maco Tevane en présentiel et du Lycée Professionnel de Mahina en visioconférence.

#### **1.3.1.2 Les actes infirmiers**

**Ils concernent deux infirmiers.** Ils ont une activité d'accueil, de soins et réalisent les dépistages VIH/syphilis dans le cadre du CDAG.

**L'un** des deux postes est occupé par une infirmière qui exerce à temps plein à l'unité de soins, le deuxième poste est plus particulièrement destiné aux activités de prévention qui se **déroulent dans leur plus grande majorité à l'extérieur de l'établissement**.

En raison de la suspension des activités de prévention dans les établissements scolaires pendant plusieurs mois, l'infirmier a été présent plus souvent à l'unité de soins.

Les infirmiers réalisent également quelques actes de soins et de prévention pour la maison de l'enfant car cette unité n'a pas d'infirmier attitré.

#### **► Accueil et soins :**

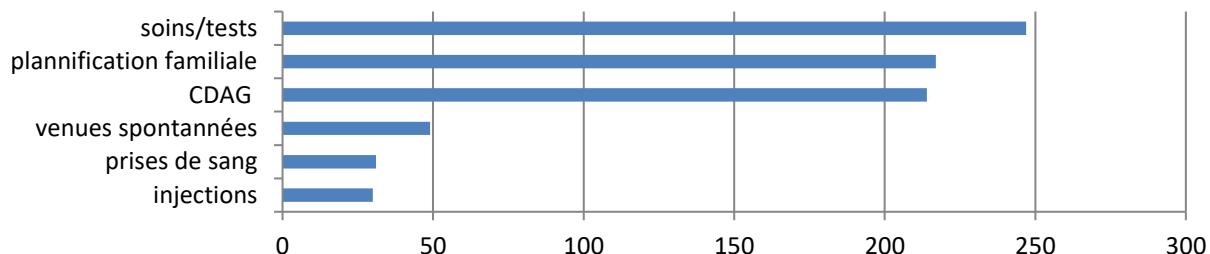
La file active des infirmiers est constituée de 243 adolescents (hors CDAG) versus 234 l'an dernier.

Les infirmiers sont souvent les premiers interlocuteurs des adolescents qui viennent pour des motifs liés à la sexualité. Ils réalisent également des consultations d'accueil (venues spontanées). Ils ont réalisé **47 entretiens d'accueil**, soit 27% des personnes s'étant présentées directement à la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau.

Pour les soins, ils sont sollicités par les médecins de l'unité mais aussi par les autres membres de l'équipe et par des partenaires extérieurs (foyers éducatifs, établissements scolaires...). Ils ont délivré des traitements 162 fois.

Pour l'unité de soins, les infirmiers ont effectué **660 actes infirmiers en 2020** (446 actes de soins et 214 dépistages VIH/syphilis)). L'activité est en baisse en raison de la quasi-absence de patients pendant la période de confinement.

### Types d'actes réalisés par les IDE



Par ailleurs, une infirmière a rédigé **1 information préoccupante**

#### ► Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) :

La Maison de l'Adolescent héberge un des 8 CDAG de Polynésie française. **Le CDAG reçoit le public sans limite d'âge.** Les infirmiers assurent sous la responsabilité du médecin les consultations du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG).

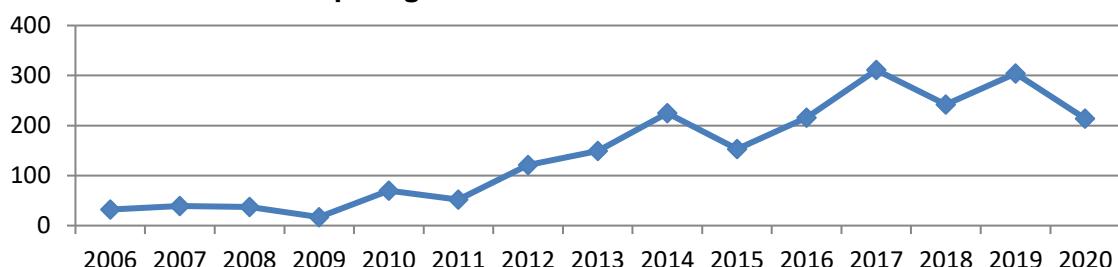
En 2020, **214 personnes** (303 en 2019) **sont venues pour un dépistage du SIDA/syphilis.**

Depuis avril 2013, nous utilisons un TROD (test rapide d'orientation diagnostique). Alors que le dépistage ne concernait que le VIH, depuis mars 2016, les tests permettent également de dépister la syphilis.

Depuis 2017 nous disposons d'un formulaire de saisie informatisée des données recueillies lors de l'entretien. Les résultats sont envoyés pour chaque patient, **en l'instant**, par Internet au CCSMIT qui en fait l'analyse statistique.

En 2019 la fréquentation de CDAG est revenue au taux de 2017 pour redescendre cette année. En 2020, **214 dépistages ont été réalisés.**

### Nombre de dépistages réalisés entre 2006 et 2020 au Fare tama Hau



Pour la première année, sur les quatorze centres de dépistage en Polynésie française, celui du Fare Tama Hau arrive en **première position** pour le nombre de dépistages réalisés.

**Il réalise plus du tiers des dépistages.**

Centres	Nombre de dépistages	Pourcentage
CCSMIT	113	18.4
CCSMIT terrain	37	6
CPM Hamuta	5	0.8
Dispensaire Faa'a	18	2.9
Dispensaire Mahina	6	1
Dispensaire Papara	12	2
Dispensaire Papeete	8	1.3
Dispensaire Punaauia	3	0.5
Dispensaire Teva i Uta	5	0.8
Dispensaire Tiarei	3	0.5
<b>Fare Tama Hau</b>	<b>214</b>	<b>34.3</b>
Hôpital Moorea	176	28.7
Hôpital Taiohae	12	2
Tubuai	5	0.8
<b>TOTAL</b>	<b>613</b>	<b>100%</b>

Globalement, comme on s'y attendait, et comme partout ailleurs dans le monde, le nombre de consultants des CDAG de Polynésie française a bien diminué. Seulement 613 dépistages ont été réalisés en 2020 (1520 en 2019).

Les consultants du CDAG du FTH sont en moyenne plus jeunes que dans les dispensaires et au CCSMIT avec une moyenne d'âge de 20 ans. Compte tenu du public habituellement reçu par la MDA, il est logique qu'il attire plus de jeunes.

La consultation anonyme et gratuite est l'occasion de faire le point sur les facteurs de risque du patient et, de promouvoir l'utilisation des préservatifs. Ces consultations permettent également de parler des différents moyens de contraception ce qui suscite parfois la demande d'une consultation médicale au sein de l'unité.

Le CDAG du Fare Tama Hau a dépisté **5 cas de syphilis** et 0 de VIH.

Le traitement et les bilans complémentaires des syphilis dépistées au FTH se fait sur place pour les patients de moins de 25 ans après levée de l'anonymat. Il est alors proposé de dépister également les infections à chlamydiae, gonocoques et mycoplasmes par PCR dans le premier jet d'urine (Examen pris en charge par la veille sanitaire). Les patients de plus de 25 ans sont orientés vers le CCSMIT.

#### **Autres activités des infirmiers**

Les infirmiers ont remplacé pendant 2 jours et demi les agents sociaux de l'accueil.

L'infirmier est tuteur de stage à l'IFSI, il a dans ce cadre accueilli en stage 4 élèves infirmiers.

Dans le cadre de la réalisation d'une mallette pédagogique sur le thème de la santé sexuelle, l'infirmier de prévention a participé à 1 réunion au CCSPMI.

Enfin, les infirmiers ont réalisé **106 interventions de prévention auprès de 1739 personnes** en 2020. Un des infirmiers a participé à un CESC (Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté) au LEP de Faa'a

### 1.3.1.3 Le masseur kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute est **vacataire**. Alors qu'il réalisait 135 vacations de 3h00 par an les deux années précédentes, en 2020 son nombre de vacations a été réduit de plus de moitié en raison des contraintes budgétaires imposées à l'établissement à la suite du confinement. Ainsi, il a réalisé cette année 65 vacations de 3h00 (**195 heures**). La grande majorité des actes de soins ont été réalisés pour la MDA.

En 2020, il a réalisé pour la MDA **138 actes** (versus 244 en 2019).

La moyenne d'âge des patients est de 17 ans. L'observance aux RDV est bonne puisqu'ils ont été honorés à près de 80%.

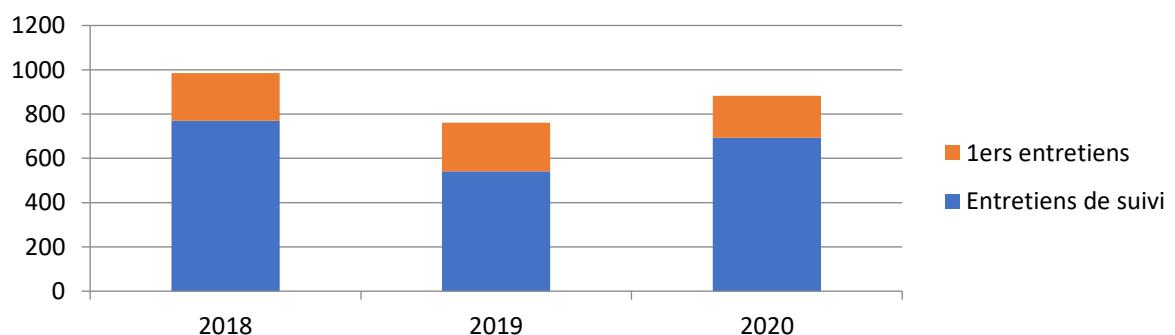
Il est sollicité par le médecin le plus souvent mais parfois par les autres professionnels. Cette année, il a réalisé uniquement des actes de rééducation fonctionnelle alors que les années précédentes, une part de son activité comprenait des actes de kinésithérapie respiratoire et de gymnastique.

### 1.3.2 L'activité du pôle psycho socio-éducatif

#### 1.3.2.1 l'activité des psychologues cliniciennes

##### Les consultations psychologiques

Les psychologues ont mené **883 entretiens** en 2020, dont **190 adolescents** reçus pour la première fois.



On constate malgré la crise sanitaire qui a interrompu l'activité pendant un mois et demi et retardé le renouvellement de contrat d'une psychologue (6 mois d'interruption) :

- **Une hausse des consultations psychologiques, ainsi qu'une légère baisse des adolescents venant pour la 1<sup>ère</sup> fois (évaluations).**
- **Une hausse de 13,8% du nombre d'entretiens.**
- La MDA a fonctionné avec 2.3 psychologues en 2020.

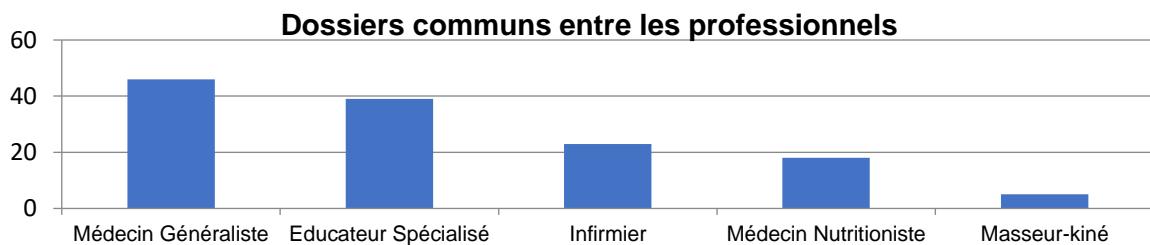
Durant le dernier trimestre, les trois psychologues ont travaillé à temps plein et l'activité s'est intensifiée, expliquant ainsi cette hausse étonnante en contexte de crise sanitaire.

##### Profil des patients et de leur fréquentation :

- L'âge moyen des adolescents qui consultent une psychologue est de **15 ans**.
- Le ratio sexe est de **29% de garçons** et de **71% de filles**
- La file active des psychologues est de **293 patients** : la fréquence des consultations varie en fonction des difficultés présentées par la situation de l'adolescent. Un patient peut être vu une fois tous les deux mois et un autre une fois par semaine. Cela dépend des besoins thérapeutiques et des contraintes de disponibilité.

- En moyenne, on compte **3.5 consultations** par patient pendant l'année (versus 2.8 l'an dernier).

Les psychologues partagent **27%** de leurs dossiers avec d'autres professionnels



Ces chiffres reflètent différentes situations :

- Des prises en charge complémentaires entre différents professionnels. Par exemple nutritionniste et psychologue pour des troubles du comportement alimentaire ; ou bien éducateur et psychologue pour des difficultés familiales ; ou encore médecin généraliste et psychologue pour des troubles du sommeil, une situation de maltraitance physique, etc. Il s'agit là **d'orientation en interne par les soignants** dans le cadre de la pluridisciplinarité.
- Le recours à différentes personnes au sein de la MDA peut également être **à l'initiative des adolescents eux-mêmes**, qui à l'occasion de leur 1<sup>ère</sup> venue, repèrent le lieu et les professionnels présents et reviennent par la suite pour un autre motif.

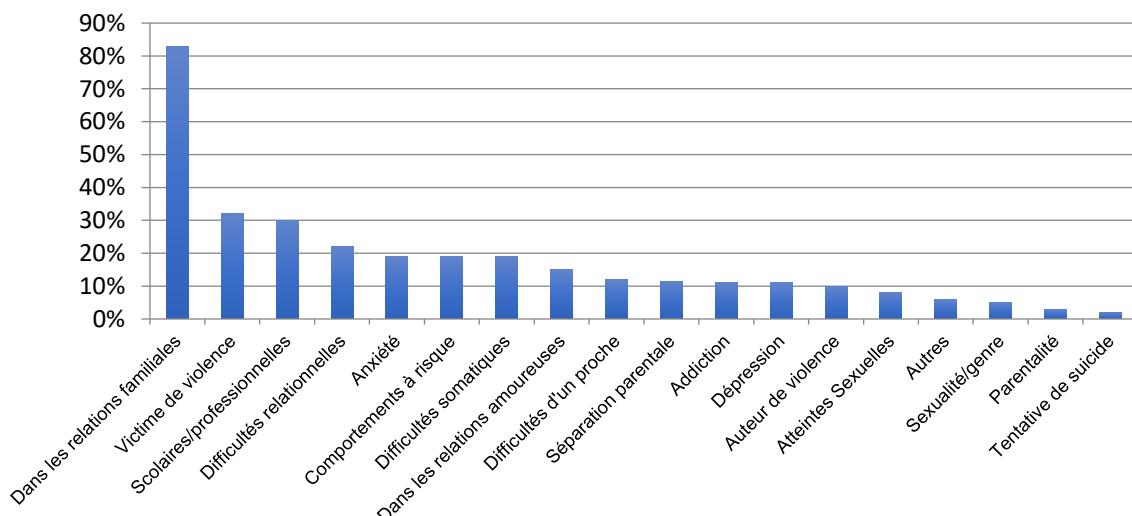
Les consultations psychosociales pré-IVG :

La MDA dispose d'une seule psychologue agréée pour pratiquer ces entretiens. En conséquence, certaines demandes ne peuvent être satisfaites dans les meilleurs délais (absences ou manque de disponibilité). Aussi, s'avère-t-il **primordial que de nouveaux professionnels soient formés à la consultation psycho-sociale pré-IVG**.

Il y a eu en 2020, **20 consultations psychosociales pré-IVG**. Pour rappel, depuis 3 ans, ces consultations ne sont plus obligatoires pour les majeures.

On observe que certaines patientes venues pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le cadre d'une IVG, font par la suite une demande de consultation psychologique pour des motifs très différents (difficultés familiales, de couple, etc.). Cette nouvelle demande a lieu parfois 6 mois, 1 an ou davantage après leur 1<sup>ère</sup> venue. A cet égard la consultation psycho-sociale pré-IVG leur a permis de connaître la structure et son offre de soin, et a facilité ainsi la prise de contact ultérieure avec la psychologue.

Difficultés relevées en consultation psychologique :



Les difficultés listées ici sont d'une part celles qui ont conduit à une demande de consultation avec un psychologue, mais également d'autres motifs de difficultés observés par les psychologues.

Les difficultés annoncées au départ lors de la demande d'aide sont bien présentes mais leur importance est souvent **sous-estimée**. Un élément est annoncé comme posant problème ou une source vue comme cause du symptôme alors qu'il s'avère souvent que la cause est plurifactorielle. Un certain temps de décantation entre la première demande et les rencontres physiques et progressives en consultation, peut privilégier l'ouverture à une parole plus libérée, dans une atmosphère de confidentialité et de confiance.

On observe **une hausse significative de l'anxiété en 2020**. Le confinement puis la reprise progressive de l'activité a interrompu et freiné les soins. Cependant, au dernier trimestre de l'année, les demandes ont considérablement augmenté et l'assiduité des rendez-vous bien observée. On peut faire l'hypothèse que c'est précisément cette interruption forcée liée à la crise sanitaire qui a amené les usagers à se mobiliser davantage dans leurs soins psychologiques.

#### **Les difficultés familiales :**

##### **83 % des consultations psychologiques relèvent au moins d'une difficulté d'ordre familial.**

Le confinement lié à la crise sanitaire a eu un impact sur les relations familiales. Dans certaines situations, il a été l'occasion de mobiliser des ressources familiales, ce qui a permis une baisse des difficultés et rendu le suivi non nécessaire. Dans d'autres situations, on fait l'observation inverse : la rupture avec l'extérieur a privé les familles de leurs moyens de régulations habituels (sport, travail, scolarité, loisirs, vacances, sorties, suivis, etc.). Cela a pu favoriser l'émergence de conflits, crises, ou augmenté les difficultés familiales déjà présentes.

Les transformations somatiques et psychologiques liées à l'adolescence amènent des transformations dans l'équilibre du système familial. Des tensions peuvent apparaître et des conflits éclater entre parent(s)/enfant(s), dans la fratrie, ou même dans le couple. Des symptômes de nature somatique et/ou psychologique peuvent se déclencher, varier en termes de gravité et avoir une fonction pour l'ensemble du système familial. C'est à la fois l'équilibre intrapsychique de l'adolescent, l'homéostasie familiale et le cadre éducatif parental qui sont mis à rude épreuve. Les capacités nouvelles de l'adolescent à discerner, remettre en question et le besoin d'expérimenter, d'éprouver ses/les limites impactent l'équilibre du système familial qui doit également évoluer, s'ajuster.

S'il existe des difficultés supplémentaires à ces transformations de l'adolescence ou des troubles antérieurs non traités, la situation peut se cristalliser et s'enfermer dans un fonctionnement pathologique. Cela engendre par conséquent de la souffrance psychique, des symptômes et une demande d'aide. Parfois ce sont les adolescents eux-mêmes qui portent cette demande, sinon ce sont les parents ou encore les institutions (établissement scolaire par exemple).

Les questions de filiations que les enfants se posent au moment de l'adolescence sont également souvent à l'origine de tensions au sein de la famille élargie : demande de reconnaissance, demande d'explications sur les circonstances d'un « placement » chez une personne de la famille, sentiment de rejet se traduisant en colère, résurgences de différends familiaux anciens.

Les séparations parentales sont des événements toujours déstabilisants dans la vie d'un adolescent, ils peuvent revêtir un caractère plus ou moins traumatisant selon les situations. Il peut s'agir de parents qui s'inquiètent de l'état psychologique de leurs enfants, ou encore de parents mis en difficulté eux-mêmes dans leur rôle parental en raison du conflit. Dans un registre plus grave, les enfants sont parfois victimes de traumatismes graves, spectateurs de violences, ou encore faire l'objet de batailles juridiques : demandes de résidence de l'enfant, dépôts de plaintes, mains courantes, etc. A moyen et à long terme, le dénigrement et la destruction symbolique de l'image de l'autre parent est extrêmement nocif pour la construction psychique du jeune pris en otage dans un conflit parental.

## **Les difficultés en milieu scolaire**

Elles sont toujours un motif important des consultations psychologiques.

Les patients souffrant de phobies scolaires ont été très impactés par la crise sanitaire, celle-ci majorant leurs troubles anxieux. Néanmoins d'autres élèves ont pu vivre favorablement ce moment de scolarité à la maison, déployant leurs capacités d'autonomie de travail et restaurant une confiance en soi.

Les parents, professeurs, infirmières scolaires sont toujours bien mobilisés sur les questions de harcèlement scolaire et continuent d'orienter régulièrement vers les structures d'aide.

On relève des victimes de harcèlement scolaire : racket, discrimination, élève bouc-émissaire... Ces situations sont adressées par les familles, parfois par la victime elle-même, mais également par les établissements scolaires soucieux d'aider leurs élèves.

Par ailleurs, des conflits entre élèves peuvent avoir également des conséquences importantes : blocage, anxiété, décrochage scolaire, phobie, dépression. La vulnérabilité de certains élèves, notamment en début de collège, peut avoir des causes diverses : surprotection familiale, banalisation des inhibitions de l'enfant, manque d'ouverture sociale, difficultés à mobiliser ses propres défenses relationnelles, accompagnement parental insuffisant vers la séparation et l'autonomie.

Nombre d'adolescents souffrent de troubles anxieux à des degrés plus ou moins importants relatifs à leur avenir scolaire et professionnel. Ils s'inquiètent de leur réussite, de l'obtention d'un emploi... Ces inquiétudes pourraient se comprendre comme un reflet d'une tendance sociétale qui se traduit par un discours pessimiste et/ou inquiet de l'environnement (parents, professeur, médias).

De plus les exigences scolaires des parents et des établissements peuvent être vécues douloureusement par des jeunes vulnérables sur le plan narcissique et/ou immatures affectivement : sentiment d'être nul, pas intelligent, impuissance face aux pressions et difficultés.

Par ailleurs, la crise économique et la difficulté à trouver un premier emploi semblent nourrir une perte de confiance dans le système scolaire, qui ne garantit plus un avenir professionnel et une place dans la société.

On observe également une précocité de l'entrée des adolescents dans les réseaux sociaux. Ceux-ci ne sont parfois pas armés pour se limiter, ou se défendre des critiques, jugements ou manipulations, qui peuvent être vécus comme des persécutions. Cela peut avoir un impact important sur la santé psychologique des jeunes et leur relation aux autres.

Les demandes concernant les difficultés scolaires sont liées aussi à un phénomène de précocité des risques. Celui-ci engendre parfois une « hyper-prévention » ou « hyper-sensibilisation » de la part des établissements scolaires : une vigilance plus importante, une volonté de neutraliser hâtivement les risques et d'endiguer l'isolement professionnel.

Les dernières études montrent que les adolescents touchent aujourd'hui plus précocement à leur première cigarette. Nous observons de manière plus générale que les prises de risque commencent de plus en plus jeune. Ceci amène les collèges et lycées à demander l'intervention de plusieurs organismes de prévention et de prises en charge. Par ailleurs, d'autres formes de violence en pleine recrudescence tel que le cyber-harcèlement peuvent maintenir les professionnels du milieu scolaire dans un état de peur et d'hyper-vigilance.

## **Violence**

32 % des consultations psychologiques concernent des victimes de violence et 10 % des auteurs. Les auteurs de violence étant bien souvent victimes ou anciennes victimes. On relève une augmentation de consultations pour raison de violences dans les jeunes couples. La représentation du couple chez les

adolescents et jeunes adultes est parfois faussée dès les premières relations amoureuses. La violence qu'elle soit psychologique, verbale ou physique est souvent banalisée par manque d'une autre représentation du couple.

**Les comportements à risque** englobent les actions qui mettent en péril l'intégrité physique, psychologique et sociale de l'adolescent ou encore compromettent son avenir :

- Les risques scolaires (déscolarisation, échec scolaire, problème de comportement, absentéisme)
- Les scarifications
- Les fugues
- Les comportements sexuels à risque : rapports sexuels non protégés, grossesses non désirées, infections sexuellement transmises, mais également le fait de se mettre dans des situations de risque d'agression sexuelle, ou encore de faire des films et/ou photos qui les exposent par la suite au rejet ou au harcèlement.
- Les consommations de toxiques : tabac, paka, alcool, autres drogues
- Les actes délinquants
- Les autres atteintes corporelles ou autres violences, notamment verbales.

La période de l'adolescence est propice aux expérimentations dans un processus global de transformation identitaire. La recherche de limites a toujours été observée dans les comportements adolescents. Néanmoins, pour une partie d'entre eux, les prises de risque peuvent aller jusqu'à des mises en danger trop importantes ou répétées. Cela peut dénoter des failles internes chez la personne, dépendant de son histoire singulière.

#### **Difficultés amoureuses :**

Ce motif est fréquemment évoqué au cours des entretiens psychologiques, c'est une préoccupation importante des adolescents dont ils ne peuvent pas toujours parler en famille. Par ailleurs, les premières ruptures amoureuses peuvent entraîner les adolescents dans des idées noires, des passages à l'acte dangereux, une dépression, etc. Dans certains cas, cela peut nécessiter un suivi plus soutenu dans la fréquence et la durée, ainsi que la compétence d'autres professionnels.

#### **Difficultés d'un proche :**

Il s'agit par exemple d'un adolescent dont un proche (père, mère, fratrie, grands-parents ou autre) est malade, décédé ou en grande difficulté (chômage, alcoolisme, maladie psychiatrique, accident...)

#### **Addiction :**

Les demandes pour ce motif sont généralement adressées aux éducateurs spécialisés ou aux médecins. Les psychologues peuvent être sollicitées dans un second temps.

**Les problématiques anorexiques** nécessitent une prise en charge pluridisciplinaire sur le long cours ainsi qu'une coordination avec l'unité de pédopsychiatrie pour adolescent du CHPF.

#### **Sexualité et genre :**

5 % des entretiens psychologiques concernaient des difficultés liées à la sexualité et/ou au genre. Certains adolescents s'interrogent sur leur identité sexuelle : homosexualité, transgenre (se sentent garçon dans un corps de fille ou inversement).

Ces difficultés, même si elles sont peu fréquentes, nécessitent une vigilance particulière car c'est un public à risque (mal-être, dépression, suicide). De plus en plus de jeunes se définissent en dehors de la dichotomie fille-garçon majoritaire, ainsi que le remarque Solène Cordier : « Les professionnels,

intervenants scolaires, qui côtoient les adolescents le disent : ces dernières années, ils sont bien davantage confrontés à de telles situations – qui restent très minoritaires. » (Le Monde, juin 2019)

#### ➤ Informations préoccupantes et signalements

Les psychologues ont adressé aux autorités compétentes **six signalements** et **une information préoccupante**.

#### ➤ Autres activités des psychologues (cf. chapitres dédiés)

En plus de leur activité à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent, les psychologues sont investies dans le travail partenarial, ainsi que dans des activités de prévention et de formation.

Les psychologues de la MDA ont ainsi participé à **quatre réunions du Réseau Interinstitutionnel de Réflexion pour les professionnels de la Jeunesse (RIR Jeunesse)**. Plusieurs professionnels de différentes institutions sont intervenus parfois conjointement dans certaines situations. Cette mobilisation des ressources institutionnelles du soin, de l'éducation, du social et de la justice a permis une meilleure coordination dans les prises en charge.

Une psychologue a participé à deux actions de prévention dans le cadre du festival « Te Vevo hors les murs », qui a pour objectif la lutte contre la pédocriminalité et la prise en charge des violences sexuelles.

Les psychologues ont réalisé **126 entretiens lors de 37 Points-écoute**. Elles ont présenté le dispositif des « Point-écoute » ainsi que la MDA auprès des personnels enseignants et non-enseignants de quatre établissements scolaires. Les psychologues ont également participé à **2 GPDS** (groupe de prévention contre le décrochage scolaire). Ces interventions dans les établissements scolaires facilitent les échanges entre professionnels (proviseurs d'établissements, Conseillers Principaux d'Education, assistantes sociales) notamment quand il s'agit de désamorcer des situations à risque.

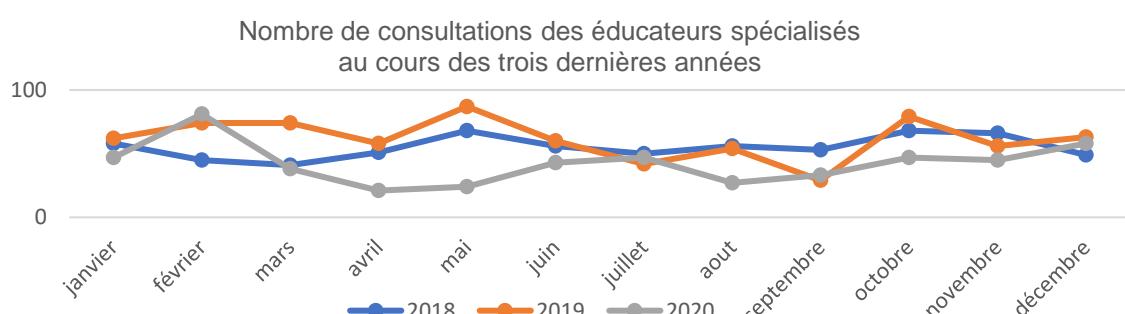
Elles ont participé à **17 synthèses** pour des adolescents également suivis par d'autres structures (DSFE, Foyers, PJJ).

Les psychologues ont animé des groupes de parole au bénéfice des adolescents de différentes structures : collège Tipaerui, foyer Tiai Nui Here, Espace jeunes, église adventiste, lycée agricole de Taravao, Maison de l'adolescent.

Une psychologue a monté un projet de communication institutionnelle en binôme avec le responsable informatique du Fare Tama Hau. Des interviews vidéo à l'attention des usagers sont en cours de réalisation. Ce projet devrait se finaliser dans le courant de l'année 2021.

#### 1.3.2.2 Les entretiens avec les éducateurs spécialisés :

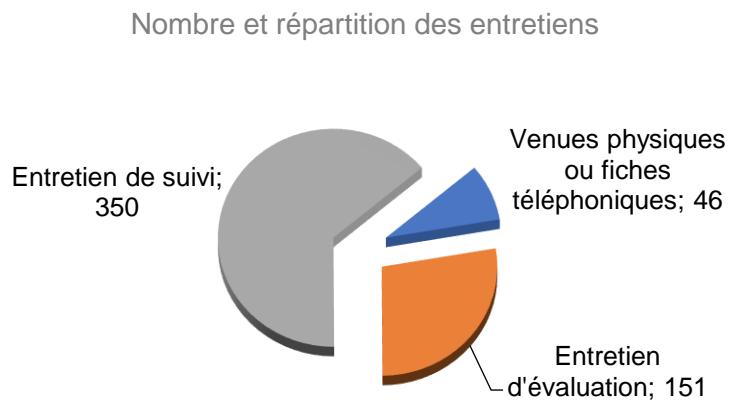
Alors qu'en février l'activité des éducatrices spécialisées était supérieure aux deux années précédentes, celle-ci s'est effondrée au moment du déclenchement de la crise sanitaire. L'activité a été extrêmement réduite pendant deux mois. Au déconfinement la reprise a été lente et très progressive.



L'unité de soin de la MDA dispose de deux postes d'éducateurs spécialisés à temps plein. Les éducatrices ont effectué **547 entretiens** (versus 664 en 2019) concernant **222 familles (file active)**.

#### **Ces 547 entretiens se répartissent en :**

- 46 venues physiques ou fiches téléphoniques
- 151 entretiens d'évaluation
- 350 entretiens de suivi



#### **Profil des jeunes reçus :**

Comme les années précédentes, les éducatrices ont reçu **majoritairement des mineurs** (88.4%).

La **moyenne d'âge** des adolescents accueilli est de **14 ans**.

Cette année, les suivis éducatifs concernent une **petite majorité de filles** (53.2%) contrairement aux années précédentes où les suivis éducatifs concernaient une majorité de garçons.

**Les rendez-vous sont honorés à 71%** et le nombre moyen de rendez-vous par adolescent est de **3 entretiens par an**.

#### **Les différents entretiens avec les éducateurs spécialisés :**

##### >Les venues physiques ou fiches téléphoniques :

Ce premier contact peut se faire par téléphone ou physiquement. La famille, le jeune, une institution ou un établissement scolaire peuvent faire une demande d'aide sociale, familiale, médicale ou demander un conseil. Nous échangeons avec nos interlocuteurs pour récolter un maximum d'information sur la problématique. Ainsi, les éducatrices ont pu effectuer **46 entretiens en venues physiques ou fiches téléphoniques**.

##### >Les entretiens d'évaluation :

En 2020, les éducatrices ont réalisé **151 entretiens d'évaluation** (142 en 2019). Lors de cet entretien, le professionnel reçoit l'adolescent avec ou sans sa famille afin d'évaluer les problématiques de manière plus approfondie. Par la suite, l'éducatrice proposera soit :

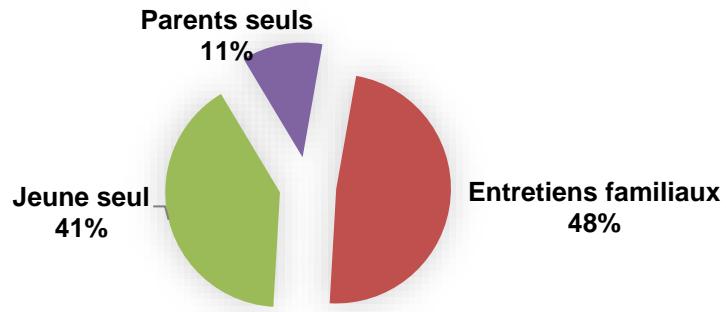
- Le maintien du suivi éducatif,
- Une orientation vers un autre professionnel de la MDA (psychologue, médecin, infirmier...),
- Une prise en charge en binôme (les binômes avec les psychologues ont concerné **39 entretiens**),
- Une orientation vers un partenaire extérieur (en 2020 : 15 vers la DSFE, 9 en psychiatrie, 8 vers des associations).

### >Les entretiens de suivi éducatif :

Les éducatrices spécialisées ont effectué **350 entretiens de suivi** (475 en 2019). Chaque situation a été vue **en moyenne 3 fois**. Ces entretiens de suivi permettent aux adolescents comme aux parents d'exprimer leurs difficultés. Ainsi l'éducatrice prend un rôle de tierce personne pour chercher une amélioration ou une solution au contexte familial parfois en crise.

### Comment sont reçues les familles ?

#### **Qui les éducatrices reçoivent-elles?**



Lors des suivis éducatifs, les éducatrices reçoivent et écoutent le plus souvent **l'adolescent seul (185 entretiens)** : cela permet de créer un lien de confiance, d'accompagner et de conseiller le jeune au plus près de sa réalité de vie (scolaire, familiale, amicale...).

Les **entretiens familiaux (220 entretiens)** sont réalisés avec l'objectif de permettre une amélioration des liens. En effet, guidés par une tierce personne, l'adolescent et ses parents arrivent à verbaliser de manière plus sereine leurs difficultés et leurs attentes. Ainsi, les tensions observées diminuent rapidement.

Les éducatrices ont aussi reçu des **parents seuls (52 entretiens)**. Ceux-ci demandent de l'aide pour des difficultés éducatives et sont donc en demande de conseils. Les entretiens leur permettent également d'exprimer leur colère, leur impuissance mais aussi parfois leur envie d'abandonner « leur charge parentale ». Ainsi, l'éducatrice peut assurer conseil, accompagnement ou soutien en fonction des situations traitées.

### Dossiers communs avec d'autres professionnels :

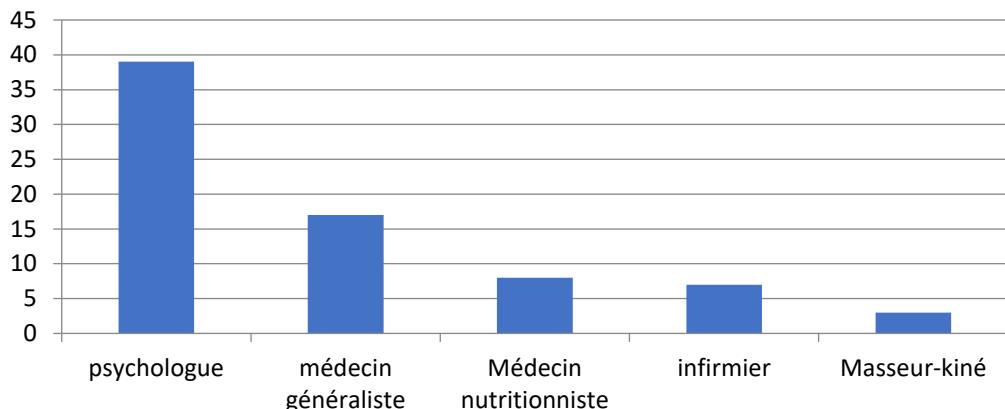
Les éducatrices peuvent travailler en binôme avec d'autres professionnels de la MDA pour différentes problématiques comme :

- **Educateur/nutritionniste** : dans le cadre des troubles du comportement alimentaire, un accompagnement éducatif peut compléter la prise en charge en travaillant sur l'autonomie ou l'estime de soi.
- **Educateur/psychologue** : Les entretiens peuvent se faire en binôme. L'adolescent et sa famille sont reçus avec la psychologue et l'éducateur mais nous pouvons aussi effectuer des accompagnements en séparant les espaces de parole. L'adolescent sera reçu avec la psychologue et les parents avec l'éducatrice (ou vice versa). C'est la problématique familiale qui définira le type de prise en charge.
- **Educateur/médecin** : Après un entretien médical et après un échange avec l'adolescent, le médecin peut proposer un rendez-vous avec l'une des éducatrices, pour par exemple, le soutenir dans une recherche de formation, l'aider dans des démarches administratives, le conseiller.

Parfois c'est l'adolescent qui de son propre chef prend RDV avec un des autres professionnels de la Maison de l'adolescent.

Ainsi, **23% des dossiers des éducateurs sont communs avec d'autres professionnels.**

### Dossiers communs avec les autres professionnels

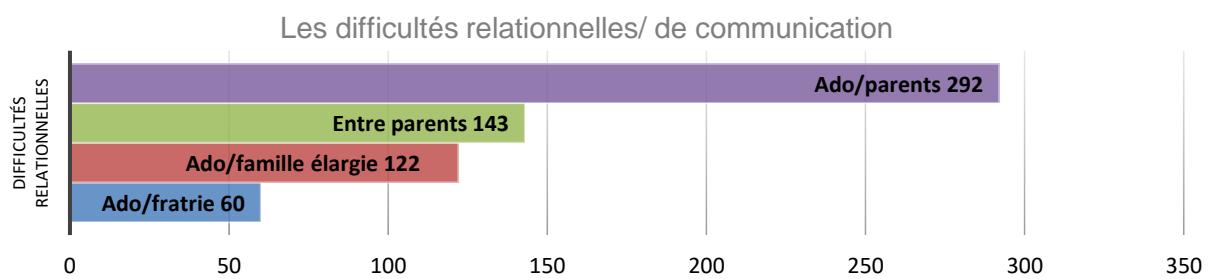


### Les difficultés observées lors des entretiens :

Lors des entretiens, les éducatrices observent de nombreuses problématiques qui s'entremêlent. Elles sont classées par ordre décroissant de fréquence :

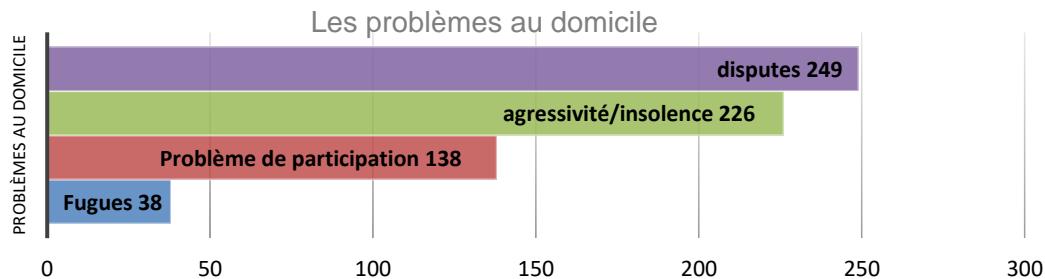
- **Les difficultés dans la communication** : Elles concernent majoritairement des difficultés d'entente et de compréhension entre les adolescents et leurs parents (**292 entretiens vs 280 en 2019**).

Pour **143 entretiens**, les difficultés de communication s'observent entre les parents avec une mésentente sur la conduite éducative à adopter vis-à-vis de leur adolescent. Les éducatrices aident alors les parents à trouver un consensus dans l'éducation de leur adolescent. Le plus souvent, les problèmes de communication interviennent dans un contexte de séparation parentale qui génère des difficultés dans la communication au sein de la famille (**pour 113 situations**).

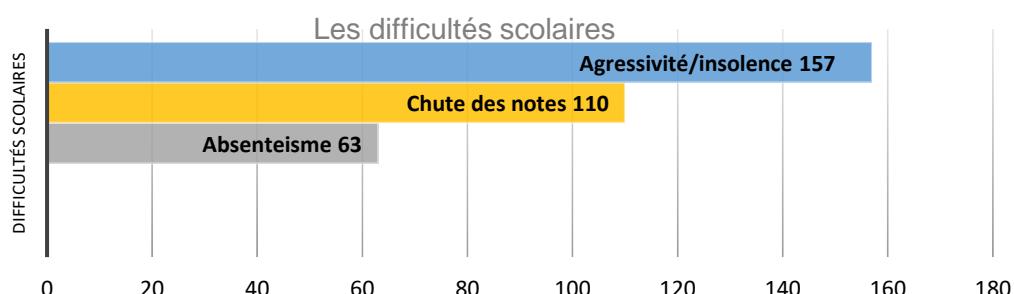


- **Les difficultés au domicile** : Les éducatrices interviennent souvent lors de moments de crise. Crise pouvant s'observer par des disputes, des insultes, de l'agressivité, parfois même des fugues. Pour **138 entretiens** (vs 109 en 2019), les familles parlent de conflits liés au manque de participation de l'adolescent aux tâches de la vie quotidienne, provoquant des tensions et donc des disputes.

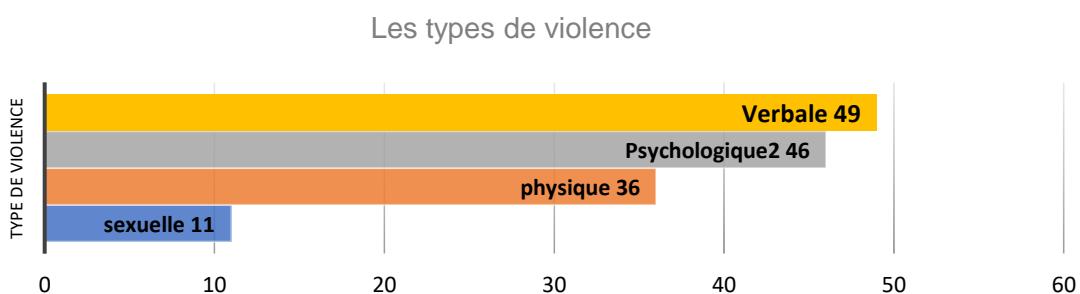
**En 2020, on peut observer une augmentation des difficultés au domicile** avec plus de situations de disputes (249 entretiens vs 202 en 2019) ainsi qu'une augmentation des situations où l'adolescent est agressif, insolent au sein du domicile (226 entretiens vs 205 en 2019).



- **Les difficultés scolaires :** Régulièrement, **les établissements scolaires** orientent les adolescents et leurs familles vers la Maison de l'adolescent. En effet, un accompagnement familial ou individuel aide le jeune à prendre conscience de l'importance de sa scolarité. Pour **157 entretiens** (135 en 2019), les éducatrices ont soutenu les jeunes vers une amélioration de leur comportement au sein de leur établissement scolaire, et notamment sur des questions de contrôle de soi, de respect, de volonté.



- **Les violences :** Les éducatrices reçoivent soit des auteurs de violences : **21 jeunes** (vs 12 en 2019) mais aussi des victimes : **71 jeunes** (vs 28 en 2019). **Les problèmes de violence concernant des auteurs comme des victimes sont ainsi observés plus de deux fois plus souvent en 2020 que l'année précédente.**



Il est important de souligner que les types de violence subies ou exercées sont généralement multiples. L'accompagnement des adolescents auteurs ou victimes est spécifique, notamment au regard de la loi (discours différents), pour autant l'accompagnement éducatif sera effectué de la même manière.

Les questions d'**ordre juridique (41 entretiens)** ou des **conseils liés à la séparation** des parents (droit de garde, pension alimentaire, démarches ou orientation vers le juge...) sont aussi des sujets fréquemment abordés en entretien avec les éducatrices (**87 entretiens**).

Enfin, les éducatrices observent lors des entretiens que les adolescents vivent parfois difficilement cette période de changement (physique, psychologique, relationnelle...) qui crée des sentiments nouveaux qui peuvent se traduire par des scarifications, des passages à l'acte, des mises en danger.

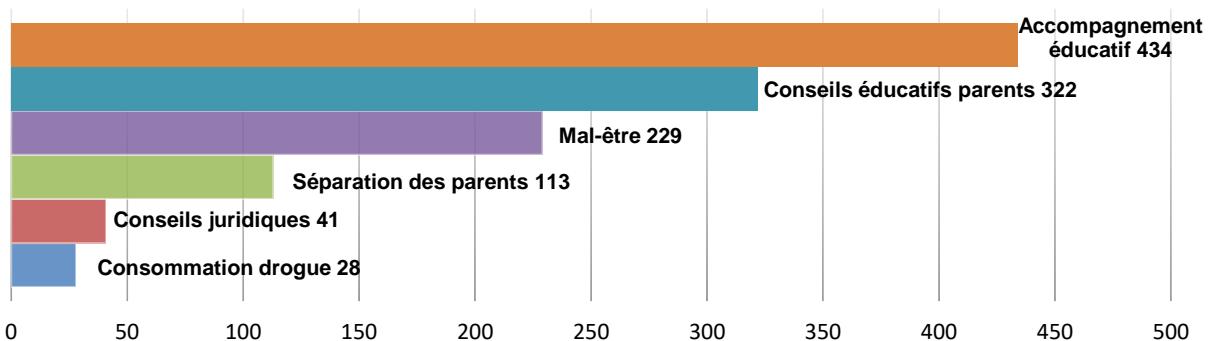
Toutes ces modifications peuvent amener un certain **mal-être** que l'on aborde lors de **229 entretiens vs 154 en 2019**.

Ces difficultés peuvent aussi amener l'adolescent à une consommation **d'alcool et/ou de drogue (28 situations)**. Le plus souvent, il s'agit du « paka » mais aussi dans quelques cas « d'ice ». Les éducatrices spécialisées font un état des lieux du type et du degré de dépendance et accompagnent l'adolescent vers un arrêt ou une diminution de sa consommation. Pour certains adolescents, une orientation vers le CCSAT est nécessaire.

En 2020, il est important de souligner que la crise sanitaire, la période du confinement et la fermeture des établissements scolaires ont fait émerger des phénomènes de violences extrêmement graves chez les adolescents. Des établissements scolaires ont tous dû faire face, lors de la reprise des cours à la gestion de nombreuses bagarres à l'intérieur mais également à l'extérieur des établissements. Beaucoup plus de violences verbales (insultes, insolence...), psychologiques et des absences non justifiées ont été observées.

**Ce phénomène d'augmentation des violences s'observe clairement à la lecture de nos statistiques.** On observe une augmentation des difficultés des adolescents à la fois au collège et dans leur milieu familial. Il s'agit de difficultés relationnelles et de communication, de conflits familiaux, d'agressivité et de d'insolence.

Les différentes prises en charge sont liées à:



#### Le travail de partenariat :

Les échanges pluridisciplinaires avec d'autres institutions ou établissements permettent de mieux appréhender les difficultés de l'adolescent et de sa famille. Ils permettent une prise en charge globale et une meilleure adaptation de nos pratiques professionnelles. Ces échanges peuvent se faire de différentes formes : téléphoniques, courriel ou lors de synthèse (**4 réunions en 2020**).

**Les informations préoccupantes et les signalements :** En 2020, les éducatrices ont transmis :

- **14 signalements** : pour des situations de violences intrafamiliales, de violences sexuelles, d'adolescents en danger, en fugue.
- **1 information préoccupante** : pour un jeune en situation d'absentéisme scolaire.
- **3 courriers au JAF** : pour accompagner les courriers des mineurs souhaitant exprimer leur avis sur leur mode de garde (contexte de séparation parentale).

#### Les autres activités des éducatrices spécialisées :

Ces activités sont développées dans les chapitres « activités de prévention primaire et de promotion de la santé » et « formation ».

En plus de leur activité à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent, les éducatrices spécialisées sont investies dans de nombreuses activités de prévention.

- Elles sont intervenues dans **12 classes** de 3 établissements scolaires auprès de **252 élèves**. Elles ont été sollicitées pour intervenir particulièrement sur les thèmes du harcèlement scolaire ou cyberharcèlement, des violences.
- Une éducatrice participe au Groupe de Prévention contre le Décrochage Scolaire (**GPDS**) dans un établissement : **8 séances, 80 situations**.
- Elles sont à l'origine du projet « EduConseils », les éducatrices ont tenu **10 permanences et ont rencontré 61 jeunes**.
- Les éducatrices participent au **DU Santé de l'Adolescent**.
- Une éducatrice a participé en tant que **Jury** de délibération des examens professionnels secteur « santé/social », ainsi qu'au jury de délibération de la Validation des acquis par l'expérience du Baccalauréat professionnel Accompagnement service et soins à la personne.
- Une éducatrice a participé à **2 réunions** à la mairie de Papeete, dans le cadre du PEL (Projet Educatif local) et de son PRE (Projet de Réussite Educative) ainsi qu'à **1 réunion** organisée par le haut-commissariat dans le cadre du programme de **la lutte contre la délinquance juvénile**.

### **1.3.2.3 Les agents sociaux**

Deux agents sociaux sont en poste à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent.

Elles ont un rôle fondamental puisqu'elles assurent l'accueil direct ou au téléphone. Elles sont en première ligne pour recevoir l'ensemble des personnes se présentant à la Maison de l'adolescent. Elles doivent parfois faire face à l'impatience, l'insistance et à la colère de certaines familles. Il est important de réaliser l'accueil avec tact et discrétion en toute bienveillance. Elles sont à l'écoute des adolescents et des familles qui viennent exposer leurs difficultés.

Elles recueillent les motifs des demandes en apportant une écoute active et ont pour rôle de prendre des notes claires pour optimiser les transmissions.

Elles participent en alternance aux réunions d'équipe pour faire le lien avec les autres professionnels de la MDA.

Elles ont ouvert les dossiers des 513 adolescents consultant pour la 1<sup>ère</sup> fois dans la structure en 2020. Elles éditent les feuilles de soins pour les consultations du pôle médical (IDE et médecins).

Elles effectuent les démarches pour les prises de rendez-vous et les suivis, elles sont responsables de la mise à jour du planning, du classement et de l'archivage des dossiers.

Elles colligent des données concernant l'activité de la Maison de l'adolescent sur le logiciel informatique.

Elles remplacent occasionnellement les autres agents sociaux de l'établissement à 3 reprises un agent social de l'Espace jeunes et à 17 reprises celui du Centre de documentation. Un des agents a participé à une intervention de prévention à l'extérieur de l'établissement pour présenter la Maison de l'adolescent et les autres unités du Fare Tama Hau.

**En 2020 pour l'unité de soins de la Maison de l'adolescent :**

- ❖ La file active 2020 est constituée de 982 jeunes
- ❖ 696 nouvelles demandes ont été enregistrées qui ont abouti à l'ouverture de 513 nouveaux dossiers
- ❖ Parmi ces les nouveaux dossiers ; 89% habitent la zone urbaine de Tahiti, 58% sont des filles, la moyenne d'âge est de 16 ans mais 37% sont majeurs, 1/3 relèvent du RSPF

Plus du quart des adolescents de la file active ont vu au moins 2 professionnels de la MDA au cours de l'année.

- ❖ L'activité est représentée par :

883 consultations médicales

660 actes infirmiers (dont 214 dépistages VIH/syphilis)

547 entretiens avec les éducateurs spécialisés,

883 entretiens avec les psychologues cliniciennes

138 actes par le masseur-kinésithérapeute (nombre d'heures de vacation réduites de plus de moitié en 2020)

- ❖ Les professionnels de la MDA ont participé à 26 synthèses.

- ❖ 21 signalements et 3 informations préoccupantes ont été transmis aux autorités compétentes.

## 2) L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes de la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau est un lieu d'accueil ouvert aux 12-25 ans.

Il offre diverses activités préventives, ludiques, éducatives et informatives. Certaines activités, dans un travail à visée thérapeutique sont réalisées en complémentarité avec l'unité de soins. Les jeunes sont accueillis sur la base du volontariat et apprécient les activités auxquelles ils n'auraient pas accès dans leur quotidien.

Ce lieu lumineux, coloré, spacieux et convivial est ouvert au public le lundi et le jeudi de 13H à 16h, le mardi et le vendredi de 8h à 16h et le mercredi de 9h à 17h. Sauf exception, les lundis et jeudis matin sont consacrés aux réunions d'équipe et à la préparation des ateliers.

Les horaires d'ouverture et le planning des activités, actualisé chaque 1<sup>er</sup> du mois, sont consultables sur la page Facebook (Espace jeunes Tahiti), sur le site internet ([www.faretamahau.pf](http://www.faretamahau.pf)) et dans les locaux du Fare Tama Hau. Ce planning est également transmis par courrier électronique à tous les partenaires collaborant avec l'Espace Jeunes (foyers éducatifs, bénévoles, Direction des Affaires Sociales, établissements scolaires, Centres de Jeunes Adolescents...).

Pour ceux qui n'auraient pas accès à Internet ou qui souhaiteraient un support écrit, le planning est également mis à leur disposition à l'Espace jeunes.

Trois personnes à temps plein composent l'équipe encadrante de l'Espace jeunes. Un éducateur spécialisé assure la fonction de coordinateur. Il est secondé par deux agents sociaux. Un agent social a donné sa démission le 3 juillet, un nouvel agent social a été recruté le 8 juillet pour le remplacer. L'autre agent social a bénéficié d'une disponibilité du 2 mai au 24 septembre et du 7 au 17 décembre pour raisons personnelles.

### 2.1 crise sanitaire et organisation

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Espace jeunes a fermé ses portes au public du 23 mars au 4 mai.

Les professionnels encadrants ont repris progressivement le travail à partir du 20 avril, l'équipe était au complet le 27 avril. Pendant cette période de reprise d'activité et avant que le confinement ne soit levé, les agents ont confectionné 80 masques en tissus ; 60 d'entre eux pour le public et 20 pour le personnel.



Ils ont également profité de cette période pour ranger et réorganiser la salle de stockage.

Ils ont mis en place un protocole d'accueil des jeunes pour le déconfinement. Celui-ci a pris en compte les recommandations sanitaires (lavage des mains, port du masque, distanciation sociale).

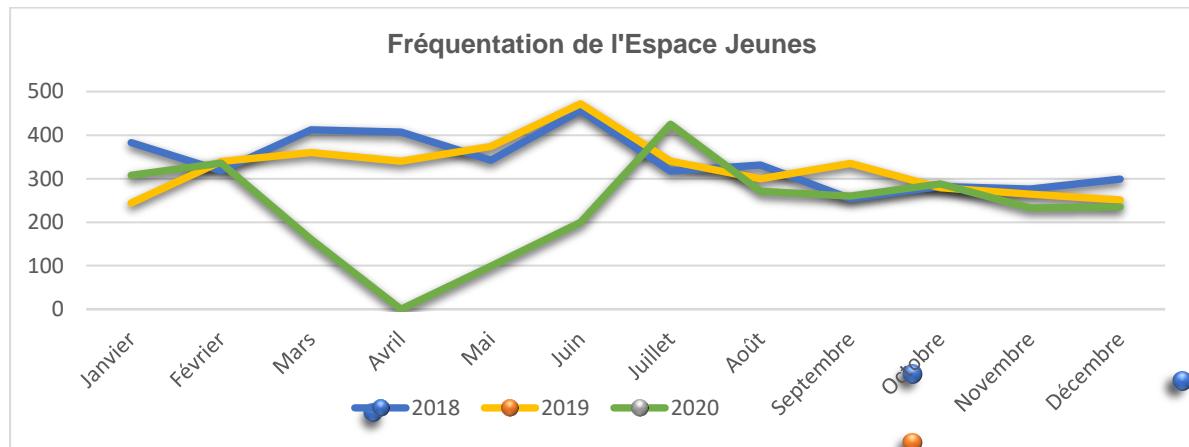
Ils ont également réorganisé et réaménagé la grande salle afin de faire respecter les mesures sanitaires. Des ateliers tournants par petits groupes ont été mis en place afin de diminuer les risques de propagation du virus entre jeunes et de permettre la désinfection du matériel entre chaque groupe.

Plusieurs projets ont dû être suspendus entre mars et août, il s'agit des sorties extérieures et de « l'invité du mois ». Le déconfinement a été propice à l'école buissonnière ce qui a contraint l'équipe à mettre en place un nouveau projet sous forme d'exercices scolaires. Ainsi les jeunes ont bénéficié d'un encadrement individualisé leur permettant de garder un pied dans les apprentissages. Les élèves exclus temporairement de leur établissement ont également bénéficié de ce dispositif.

L'Espace jeunes a selon les recommandations en vigueur diminué sa capacité d'accueil à 6 jeunes par encadrant au lieu de douze, puis devant l'absence de cas de Covid sur le territoire la capacité d'accueil est revenue à douze jeunes par encadrant.

Ne disposant que de deux encadrants sur les trois entre le 2 mai et le 24 septembre la capacité d'accueil était de 24 adolescents au maximum ce qui, certains mercredis après-midi, a contraint l'équipe à refuser l'entrée de quelques jeunes.

## **2.2 Evolution de la fréquentation de l'EJ au cours des trois dernières années.**



Après la **fermeture de l'EJ du 23 mars au 4 mai**, le public a repris rapidement ses habitudes et le rythme des entrées est devenu comparable aux deux années précédentes à partir de juillet.

En mai les jeunes accueillis étaient majoritairement ceux des quartiers environnants qui se déplacent à pied ou à vélo. Les foyers, les associations et les parents qui véhiculaient auparavant les adolescents vers la structure ne sont pas venus. En juin, les jeunes des communes avoisinantes ont commencé à revenir petit à petit. Au mois de juillet, le nombre d'entrées a été supérieur aux deux années précédentes. Ceci s'explique d'une part parce que les foyers et les associations ont recommencé à accompagner des adolescents et d'autre part parce que moins de jeunes sont partis en vacances dans les îles.

Le **nombre d'entrées en 2020 est de 3006** (versus 3983). Comme le graphique ci-dessus l'indique, le déficit des entrées concerne essentiellement la période du confinement.

## **2.2 File active**

Cette année la **file active** est constituée de **500 jeunes (versus 611 en 2019)** dont **347 nouveaux inscrits (versus 410)**. Comme les années précédentes, la file active s'est en grande partie renouvelée puisque 69 % sont de nouveaux inscrits.

La moyenne d'âge est de **15 ans**.

## **2.3 le travail partenarial**

Le travail partenarial est essentiel au bon fonctionnement de l'Espace jeunes.

- Les interventions de prévention et de promotion de la santé réalisées auprès des associations, mairies, établissements scolaires permettent de se faire connaître auprès du public cible. Ainsi, la promotion de l'Espace jeunes est réalisée par les professionnels de l'Espace jeunes mais aussi par les membres de l'équipe de l'unité de soins.

Grâce à ces interventions l'Espace jeunes a pu mettre en place de nouveaux partenariats notamment avec l'association du Caméléon, la circonscription des affaires sociales de Papara, le centre médicoéducatif Papa Nui et la fédération des œuvres laïques. Ces partenariats ont permis de travailler avec un public différent et de proposer aux jeunes de nouveaux ateliers de prévention.

- A l'invitation du chef d'établissement du collège Maco Tevane, l'éducateur spécialisé a présenté L'Espace jeunes lors de la pré-rentrée d'août auprès de l'équipe administrative et enseignante. Les élèves de cet établissement sont les plus nombreux à fréquenter nos locaux compte tenu de notre proximité géographique et nos liens avec cet établissement sont pérennes.
- Les contacts avec les foyers d'accueil pour adolescents sont réguliers bien que cette année les directeurs de foyers aient été réticents à adresser leurs pensionnaires après le confinement par crainte d'une contamination.

Il s'agit des foyer Uruai a Tama, du Bon Pasteur ainsi que le Foyer d'Action Educative. Les professionnels de la Direction de la Solidarité, des Familles et de l'Egalité présentent régulièrement l'Espace jeunes aux adolescents et aux familles dont ils ont la charge.

- Afin de mettre en place des activités attractives, enrichissantes et variées, l'Espace jeunes est également en contact avec la Police d'intervention en Milieu Scolaire et des bénévoles.
- Certaines entreprises privées restent sensibles aux missions de l'Espace jeunes en offrant des dons lors d'événements spécifiques. Il s'agit de matériel nécessaire aux activités proposées (vêtements, maquillage, aliments, fournitures diverses) et des articles qui font l'objet de cadeaux pour les jeunes lors de l'organisation de tournois et d'évènements spécifiques (Tournoi Fortnite, concours de dessin, concours des talents ...). Cette année les entreprises Kim Fa et Kaeli Chou nous ont apporté leur soutien.
- L'unité de soins et l'Espace jeunes sont en lien constant pour des situations communes. Cette année encore, l'infirmier et les psychologues de l'unité de soins ont effectué des interventions de prévention relatives à des problématiques rencontrées au sein de l'EJ.

#### **2.4 Les visites de groupes (jeudi matin)**

Cette année encore il était possible de réserver le jeudi matin et plus exceptionnellement le lundi afin d'accueillir des classes ou des groupes de jeunes accompagnés par des éducateurs de foyers ou de la DSFE. Ce temps permet de présenter le Fare Tama Hau et plus particulièrement la Maison de l'adolescent et son Espace jeunes.

Le fait d'être reçu sur place permet aux adolescents de se familiariser avec les lieux, de rencontrer l'équipe encadrante et d'avoir accès aux jeux de la salle principale (ping-pong, air hockey, baby-foot...). Ce temps réservé aux activités ludiques permet aux accompagnants de créer des liens différents avec leurs jeunes, de travailler les interactions sociales et la cohésion de groupe. Au cours de l'année **13 matinées** ont été réservées par le collège Maco Tevane, le Centre médicosocial Papanui, l'association sportive de la mairie de Faa'a, la Fédération des œuvres laïques représentant **216 entrées** (versus 121 en 2019).

## 2.5 Les activités proposées

Le planning mensuel s'articule autour de rubriques représentant les activités proposées régulièrement, avec une fréquence propre à chacune. Les créneaux horaires de chaque projet sont, dans la mesure du possible, conservés dans les plannings successifs afin qu'ils s'inscrivent dans un cycle. Ce mode de fonctionnement permet aux jeunes de mieux se repérer.

Chaque projet donne lieu à la rédaction d'une « fiche projet » où sont définis les objectifs principaux et les sous-objectifs de l'activité, sa fréquence, le matériel nécessaire à sa mise en œuvre et la manière de l'évaluer. Certains projets menés en 2019 ont été reconduits, d'autres ont été modifiés.

- Un jour, une question

Cet atelier a été mis en place en novembre à raison de deux fois par mois. Une question est posée aux jeunes, une vidéo de quelques minutes sur le sujet leur est diffusée et s'en suit un débat où chacun peut donner son avis et échanger avec les autres participants. Ce projet permet d'aborder des sujets de culture générale ou d'actualité. Il permet aux adolescents d'acquérir de nouvelles connaissances et d'aiguiser leur sens critique. Les sujets suivants ont été abordés ; La première guerre mondiale, les dictateurs du monde, le harcèlement scolaire, l'égalité entre les sexes. 25 jeunes ont participé à ces ateliers

- L'invité du mois

Dans la mesure du possible, chaque mois un professionnel bénévole vient présenter son métier. Nous travaillons avec certains jeunes des quartiers environnants dont certains déscolarisés ou sans aucun projet d'avenir. Nous accueillons également de jeunes adultes sans qualification diplômante.

Les intervenants sont de précieux guides pour aider les jeunes à bâtir un projet professionnel réaliste. Ces temps de rencontre privilégié une rencontre exclusive, au travers de témoignages.

Cette année, le projet a été mis à mal par la crise sanitaire qui nous a contraint à le suspendre pendant plusieurs mois.

Au cours de l'année, **6 rencontres** ont pu avoir lieu et **69 jeunes** ont pu en bénéficier. Ce projet sera reconduit en 2021.



Profession	Intervenant
Professeur de danse	Gratien
Chef cuisinier	Hubert B
Serveuse	Estelle B
Artiste déco (macramé)	Anaël
Artiste peintre (peinture à l'huile)	Mehetia s
Conceptrice de paréo	Mehetia s

- Activités collectives

Elles sont organisées quatre fois par mois et la participation de tous les adolescents présents est incitée. Nous proposons un panel très varié d'activités telles que : les défis polynésiens, du bricolage, les tournois « Fortnite », divers concours de talents, des jeux de société, ou encore des mini-jeux d'équipe et bien d'autres activités.

Toutes ces activités permettent aux jeunes de se connaître et d'interagir entre eux, de travailler la cohésion d'équipe et de se divertir dans un espace cadré et sécurisant. De nouvelles affinités entre jeunes ont ainsi pu se créer.

Au cours de l'année, nous avons comptabilisé **427 participants** à cette activité. Elle reste une des activités les plus appréciées des adolescents et sera reconduite en 2021.



- Sorties culturelles et de découvertes, sorties sportives

Elles concernent des petits groupes de jeunes qui s'inscrivent préalablement à l'activité. Cela favorise la création de moments de partage privilégiés avec certains d'entre eux. Ces sorties permettent également de « compenser » certaines inégalités sociales ou culturelles. Ces visites ont également permis de leur faire découvrir de nombreux lieux et activités différentes de leur quotidien.

Cette année, ce projet a été suspendu pendant plusieurs mois pour des raisons sanitaires mais quelques sorties ont quand même pu avoir lieu. Il s'agit d'une visite des cuisines du restaurant l'Alpha B, d'une sortie au parc Paofai et de sorties à la salle de basket Maco Nena.

Pour l'année 2020, **62 participants** ont pu en bénéficier.



- Imagine ton futur : suivi et accompagnement aux projets

Tous les mercredis matin, un temps est réservé pour les jeunes en recherche de formation ou d'emploi.

C'est un moment durant lequel l'équipe est davantage disponible pour un suivi individuel afin d'encourager et d'accompagner le jeune dans son projet professionnel.

La rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation sont les principales demandes. De plus, plusieurs exercices de mise en situation pour un entretien d'embauche ont été effectués au cours de l'année.

En dehors des temps « Imagine ton futur », les jeunes peuvent venir travailler leur projet quand ils le souhaitent dans la semaine.

En 2020 il y a eu **71 participants** (versus 153) à cette activité. Parmi les participants au projet, **4 ont trouvé un emploi** ou une formation cette année. Ce projet sera reconduit en 2021.



- Salle informatique

Quatre postes informatiques sont mis à disposition des jeunes. La salle informatique est très prisée par les jeunes. Ils l'utilisent sur certains créneaux horaires pour accéder à Internet, consulter les réseaux sociaux et jouer en ligne.

Afin de limiter l'exposition aux écrans et de permettre à tous les jeunes présents de participer à l'activité, l'accès pour l'usage récréatif est limité à 30 minutes par personne.

Les postes informatiques sont aussi utilisés par les adolescents pour les recherches dans le cadre d'un travail scolaire ou sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

La salle informatique est également employée dans le cadre du projet « imagine ton futur » : pour taper CV et lettres de motivation mais aussi pour consulter les offres d'emploi sur Internet.

Certains jeunes volontaires ont pu travailler le traitement de texte par le biais de la rédaction du bimensuel de l'Espace jeunes nommé « EJ News ».

En 2020, nous avons comptabilisé **1318 participations** aux activités liées à l'informatique.

- Temps d'échange et de bien-être

Ils se déroulent les vendredis matin, lors des temps de faible affluence. Lors des temps d'échange, les adolescents sont invités à prendre la parole et à s'exprimer sur différents sujets (sexualité, actualité internationale ou locale, scolarité, jeux vidéo, vacances...).

Lors des temps de bien-être, une ambiance propice aux échanges et à la détente est créée (musique douce de relaxation, tapis de sol...).

Les thèmes choisis peuvent être à l'initiative des adolescents.

Malgré un taux de participation relativement faible, ce projet sera reconduit car il permet de favoriser l'expression de valeurs et de ressentis des adolescents dans une dynamique groupale. Cette année **70 participations** (versus 102) ont été notées à cette activité.



- Création

Les ateliers « création » permettent de valoriser les jeunes qui peuvent exprimer leur créativité et leur savoir-faire au travers des nombreuses activités qui leur ont été proposées tout au long de l'année.

Les différents ateliers effectués durant cette année (atelier couture, peinture sur galets, constructions de silhouettes géantes...) et les nombreux ateliers « décoration » ont été très prisés.

Les jeunes ont manifesté un grand intérêt pour ces activités. Certains jeunes ont mis en avant leur savoir-faire et ont su partager leurs connaissances avec leurs camarades. Un investissement en petit matériel (peinture, gouges, pinceaux, fournitures de bureau) a été nécessaire pour renouveler le stock mais aussi pour permettre d'avoir certains outils supplémentaires afin que chaque jeune ait son propre matériel pour assurer le bon déroulement de l'activité.

Cette année, les ateliers ont été plus nombreux, il y a eu **358 participations** (versus 296).



- Prévention

Ce projet a permis de favoriser la diffusion de messages à caractère préventif auprès du public de l'Espace jeunes. Pour ce faire, l'équipe a sollicité la participation de professionnels maîtrisant les sujets abordés.

11 ateliers ont été proposés tout au long de l'année. Au cours de ces ateliers, il y a eu **140 participants** (versus 130). Nous avons eu de bons retours et des encouragements de la part des partenaires concernant ce projet. Ces activités ont permis d'aborder de nombreux thèmes liés à l'adolescence.

Il est à noter cette année la participation de la compagnie du Caméléon une journée sur le thème des abus sexuels. Le film « Les chatouilles » a été diffusé puis un débat en présence d'une psychologue de l'unité de soins a eu lieu. Dans l'après-midi trois ateliers ont été proposés aux jeunes : art thérapie, zoothérapie et un atelier d'écriture sur un guide de prévention des abus sexuels.

Au vu de l'importance et des bienfaits du projet, celui-ci sera mis de nouveau en place en 2021.

Atelier prévention	Intervenant
Protection des données	Jessica et Anaël
Le harcèlement scolaire	Les professionnels de l'EJ
Une alimentation équilibrée	Les professionnels de l'EJ
Vie affective et sexuelle	Christophe M (IDE)
L'écologie : gestes respectueux	Vaihei et Anaël
Vers le déconfinement	Maimiti F (psychologue)
Covid : à vous la parole	Maimiti F

Les abus sexuels : compagnie du Caméléon	Professionnel de l'association et Maimiti (psychologue)
Harcèlement scolaire	Anaël
Les droits et les devoirs citoyen	Police d'intervention en milieux scolaire
La sexualité	Christophe M (IDE)



- Journée spéciale filles

Les journées spéciales filles ont lieu tous les derniers vendredis de chaque mois. Des ateliers concernant l'image de soi ou la manière de la cultiver sont proposés : maquillage, coiffure, manucure... Des ateliers « massage » ont été également proposés.

Ces temps privilégiés entre filles leur permettent de se sentir plus à l'aise et les échanges avec les encadrants sont facilités.

Au cours de l'année, il y a eu **32 participations** à cette activité. La fréquentation de ces journées n'a pas été celle escomptée mais les participantes apprécient ces temps où l'accessibilité leur est réservée.

En période de vacances scolaires, les garçons sont autorisés à venir à l'Espace jeunes et les filles sont prioritaires sur toutes les activités.



- Tama'a maitai

L'équipe a maintenu une fois par mois l'activité « Tama'a Maitai ». Une inscription est requise pour y participer.

Les recettes proposées sont simples et peu onéreuses. En fin d'atelier les participants sont invités à déguster leurs réalisations.

Ces ateliers sont très appréciés et certains jeunes sont fiers de pouvoir reproduire les recettes pour leurs proches.

Au cours de l'année, il y a eu **218 participations** à cette activité (244 en 2019).

Cette année les jeunes ont réalisé :

**Janvier** : Barres de céréales / **Février** : Oréo-ball / **Mars** : Confiture / **Juin** : Firi firi / **Juillet** : gauffres /  
**Aout** : Pancake / **Septembre** : Beignets de légumes / **Octobre** : Poe potiron / **Novembre** : Pâtes de fruits /  
**Décembre** : Sablés de noël



o Ma BA du mois

L'activité « Ma Bonne Action du mois » a permis à l'équipe d'encadrants d'échanger avec les jeunes sur des valeurs comme le respect ou la solidarité. Elle apporte une réflexion supplémentaire sur nos actions menées au quotidien.

Ce projet ouvre une discussion sur divers sujets de société et permet de réfléchir sur différentes manières d'agir. Très apprécié chez les plus âgés, le projet a comptabilisé **48 participations** aux actions suivantes:

- Le ramassage par équipes des déchets de la zone de Fare Ute située aux alentours de nos locaux.
- Une action individuelle d'entre-aide au sein de leur foyer.
- Récolte de déchets plastique et tri sélectif au sein de l'Espace jeunes.
- 



o Projet hip-hop :

En début d'année l'équipe avait mis en place un projet de hip-hop et de danse contemporaine. Un professionnel avait été sollicité pour dispenser des cours deux fois par mois. Le projet a bien commencé, il était prisé des jeunes qui appréciaient cette activité ainsi que le dynamisme et l'engagement du professeur. Malheureusement pour des raisons financières liées à la crise sanitaire ce projet a avorté. Il y aura eu **48 participations**.



- Activités libres et encadrées

Lorsque les ateliers programmés sont terminés, les jeunes participent aux activités libres et encadrées. Ils ont le choix des activités par groupe de deux à quatre. Au programme on trouve du ping-pong, du billard, de l'Air-hockey, des jeux de société, le coin lecture ainsi que le coin artistique. La salle des ordinateurs est également disponible certains après-midis de la semaine.

Le but premier de ces activités est d'offrir un espace de loisirs et un moment où les jeunes puissent interagir plus librement. Ils sont sous la surveillance de l'équipe encadrante et se doivent de respecter le règlement intérieur.

Cette année, il y a eu **2600 participations** (versus 3216).



- Brain-booster

Ce projet mis en place l'an dernier est très apprécié. Il donne l'occasion aux jeunes de mettre en avant leurs connaissances mais aussi d'en apprendre de nouvelles au travers de divers jeux, quizz ou autres activités de réflexion. Depuis le début de l'année, il y a eu **124 participations** à cette activité. Ce projet a bien fonctionné et il sera reconduit en 2020.



- L'EJ News :

Depuis l'an dernier, l'équipe a mis en place un projet de rédaction d'un magazine avec les jeunes, « L'EJ-NEWS » qui promeut les activités réalisées au sein de l'Espace jeunes.

Les jeunes présentent une activité de l'Espace jeunes ou un thème de leur choix dans le journal. Ce projet offre la possibilité de travailler la rédaction avec les jeunes. Il leur permet également d'utiliser l'outil informatique de manière différente : réalisation de montages photos, initiation à l'infographie. Cet atelier donne aussi la possibilité aux jeunes de s'exprimer sur différents sujets de leur choix.

Cette année il y a eu **61 participations** (versus 50) et 3 **EJ news** sont parus (4 en 2019).



## 2.6 Tableaux récapitulatifs

Le tableau ci-dessous permet d'avoir un comparatif des différents ateliers mis en place entre 2019 et 2020.

Activités	Nb de participants 2019	Nb de participants 2020
Activité libre et encadré	3216	2600
Informatique	1245	1378
Création	296	358
Activité collective	491	504
Tama'a maitai	244	218
Privatisation du Jeudi matin	121	180
Invité du mois	120	69
Prévention	130	140
Projection	124	105
Sortie culturelle/extérieur	62	24
Temps de bien être et d'échanges	102	70
Journée spéciale filles	48	32
Imagine ton futur	73	71
Ma BA du mois	69	48
EJ News	50	61
Brain-Booster	190	150
HIP-HOP	0	48
Total	6581	6056

Comme attendu, la grande majorité des inscrits sont scolarisés mais la part des jeunes de plus de 16 ans à la recherche d'un emploi et/ou sans qualification n'est pas négligeable. L'accompagnement aux projets doit être maintenu.

Situation	Nombre	%
Scolarisé	402	80.4
Déscolarisé de moins de - 16 ans	2	0.4
Demandeur d'emploi	54	10.8
Travailleur/Formation	14	2.8
Autre (non-demandeur d'emploi, situation changeante...)	28	5.6
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>100</b>

Pour des raisons de proximité, les jeunes fréquentant l'EJ sont majoritairement issus de la commune de Papeete et de ses alentours.

Communes	Nombre	%
Papeete	254	50.8
Faa'a	52	10.4
Pirae	59	11.8
Punaauia	26	5.2
Mahina	37	7.4
Arue	18	3.6
Paea	8	1.6
Papenoo	15	3
Taravao et presqu'île	12	2.4
Moorea	11	2.2
Iles de la Polynésie	2	0.4
Papara	4	0.8
Autres (non précisé)	2	0.4
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>100</b>

### **3) ACTIVITES DE PREVENTION PRIMAIRE ET DE PROMOTION DE LA SANTE**

Ce volet concerne les activités de prévention ayant lieu en dehors du pôle des consultations.

**Tous les agents de la Maison de l'adolescent participent à ces actions** de prévention en fonction de leur domaine de compétence.

Les actions de prévention et d'éducation pour la santé sont construites à partir des besoins identifiés par les partenaires institutionnels, les professionnels de terrain et à partir des problématiques repérées lors des prises en charge.

Elles remplissent un double objectif : permettre aux adolescents de s'informer et de se questionner pour faire des choix favorables à leur bien-être et se faire connaître auprès des adolescents pour faciliter leurs accompagnements et prises en charge.

Les thématiques abordées sont variées. Sont privilégiés les outils qui permettent une approche ludique favorisant le débat au sein du groupe : brainstorming, groupe de parole, mise en situation, jeux...

Les parents ne sont pas oubliés dans ce volet, certaines interventions leur étant destinées.

Les établissements scolaires sont les premiers demandeurs d'intervention de prévention. Des liens pérennes sont établis avec certains d'entre eux qui renouvellent chaque année leurs demandes. En raison de la pandémie **l'accès des professionnels du Fare Tama Hau dans les classes des établissements scolaires a été interrompu de mars à septembre 2019.**

En 2019, la JMDE ne s'est pas tenue, la SAGA n'a pas eu lieu. **C'est donc une bonne partie de l'année 2020 qui a été amputée.**

A la rentrée 2020/2021, les établissements ont de nouveau été très nombreux à nous solliciter. Parfois les interventions ne concernent que la présentation du FTH et de la MDA (auprès de 85 adolescents et de 55 professeurs et instituteurs).

### **3.1 Santé sexuelle**

Les séances sont le plus souvent organisées à la demande des chefs d'établissement et s'inscrivent le plus souvent dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans une démarche partenariale. Les professionnels de la MDA sont en contact avec les IDE scolaires pour déterminer les modalités d'intervention.

L'éducation à la sexualité privilégie une approche positive et bienveillante. En fonction de l'âge du public et de la demande, différents thèmes sont abordés en rapport avec des informations d'ordre physiologique (puberté, prévention des IST, contraception), psycho-émotionnelle (orientation sexuelle, émotions et sentiments relations aux autres), juridique et sociale (lois, prévention des violences sexuelles et sexistes).

L'infirmier spécialement formé à l'éducation à la sexualité est intervenu auprès de groupes d'adolescents dans **8 établissements scolaires différents** (4 collèges, 3 lycées et 1 CJA), au Foyer Tiai Nui Here , et auprès des adolescents de l'Espace jeunes.

**Le thème de la sexualité a été abordé auprès de 1169 jeunes** (versus 2471 en 2019).

### **3.2 Actions de promotion du bien-être, développement de l'estime de soi et des capacités relationnelles.**

A la demande du collège de Tipaerui, du LEP de Atima, du lycée agricole de Taravao et du Lycée Paul Gauguin, une infirmière, une éducatrice spécialisée et des psychologues, sont intervenues sur ce thème auprès de 18 classes et de 3 groupes d'élèves identifiés par l'établissement scolaire. Il s'agissait dans ce dernier cas d'ateliers de parole pour lutter contre le décrochage scolaire.

Ainsi **271 adolescents** (versus 103) ont pu bénéficier de ces séances. Dans un but de formation, l'infirmière du collège a assisté aux séances afin de pouvoir mener elle-même ce type d'intervention les années suivantes.

### **3.3 Le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire)**

Une éducatrice spécialisée participe aux GPDS du collège de Tipaerui afin de travailler avec cette institution sur la prévention, le repérage et l'accompagnement des jeunes en difficulté scolaire qui présentent des risques de décrochage. Notre participation permet d'apporter un regard distancié et spécifique autour des adolescents les plus en difficulté.

En 2020, **8 séances** ont eu lieu et la situation de **80 élèves** a été examinée.

### **3.4 Les permanences EduConseils**

Dans le cadre d'une nouvelle dynamique partenariale entre les établissements scolaires et le Fare Tama Hau, les éducateurs spécialisés de la Maison de l'adolescent ont mis en place un nouveau projet. Celui-ci nommé « EduConseils » s'adresse aux jeunes rencontrant diverses difficultés (problèmes de comportement, problèmes familiaux, violences, etc.) et leur permet de rencontrer un éducateur spécialisé au sein même de leur établissement scolaire.

La permanence se tient une demi-journée par mois. Les jeunes sont orientés par un professionnel de l'établissement ou peuvent venir de leur propre initiative.

Les principaux objectifs retenus sont de :

- Faciliter la première prise de contact avec un professionnel du Fare Tama Hau : lieu familier et rassurant pour les jeunes, proximité du domicile,
- Recevoir de manière ponctuelle des jeunes en demande de soutien et/ou de conseils,
- Pouvoir orienter si nécessaire vers l'unité de soins de la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau et/ou vers des partenaires extérieurs.

Les premières permanences ont été mises en place à la rentrée 2019-2020. En 2020, elles ont eu lieu au collège du Taaone, de Tipaerui, d'Arue, de Punaauia et au LEP de Faa'a.

Les éducatrices spécialisées ont réalisé **10 demi-journées de présence et 61 entretiens**.

### **3.5 Les Point-écoute dans les collèges et lycées**

Depuis neuf années consécutives les psychologues interviennent dans des établissements scolaires où elles offrent aux élèves un temps d'écoute confidentiel. Les Point-écoute sont organisés tout au long de l'année, de manière mensuelle ou bimensuelle, en étroit partenariat avec les collèges et lycées.

Les élèves viennent de leur propre initiative ou le plus souvent orientés par l'infirmière scolaire et le personnel éducatif de l'établissement. En fonction des situations singulières, les Point-écoute peuvent être des lieux de rencontres ponctuelles ou plus régulières pour les élèves, sans être un suivi psychothérapeutique. Par exemple, certains adolescents ne souhaitent pas que leurs parents soient mis au courant, d'autres au contraire sont orientés en Point-écoute à la demande des parents, et d'autres encore n'ont pas la possibilité de se déplacer.

Enfin dans certains cas, après avoir rencontré une psychologue au Point-écoute, les élèves préfèrent venir à la MDA pour avoir davantage de temps, être dans un espace qui offre plus d'intimité.

Par ailleurs, les Point-écoute sont également l'occasion de traiter des situations qui ont un caractère d'urgence, face auxquelles l'établissement scolaire se trouve en difficulté.

Neuf établissements qui avaient bénéficié des Point-écoute en 2019, ont été reconduits en 2020, et le lycée Paul Gauguin a rejoint le partenariat. Les trois psychologues ont continué à intervenir chacune dans trois établissements par année scolaire.

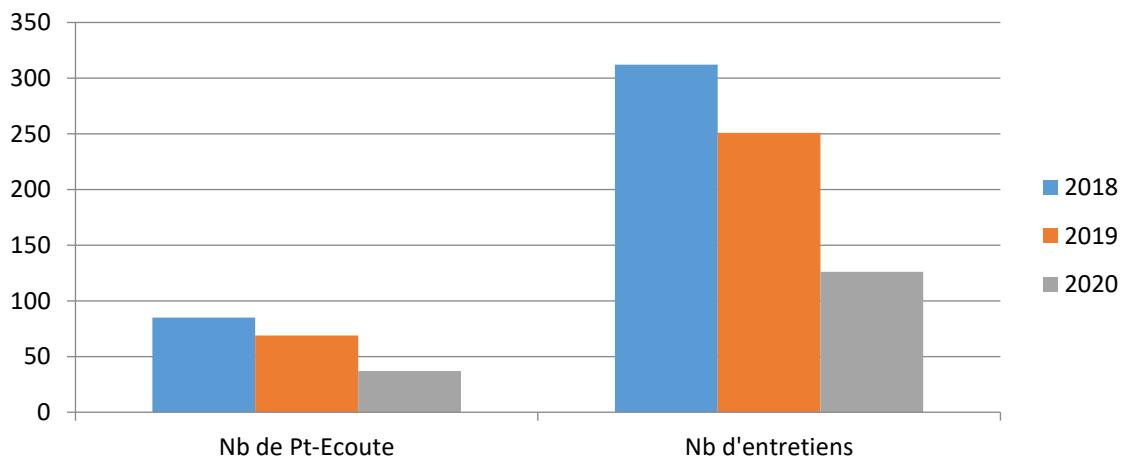
En 2020, les psychologues sont intervenues dans **10 établissements scolaires** :

- Collège Tipaerui (Papeete) : 2<sup>ème</sup> année de Point-écoute
- Collège / Lycée Pomare (Papeete) : 4 années consécutives
- Collège Maco Tevane (Papeete) : 8 années consécutives

- Collège Arue : 2<sup>ème</sup> année
- Collège Punaauia : 5 années consécutives
- Lycée du diadème (Pirae) : 5 années consécutives
- Lycée Professionnel (Faa'a) : 2<sup>ème</sup> année
- Lycée Samuel Raapoto (Arue) : 2<sup>ème</sup> année
- Lycée professionnel Atima (Mahina) : 4 années consécutives
- Lycée Paul Gauguin : 1<sup>ère</sup> année

	<b>Nombre de Point-écoute</b>	<b>Nombre d'entretiens</b>	<b>Moyenne d'entretiens par séance</b>
<b>2018</b>	85	312	3.7
<b>2019</b>	69	251	3.6
<b>2020</b>	37	126	3.4

Activité comparée des Point-Ecoute entre 2018 et 2020



On observe ainsi une baisse du nombre de Point-écoute en 2020, celle-ci s'explique par la fermeture des établissements scolaires à partir de mars 2020.

Les Point-écoute restent de véritables vecteurs de communication sur les missions de la Maison de l'Adolescent et les modalités d'interventions et d'accompagnement (interventions/prévention sur des thèmes spécifiques dans les établissements scolaires, éventail de suivis proposé, missions élargies, etc.)

Les Point-écoute et Permanences EduConseils, qui alternent psychologues et éducateurs spécialisés, se sont poursuivis dans quatre établissements.

### **3.6 La prévention des conduites à risque**

#### **3.6.1 Lutte contre les toxicomanies**

Plusieurs professionnels de la MDA sont intervenus auprès de **243 adolescents** (versus 688) dans deux collèges, un lycée, un CJA et dans une congrégation religieuse sur le thème du cannabis et de l'alcool afin de prévenir les addictions.

La formation donnée en 2018 par le CCSAT aux professionnels de la MDA leur permet d'être plus performants dans l'approche de cette problématique.

#### **3.6.2 Prévention des violences**

Le thème de la violence est abordé dans sa globalité ou en approfondissant un type de violence, au total **252 adolescents** (versus 648) ont reçu une information sur ce thème. Il s'agissait de jeunes du

collège de NDA, du CJA de Papeeno mais aussi de 4 classes du collège de Tahaa. La DGEE avait financé le déplacement de deux intervenants du Fare Tama Hau sur l'île à l'occasion d'un forum sur le thème des violences.

Le plus souvent, nous sommes sollicités pour intervenir sur le **thème du harcèlement scolaire** ou plus particulièrement du **cyberharcèlement**. L'éducation nationale est de plus en plus vigilante à protéger les élèves qui sont incités à dénoncer les faits dont ils sont victimes et ce sujet est souvent médiatisé (reportages, émissions radio...). Ces deux facteurs expliquent en partie l'augmentation des interventions sur ce thème.

### **3.7 L'information et les supports de communication**

#### ➤ **Facebook**

La page Facebook communique sur des thèmes de prévention liés à l'enfance, l'adolescence et la parentalité. Elle permet également d'informer les internautes des actions de l'établissement.

C'est un moyen supplémentaire pour les usagers de prendre contact. Ils peuvent demander à être rappelés et obtenir des renseignements par message privé.

Elle compte 3864 adhérents (versus 2630 en 2018 et 3156 en 2019). Nos abonnés sont 83% de femmes dont l'âge varie entre en 18 et 54 ans ; il s'agit donc plutôt de parents. En 2020, il y a eu **369 interactions** entre le Fare Tama Hau et les internautes.

Les publications sont régulièrement consultées.

#### **EVOLUTION DU NOMBRE DE VUES DE LA PAGE FACEBOOK EN 2020**

**(Capture d'écran)**



#### ➤ **Le site Internet du Fare Tama Hau**

Le site Internet de l'établissement permet au public et aux professionnels de trouver toutes les informations utiles concernant le fonctionnement de la Maison de l'adolescent. On peut également imprimer depuis le site la brochure d'information et l'affiche de la MDA. Le site relaie également l'actualité et les conférences qui sont organisées à destination du public.

#### ➤ **Campagne de communication en vidéo**

Un projet à l'initiative d'une psychologue de la Maison de l'adolescent et du responsable informatique de l'établissement a été mis en place pour mieux faire connaître au public les services et les professionnels du Fare Tama Hau. Il consiste en la réalisation de 8 courtes vidéos à diffuser sur nos plateformes en ligne : page Facebook et site Internet.

Sur les huit vidéos prévues, cinq sont réalisées mais pas encore diffusées. Celles-ci ont concerné ; l'historique du Fare Tama Hau, la présentation générale de l'établissement, la Maison de l'Adolescent, l'Espace Jeunes, le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit. Il reste à réaliser celles de la Maison de l'enfant, des Maisons de l'enfance et du Centre de documentation.

Ce projet entièrement monté en interne et sans financement propre a demandé un investissement important aux deux agents qui l'ont mené. Ce projet devrait être finalisé en 2021.

### **3.8 Autres activités de prévention et d'information**

L'infirmier est intervenu au sein de la Maison de l'enfance de Faa'a sur le thème des gestes de premiers secours.

#### **Tableau récapitulatif des activités de prévention et de promotion de la santé (voir annexe 1)**

**En 2020 les activités de prévention et de promotion de la santé de la MDA ont été très impactées par la crise sanitaire (fermeture de l'Espace jeunes du 24 mars au 4 mai et accès aux établissements scolaires interrompu de mars à juillet 2020)**

- ❖ L'Espace jeunes a comptabilisé **3006 entrées**, sa file active est constituée de **500 jeunes** dont **347 nouveaux inscrits**.
- ❖ Les professionnels de la Maison de l'adolescent sont intervenus dans **8 lycées, 11 collèges** et **1 CJA**.
- ❖ **2074 jeunes** ont bénéficié de **séances préventives**.  
Parmi eux **1169** adolescents ont reçu des informations concernant la **sexualité**.
- ❖ Les éducatrices ont participé à **8 réunions** du Groupe de prévention du décrochage scolaire où les situations de **80 élèves** ont été étudiées,
- ❖ Les éducatrices ont réalisé depuis septembre **10 permanences « Educonseils »** dans cinq établissements où elles ont réalisé **61 entretiens** d'élèves.
- ❖ Les psychologues ont été présentes **37 demi-journées** dans les établissements scolaires lors des « **Point-écoute** » et ont réalisé **126 entretiens**.

## **4 LES FORMATIONS**

### **4.1 Formations reçues par le personnel**

Elles permettent aux agents d'approfondir et de partager des connaissances communes ce qui facilite la compréhension entre professionnels et l'analyse de situations. En raison du contexte sanitaire l'offre de formation a été faible cette année.

#### **Rôle des magistrats dans la prise en charge des mineurs.**

Madame Sophie Barbaud, magistrate, présidente de la chambre d'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence est intervenue une matinée auprès des professionnels du Fare Tama Hau pour nous présenter le rôle des différents juges dans la prise en charge des mineurs et nous expliquer l'articulation de la justice avec les autres acteurs de la protection de l'enfance.

## Présentation de l'outil Boxe éducative et gestion du stress en situation de confrontation

Ces deux formations ont été mises en place par la PJJ et c'est à leur invitation qu'un agent social et un éducateur spécialisé de l'Espace jeunes ont pu bénéficier de la venue sur le territoire d'un formateur pour s'initier, chacun une journée, à l'un des deux thèmes.

### La conduite du changement

Le médecin référent de l'unité a assisté à deux journées de formation sur ce thème. L'intervenant choisi par la DGRH pour mener cette formation était monsieur Philippe Ventury de l'entreprise Pacific Ventury.

### DU de santé de l'adolescent

Le directeur de l'établissement a organisé en collaboration avec le ministère de la santé et l'Université de la Polynésie française un DU de santé de l'adolescent. Les cours ont débuté en septembre 2019 et devaient se terminer en juin 2020. Les cours ont été interrompus en mars en raison de la crise sanitaire et du confinement. Ils ont pu reprendre en septembre et octobre pour de nouveau être interrompus par la fermeture de l'université et la difficulté des intervenants de métropole à pouvoir se déplacer en Polynésie française alors que la métropole était confinée. Des cours ont été reportés en janvier et février 2021. Les sujets de mémoire ont été validés par le Professeur Duverger et le jury se réunira pour valider les diplômes en septembre 2021.

Les objectifs de ce DU sont les suivants :

- Approfondir les connaissances sur l'adolescence dans ses multiples aspects.
- Approfondir l'étude des interactions entre les domaines : somatique, psychopathologique, sociologique et éducatif et leur retentissement réciproque sur l'adolescent.
- Acquérir une aptitude pour les médecins, infirmiers, éducateurs spécialisés, psychologues et membres des équipes au contact d'adolescents à travailler de façon complémentaire, coordonnée et cohérente.
- Travailler dans une perspective de santé globale de l'adolescent en ouvrant un débat pluridisciplinaire.

Cinq professionnels de la Maison de l'adolescent ; une psychologue, trois éducateurs spécialisés et un infirmier participent à cet enseignement. En 2020, ils ont assisté à 10 journées de formation. Le médecin a assisté en auditeur libre à deux demi-journées de formation.

### Rencontre à thème du Fare Tama Hau

La venue à Tahiti de professionnels à l'occasion du DU de santé de l'adolescent a permis de mettre en place trois conférences en soirée dans le cadre des rencontres à thème du Fare Tama Hau. Ces conférences sont ouvertes aux professionnels et au grand public. Elles ont été enregistrées et sont disponibles sur YouTube via le site Internet du Fare Tama Hau.

- Réflexion autour de l'autorité, par Sophie Barbaud, magistrate
- Impact des écrans sur la jeunesse, par le Docteur Paul Jacquin, pédiatre de la Maison des adolescents de l'hôpital Robert Debré.
- Adolescence et toxicomanie, par le Professeur Philippe Duverger, pédopsychiatre, chef du service de pédopsychiatrie du CHU d'Angers

## Conférences, forum et séminaires

### ➤ Autisme

Le médecin a assisté à une conférence au petit théâtre de la maison de la culture ou différents intervenants locaux (inspecteur chargé du handicap, neuropsychologie, pédopsychiatre, association) ont abordés les différents aspects de cette pathologie.

### ➤ 4<sup>ème</sup> e-congrès national sur les addictions : e-add 2020 :

Il s'agit d'un congrès en ligne sur inscription. Cette plateforme interactive permet aux professionnels d'accéder à distance à un contenu sur le repérage, les nouveaux traitements, la réduction des risques...Le médecin a assisté aux sessions proposées.

10 sessions sous forme de plateau TV avec les experts de chaque thème ont été proposées.

Le médecin a visionné ces 10 sessions. Les conférences étaient les suivantes ; Tabac : on arrête ou pas? Cannabinoïdes : comment ça marche, Ecrans : ou mettre le curseur? Nouvelles indications et prévention du mésusage des opioïdes, Hépatite C : vers un nouveau souffle? Jeux de hasard et d'argent : Parlons-en! Patients experts : à quoi ça sert? Chemsex, slam and co, Femmes et addictions, DOM-TOM : addiction à l'alcool et accès aux soins.

### ➤ 2<sup>ème</sup> e-congrès national sur les maladies respiratoires : e-respir 2020

Sur le même modèle que le congrès précédent, le congrès e-respir permet de mettre à jour ses connaissances. Ainsi le médecin de l'unité a pu visualiser 6 conférences ; Asthme, allergies et environnement, Obésité et santé respiratoire, Cancers bronchiques : comment est-ce devenu une maladie chronique? Quand la dyspnée s'aggrave, Parcours thérapeutique de la BPCO, Covid-19 : que retenir un an après le début de la pandémie?

## **4.2 Formations données par le personnel à des professionnels**

Conformément au cahier des charges des Maisons des adolescents, les professionnels de la MDA apportent leur concours à la sensibilisation des professionnels intervenant auprès d'adolescents.

Cette année, les conditions sanitaires n'ont permis la tenue que d'une seule formation auprès de **8 instituteurs** spécialisés sur le thème de la relation amoureuse chez les jeunes autistes. Cette formation s'est tenue par visioconférence, elle a été dispensée par un infirmier et une psychologue.

## **5) CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2021**

Malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'impact sur la fréquentation du public a été limité à la période de confinement. L'activité des autres périodes a été superposable aux trois années précédentes. On peut même noter que l'activité de consultation des psychologues a été plus soutenue les quatre derniers mois de l'année que sur la même période les deux années précédentes. L'offre d'aide, d'accompagnement, de soins dédiée aux adolescents, à leur famille et à ceux qui s'en occupent est donc bien repérée et sollicitée.

Quant aux activités de prévention, elles ont connu un net recul. En effet, l'accès aux établissements scolaires a été interrompu pendant plusieurs mois et l'Espace jeunes a dû fermer ses portes du 23 mars au 4 mai.

A la rentrée scolaire 2020/2021 les établissements scolaires ont été nombreux à nous solliciter, ce qui présage une bien meilleure activité l'an prochain.

Le projet de permanence EduConseil qui avait émergé en 2019 s'est déployé en 2020 passant d'une présence dans deux collèges à cinq établissements.

2020 a vu également le renforcement de partenariats :

- A l'occasion du changement de direction à la PJJ, les liens entre la MDA et la PJJ se sont consolidés. De nouveaux projets de collaboration vont émerger en 2021 : déplacements interinstitutionnels dans les archipels, ateliers de boxe éducative à destination des 13-18 ans, formations communes pour les professionnels de nos institutions.
- Des échanges réguliers avec le Centre Psychothérapique pour Adolescents, initiés en 2020, vont nous amener à travailler ensemble sur la prise en charge des jeunes souffrant d'anorexie mentale. En 2021 la mise en place d'un groupe de parole à destination des parents de l'une et l'autre structure devrait voir le jour.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la compagnie du Caméléon afin de préparer la venue en janvier 2021 de l'association métropolitaine « Le colosse aux pieds d'argile » qui lutte contre la pédocriminalité. Notre présence dans les collèges et lycées aux côtés des membres de l'association permettra aux jeunes d'avoir un ancrage et un relai local en cas de révélation. Cette activité correspond tout à fait à notre mission de protection des mineurs.

La suppression par le Pays de la part du budget nécessaire au financement des postes a empêché la mise en place de l'équipe mobile en 2020. Mais ce financement a été reprogrammé pour 2021. L'équipe mobile basée à Taravao permettra une meilleure accessibilité aux adolescents et aux familles éloignés de la zone urbaine. En plus d'assurer des missions de prévention et de soins, cette nouvelle étape permettra de développer de nouveaux partenariats dans cette zone.

Le véhicule qui sera équipé de deux bureaux est d'ores et déjà commandé, son aménagement doit commencer en 2021 et sa livraison est prévue en mai. Les quatre postes de psychologue, infirmier, éducateur spécialisé et d'agent social ont été créés. 2021 doit voir leur recrutement et la mise en route de cette équipe. Elle devra faire preuve d'inventivité et d'adaptation pour pouvoir répondre au mieux aux attentes des adolescents, des familles et des partenaires de ce secteur.

Enfin, le DU de santé de l'adolescent mis en place à l'initiative du directeur en collaboration avec la direction de la santé et l'UPF va former une trentaine de psychologues, médecins, éducateurs spécialisés, sage-femme et travailleurs sociaux en 2020/2021. Cela développera un réseau de professionnels formés autour des problématiques adolescentes.

**Annexe 1 : Tableau récapitulatif des interventions de prévention et de promotion de la santé**

Thèmes	Intitulé Intervention	Lieux/Etablissement	Public/classes	Agents	Nb
SEXUALITÉ	La relation amoureuse	Col Papara	9 classes/4°	C Mattio	178
	La relation amoureuse	Col Taaone	6 classes/4° 1/2 Gpe	C Mattio	32
	La relation amoureuse	Lycée Raapoto	1°D	C Mattio	28
	La contraception	Lycée Raapoto	2°/AMA	C Mattio	11
	La contraception	FORUM LTH	Gpe Ados	C Mattio	46
	La relation amoureuse	EJ FTH	Ados	C Mattio	17
	La puberté	Col Taaone	2 classes/6°	C Mattio	31
	La relation amoureuse	Col Lamennais	1 classe/4°	C Mattio	24
	La relation amoureuse	CJA Papenoo	Classe entière	C Mattio	21
	La contraception	CJA Papenoo	Demi-classe filles	C Mattio	7
	La relation amoureuse	Col Taaone	Classes/3°	C Mattio	133
	La puberté	Col Taaone	Classes/6°	C Mattio	153
	La relation amoureuse	Lycée St Jo Punaauia	Classes 1° CAP/BEP	C Mattio	97
	La relation amoureuse	Col Papara	7 classes/4°	C Mattio/Stagiaire	150
	La relation amoureuse	LTH	classes/2° CAP/BEP	C Mattio/Stagiaire	128
	La relation amoureuse	Col Teva I Uta	8 classes/4°demi Gpe	C Mattio/Stagiaire	82
	La relation amoureuse	EJ FTH	Assoc° PAPANUI	C Mattio	12
	Les violences sexuelles Te Vovo/Hors les Murs	Foyer Tiai Nui Here	jeunes filles/15-17 ans	M Florentin	5
	Les violences sexuelles Te Vovo/Hors les Murs	EJ FTH	jeunes /13 à 17 ans	M Florentin	14
DROGUE	Toxicomanies	Col Lamennais	1 classe/4°	C Mattio	22
	Toxicomanies	CJA Papenoo	classe entière	C Mattio	21
	Toxicomanies	Col Papara	6 classes/3°	C Mattio	138
	Toxicomanies	Lycée st Jo Puna	2nde CAP/BEP	C Mattio	40
	alcool, tabac, paka	Eglise Adventiste Faa'a	16 Ados/6 Adultes	P Chung/ I Lemaitre	22
MAL-ÊTRE ESTIME DE SOI	Estime de soi Forum sur les violences	LP Atima	13 Classes	D Rey M Florentin	160
	Mal-être, Estime de soi	Col Tipaerui	Gpe/6°	M Florentin	8
	Estime de soi	Lycée agricole Taravao	5 classes	D Rey/ M Florentin	89
	Gestion des émotions, démotivation, estime de soi, décrochage scolaire	LPG	9 élèves/classes diff	E Gatineau M Florentin	9
	Gestion des émotions, démotivation, estime de soi, décrochage scolaire	LPG	5 élèves/classes diff	E Gatineau M Florentin	5
PRESENTATION FTH	Rentrée scolaire profs	Lycée Hôtelier de Tahiti	Professeurs	C Mattio/M Florentin	42
	Instits spécialisés	FTH	Instits Spé	MDA tous	12
	la MDA/ les point-écoute	LPG	Délégués de classe	M Dupré	85
MAISONS DE L'ENFANCE	Gestes 1 <sup>er</sup> Secours	MEFA (café parents)	Parents	C Mattio	6
HARCELEMENT VIOLENCES	Harcèlement	NDA	6 Classes/4°	P Lemaire/Tehetu	127
	Violences	CJA Papenoo	2 classes	M Dupré/P Lemaire	25
	Forum Violences	Col Tahaa	4 Classes/4°	I Lemaitre/E Gatineau	100

# Rapport d'activité de la Maison de l'enfant en 2020

## 1. INTRODUCTION :

La Maison de l'Enfant propose une déclinaison de ses actions autour des missions qui lui ont été dévolues par l'arrêté n°1420/CM du 28 août 2009 et l'arrêté n°1789/CM du 10 décembre 2013, modifiant la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n°298/CM du 18 février 2004.

Pour rappel ses **missions** sont définies de la façon suivante :

- accueillir, informer, orienter l'enfant et sa famille ;
- proposer une prise en charge sous forme :
  - de consultations médicales
  - de consultations psychologiques
  - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- offrir des prestations individuelles ou collectives destinées :
  - aux enfants : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif,
  - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents enfants,
- aider à mettre en place, coordonner des actions de prévention, d'accueil, d'éveil pour tout ce qui touche à l'enfant et son environnement,
- assurer la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance implantées en Polynésie française,
- organiser des actions de formation et d'information pour sensibiliser et aider tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants et des familles.

## 2. LA MAISON DE L'ENFANT DU FARE TAMAHAU

La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1<sup>er</sup> étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Cette unité, riche de sa pluridisciplinarité et des outils développés, cherche à prendre en compte la globalité et la complexité des demandes qui lui sont faites afin de s'ajuster au plus près des besoins identifiés des enfants et de leur famille nous consultant.

Les services proposés suivent non seulement une logique d'accompagnement suivant le niveau et le type de problématiques cernés, allant de la prévention au curatif, mais s'adaptent également à une logique d'évolution de la société.

Nos actions s'inscrivent dans une pratique de réseau en répondant à certains besoins du public auxquels ne peuvent pourvoir d'autres services, établissements publics, associations du fait de leurs spécificités. **La richesse du Fare Tama Hau est donc de proposer un travail en transdisciplinarité en interne et en complémentarité en externe** (possibilité d'interventions en dehors des heures ouvrables, missions dans les îles...).

De par sa dynamique, la Maison de l'Enfant est force de proposition pour des projets innovants et évolutifs, en lien avec des demandes complexes touchant à plusieurs champs de prise en charge (psycho-médico-socioéducatifs), tenant compte des mutations sociétales.

Nos prises en charge ne sont pas non plus, seulement dévolues à des familles étiquetées comme en difficulté (notamment par les services sociaux, les établissements scolaires) mais bien accessibles à toutes les familles éprouvant des difficultés, à un moment donné de leur vie ou de l'éducation de leur enfant. La nuance est grande et le nombre de familles en demande de conseils éducatifs, soutien parental, de plus en plus élevé, correspondant bien à une mission de prévention primaire, en amont des dysfonctionnements majeurs du lien parents-enfant.

Les invitations à des interventions extérieures ont intensifié le travail d'échanges et de partenariat, pour accroître la sensibilisation, le repérage précoce et la prise en charge des troubles de la relation parents-enfant (en proposant des interventions autour du thème de l'accompagnement à la parentalité). Des actions de prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation conjuguent diverses stratégies : accroître la scolarisation des moins de trois ans couplée au soutien des familles (les plus éloignées de la culture scolaire) mais aussi en accompagner des enfants sur un projet de réussite éducative.

La Maison de l'Enfant, par l'éventail de ses actions ciblées en matière de prévention primaire illustre s'il en est besoin, son approche complémentaire et originale en termes d'accompagnement familial mais n'en délaisse pas moins les nécessaires prises en charge individuelles ou collectives, afin d'être au plus près des besoins profilés, des attentes des familles. Des espaces de visites médiatisées permettent enfin, de construire ou reconstruire le lien parents-enfant(s) dans les situations d'enfants placés en institution ou dans le cadre de séparations conflictuelles des parents.

### **3. BILAN DE L'UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE :**

#### **3.1 Fonctionnement de l'unité :**

**La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1<sup>er</sup> étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures**

Les agents sociaux assurent une permanence, secondés par les éducateurs spécialisés ou les psychologues en cas de défection de personnel. Il s'agit d'un travail d'information, d'enregistrement des demandes, de prises de rendez-vous et de relances téléphoniques mais surtout d'accueil des familles.

Une fiche est remplie pour toute nouvelle demande. Ces demandes sont faites soit par téléphone soit physiquement par un référent parental, une structure d'accueil de l'enfance (crèche, école, garderie, foyer...), des professionnels (pédiatres, Centre de la Mère et de l'Enfant, SAS, justice, enseignants...).

Ce travail d'accueil doit être valorisé car il constitue une étape clé en vue de l'efficience de la prise en charge ultérieure. Des qualités d'écoute, d'empathie mais aussi de réactivité sont essentielles.

Le protocole habituel prévoit **un entretien d'accueil** immédiat ou différé, en fonction de l'urgence. Cet entretien permet de reformuler l'objet de la demande, de repérer les problématiques familiales, d'évaluer les compétences parentales et la qualité de la relation parents-enfants en tenant compte de la situation dans tous ses aspects médico-psycho-socioéducatifs, enfin, de prendre éventuellement l'attache des professionnels ressources, en accord avec la famille. Ces entretiens d'évaluation sont conduits essentiellement par l'éducatrice de jeunes enfants ou l'éducateur spécialisé, moins fréquemment par le médecin.

Lorsque l'enfant est amené par une personne autre que le référent parental ou lorsque le couple est séparé, un deuxième entretien peut être proposé pour mieux tenir compte de tous les aspects de la situation et avoir le meilleur étayage possible afin d'affiner le type de prise en charge.

En cas de violence avérée ou d'abus sexuel, l'accueillant s'assure que les démarches de saisine ont été effectuées et propose en urgence une consultation psychologique et/ou une consultation médicale.

Il en va de même dans une situation jugée à risque où la personne requérante semble en danger ou très démunie ou à contrario menaçante, dans ce cas un binôme est requis. Ces entretiens conduisent la plupart du temps à la rédaction d'une information préoccupante adressée à la Cellule de signalements et/ou au Procureur de la République si la situation le justifie.

Dans le cas d'une demande faite directement par un confrère suivant habituellement l'enfant, il s'agira simplement d'un accueil administratif et l'enfant sera reçu par le professionnel sollicité, quitte à revoir ultérieurement l'orientation adéquate.

Si la demande ne relève pas du champ de nos compétences, la personne sera réorientée vers la

structure adéquate.

Une fois l'entretien d'accueil effectué, le dossier est présenté en **réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)** chaque lundi et mercredi). Une prise en charge est proposée par l'équipe.

Une situation peut être suivie de façon complémentaire et coordonnée par plusieurs professionnels avec parfois des réajustements de prise en charge dans le temps, en fonction de l'évolution de la situation ou l'apparition d'évènements intercurrents.

Depuis la mise en place du dossier unique, tous les éléments afférents à la situation doivent être consignés et tenus à jour : évaluation et proposition en RCP, compte rendu des prises en charge, notification d'évènements particuliers (ex : appel de la famille, observation par le personnel d'accueil de certains éléments pertinents pouvant aider à la meilleure connaissance du cas...), résultats d'examens et bilans et bien entendu le fil du suivi.

### **3.2 Ressources humaines**

Depuis l'organisation des concours de la Fonction publique et la titularisation des professionnels, la MDE connaît une stabilisation de ses effectifs avec la présence de 2 agents sociaux, 2 psychologues cliniciens, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 éducateur spécialisé, 1 médecin, 1 kinésithérapeute en vacation œuvrant pour la MDE et MDA, 1 médecin nutritionniste en vacation, essentiellement dédié à la prise en charge des pré-ado et adolescents, une infirmière basée sur la MDA, commune aux 2 équipes.

L'activité globale de la MDE, outre la période de confinement, a été impactée par le congé maternité puis la mise en disponibilité les 3 premiers trimestres, de l'éducatrice de jeunes enfants, qui a repris une activité partielle à partir de septembre puis, de la psychologue clinicienne présente le 1<sup>er</sup> trimestre puis en congé maternité et mise en disponibilité le reste de l'année. Ne restaient plus en service au sein de la MDE qu'un agent social (la 2<sup>ème</sup> ayant été affectée au centre de documentation), un psychologue, un éducateur spécialisé et le médecin. De nombreux arrêts maladie ont également gêné l'activité 2020.

L'agent d'accueil ANT dont le terme du contrat était en octobre 2020 a pu être renouvelé à la faveur de l'organisation d'un concours de la fonction publique. Elle a intégré le centre de documentation à l'occasion du départ non renouvelé de l'agent en poste, dans le cadre de restrictions budgétaires

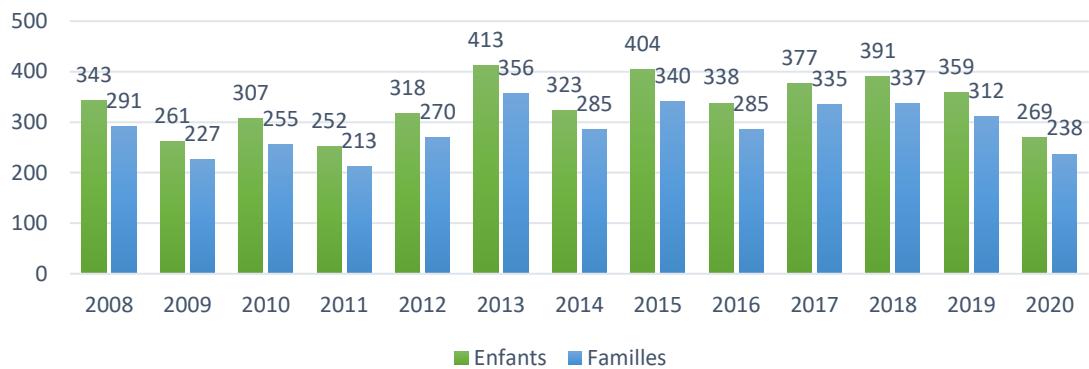


### **3.3 Activité chiffrée de l'année 2020 :**

#### **➤ Les nouvelles demandes :**

La Maison de l'Enfant a reçu **238 nouvelles demandes en 2020** (vs 312 en 2019) concernant **270 enfants** (vs 359 en 2019) **soit une baisse de 24% du nombre d'ouverture de dossiers après avoir connu une stabilisation du nombre d'ouverture de dossiers 3 années consécutives.**

Tableau comparatif des nouvelles demandes de 2008 à 2020



➤ **Caractéristiques de ces situations :**

Ces statistiques ne concernent que les enfants de 0 à 12 ans, les adolescents reçus sont comptés dans l'activité des professionnels concernés. Les caractéristiques générales varient peu d'une année sur l'autre.

• **Origine et localisation :**

La majeure partie des demandes vient de la zone urbaine de Mahina à Punaauia. De façon marginale quelques suivis ponctuels durant les vacances ont été faits pour des enfants venant des Marquises ou des Tuamotu.

- Mahina à Punaauia : 84 %
- Reste île de Tahiti : 11 %
- Hors Tahiti : 5 %

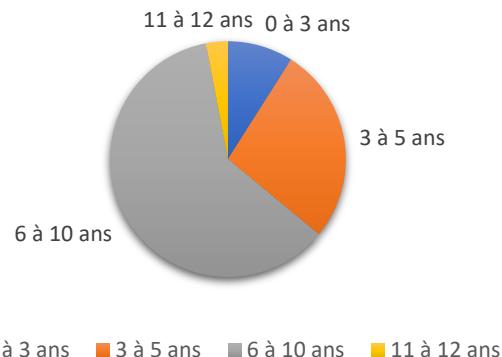
• **Sexe :**

- Filles : 45%
- Garçons : 55 %

• **Tranches d'âge :**

- Moins de 3 ans soit 9%
- 3 à 5 ans soit 27%
- 6 à 10 ans soit 61%
- 11 à 12 ans soit 3%

Répartition des enfants par âge



- **Les demandes de rendez-vous sont faites par :**

- Le père : 9 %
- La mère : 74 %
- Les parents : 3 %
- La famille élargie : 9% vs 5%
- Les institutions (foyers...) : 5 %

La grande majorité des rendez-vous pris par les parents, le plus souvent la mère, se fait sur les conseils de professionnels comme les écoles (instituteurs, psychologues scolaires, directeurs), quelques médecins, des partenaires associatifs (CIDFF, foyers d'accueil, clubs sportifs...) mais aussi régulièrement par le bouche à oreille de familles ayant été suivies précédemment.

On observe une augmentation de demandes faites par la famille élargie soit pour dénoncer des maltraitances ou carences éducatives en lien avec des dysfonctionnements familiaux (violences conjugale, addiction de l'un des parents), phénomène qui semblerait s'être acutisé cette année.

Les partenaires qui prennent directement un rendez-vous, sans évaluation préalable (entrées directes) sont : les foyers d'accueil (consultation d'entrée au FTAN), le service de médecine légale, les dispensaires, les psychologues scolaires, le service social.

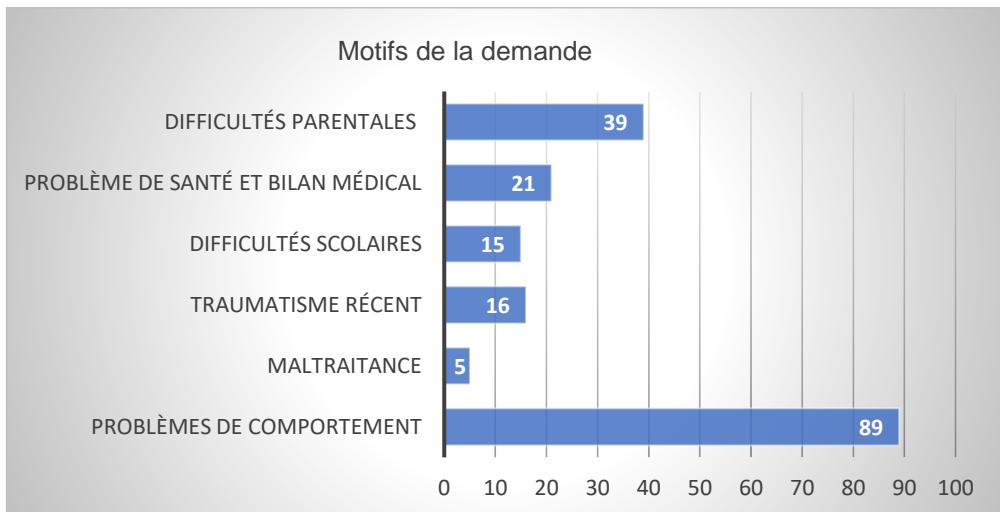
- **Le régime social :**

- **58 %** sont affiliées au régime social,
- **21%** au régime de solidarité,
- **4%** au régime des non salariés,
- **13%** au régime de sécurité sociale,
- **4%** des familles n'étaient pas à jour des formalités avec la CPS (droits fermés) lors de leur venue au FTH.

- **Le motif de demande (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation)**

NB : items multiples possibles pour un même enfant :

NATURE DE LA DEMANDE	% 2018	% 2019	% 2020
Problèmes de comportement (agressif, turbulent, renfermé, anxieux ...)	65	84	89
Maltraitances (physique, psychologique, sexuelle, négligences)	4	11	5
Traumatisme récent (témoin de violences, accident de voiture, arrestation du parent, décès, tentative de suicide...)	10	11	16
Difficultés scolaires (retards dans les apprentissages, difficulté d'adaptation à l'école, refus d'aller à l'école, harcèlement scolaire...)	9	8	15
Problèmes de santé et bilans médicaux (certificats d'aptitude et entrée au foyer)	38	28	21
Difficultés parentales : demande de conseils, aide à la parentalité, problème de garde.	26	58	39



- **Le contexte familial (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation):**

CONTEXTE	% 2020
Enfant placé en foyer ou famille d'accueil. Enfant fa'amu. Famille vivant dans un foyer d'accueil	2
Parents séparés, en cours de séparation ou famille recomposée	32
Situation conflictuelle, conjugale ou familiale	3
Conditions économiques et sociales difficiles. Parent décédé. Parent incarcéré. Parent porteur de maladie grave...	6
Contexte familial non renseigné lors de la demande de RDV	34

À noter qu'il s'agit d'éléments fournis par les familles lors de la demande. Concernant un tiers des ouvertures de dossier, le contexte familial n'est pas renseigné, les items seront dans un second temps complétés à l'occasion de l'entretien d'évaluation.

➤ Commentaires :

L'activité 2020 est lourdement impactée par la pandémie à SARS-CoV-2, appelée covid-19. La mise en confinement décrétée conjointement par le Haut-commissariat et le Président de la Polynésie française a sonné un coup d'arrêt aux suivis engagés. La MDE et la MDA ont fonctionné en service restreint avec 2 médecins et 2 infirmiers. Quelques urgences nous ont amené à solliciter le retour d'un psychologue pour entreprendre une prise en charge adéquate. Un lien téléphonique avec les patients a été maintenu durant la période de confinement et à la reprise progressive de l'activité, par les professionnels en place (activité non comptabilisée dans le bilan chiffré). Le retour à une activité quasi normale ne s'est fait que progressivement (avec une perte de 24% de nouveaux dossiers), les familles redoutant de se rendre dans les services publics. Certaines n'ont pas souhaité reprendre leur suivi, d'où une baisse globale d'activité de 33%. Cependant cette baisse d'activité est multifactorielle et ne peut être liée exclusivement à la Covid-19. Elle est aussi à mettre en lien avec un effectif réduit de 50% dans l'unité de la Maison de l'enfant. La mobilisation des professionnels restants ayant permis de limiter l'effondrement et d'absorber une partie de cette baisse d'activité.

Nous avions maintenu un lien téléphonique pour informer les usagers de la situation et nous enquérir de la leur. Les conditions d'accueil dans le respect des gestes barrières ont été strictement mises en place, avec pour l'ensemble de nos professionnels, des contraintes de désinfection du matériel, jouets et surfaces de contact à chaque passage.

Comme chaque année, on observe une prise en charge de familles résidant majoritairement sur la zone urbaine. Les demandes physiques impliquent une large disponibilité de la part de nos professionnels qui doivent répondre favorablement à des entretiens accordés le jour même dans la mesure du possible (souvent pour limiter le nombre de déplacements de la famille mais aussi pour répondre en partie à des situations de désarroi).

Les mères sont majoritairement les demandeuses, on constate cependant de plus en plus l'implication des pères, si ce n'est au premier rendez-vous, du moins dans un second temps. On observe aussi quelques demandes conjointes portées par les 2 parents même lorsque le couple est séparé. Les familles viennent d'horizons différents. Ce ne sont pas uniquement des familles défavorisées. En effet, depuis l'arrêté de 2009, la Maison de l'Enfant propose ses services à toute famille nécessiteuse d'un accompagnement ou traversant une période de crise.

Comme dit précédemment, nous avons remarqué cette année une augmentation de demandes émanant de la famille élargie pour des enfants témoins d'incidents majeurs ou de violences intraconjugales souvent couplées à des addictions (notion de traumatisme récent passant de 11 à 15%). L'ice a régulièrement été mis en cause, ce qui est un phénomène nouveau dans nos familles plus habituées à consommer du paka et de l'alcool.

Les motifs les plus fréquemment évoqués par la famille lors de la demande, sont les troubles du comportement récents ou plus anciens (89%). Ce taux reflète des difficultés familiales de tout ordre, avec au premier plan des conflits au sein du couple parental, à la maison ou à l'école. Les problématiques de conflits et violences conjugales, intrafamiliales où sont cumulées carences éducatives et affectives sont largement représentées.

Nombre de familles viennent nous voir pour des dysfonctionnements familiaux en lien avec des séparations conflictuelles des parents. On note tout de même une sous-déclaration des séparations ou conflits de couple, lors de la demande initiale, les parents faisant état de troubles du comportement de l'enfant, d'où l'intérêt de reposer le contexte lors de l'entretien d'évaluation.

Les troubles du comportement, souvent couplés à des difficultés scolaires, sont aussi signalés par les enseignants. Il est cependant à déplorer qu'un repérage précoce de certaines difficultés ne soit pas fait dès la maternelle. Des visites médico-scolaires espacées (pas de visite avant la SG), des retards de prises en charge spécialisées (bilans ORL, orthophoniques...) couplés à des carences éducatives et affectives non repérées, auront des répercussions néfastes (difficultés à entrer dans les apprentissages ou difficultés scolaires...) sur le développement de l'enfant. Le résultat des suivis, s'il n'est pas précoce, ne pourra donner pleinement satisfaction. Nombre de situations sont malheureusement signalées en CE2 voire CM1 ou CM2 après échec des prises en charge à l'école par les psychologues scolaires ou les enseignants spécialisés, pour des enfants flirtant avec le décrochage scolaire. Nous déplorons une augmentation de ce type de demandes passant de 8 à 15% cette année. Une prise en charge des situations familiales complexes devrait être initiée plus précocement. Nous sommes d'autant plus inquiets que les dispositifs passerelles mis en place dès 2015 dans les Maisons de l'enfance sont en train de péricliter depuis le départ de l'inspectrice des maternelles. Depuis 2019, la convention cadre liant le Fare Tama Hau au Ministère de l'éducation n'a pas été reconduite. Les directeurs devaient faire auprès du directeur du FTH, une simple demande de mise en place de ce dispositif pour leur classe de STP, force est de constater que peu d'écoles ont maintenu leur demande. La scolarisation des tout-petits de moins de 3 ans est pourtant un facteur de lutte contre les inégalités sociales précoce et un facteur important de réussite scolaire (cf. bilan d'activité des Maisons de l'enfance).

On note en 2020 une reprise des échanges et partenariat avec le CAMPS et le service de pédopsychiatrie, ayant pour conséquence positive, des orientations facilitées.

Les enfants asthmatiques non suivis, les enfants en surpoids, les demandes de certificats médicaux (pour aptitude sportive ou participation à un CSH ou à une colonie) sont également régulièrement orientés dans le service par manque de personnel dans les structures de santé publique ou arrêt de ce type de service notamment les consultations pour certificats médicaux.

- **L'entretien d'accueil :**

L'entretien d'accueil doit permettre d'avoir une vision d'ensemble de la situation présentée en présence d'au moins un référent parental. Ainsi les conditions et habitudes de vie de l'enfant, sa scolarité, ses aptitudes extrascolaires, ses goûts, ses antécédents médicaux, quelques éléments de l'histoire familiale, du tissu socio-éducatif, environnemental et affectif seront nécessaires à la compréhension de la problématique dans sa globalité pour une discussion étayée et une prise de décision éclairée de la prise en charge à proposer, au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille.

L'entretien d'accueil est conduit par les éducateurs, parfois par le médecin. Pour les situations complexes ou lorsque les parents sont séparés, un 2<sup>ème</sup> entretien d'évaluation peut être programmé.

Lors d'une suspicion de maltraitance ou dans certaines situations d'urgence un binôme peut être constitué. Un psychologue peut être sollicité directement pour cette première évaluation. Ce type de procédure essentiellement réservé aux suspicions de maltraitance sexuelle évite les redites douloureuses.

Lorsque la famille ne se présente pas à l'entretien, des relances ou rappel de rendez-vous doivent être systématiques, afin de savoir s'il s'agit d'un simple oubli ou si les informations et conseils donnés ont été suffisants à apaiser la situation mais surtout afin de s'assurer que la situation ne présente une aggravation pouvant mettre l'enfant en danger, auquel cas nous devrions intervenir en signalant.

**Sur les 238 nouveaux dossiers, concernant 270 enfants en 2020, 138 rendez-vous d'entretiens d'accueil classiques ont été posés dont 16 doubles évaluations.**

**Il y a eu en outre 116 entrées directes (avec un psychologue ou le médecin).**

- **Orientation :**

Chaque situation est présentée à l'ensemble de l'équipe en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) permettant une stratégie de prise en charge coordonnée. En fonction des situations, plusieurs professionnels pourront être sollicités ou se succéder au fil de l'évolution.

Au total sur les 270 enfants (vs 206 en 2019) reçus en entretien d'accueil, les orientations préconisées ont donné lieu à :

- **248 (vs 176) enfants ont bénéficié d'un suivi à la MDE** (prise en charge unique ou multiple propre à chaque situation) **soit une augmentation de 29 % du nombre d'enfants suivis** (alors que le nombre de nouveaux dossiers avait diminué, il s'agit souvent de fratries prises en charge)
- **10 (vs 19) situations ont été réorientées** vers le CIDFF, le CAMPS ou la pédopsychiatrie, le CCSAT, le service social.
- **12 situations ont été classées sans suite**

**Concernant ces 12 situations :**

- Soit, il a été décidé en RCP de ne pas mettre en place de suivi, les conseils prodigués ayant permis de rassurer la famille qui a la possibilité de revenir en cas d'aggravation ou de nouvelle problématique. Un lien téléphonique est assuré voire **un suivi ponctuel proposé** sur un ou quelques entretiens filés.
  - Dans de nombreux cas, une **orientation vers les Maisons de l'Enfance** est suggérée, permettant aux parents d'avoir un second souffle, de pouvoir échanger (cafés-parents et autres ateliers), tout en permettant à l'enfant de trouver un lieu de socialisation et de découverte. Ces situations de venues uniques correspondent essentiellement aux demandes ponctuelles de conseils éducatifs pour certains parents en demande de réassurance (à l'occasion d'une séparation de couple non conflictuelle, l'arrivée d'un bébé, un changement intervenu récemment...) mais font aussi suite à des demandes ponctuelles de familles venant des îles, de passage à Tahiti.
  - **On peut en déduire que la Maison de l'Enfant est mieux identifiée par les familles comme lieu ressource avant que ne surviennent des difficultés trop grandes.** La communication autour de l'importance de mise en place d'actions de prévention primaire porte peu à peu ses fruits.
  - Dans quelques rares situations, les familles ne sont pas revenues car non prêtes à s'impliquer dans une prise en charge pour de multiples raisons : travail, difficultés de déplacement, difficultés sociales majeures (familles en foyer)... Il est tout de même important de rappeler ces familles pour s'assurer de leur décision et leur assurer qu'elles pourront nous contacter en cas de besoin.
- **Informations préoccupantes et signalements : 4 signalements et 6 informations préoccupantes ont été rédigés en 2020.**
  - **Au total** : 138 anciens suivis (concernant 168 enfants) et 238 nouveaux suivis, concernant 270 enfants et 14 adolescents ou jeunes parents accompagnateurs (essentiellement des consultations médicales), constituent **la file active en 2020 qui est de 452 usagers (vs 602 suivis en 2019)** ayant donné lieu à **1475 rendez-vous d'entretiens ou consultations honorés (vs 2212 en 2019)**.

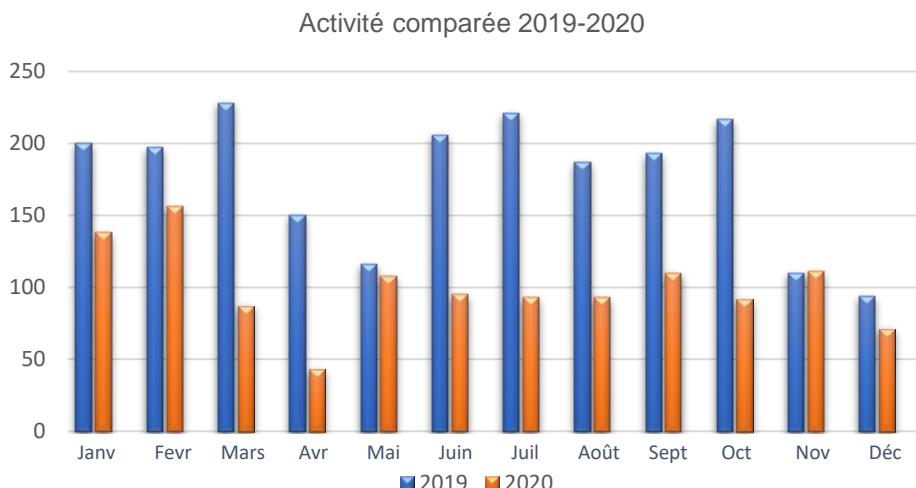
**Cette baisse de 33% du nombre d'entretiens s'explique par une baisse de nos effectifs de moitié sur l'année, couplée à la période de confinement.**

On note 391 rendez-vous non honorés (pour raison de santé de l'usager ou du professionnel, confinement, report pour raison professionnelle ou économique, panne de voiture ou simple oubli). Au total, on relève un taux de 67% de consultations d'évaluation ou de suivi honorées au 1<sup>er</sup> RDV.

**NB** : ces RDV sont dans la majorité des cas reportés, il ne s'agit pas de perdus de vue.

**Comme l'année dernière, nous pouvons noter que :**

- **L'orientation affichée de prévention primaire** porte ses fruits : de nombreuses situations sont orientées vers les Maisons de l'Enfance afin de trouver des solutions à certaines difficultés ne nécessitant pas de réelle prise en charge thérapeutique. Le lien est fait avec les EJE. Les familles reprennent contact en cas d'évènement intercurrent perturbant à nouveau leur équilibre. **Les Maisons de l'Enfance font à présent partie de l'arsenal de nos indications avec la nécessaire transversalité de nos unités MDE-ME.** De la même façon, des familles fréquentant les Maisons de l'Enfance viennent spontanément consulter en cas de besoin. D'autres familles sont par ailleurs adressées par le CCSPI, l'école ou les travailleurs sociaux.
- **La participation de la MDE aux activités des Maisons de l'Enfance s'est à présent ritualisée:** les cafés-parents mensuels animés par les psychologues sont devenus des RDV prisés des familles. D'autres professionnels du FTH sont invités à l'occasion (éducateurs, infirmier ou médecin).
  - **Graphique de l'activité sur l'année**



### **3.3 Activité par catégorie professionnelle :**

- 3.3.1 Les agents sociaux :**

Deux agents sociaux sont en poste à la MDE mais sont susceptibles de venir en renfort des équipes des ME de Tahiti voire des autres unités (MDA et Centre de documentation).

Ces agents accueillent les familles. L'accueil est physique ou téléphonique et donne lieu au remplissage d'une feuille de demande et l'ouverture d'un dossier. Un rendez-vous à un entretien d'évaluation est proposé. Les agents sociaux font par ailleurs le lien avec l'équipe en cas d'observation de dysfonctionnements ou d'incidents (au niveau de la salle d'attente, lors des entretiens téléphoniques ou à l'occasion des demandes). Ils participent aux réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP). Les qualités d'écoute et d'accueil sont essentielles pour l'ancrage de la famille dont dépendra l'observance du suivi.

La mise à jour du planning, la tenue de tableaux de bord, statistiques et relevés nécessaires à la rédaction du rapport d'activité leur incombent. Elles sont également chargées du suivi des dossiers (ouverture, classement, relances, archivage).

Les agents sociaux peuvent participer à la préparation et à l'animation de certains ateliers pédagogiques (ex à l'occasion de la JMDE mais aussi des animations de la MEFTH, du centre de documentation...).

Elles décorent et aménagent la salle d'attente. Lorsque les parents sont en entretien avec un professionnel, elles peuvent proposer une activité à l'enfant.

Une des agents répond chaque année, aux interviews données en tahitien à l'occasion de la JMDE.

Elles participent enfin aux réunions de rassemblement des Maisons de l'Enfance de Tahiti et y bénéficient des formations proposées.

Après le départ anticipé de l'agent de documentation, une des agents sociaux de l'accueil a assuré l'intérim, les restrictions budgétaires imposées par la crise Covid-19 ne permettant pas un nouveau recrutement. Elle organise et anime l'atelier conte et est un des administrateurs de la page facebook du Fare Tama Hau.

- 3.3.2 Activité médicale :**

#### **Missions du médecin de la MDE :**

- En tant que référent technique de l'unité Maison de l'Enfant au Fare Tama Hau, le médecin est chargé de la coordination des activités de l'unité, de la mise en place de partenariats, de la conception et de la réalisation de nouvelles actions. Elle participe en termes de communication à

- des interviews (presse écrite, audio et visuelle), a œuvré à la rédaction du script pour les vidéos de la MDE, des ME, du centre de documentation, le tournage est reporté à 2021.
- Dans son activité au sein de la MDE au FTH, le médecin participe à quelques entretiens d'évaluation, prend part aux accompagnements familiaux ponctuels proposés en RCP et assure les consultations médicales. Lorsque les enfants présentent des difficultés scolaires, elle coordonne au besoin les prises en charge en externe (ORL, suivi orthophonique...). Elle a développé avec la kinésithérapeute une consultation de suivis d'asthmologie.
  - Tous les enfants reçus au Foyer Te Aho Nui ont une consultation d'entrée et un suivi médical effectué par le médecin de l'unité.
  - Elle a mis en œuvre et coordonné l'organisation de nouvelles mesures d'accueil du public en période de crise sanitaire.
  - Après en avoir rédigé le projet et participé à la mise en œuvre depuis 2013, elle est aussi coordinatrice des Maisons de l'Enfance (ME) en Polynésie française. Les 6 ME fonctionnent à présent à temps plein. L'activité prépondérante demeure la promotion, la conception et la diversification des activités mais aussi le soutien et l'harmonisation des pratiques. Cette tâche implique l'activation de partenariats, le recrutement et la formation des divers professionnels.
  - Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels, le médecin a également participé à **62 réunions, interventions, cours et conférences**.
  - Elle est membre de la commission d'agrément des accueillants familiaux.
  - Elle est également référente pour la 2<sup>ème</sup> année du centre de documentation dont elle a proposé et coordonné le déménagement, les travaux d'aménagement et la réorganisation des espaces ainsi que la mise en œuvre de nouvelles activités. Elle a coordonné l'achat de livres.
  - En l'absence du Directeur du Fare Tama Hau, le médecin de la MDE assure son intérim.
  - Elle est membre du CTP.

#### **Analyse de l'activité médicale :**

Les consultations médicales surviennent soit au décours des suivis (patients adressés par les différents membres de l'équipe), soit correspondent à des entrées directes. Les demandes de certificats médicaux pour le sport ou aptitude à aller en CLSH sont chaque année plus nombreuses, adressées par le CSHS.

En 2020, le médecin de la MDE a effectué **27 entretiens d'évaluation familiale** (vs 11 en 2019) et **423 consultations** (vs 527 en 2019) pour 129 enfants et 14 adolescents ou jeunes adultes reçus.

Cela est rendu possible puisqu'il a été décidé en équipe que les évaluations étaient en priorité affectées aux éducateurs afin de laisser plus de disponibilités au médecin pour assurer ses consultations médicales, la coordination des ME et du centre de documentation.

En outre, **le médecin nutritionniste vacataire a effectué 11 consultations spécialisées**.

Les enfants nous ont souvent été adressés par la médecine scolaire. Il s'agit rarement de demandes spontanées des familles amenant rapidement à un échec de prise en charge. Les difficultés d'adhésion et de compliance peuvent s'expliquer par le fait que la majorité des enfants adressés l'a été à un moment de difficultés familiales (qui étaient le motif de leur demande initiale à la MDE). Parents et enfants sont alors peu disponibles à des changements d'habitude, les parents n'étant pas toujours en demande et les enfants pas personnellement motivés. Aussi a-t-il été décidé de ne plus bloquer de vacations spécialement dédiées aux enfants et ouvrir les créneaux de consultation de la nutritionniste indifféremment aux enfants comme aux adolescents.

Le médecin de la MDA et le Directeur ont effectué **5 consultations** en l'absence du médecin de la MDE.

**Au total, 466 actes médicaux ont été effectués en 2020 (entretiens et consultations) vs 552 en 2019. On enregistre une baisse d'activité en consultations médicales de 15%.**

**9** (vs 95 en 2019) **prises en charge en kiné respiratoire** ont été effectuées au décours de consultations médicales, concernant le suivi de 4 enfants. Les médicaments sont donnés aux familles en fonction de leurs conditions de ressources et dans la limite du stock disponible.

**9 actes infirmiers** ont été pratiqués (lavages d'oreilles, pansements).

Les familles reçues le sont en général la première fois dans le cadre d'une urgence (difficultés d'accès aux soins) puis s'inscrivent pour un suivi régulier et d'éducation thérapeutique. La possibilité d'avoir une kiné respiratoire associée à une éducation préventive a permis à de nombreux jeunes patients anciennement suivis dans le service d'obtenir une bonne évolution de leur pathologie. L'éducation des patients asthmatiques et de leur famille est une activité chronophage mais primordiale, impliquant la répétition de messages de prévention, sollicitant également la coopération de plusieurs membres de la famille (parents, grands-parents et « nounou » ayant en charge l'enfant doivent aussi être mobilisés). L'objectif à terme étant une prise en charge précoce de la maladie, l'espacement des crises et l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant influant positivement sur son comportement, la qualité de sommeil et sa scolarité. L'activité s'est effondrée cette année en raison de la crise sanitaire et des nécessaires mesures mises en œuvre.

Un accord de partenariat tacite a été établi entre le FTH et le Foyer Te Aho Nui (FTAN), ainsi tous les enfants entrant et sortant au/du foyer ont une consultation médicale à la Maison de l'Enfant pour coordonner les prises en charge, mettre en place les suivis médicaux si besoin, faire un certificat provisoire d'aptitude en vue de l'inscription scolaire, en accord avec le CCSHS, ou compléter les certificats d'aptitude sportive, de participation à un CSH ou à la SAGA...

Il est à noter que dans la majeure partie des situations, la prise en charge psychologique de ces enfants a été décidée par le référent social, lors de la synthèse à l'entrée au foyer, à laquelle nous n'assistons pas. Lors du séjour en foyer des enfants, le médecin et/ou la psychologue (lorsque l'enfant est suivi à la MDE) assistent aux synthèses concernant les fratries.

A la sortie du FTAN, la famille accueillante est invitée au cas échéant, à venir faire le point sur le suivi.

**En 2020, 17 enfants du FTAN ont été reçus, motivant 90 consultations (vs 87 en 2019) cumulant les entretiens d'entrée et les suivis médicaux.**

**Les problématiques retrouvées à l'occasion des entretiens d'accueil** sont résumées dans le tableau suivant (plusieurs items peuvent être retrouvés pour une même situation):

Motifs de consultation d'accueil	%
Parents séparés ou en cours de séparation	44
Conflits et/ou violences conjugales ou parentales	15
Dysfonctionnements familiaux (famille élargie, famille recomposée, place de chacun, distorsions éducatives)	48
Troubles médico sociaux familiaux (maladies chroniques, TS, marginalisation...)	0
Faits traumatisants récents ou plus anciens, harcèlement	19
Difficultés scolaires, retard apprentissages	22
Troubles instrumentaux (retard ou trouble du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques)	19
Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité, repli sur soi, pleurs, colère, violence...)	56
Problème de construction identitaire (difficultés d'individuation/séparation, problème d'estime de soi, problème de développement psycho-affectif...)	48
Troubles organiques et/ou somatiques de l'enfant (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie, énurésie, troubles du sommeil, de l'appétit...)	48
Maltraitances (avérées ou soupçonnées)	11

Symptômes dépressifs	0
Demande de soutien à la parentalité	30
Demande de conseils ou orientation	33

Le nombre important de demandes autour des problématiques familiales telles que séparation conflictuelle du couple, problème de garde... engendrant des répercussions néfastes sur le bon développement de l'enfant est devenu une constante montrant que le Fare Tama Hau est repéré tant par les familles que les partenaires comme lieu de prises en charge multiples.

Lors de l'anamnèse, les troubles du comportement, régulièrement associés à des difficultés à entrer dans les apprentissages, à des troubles de l'attention et à des difficultés scolaires, ont souvent été signalés par les enseignants aux familles, qui sont ensuite dirigées vers notre service. Ces troubles du comportement sont aussi très souvent redoutés par les parents séparés ou en cours de séparation, sans pour autant être manifestes. Il suffit parfois de rassurer ces familles en leur prêtant une écoute attentive, en les accompagnant en période de crise voire en temporisant leur demande et leur donnant l'opportunité de revenir si les troubles s'aggravent. Si l'enfant a moins de 5 ans, on conseille à la famille de fréquenter une Maison de l'Enfance où l'accueil est libre, non thérapeutique, où l'enfant pourra améliorer son éveil et sa socialisation, où le parent pourra trouver apaisement, échanges et soutien auprès d'autres parents.

Le cortège de somatisations lié au mal-être de l'enfant est également à prendre en compte (trouble du sommeil, trouble des conduites alimentaires, asthme, affections cutanées, énurésie...) et doit conduire à une grande vigilance de la part des professionnels lors de l'évaluation car certaines manifestations peuvent être sous-estimées par les familles ou au contraire impliquer une surmédicalisation de certains maux.

De nombreux enfants en surpoids voire obésité nous ont été adressés, souvent à l'occasion des visites médico-scolaires. Cependant peu de familles manifestent la volonté d'un suivi de l'enfant avec l'enjeu de réorganisations à mettre en œuvre au sein de la famille, si bien que peu de situations débouchent finalement sur un suivi régulier.

#### Activité de prévention :

Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels mais aussi de coordination du projet des Maisons de l'Enfance (suivi des projets, recrutement des personnels et leur formation, organisation de temps de rassemblement des ME), le médecin a participé à **62 vs 103 réunions, conférences, interventions ou coordinations**. Cette activité chronophage excède l'activité en interne et est un témoin du rayonnement des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels avec notamment la participation aux commissions d'agrément des accueillants, la mise en place de formations auprès de stagiaires. Elle a également participé au projet de formation proposé par la BPDJ pour ses agents (accueil et aménagement de la salle Mélanie, éthique du langage).

Cependant la crise Covid-19 a sonné un coup d'arrêt à de nombreuses coordinations ou réunions partenariales en présentiel.

2020	Interventions	Dates
Réunions institutionnelles	Notation des professionnels	18/02; 20/02; 21/02; 25/02; 24/03;
	Accueil étudiantes bénévoles, stagiaires	06/03; 23/09; 28/09
	Entretiens pré-embauche	08/06; 16/06; 18/06; 02/10; 05/10; 09/11
	CTP	14/02; 04/08;

<b>Coordination des ME</b>	Visite Mutoi Faa'a suite à des tentatives d'effraction à la MEFA	08/01;
	Coordination MEFA	17/11;
	Coordination METAR	20/11;
	Coordination MEPU	03/11; 05/11; 27/11;
	Rassemblement 4ME	23/01;
	Coordination 4ME	28/01; 25/02; 19/05; 24/08; 04/12;
	Proformas MERAI, METAI	27/02;
	Réunion mairie Punaauia, projets de la commune	18/06; 02/07;
<b>Partenariat avec l'éducation</b>	Formation agents sociaux	12/11; 19/11; 26/11;
	Bilan DP Punaauia	22/01; 02/07; 24/07; 13/08;
<b>Formations, conférences, café-parents</b>	Audit RGPD	20/01;
	Conférences Sophie Barbeau; Paul Jacquin;	28/01; 25/02;
	Café parents spécial COVID-19 /4ME	13/03; 17/03; 18/03; 19/03;
	Formation informatique	07/07;
<b>Partenariats divers</b>	Réunions préparation Forum des parents/DFSE	04/03; 10/03;
	Réunion BPDJ: projet de formation et visite BPDJ	17/06; 07/07; 16/07; 27/07; 28/07;
	Rencontre PJJ	04/09;
	Réunion avec le personnel de pédopsychiatrie	20/07;
	Commission d'agrément des accueillants familiaux (DFSE+ARASS)	20/08;
	Réunion projet d'étude/ sociologue UPF	23/11;
<b>Evènementiels, communication</b>	Interview magazine Hine	20/07;
	Préparation projet vidéo FTH	21/07; 06/08;
	Présentation DPDJ à la Présidence	16/07;

- **3.3.3 La kinésithérapeute** a une activité partagée entre la MDE et la MDA.

**En 2020, 18 actes ont été effectués en kinésithérapie vs 192 en 2019, concernant 10 nouvelles prises en charge.** Après son départ à la retraite, fin 2016, l'activité de la kiné à la MDE est essentiellement dédiée aux suivis de kiné respiratoires en priorité mais aussi à des séances de rééducation, de gymnastique et remise à l'effort pour de jeunes patients obèses. L'activité kiné au sein de la MDE a fortement été impactée pour des raisons sanitaires évidentes.

- **3.3.4 Activité des psychologues :**

**Les missions du psychologue à la Maison de l'Enfant :**

- Soutien psychologique des enfants accueillis et de leur famille
- Evaluations psychologiques des situations en vue de proposer des modalités d'accompagnement ou d'orientation
- Participation aux réunions de coordination des équipes pluridisciplinaires dans un but de partage, de transmission de l'information et pour apport d'un éclairage sur certaines situations.
- Rôle de prévention, d'information et de formation.
- Contribution au dynamisme du service en participant aux projets, en aidant à leur élaboration et à leur évolution.
- Missions de prévention primaire, secondaire et tertiaire

Les psychologues cliniciens ne participent habituellement pas aux entretiens d'évaluation sauf à l'occasion de certaines situations d'urgence. Ces entrées directes peuvent être proposées auprès du psychologue en cas de traumatisme violent récent, de maltraitance sexuelle, décès d'un proche ou lorsqu'un enfant est adressé par un collègue psychologue.

La mise en place du suivi se fait généralement après discussion du dossier en équipe. Le partage des situations entre les 2 professionnels s'effectue sur la base du volontariat lors de la réunion pluridisciplinaire (RCP) de présentations des situations vues en entretien d'accueil ou en cours de suivi, en fonction de leurs pratiques et de leur disponibilité.

Les orientations des professionnels de l'éducation (psychologues scolaires et professeurs) ainsi que celles des professionnels de santé sont en hausse. Partenaires privilégiés, en contact régulier avec les enfants, ils peuvent détecter des difficultés et/ou dysfonctionnements de façon précoce et nous adresser les familles au besoin. La Maison de l'Enfant et ses services sont mieux connus et identifiés pour répondre à des demandes des usagers extrêmement variées.

Il est à noter cette année une activité en baisse puisqu'outre la crise Covid, la psychologue clinicienne n'a été présente que le 1<sup>er</sup> trimestre puis est partie en congé maternité suivi d'une disponibilité le reste de l'année. Le psychologue clinicien a malgré tout pu absorber une partie de son activité.

**Le bilan d'activité quantitatif des psychologues est le suivant :**

**Ils ont pris en charge respectivement 234 et 34 nouveaux dossiers, soit 268 nouveaux suivis, avec 202 suivis post RCP et 66 entrées directes.**

**Pour l'année 2020, les 2 psychologues cliniciens ont effectué un total de 756 entretiens (vs 1069 en 2019), concernant 225 familles (file active) (vs 276 en 2019) pour 333 usagers reçus (vs 438 en 2019. On enregistre une baisse d'activité de 29%.**

Dans une même famille, des prises en charges individuelles peuvent être proposées à ses différents membres (usagers), et ce, à différents temps de la prise en charge, expliquant ainsi la différence de résultat entre le nombre de familles accueillies et le nombre d'usagers.

File active	2018	2019	2020
<b>Nombre de familles accueillies</b>	261	276	225
<b>Nombre d'usagers reçus</b>	474	438	333

#### Motifs d'entrées directes

Outre les prises en charge décidées en réunion de concertation pluridisciplinaire, les psychologues reçoivent des familles en entrée directe sans consultation d'évaluation préalable. **Ces entrées directes sont au nombre de 66** (vs 65 en 2019). Elles ont été orientées pour le caractère impératif voire urgent de leur situation.

Ce type d'orientation est fait par nos partenaires extérieurs : médecin, psychologue scolaire, référents des Maisons de l'Enfance ou par nos agents d'accueil qui constatent le caractère urgent ou grave de la demande évitant les redites d'un entretien d'évaluation préalable. Les motifs sont souvent en lien avec un deuil, des sévices avérés ou soupçonnés mais aussi cette année un nombre accru de situations mêlant violences conjugales et addictions, dont l'enfant aurait pu être témoin.

Ce type d'orientation directe doit malgré tout rester exceptionnel.

Motif principal des entrées directes	Nombre
Agression sexuelle (soupçonnée ou avérée)	11
Deuil récent, séparation brutale (incarcération, séparation de couple, départ brutal d'un parent)	16
Violences directes ou indirectes (enfant violenté ou témoin de violences)	36
Accident récent (victime, acteur ou témoin)	3

#### Les différents types d'accompagnement proposés post RCP :

- **L'accompagnement individuel de l'enfant**, avec la participation systématique des parents lors des entretiens anamnestiques pour accueillir la demande, qu'ils formulent en grande partie à la place de l'enfant, ainsi que l'histoire familiale et évènementielle qui entoure cette demande. Un point sur l'évolution de la situation est régulièrement fait avec les parents afin de saisir les attentes de chacun.
- **L'accompagnement parental** (parent(s) seul(s) en entretien) : Le ou les parents sont reçus seuls pour leur offrir un espace de verbalisation de leurs difficultés conjugales, familiales, inter ou transgénérationnelles. Ce dispositif d'accompagnement est mis en place dans l'intérêt de l'enfant qui absorbe souvent la tristesse ou l'inquiétude de ses parents. L'enfant porte parfois le poids de non-dits familiaux ou de problématiques familiales non-résolues. Ce soutien à la parentalité permet au parent de se recentrer sur l'enfant, sur ses besoins et de (re-)penser la relation à son enfant. Ces entretiens parentaux peuvent aussi se faire dans un temps et un espace parallèle à celui de l'enfant afin de préserver l'intimité de l'enfant, de dissocier les vécus de chacun et de favoriser le processus de séparation/individuation.

- **L'accompagnement familial** (enfant et parents ou famille au complet) : Une orientation de l'accompagnement vers une thérapie familiale est parfois choisie lorsque les difficultés de l'enfant semblent étroitement liées à la dynamique familiale, au rôle et aux places attribués à chacun (exemple de l'enfant pansement ou ciment du couple), à l'histoire familiale consciente ou inconsciente (tabous, deuils passés non élaborés, traditions familiales s'opposant à l'individualité etc.). La thérapie familiale peut aussi bien s'appuyer sur des théories et modalités psychanalytiques qu'être inspirée de la systémie. Le principe étant de respecter au plus près la spécificité de la famille rencontrée et de favoriser l'émergence des individualités

- **L'accompagnement de la fratrie** : Il s'agit d'entretiens cliniques rassemblant des frères et sœurs sans la présence de leurs parents ou tuteurs. Ce choix d'accompagnement émane notamment de deux constats :

- Certaines demandes concernent des tensions familiales résultant de conflits persistants entre les enfants.
- Lorsque les conflits fraternels sont mis en avant par la famille, les parents tendent à pointer du doigt le comportement de l'un des enfants. Cet enfant désigné est souvent l'objet de leur demande d'un accompagnement au Fare Tama Hau.

La thérapie avec la fratrie favorise l'expression du vécu entre frères et/ou sœurs et permet le développement de l'entraide. Le frère ou la sœur pouvant devenir des co-thérapeutes. Recevoir la fratrie prévient du déplacement du symptôme d'un enfant à l'autre et permet à la famille de sortir d'un potentiel cercle vicieux. L'analyse des relations fraternelles élargit les interrogations sur les difficultés de l'enfant à un niveau supplémentaire, horizontal, en plus du lien vertical parent-enfant. Ces entretiens «fratrie» peuvent par la suite aboutir à la séparation des espaces thérapeutiques pour chacun des enfants afin d'accompagner, dans un deuxième temps, l'expression de leur individualité.

- **L'accompagnement psycho-éducatif** : Entretiens familiaux menés par l'éducateur et le psychologue. Cette modalité de suivi est notamment envisagée lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et s'imbriquent formant un tout parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler.

Ces formes d'accompagnement peuvent se suivre ou se chevaucher selon les problématiques et les besoins dégagés au fil du travail. Il n'y a pas de durée de suivi préétablie. Elle est fonction des problématiques mises à jour, de l'investissement de l'enfant dans son processus d'élaboration psychique et de résolution des conflits ainsi que de l'investissement parental.

- **Un binôme avec un professionnel de la MDE et de la MDA** peut être mis en place dans le cas de fratries comprenant des enfants et adolescents ou à l'occasion d'une thérapie familiale en systémie.

Types d'accompagnement	Nombre 2019	% 2019	Nombre 2020	% 2020
<b>Psychologique individuel</b>	607	67	396	76
<b>Familial</b>	97	11	32	6
<b>Parental</b>	74	8	14	3
<b>Psycho/éducatif</b>	83	9	56	10
<b>Fratrie</b>	39	4	26	5
<b>Binôme MDA</b>	3	0.3	0	0

Par rapport à l'année 2019, l'activité des psychologues a baissé de 29% en nombre d'entretiens effectifs mais avec une baisse relative de seulement 18% du nombre de familles suivies. Cette baisse s'explique d'une part par la crise sanitaire impactant l'activité globale de l'unité (confinement puis retour frileux des familles) mais surtout par le fait qu'une psychologue et l'éducatrice de jeunes enfants ont été absentes une grande partie de l'année (congés maternité et mise en disponibilité), ce qui a eu pour effet une baisse du nombre d'entretiens d'accueil et donc de prises en charge.

On note cependant qu'une grosse partie de l'activité a bienheureusement été absorbée par le psychologue clinicien restant.

### Problématiques travaillées par situation

On note l'existence de problématiques multiples ou croisées chez un même enfant (enchaînement causal de différentes problématiques ou intrication de différents facteurs sous un même symptôme...). Les associations les plus fréquemment rencontrées sont : troubles du comportement et conflits de loyauté, difficultés scolaires, conflits familiaux et troubles du comportement, conflits familiaux et difficultés scolaires. Les problématiques familiales très souvent en lien avec des séparations conflictuelles des parents sont souvent à l'origine de discordances éducatives et de troubles du développement chez l'enfant.

Même si l'enfant est au cœur de nos préoccupations, il est fondamental de travailler l'accompagnement des parents autour de leurs difficultés familiales et conjugales afin de favoriser l'investissement parental et rétablir une communication autour de leur enfant, essentielle à son bon développement. De manière générale, les difficultés de l'enfant sont le moteur de la démarche parentale, d'obtenir pour lui, du soutien auprès de professionnels de l'enfance. Si la demande d'aide à la parentalité n'est pas spontanément énoncée dans les premiers motifs de consultation, elle émerge au fil des rencontres et de l'établissement d'une relation de confiance, au fur et à mesure de l'élaboration autour des dimensions familiales et éducatives. La fratrie peut également être reçue pour accompagner la restauration/l'instauration d'une communication autour de l'enfant et de ses problématiques. Ce dispositif de rencontre aide notamment à un travail sur la place de chacun dans la famille. Les entretiens familiaux en présence de l'éducateur (-trice) et du psychologue sont envisagés lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et forment un tout parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler, ex : éducation parentale inconsciemment influencée par un vécu familial passé.

Les premiers entretiens psychologiques permettent à la famille (enfants et parents) de reformuler si nécessaire leur demande et d'exprimer leur problématique autour de leur histoire familiale et celles des événements dans un objectif anamnestique. S'en suivent différentes propositions d'accompagnement en fonction de la problématique exposée et bien-sûr de la reconnaissance de la problématique par les usagers concernés.

Problématiques principales travaillées en consultations psychologiques (plusieurs items possibles)	%
Conflits internes (conflit de loyauté, travail sur la gestion des émotions...)	62.4
Travail sur la configuration familiale (travail de la place et le rôle de chacun dans la famille nucléaire et/ou élargie)	31.5
Construction identitaire (processus d'identification, travail de filiation et d'affiliation, individuation et séparation)	19.7
Relation à l'autre (avec les pairs, avec la fratrie, avec les parents et/ou la famille recomposée, avec les adultes hors cadre familial)	13.5

Rapport au corps et image de soi (image du corps, réactions psychosomatiques, estime de soi)	16.8
Élaboration du manque et/ou de la perte (dans le cadre d'une séparation, dans le cas du décès d'un proche...)	7.1
Choc émotionnel et/ou impact traumatique	29.8
Autour de la parentalité	2.9

Les motifs de venue des familles sont majoritairement en lien avec des séparations parentales et des difficultés rencontrées dans la recomposition familiale d'où un taux de prises en charge élevé pour les items : conflits internes et travail sur la configuration familiale mais aussi travail sur la construction identitaire et la relation à l'autre.

#### Autres activités des psychologues :

- **Les interventions type café-parents :**

Depuis 2017, les psychologues cliniciens de la MDE interviennent de façon régulière sur les cafés-parents des 4 Maisons de l'Enfance de Tahiti en complémentarité des cafés-parents existants. Cette intervention répond à un besoin des parents, identifié par les référents des Maisons de l'enfance, sur certains sujets quotidiens rencontrés par les parents (la parentalité, les stades de développement de l'enfant, l'émergence et la gestion des émotions ou encore les angoisses) nécessitant parfois un approfondissement du sujet voire une disponibilité quasi individuelle, évitant le recours à une consultation.

Les questionnements des familles relèvent au fond, d'une seule et même interrogation : « Suis-je un bon parent ? ». Apporter un regard professionnel, permet aux parents d'élaborer des pistes de réflexions, d'échanger et finalement la plupart du temps de les rassurer sur leurs compétences.

En cas de difficultés plus sérieuses, les parents sont invités à un entretien particulier où une orientation peut leur être conseillée.

Les sujets abordés ne sont plus définis à l'avance, comme cela pouvait être le cas les années précédentes, sauf de manière exceptionnelle à la demande expresse d'une famille. En effet, les psychologues et les référents des maisons de l'Enfance ont observé que les parents étaient plus impliqués et investis dans la discussion lorsqu'émergeait une demande dans « l'ici et maintenant ». L'intervention des psychologues sur ces temps d'échanges permet de vulgariser de nombreuses informations et de les lier de façon pragmatique aux questionnements ou expériences des parents.

Ces interventions entrent dans le cadre des objectifs de prévention primaire du Fare Tama Hau et permettent si besoin d'informer les parents sur les modalités d'accueil et d'accompagnement proposées au sein du FTH.

**Le nombre d'interventions en cafés-parents s'est maintenu malgré le confinement et l'absence de longue durée d'une des 2 psychologues, le psychologue restant ayant maintenu dans la mesure du possible les cafés-parents programmés en début d'année, soit 34 cafés-parents effectués sur les 4 ME de Tahiti (vs 45 en 2019).**

- **Les psychologues ont également participé à 23 synthèses programmées pour les enfants placés au FTAN (en partenariat avec la DFSE et le VESOS) et équipes éducatives.**
- **Ils ont participé à la rencontre de présentation de la nouvelle équipe de pédopsychiatrie.**

- **Le psychologue clinicien a également participé au projet de formation proposé par la BPDJ ainsi qu'au projet vidéo du Fare Tama Hau.**
- **Formation des psychologues :** Une des 2 psychologues est inscrite au DU de santé de l'adolescent et suit une formation sur la thérapie familiale en systémie, qu'elle effectue en fonds propres. Le psychologue a, quant à lui, été invité à une formation proposée par la PJJ sur la boxe éducative. Il participe aux formations syndicales et a reçu une formation à la gestion des risques dispensée par la CPS, il **est également membre du CTP.**

- **3.3.5 Activité des travailleurs sociaux :**

Suite à la mise en place d'un concours de la fonction publique pour les travailleurs sociaux en 2017, les 2 postes d'éducateurs ont été pourvus, l'un par une éducatrice de jeunes enfants à partir de décembre 2017 et l'autre par un éducateur spécialisé à partir de la mi-mai 2018.

Nous avions pu constater en 2018 et 2019 une nette augmentation d'activité s'appuyant sur plusieurs hypothèses : la complémentarité de fonction (ES et EJE) mais aussi la nouveauté d'intégrer dans nos équipes de la MDE et des ME des hommes. La possibilité de mener des entretiens en reo Tahiti amène une proposition de prises en charge diversifiée et intéressante.

L'activité du dernier trimestre 2019 puis tout au long de l'année 2020 a été impactée par le congé maternité de l'EJE et sa mise en disponibilité jusqu'en septembre. Une reprise à temps partiel (60%) a été mise en place à partir de septembre 2020.

Il est à noter en cette année particulière, de nombreux congés maladie, qui cumulés à une période de confinement et de retour des familles prudent, nous font enregistrer une baisse d'activité notable.

**Activité chiffrée des éducateurs :**

**On peut ainsi comptabiliser un total de 226 vs 388 entretiens. L'activité se décompose de la façon suivante : les 2 éducateurs ont effectué 117 entretiens d'accueil (vs 192 en 2019) et 109 entretiens de suivi (vs 196).**

**L'entretien d'accueil :**

L'objectif de l'entretien d'évaluation consiste en l'appréhension globale des difficultés que peuvent rencontrer les familles. Les points essentiellement abordés lors de ces entretiens sont tournés vers la qualité du lien parent/enfant, la communication, la place et le rôle de chaque individu dans la famille et la verbalisation des moments de crises dans le quotidien.

Au travers de ce temps d'échange avec la famille, il est conseillé à la famille d'essayer de prendre le recul suffisant pour (re) trouver un équilibre sécurisant pour l'enfant et son entourage. Un maximum d'informations doit être recueilli à l'occasion de cet entretien afin de pouvoir envisager l'accompagnement le mieux adapté à la situation, qui pourra ensuite être réévalué au fil du suivi.

La nature de ces premières demandes est souvent liée à un changement de comportement de l'enfant, des conflits intrafamiliaux, des séparations conflictuelles mais également peut faire suite à une orientation de l'école.

Bien souvent lors de ces entretiens d'évaluation, nous observons que le motif de la première demande mis en avant par la famille est bien différent de ce qui nous est révélé en entretien, et des difficultés bien plus importantes peuvent être abordées, initialement retenues par peur ou honte. Lorsque des difficultés scolaires ou des problèmes médicaux sont repérés, une consultation médicale est proposée.

MOTIFS D'ENTRETIEN D'ACCUEIL	% 2019	% 2020
Parents séparés ou en cours de séparation	<b>53</b>	<b>55</b>
Conflits et/ou violences conjugales ou parentales, dysfonctionnements familiaux (famille élargie, famille recomposée, place de chacun, distorsions éducatives)	<b>45</b>	<b>49</b>
Problèmes médico-sociaux familiaux (maladies chroniques, TS, marginalisation...)	<b>17</b>	<b>33</b>
Faits traumatisants récents ou plus anciens, harcèlement	<b>30</b>	<b>37</b>
Difficultés scolaires, retard apprentissages, troubles instrumentaux (retard ou trouble du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques)	<b>42</b>	<b>41</b>
Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité, repli sur soi, pleurs, colère, violence, difficultés d'individuation/séparation, problème d'estime de soi, problème de développement psycho-affectif...)	<b>94</b>	<b>86</b>
Troubles organiques et/ou somatiques de l'enfant (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie, énurésie, troubles du sommeil, de l'appétit...)	<b>11</b>	<b>13</b>
Maltraitances (avérées ou soupçonnées)	<b>4</b>	<b>9</b>
Symptômes dépressifs	<b>9</b>	<b>5</b>
Demande de soutien à la parentalité, demande de conseils ou orientation	<b>82</b>	<b>84</b>

Comme nous l'avions indiqué dans les motifs de demande (cf. plus haut), nous remarquons cette année une forte hausse de demandes en lien avec un fait traumatisant (passant de 30 à 37%) et/ou des problèmes de marginalisation d'un parent (passant de 17 à 33%). Le même commentaire peut être apporté, nous avons constaté plus de demandes en lien avec des violences conjugales ou intrafamiliales en lien avec des addictions, notamment la consommation d'ice. Le corollaire est l'impact direct sur l'enfant, témoin ou victime lui-même de violences (augmentation de l'indicateur maltraitances de 4 à 9%).

Après réunion de concertation pluridisciplinaire, plusieurs types de prise en charge sont proposés, répondant de la façon la plus personnalisée possible aux besoins de la famille. Ces prises en charge pourront évoluer au fil du temps en fonction de la réponse et de l'investissement des parents.

Certaines orientations sont préconisées auprès de nos partenaires (CIDFF, APAJ, CCSAT, services sociaux...). Des synthèses auront lieu quand la famille est suivie par plusieurs services ou institutions, avec la MDA...

Il est important de souligner que des difficultés persistent quant au fait d'associer les pères au suivi de leur enfant. Nous tentons systématiquement de les inviter ce qui donne lieu parfois à un deuxième entretien d'évaluation lorsque la communication est difficile voire impossible entre les 2 parents.

**Les divers types de prise en charge des éducateurs sont :**

**L'accompagnement éducatif :** Il peut se faire avec l'enfant et les parents ou avec l'enfant seul, selon les situations et si l'enfant se sent à l'aise pour être en présence de l'éducateur sans ses parents. Lors de ces entretiens, il s'agit de travailler avec l'enfant, le cadre, les limites, le rapport à la loi... de mieux cerner son comportement au quotidien à l'école, avec ses parents, ses frères et sœurs, de l'aider à exprimer ses émotions à l'aide d'outils adaptés à son âge, de l'aider à trouver des ressources en lui pour que la situation évolue de manière positive. Cet accompagnement ne peut se faire sans la collaboration des parents qui peuvent avoir un rôle très important afin de soutenir leur enfant dans ces moments difficiles. Une prise de recul et une remise en question de la famille dans sa globalité est nécessaire pour faire évoluer les choses. L'éducateur donne également lors de cet accompagnement des outils ludiques aux parents afin de les aider à remettre le cadre à la maison ou aider leurs enfants à mieux exprimer leurs émotions... Le rôle et la place de chacun sont redéfinis enfin de renouer une communication harmonieuse et apaiser le climat familial.

**L'accompagnement psycho-éducatif :** Il peut être proposé aux familles lorsqu'au-delà de l'accompagnement éducatif, on remarque un besoin d'accompagnement psychologique chez l'enfant, suite à des traumatismes violents par exemple. Des synthèses sont organisées entre le psychologue et l'éducateur pour faire un point sur l'évolution de la situation.

**Les accompagnements familiaux ou thérapie familiale :** En binôme avec les psychologues, il s'agit d'accompagner l'enfant et sa famille dans un travail en systémie afin de permettre à toutes les personnes gravitant autour de l'enfant désigné comme symptôme, d'être actrices et investies dans cet accompagnement.

**Soutien ponctuel :** Il s'agit à la fois d'orienter, de conseiller les familles sur le plan administratif et juridique mais aussi de leur apporter des conseils dans l'approche concrète de certaines situations délicates mais passagères, en les rassurant sur leurs compétences. Pour un certain nombre de situations, sans les banaliser, le questionnement est commun et une prise en charge pas toujours nécessaire.

Une orientation vers les Maisons de l'Enfance peut être proposée afin de trouver un lieu où les parents pourront échanger avec les professionnels mais aussi avec d'autres familles, pour rompre l'isolement social, s'apaiser, trouver un lieu de socialisation pour leur enfant... évitant ainsi une surenchère de prises en charge parfois lourdes pour certaines familles (qui peuvent cumuler un suivi DAS, OPH, orthophonique, soutien scolaire...). Un lien est maintenu avec les référentes des Maisons de l'Enfance qui peuvent nous réorienter ces familles en cas de besoin.

<b>TYPES DE P.E.C</b>	<b>Acc éduc individuel</b>	<b>Acc éduc familial</b>	<b>Acc psycho/éduc</b>	<b>Acc parentalité</b>	<b>Soutien ponctuel</b>	<b>Aucun suivi / Suspendu</b>
<b>%</b>	<b>8</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

Les éducateurs ont conduit **109 entretiens de suivi en 2020 (vs 196)**.

**On peut donc comptabiliser un total de 226 vs 388 entretiens (entretiens d'accueil + entretiens de suivi) effectués par les éducateurs en 2020, soit une baisse d'activité de 41%.**

**Les problématiques travaillées sont les suivantes :**

<b>Problématiques principales travaillées</b>	<b>% 2019</b>	<b>% 2020</b>
Travail sur le lien	13.5	14,3
Travail sur la communication parents/famille, parent/enfant	12.7	13,6

Travail sur les compétences parentales	10.5	12,1
Travail sur les difficultés à poser le cadre et les limites à l'enfant	11,4	10,6
Travail sur l'estime de soi	11.3	8
Rôle et place de chacun	14.2	15,7
Gestion et compréhension des émotions	15.4	14,3
Conseils sociojuridiques	6.5	8
Orientation	4.4	3,6

#### **Les visites médiatisées (VM) :**

Depuis le mois de février 2017, il a été décidé de ne plus accompagner de visites médiatisées ordonnées par le juge aux affaires familiales au Fare Tama Hau. Ces VM sont désormais coordonnées par une association.

Les visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants ont été maintenues en binôme avec le travailleur social référent de la situation. En plus d'être garant du cadre et de la sécurité des enfants, le but est d'accompagner parents et enfants dans la reprise du lien après un placement de l'enfant et dans la verbalisation de certaines problématiques. En 2020, aucune nouvelle visite médiatisée n'a été effectuée en partenariat avec la MDE. Les TS de la DFSE privilégièrent des VM au sein des Maisons de l'Enfance lorsque les enfants sont en bas âge.

#### **Autres activités des éducateurs :**

##### ➤ **Partenariats :**

Pour certaines situations et afin de ne pas faire doublon, **6 synthèses** ont été organisées avec le service social. **Participation à 5 équipes éducatives.**

L'ES a participé à la rencontre avec la nouvelle équipe de pédopsychiatrie et celle avec les stagiaires du CAPPEI.

- **Un travail en transversal MDE/MDA** a eu lieu pour la prise en charge de 4 situations.
- **Projet EduConseil** : 5 interventions ont eu lieu dans les écoles de Ui Tama, Tamanui et au collège de Tipaerui pour la classe ULYS.

##### ➤ **Participation à des évènementiels :**

Participation aux réunions de préparation de la SAGA début mars mais sans y participer ensuite puisque le projet a été restreint en raison du Covid-19. Il n'y a pas non plus eu de célébration de la JMDE.

##### ➤ **Participation à la communication :**

Toute l'équipe MDE a participé à l'élaboration du script du projet vidéo de présentation de la MDE.

##### ➤ **Participation à la formation de stagiaires :**

L'ES et l'EJE encadrent pour une année scolaire une élève de 3<sup>ème</sup> année d'ES et une élève en 2<sup>ème</sup> année d'AS.

##### ➤ **Formation des travailleurs sociaux :**

- Les travailleurs sociaux ont participé à une formation proposée par la magistrate Sophie Barbeau.
- La PJJ a également invité l'ES à une formation sur la gestion du stress.
- En fonds propres, l'éducateur spécialisé est inscrit au DU de santé de l'adolescent.

#### **4. PROJETS POURSUIVIS ET ACTIONS MENÉES**

##### **4.1- En termes de prévention primaire**

- **Le projet des Maisons de l'Enfance** arrive à présent dans sa phase de maturation. Les 6 Maisons de l'Enfance fonctionnent et font l'objet d'un bilan spécifique. **Les Maisons de l'Enfance faisant partie de l'unité MDE**, des projets transversaux sont dynamisés avec la participation des divers professionnels aux cafés-parents, des liens sont régulièrement établis lorsqu'une famille est encouragée à fréquenter une Maison de l'Enfance. A l'occasion des rassemblements des Maisons de l'Enfance, les agents sociaux de la MDE sont invités à participer aux formations proposées. Ces formations sont animées par les professionnels des ME, MDE ou sur invitation de partenaires.
- Un projet transversal entre les différentes unités du FTH a vu le jour en 2018, avec la tenue de **rencontres à thème** effectuées en soirée au sein du FTH, animées par 2 professionnels (MDE, MDA ou ME), ouvertes à tout public adulte désireux d'améliorer ses connaissances et compétences en tant que parents, professionnels, autour de thématiques liées à l'enfance, l'adolescence, la parentalité et la famille. La communication se fait par mailing ou annonce sur les diverses pages Facebook du FTH. Peu à peu cette pratique s'est étendue avec la participation d'invités extérieurs. Ainsi en 2020, plusieurs conférences ont été données par les spécialistes invités au DU de santé de l'adolescent : Pr Duverger, Dr Jacquin et la magistrate Sophie Barbaud. Ces conférences ont été mises en ligne.

##### **4.2- En termes de prévention secondaire, tertiaire :**

La création des Maisons de l'Enfance a multiplié les possibilités de nouveaux espaces de visites médiatisées en offrant un écrin idéal pour accompagner et soutenir les familles dans une démarche de consolidation ou reconstruction du lien parent(s)-enfant(s).

Il a été convenu avec les partenaires sociaux de ne fonctionner qu'en binôme, travailleur social référent de la situation et un de nos éducateurs (EJE ou ES). Seules sont hébergées dans les Maisons de l'Enfance des visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants.

En effet, en raison d'incidents sérieux provoqués par des pères agressifs, parfois violents, il a été convenu que les visites médiatisées ordonnées par le JAF seraient menées par une association en leurs locaux, une salle pouvant au cas échéant leur être mise à disposition dans l'enceinte du Fare Tama Hau, exclusivement.

Le Projet EduConseil permet de présenter les actions du Fare Tama Hau, d'aborder certaines thématiques sollicitées par les écoles et recevoir quelques familles afin de pouvoir les orienter au mieux.

##### **4.3- Evènementiels :**

En raison de la crise sanitaire et des nécessaires mesures barrières à respecter, nous n'avons pu mettre en place nos évènementiels habituels. Seuls les espaces d'accueil (Maisons de l'enfance, centre de documentation et Espace jeunes) ont célébré à minima la journée mondiale des droits de l'enfant.

##### **4.4- Ateliers d'information, cours et conférences :**

- La formation des élèves du CFPA a été annulée cette année en raison de la pandémie.
- La formation CAPPEI des enseignants spécialisés a été reportée après le confinement.

#### **4.5- Dans le cadre du partenariat :**

##### ➤ **Partenariat avec l'Education :**

- Après le terme de la convention cadre du Dispositif passerelle (DP), il a été convenu entre les différentes parties (FTH/DGEE/mairies) de recevoir les classes de STP qui en feraient la demande directement à la Direction du Fare Tama Hau en respectant les protocoles de comité d'inscription et de suivi. Cependant après le confinement, l'activité n'a pas repris pour la fin de l'année scolaire 2019-2020. Les choses se remettent en place peu à peu pour la rentrée 2020-2021 (Cf. bilan des ME) mais nous déplorons la perte des dispositifs de Faa'a, Raiatea et Papeete.
- Participation sur invitation aux équipes éducatives.
- Interventions dans les écoles dans le cadre du projet EduConseil, sur invitation, plusieurs sujets ont été abordés: présentation du FTH, maltraitance infantile, harcèlement à l'école, les droits de l'enfant, les écrans, suivis d'entretiens individuels avec les parents.

##### ➤ **Partenariat avec la DSFE :**

- Participation à la Commission d'agrément des accueillants familiaux.
- Co-conduite des visites médiatisées dans les Maisons de l'Enfance.
- Participation à des synthèses.

➤ **Partenariat avec le Foyer Te Aho Nui** : outre les prises en charges dans l'unité (médicales et psychologiques), participation aux synthèses.

➤ **Partenariat avec le CIDFF** dans les ME, orientations mutuelles de certaines situations

➤ **Partenariat avec l'association Te Rama Ora** pour les prises en charge des victimes.

➤ **Partenariat avec la BPDJ** : les agents de la BPDJ ont souhaité diverses interventions de la part de nos professionnels à l'occasion de leur semaine annuelle de formation. Ainsi ont été envisagées les sujets suivants : Accueil du jeune enfant, aménagement de l'espace (salle d'audition Mélanie). Développement psychologique social et affectif de l'enfant et de l'adolescent. L'entretien clinique, des mots pour le dire. Ethique de la parole.

➤ **Partenariat avec la PJJ** : Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, un partenariat s'est engagé avec la PJJ qui souhaiterait nous associer à des actions de prévention rayonnant sur l'ensemble de la Polynésie. Dans un premier temps, elle a invité quelques-uns de nos professionnels à participer à des formations, une sur la boxe éducative, une sur la gestion du stress. Un projet « Bulle en fureur » est également prévu pour 2021 (cf. bilan d'activité du centre de documentation).

Nos différents partenariats ont conduit divers professionnels ou personnes privées à nous faire des dons, se disant sensibles à nos actions. Ainsi nous avons reçu de nombreux dons de livres, vêtements et jouets, dispatchés dans les armoires solidaires des différentes structures et unités.

#### **4.6- Communication :**

- Interviews radiophoniques, télévisuelles et dans la presse écrite sur les activités des Maisons de l'Enfance, sur les droits de l'Enfant.
- Diffusion des programmes d'activités des Maisons de l'Enfance et évènementiels sur les pages Facebook, une par île (Tahiti, Raiatea et Nuku-Hiva).

- Diffusion des flyers des espaces d'accueil et carte de visite de la MDE à nos divers partenaires, conception d'un nouveau flyer pour la Maison de l'enfant en cours, avec la collaboration des stagiaires ES et AS.
- Toute l'équipe MDE a participé à l'élaboration du script du projet vidéo de présentation de la MDE, le tournage aura lieu en 2021.

#### **4.7- Mise en conformité des procédures et recueil des données recommandés par le RGPD :**

- Audit réalisé auprès de l'ensemble des agents
- Vérification des procédures d'archivage
- Mise en place de caméras
- Mise en place d'un cloud permettant de stocker des données sensibles
- Révision des procédures de transmission des informations préoccupantes et signalements.

#### **4.8- Sensibilisation d'un professionnel, représentant syndical à la gestion des risques, formation dispensée par la CPS puis restitution aux membres du CTP.**

### **5. CONCLUSION :**

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire, nous amenant en interne, à de nombreuses réorganisations, de manière à assurer un accueil offrant le maximum de sécurité. Le service a fonctionné à minima durant le confinement avec présence des médecins et infirmiers. Cependant en raison d'urgences, le psychologue a été rappelé pour effectuer quelques entretiens. Il était également volontaire pour participer à la cellule de crise Covid. Un lien téléphonique avec les patients a été maintenu durant la période de confinement et à la reprise d'activité quand les personnes redoutaient encore de fréquenter les lieux publics. Les différents professionnels remboursent la dette horaire de la période de confinement en restant une heure de plus le soir ou en participant le samedi à quelques évènementiels.

Deux professionnelles de l'unité ont été en arrêt une grande partie de l'année pour maternité puis mises en disponibilité (non remplacées). Plusieurs congés maladie ont également alourdi l'impact sur notre activité. Une des 2 agents sociaux a été affectée au centre de documentation au départ de l'agent documentaliste. Des remplacements n'ont pu être demandés en raison de restrictions budgétaires drastiques nécessitées par la crise sanitaire, gavant notre budget annuel de 40%. L'activité a donc été maintenue avec un effectif réduit à 50%, les professionnels restants ayant réussi à absorber une partie de l'activité de leurs collègues et finalement limiter la baisse à seulement 33%. À cela, il nous faut ajouter une baisse des nouvelles demandes de 24%, en partie liée à la période de confinement mais aussi à un retour timide de certaines familles par peur d'être contaminées.

Le travail de transversalité entre les Maisons de l'Enfance et la Maison de l'enfant mais aussi avec la Maison de l'adolescent se poursuit autour de la prise en charge de certaines situations, les réunions de coordination entre psychologues ou éducateurs des 2 unités, la participation de tous les professionnels de la MDE à l'animation de cafés-parents...

En pratique, l'anamnèse des situations montre un taux important de familles consultant à l'occasion de conflits de couples et séparations, souvent associés à des problèmes de garde. La plupart du temps, le principal motif de demande allégué est « troubles du comportement chez l'enfant », négligeant l'aspect somatique et les difficultés scolaires (relevées par les enseignants qui proposent aux familles de nous rencontrer). Nous relevons de plus en plus de demandes tardives pour des difficultés scolaires (enfants de 9 à 11 ans), or, s'il n'est pas précoce ce dépistage ne pourra malheureusement pas obtenir de résultats satisfaisants, les enfants flirtant déjà avec le décrochage scolaire. Notre inquiétude est aussi alimentée par le peu de mobilisation obtenu autour du projet des dispositifs passerelles, seules 3 communes sur les 6 où sont implantées les maisons de l'enfance en bénéficient. Or ces dispositifs, fleuron de prévention primaire, sont d'un intérêt primordial dans la lutte contre les inégalités sociales précoce et un facteur de réussite scolaire (cf. rapport des Maisons de l'enfance).

Il nous est apparu de nouvelles demandes en lien avec des violences conjugales souvent couplées avec une suspicion de consommation d'ice. Ce phénomène est nouveau en 2020 et nous nous attacherons à relever de nouveaux indicateurs en 2021. Un travail de fond en termes de réaménagements organisationnels, de travail de recueil des données et tenue des tableaux de bord est conduit par l'ensemble de l'équipe.

Dans des contextes familiaux souvent complexes, les prises en charges proposées sont multiples, conjuguant suivi individuel de l'enfant et accompagnement familial. L'objectif est de favoriser l'investissement parental en améliorant la communication autour de l'enfant, essentielle à son développement psychoaffectif, mais aussi en prévention des maltraitances, troubles du comportement avec souvent pour corolaire difficultés scolaires et risque d'échec scolaire, actes d'incivilités voire de délinquance, conduites à risque...

Les demandes spontanées pour des soutiens à la parentalité s'intensifient mais sont souvent sous-jacentes et révélées lors de l'entretien d'évaluation. La mixité de notre équipe notamment lors des prises en charge psychoéducatives est intéressante et appréciée par le public.

Ce qui nous amène à confirmer l'orientation de la Maison de l'Enfant, impulsée il y a déjà plus de 10 ans, par la modification de l'arrêté de 2009, vers plus de prévention primaire dont on sait que les résultats ne seront appréhendés que sur le long terme mais dont l'impact médicosocial et économique est rentable.

## ANNEXE : La MDE en chiffres :

La Maison de l'Enfant a reçu 238 nouvelles demandes en 2020 (vs 312 en 2019) concernant 270 enfants (vs 359 en 2019) soit une baisse de 24% du nombre d'ouverture de dossiers après avoir connu une stabilisation de ce nombre 3 années consécutives (à mettre en lien avec la période de confinement et un retour timide du public, les familles redoutant de se rendre dans les lieux publics).

La file active est constituée de 452 usagers (vs 602 suivis en 2019) ayant donné lieu à 1475 rendez-vous d'entretiens ou consultations honorés (vs 2212 en 2019) se décomposant de la façon suivante : 466 consultations médicales, 9 actes infirmiers, 18 suivis de kiné, 756 entretiens psychologiques, 226 entretiens éducatifs. Soit une baisse de 33% du nombre d'entretiens qui s'explique par une baisse de nos effectifs de 50% (une psychologue et l'EJE en congé maternité puis disponibilité, un agent social détaché au centre de documentation), couplée à la période de confinement et une reprise prudente de l'activité.

Sur 270 enfants pris en charge : 248 ont eu un suivi (individuel et/ou familial) à la MDE, 10 enfants ont été réorientés (CAMSP, pédopsychiatrie), 12 n'ont pas eu de suivi, ils ont pour la plupart été réorientés vers les Maisons de l'enfance.

Les principaux motifs de demande à l'entrée ont été :

- 89% de demandes en lien avec des troubles du comportement de l'enfant
- Les difficultés familiales sont évoquées dès la demande dans 35% des cas, la notion de traumatisme récent de l'enfant est évoquée dans 16% des situations.

La participation aux activités partenariales et de prévention est la suivante :

- Le médecin a participé à 62 réunions, conférences, interventions ou coordinations.
- Les éducateurs ont répondu à 5 invitations dans les écoles, dans le cadre du projet EduConseil, à 5 équipes éducatives et à 6 synthèses avec le service social. Ils participent en outre à la formation de 2 élèves (ES et AS) durant toute une année scolaire.
- Les psychologues ont animé 34 cafés-parents dans les Maisons de l'enfance et ont participé à 23 synthèses concernant essentiellement les enfants du FTAN suivis au FTH.

Cette année de crise sanitaire a freiné notre participation à de nombreuses activités partenariales et divers évènementiels, notamment la JMDE qui a été fêtée à minima dans les espaces d'accueil (Maisons de l'enfance, Centre de documentation et Espace Jeunes).

Les Maisons de l'Enfance entrent dans notre arsenal de propositions d'orientation à soumettre aux familles (prévention primaire renforcée). Parallèlement les professionnels de la Maison de l'Enfant interviennent sur des activités des Maisons de l'Enfance : café-parents, formations, donnant plus de transversalité à nos actions.

Nous observons que le champ de nos missions est mieux appréhendé par la population qui outre la prise en charge de l'enfant, a repéré un lieu où trouver aide et soutien à la parentalité, renforcement de la qualité du lien parent-enfant. Le contexte familial le plus largement retrouvé correspond à une séparation parentale plus ou moins compliquée de conflits conjugaux ou familiaux.

Cet axe de prévention primaire est à développer puisque singulier dans le paysage médico-social de Polynésie, il s'est enrichi depuis 2019 de rencontres à thème initialement animées en interne, par l'invitation de professionnels extérieurs ou des associations. Ces soirées-débat se déroulent au sein du Fare Tama Hau et permettent au public de se questionner, échanger, s'enrichir autour de problématiques concernant la famille, l'enfant, l'adolescent. L'année 2020 a permis l'invitation de conférenciers prestigieux tels que le Pr Philippe Duverger, Dr Paul Jacquin ou la magistrate Sophie Barbaud, participant au DU de santé de l'adolescent. Ces conférences ont pu être partagées en ligne.

# Rapport d'activité des Maisons de l'enfance en Polynésie française

## 1. INTRODUCTION

L'évolution progressive des besoins des parents, d'une part, et celle des pratiques et préconisations des professionnels, d'autre part, ont généré au cours des cinquante dernières années une forte diversification des modes d'accueil collectif du jeune enfant, tant qualitativement que quantitativement.

Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures : il tente non seulement de répondre à une demande mais également de promouvoir le « bien-être des parents » pour un « bien devenir » des enfants. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il convient de banaliser le recours à ce type de services en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription, en répondant de manière concrète aux nouveaux besoins exprimés ou ressentis par les parents, en luttant contre l'isolement social et la pauvreté affective.

Les mutations sociétales observées impliquent une raréfaction des transmissions intergénérationnelles avec de plus en plus de jeunes familles nucléaires vivant loin du mode de famille élargie qui faisait naguère référence, mais aussi de plus en plus de familles monoparentales ou recomposées, de jeunes mères en recherche de travail... amenant un exercice de la parentalité parfois complexe. Or, Le regard porté sur l'enfant a considérablement évolué. La recherche neuroscientifique a démontré l'importance pour le jeune enfant d'une prise en charge précoce sur le plan affectif, éducatif, de l'éveil et au plus près de ses besoins dans l'intérêt de son développement ultérieur : de l'acquisition de ses compétences, de son autonomisation, de sa socialisation et de son entrée dans les apprentissages. Ceci est d'autant plus important que l'enfant est issu d'un milieu défavorisé, porteur d'un handicap, d'une maladie chronique...

Des études tendent à montrer que le repérage et la prise en charge précoce des dysfonctionnements du lien mère-enfant, l'accompagnement à la parentalité sont essentiels en prévention des maltraitances, prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation mais aussi en prévention des actes d'incivilité, de la délinquance et des conduites à risque.

Favoriser l'immersion précoce du très jeune enfant dans un bain langagier riche réduirait également à terme les inégalités scolaires. L'accueil en structure des jeunes enfants, ne doit plus être conçu seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment des plus défavorisés.

La période de 0 à 3 ans est primordiale dans le développement de l'enfant. Agir dès cette période-clé du développement de l'individu, durant laquelle les inégalités sociales ont l'impact le plus lourd mais où l'action publique peut, justement, être la plus efficace et la plus pertinente est un des enjeux en faveur de la création de ces Maisons de l'Enfance. Cette action est à mettre en perspective avec l'invitation à scolariser les enfants de moins de 3 ans, privilégiant ceux issus de familles les plus éloignées de la culture scolaire (circulaire n°1671/MEE du 16 avril 2015 relative à l'accueil en maternelle et la scolarisation des moins de trois ans). Ces nouvelles mesures mettent aussi l'accent sur l'accueil réservé aux parents. Un partenariat avec l'Education, basé sur des missions communes mais avec des actions complémentaires, a vu le jour dès 2015 par la mise en place de dispositifs passerelles, assis par une convention-cadre et l'organisation de formations des professionnels.

**Ainsi, il n'est plus envisageable de dissocier l'accueil et l'éveil de l'enfant sans penser soutien à la parentalité et notamment, qualité du lien mère-enfant. Les parents doivent être légitimés, rassurés, accompagnés et soutenus. Outils de cohésion sociale, ces Maisons de l'Enfance doivent pouvoir répondre à cette injonction : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants ?**

## 2. HISTORIQUE

Dans le cadre du Pacte de Progrès et du contrat de développement, un partenariat Etat-Pays a été acté en 2009 pour développer en Polynésie française l'accueil de la petite enfance au sein de communes volontaires. C'est ainsi que le 23 juillet 2009, l'Etat et la Polynésie française s'engageaient en signant la convention de financement n°183 09, dans la voie de la modernisation de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des parents de jeunes enfants. Cette convention a permis le financement de la construction de Maisons de l'enfance (ME) sur des terres domaniales ou municipales dans les communes s'inscrivant à ce double projet. Ont finalement vu le jour 5 projets : Punaauia (MEPU), Faa'a (MEFA), Taravao (METAR), Uturoa (MEUTU), Taiohae (METAI).

Initialement pressenti comme référent technique puis écarté du projet, ce n'est qu'en février 2013, que le Fare Tama Hau a, à nouveau, été associé à ce projet et qu'une nouvelle relance de la réflexion Pays-Etat-Commune s'est engagée afin de doter d'un projet d'établissement original et innovant chaque structure. Le Fare Tama Hau a alors eu la charge de proposer une définition des Maisons de l'Enfance, avec le double volet d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité. En juin 2013, une note en conseil des ministres confirmait le Fare Tama Hau en soutien technique de ce projet et ce n'est qu'en décembre 2013 que le gouvernement lui confiait les missions de gestion et coordination par arrêté.

Le dernier Plan Santé en Polynésie recommandait de mettre en place 5 nouvelles maisons de l'enfance. Pour l'heure aucune relance du projet ne s'est concrétisée.

## 3. OUVERTURES ET INAUGURATIONS

Une fois la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance affectées au Fare Tama Hau en décembre 2013, et après plusieurs mois de travaux de remise en état des Maisons coordonnés par le service de l'équipement, la Maison de Faa'a (MEFA) a été inaugurée le 15 mai 2014 à l'occasion de la journée internationale de la Famille et celle de Punaauia (MEPU) le 30 octobre 2014 en même temps que la signature du CLSPD par la commune de Punaauia. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taravao longtemps différée, s'est effectuée le 21 septembre 2015, sans inauguration, avec mise en place progressive des diverses activités. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Raiatea (MERA) a eu lieu le 15 juin 2016. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taiohae s'est déroulée le 25 août 2016 et son inauguration en présence du Président et de l'ensemble du gouvernement le 15 octobre 2016.

Une fois les 5 Maisons de l'Enfance ouvertes, il nous est apparu cohérent dans un objectif de valorisation des espaces, de simplification pour l'usager et de visibilité de nos actions, de regrouper nos activités de prévention de la Maison de l'Enfant (Fare Taura'a, Tau Marere, espaces de médiation) en une entité spécifique : Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau (MEFTH). Cette MEFTH fonctionne hors cadre du projet initial, en fonds propres et sur redéploiement des ressources humaines.

L'ouverture officielle de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau concluait ce projet de mise en œuvre de Maisons de l'Enfance en Polynésie française, le 8 novembre 2016.

La commune de Faa'a a mis à disposition par convention, une parcelle de terre attenante pour offrir un jardin partagé. Les terres domaniales de Faa'a et Uturoa sur lesquelles sont construites les Maisons de l'Enfance ont été réaffectées au Fare Tama Hau par arrêté.

Une négociation a été engagée entre le Ministère de tutelle et les maires des communes de Punaauia et Taiohae pour une compensation de mise à disposition d'un terrain communal hébergeant ces Maisons.

**Chaque structure faisant environ 350 m<sup>2</sup> peut accueillir 35 enfants au plus, au même moment. Les enfants sont accompagnés d'un adulte familial (famille ou nounou), l'accueil est libre, anonyme, sans inscription ni participation financière. Les espaces sont adaptés à l'accueil de tout-petits et permettent l'organisation d'accueil de groupes (ateliers divers, classes STP, RAM...).**



#### 4. MISSIONS

Envisagé dans une perspective de développement local, l'intérêt d'une Maison de l'enfance est de pouvoir créer un espace de service public de proximité pour les familles du territoire. Ainsi est né ce projet des Maisons de l'Enfance comme un outil fédérateur autour de la famille dans un objectif de cohésion sociale. L'objectif de ces structures, en fonction des besoins identifiés dans chaque commune, est de faire bénéficier aux familles, sur un même site, d'activités émanant de différents services : multi-accueil, relais assistante maternelle, lieu d'accueil enfants/parents, permanences liées à des thématiques « petite enfance », structures passerelles avec l'école maternelle, espaces de médiation... Ces différents accueils ont pour condition de faire évoluer le jeune enfant dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à son épanouissement et de donner à ses parents, l'opportunité d'exercer

une activité, de lutter contre l'isolement ou l'exclusion sociale et de trouver en un même lieu, une multiplicité de services.

Ces structures sont dimensionnées pour accueillir 35 enfants au plus, dans des conditions correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ces nouvelles structures se veulent complémentaires et non concurrentes des crèches et garderies existantes. Pôle d'exemplarité en matière d'accueil du jeune enfant, elles permettront le soutien et la formation continue des assistantes maternelles agréées volontaires.

Autour de cet espace, il sera également possible de mettre en place une dynamique de rencontres et d'échanges pour informer les parents ou futurs parents sur la prise en charge de leurs enfants, pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur rôle d'éducateur, avec l'intervention des professionnels concernés, en partenariat avec les associations, organismes et administrations concernés.

**Agir sur les déterminants socio-environnementaux est un levier majeur de lutte contre les inégalités sociales. Faire de la prévention primaire en soutenant et valorisant les parents dans leur rôle et fonction, une priorité, c'est aussi adopter et faire adopter très tôt de bonnes habitudes en termes d'hygiène alimentaire et d'hygiène de vie. Centraliser sur un même lieu de nombreuses actions de sensibilisation et d'information répond à des besoins en termes de prévention et d'éducation à la santé.**

Ainsi ce projet polynésien de Maisons de l'Enfance laisse la part belle à l'originalité, à la créativité. Si chaque structure s'est dotée d'un modèle architectural différent, chacune de ces 5 structures aura un modèle de fonctionnement unique, répondant aux besoins d'accueil d'enfants et de proposition de services aux parents, profilés par l'état des lieux de chaque commune. Il s'est agi de mettre en œuvre un chantier innovant et ambitieux, nécessitant une réflexion collective et la mise en place d'un partenariat volontairement large pour répondre tant aux besoins complexes des familles que pour répondre à des vicissitudes de frais de fonctionnement. Il semble pertinent d'utiliser au mieux les ressources humaines des divers services du Pays, comme celles des associations volontaires. Chaque structure a à cœur de tisser un partenariat de proximité avec les représentants des communes, les divers services et associations partageant les mêmes missions de prévention, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des familles. L'objectif étant de construire un projet avec un enjeu commun de bien-traitance, avec la mise en œuvre de synergies et de compétences croisées dans le but d'affiner la qualité et la pertinence de l'accompagnement des familles, le savoir des uns enrichissant le savoir collectif.

La proximité de lycées professionnels, de centres de formation pour adultes nous accorde un rôle privilégié dans la transmission des savoirs autour des métiers de la petite enfance (accueil de stagiaires, formations, participation au jury...).

## **5. FINANCEMENT ET BUDGET**

La convention de financement n°183 09 précitée répartissait les parts respectives de l'Etat (65,66 %) et du Pays (34,34 %), concernant initialement 6 structures, pour un montant total de 710 000 000F CFP TTC. **Le coût moyen estimé pour chaque structure était de 118.000.000 F CFP TTC.**

**Un budget prévisionnel moyen de 15 millions par structure, voté annuellement, doit permettre le fonctionnement de ces Maisons.** Ce budget dans sa partie fonctionnement comprend plus de 80% de charges de personnel.

A l'ouverture de chaque ME, la CPS a octroyé une subvention sur un fond de prévention pour équiper les 5 structures en meubles pour enfants, matériel éducatif et pédagogique pour un montant moyen de 2.6 millions par Maison. Ces budgets étaient soumis au vote d'une commission sur présentation du dossier et bilans d'activité.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

La gestion et la coordination de ces Maisons de l'Enfance sont centralisées au Fare Tama Hau depuis décembre 2013. Le médecin référent de la Maison de l'Enfant a rédigé le projet, coordonné la mise en œuvre des activités et pratiques professionnelles. Chaque structure est dotée de trois professionnels : un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants ou à défaut un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) et 2 agents sociaux, titulaires à minima d'un CAP Petite enfance ou justifiant d'une solide expérience dans le domaine de la petite enfance.

Chaque équipe, soutenue par la coordinatrice, est chargée en fonction des besoins repérés dans sa commune d'organiser la mise en œuvre d'activités d'accueil parents-enfants, l'organisation de visites médiatisées, assurer des accueils collectifs type dispositifs passerelles et RAM, proposer des ateliers pour les futurs et jeunes parents (type café-parent, atelier sage-femme...). Cette organisation devra privilégier une mutualisation et optimisation des ressources humaines provenant du milieu associatif, libéral, comme des services du Pays ou de la commune, de façon à maîtriser les dépenses en fonctionnement.

L'organisation prochaine de concours de la Fonction publique pour les agents sociaux comme pour les travailleurs sociaux, devrait pérenniser certains postes et éviter des mouvements de personnels pouvant être préjudiciables à la continuité des actions menées et au bon fonctionnement de ces structures. On note cependant que l'adaptation et l'implication des différents professionnels recrutés ont été remarquables et que les référentes ont fait un admirable travail de formation et d'encadrement.

En cas de carence de personnel (2 professionnels absents ou organisation d'une manifestation spéciale), les agents sociaux et l'EJE de la Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau sont susceptibles de venir en soutien des équipes des ME de Tahiti. Dans les faits ces remplacements sont difficiles et un poste d'EJE mobile devrait être pourvu en 2021.

En 2020, 2 agents sociaux ont démissionné et ont été remplacées. L'EJE référente de la MEPU a été en arrêt maladie puis en congé maternité, elle a pu être remplacée pour la durée de son congé maternité.

L'entretien des Maisons de l'Enfance (nettoyage et jardinage) est assuré par des prestataires de service, de proximité, après établissement d'une convention.



## 7. FONCTIONNEMENT ET BILAN CHIFFRÉ PAR ACTIVITÉ ET PAR MAISON POUR L'ANNÉE 2020

Si la trame du canevas d'activités est la même, il n'en demeure pas moins des spécificités affirmées au sein de chaque structure selon les besoins locaux profilés, les partenariats, conférant une identité propre à chaque Maison de l'Enfance.

L'année 2020 a été marquée, comme partout par une baisse de fréquentation liée à la pandémie SARS COV 2. Les maisons de l'enfance ont été fermées au public du 20 mars au 21 mai 2020. En raison d'une baisse drastique de notre budget de 40%, il a été convenu de suspendre également l'activité des prestataires de service. Les professionnels se sont relayés à partir du 21 avril pour entretenir les structures, préparer les salles à un accueil du public respectant les mesures en vigueur. L'accueil des familles a été soumis à des mesures sanitaires strictes et au respect des gestes barrières. Nombre d'activités ont été suspendues ou réaménagées, la distance physique étant en pratique difficile à obtenir

au près de très jeunes enfants, nous avons organisé des îlots d'activité par familles et limité le nombre d'accueils. Chaque équipe a confectionné des masques en tissu offerts aux familles.

Durant la période de confinement, les pages Facebook ont été alimentées de liens permettant aux familles de trouver quelques activités et lectures à partager. Les familles présentant des difficultés pouvaient être accueillies au Fare Tama Hau.

- **Le lieu d'accueil Enfants / Parents (LAEP)**

C'est l'espace qui a été ouvert en priorité sur chaque structure, permettant aux familles du quartier, de la commune de s'approprier les lieux et comprendre les objectifs de ces Maisons dans lesquelles on vient librement ou sur invitation mais sans prescription. On n'y vient pas non plus pour des prises en charge.

**C'est un espace d'accueil libre et anonyme, sans participation financière des familles, qui participe à l'éveil et à la socialisation de jeunes enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un référent parental. C'est aussi un lieu de soutien et d'écoute pour les parents.**

Un coin repas et un coin sieste sont à disposition. Depuis 2017, des espaces de repos pour les parents (coin allaitement, lieu de retour au calme...) ont été aménagés dans les différentes ME avec mise à disposition d'une armoire solidaire où sont proposés des dons à la discrétion des familles (vêtements, jouets, livres).

Un coin bibliothèque et jeux de société pour petits et grands autorise l'emprunt d'ouvrages. Nous avons reçu quelques dons de livres, les revues pour les familles sont fournies par le centre de documentation du FTH. Un panneau d'affichage renouvelle les messages de prévention et de promotion de la santé (affiches de la Direction de la Santé, articles choisis, flyers d'associations...).

Les directrices d'école, les médecins des dispensaires et le service social invitent les familles à venir. Souvent, les habitants des quartiers sociaux « n'osent pas » venir ou n'ont pas toujours les moyens de transport nécessaires. On note cependant de plus en plus de mixité sociale liée à une meilleure connaissance de nos missions, à une meilleure communication (affichage, mailing, page Facebook, articles et interviews dans les médias, annonce du programme en radio, déplacement des agents dans les quartiers sur invitation des référents de quartiers ou d'agents de la commune, tenue de stand d'information sur des lieux fréquentés par un large public : CPS, dispensaires, hall de supermarché ou d'administration). Le meilleur média de communication demeure le bouche à oreille des familles entre elles mais aussi faisant suite à la venue des enfants lors des passerelles avec l'école ou des RAM ou suite à l'accueil de stagiaires lors des formations.

De plus en plus de familles sont invitées à fréquenter les ME après un premier rendez-vous au Fare Tama Hau, lorsque la mise en place d'un suivi n'est pas indispensable mais que les parents ont simplement besoin d'être rassurés dans leur parentalité ou que l'enfant a besoin d'être socialisé.

La fréquentation s'amplifie au moment des vacances scolaires et vendredis pédagogiques puisque les fratries peuvent aussi participer. C'est un lieu de jeu que les familles aiment à fréquenter à la sortie des écoles.

Les « habitués » reviennent régulièrement jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant. Nous observons un turn-over chaque année à la rentrée scolaire.

Cependant, les conditions climatiques (fortes chaleurs ou pluies) ainsi que les épidémies (conjonctivites, gastro...) impactent la fréquentation du lieu.

Les parents sont fort demandeurs de la mise en place de transports en commun. Un dialogue avec les communes a été engagé pour que les Maisons de l'Enfance puissent être desservies par un service de navettes qui proposerait des arrêts aux points stratégiques de la commune (quartiers, mairie, dispensaire, service social, antenne CPS, maison de l'enfance...). C'est chose faite à Faa'a où une navette circule depuis le mois de mai 2017 et de façon plus récente à Taravao avec l'Utilbus de la

commune qui pourrait desservir la METAR. A Punaauia, les animateurs de quartiers organisent régulièrement la venue de quelques familles acheminées par un bus de la commune.

Lorsque les nécessités d'accueil du dispositif passerelle condamnent le LAEP durant quelques heures (accueil des enfants du dispositif passerelle), nous observons un déplacement de certaines familles sur d'autres structures de Tahiti.

Afin de limiter le risque de contamination, en plus des nécessaires mesures barrières, nombre de jouets ont été retirés. Les équipes avaient organisé des îlots de jeux pour chaque famille. Nous avions limité à 20 le nombre d'enfants accueillis par structure. Le port du masque était obligatoire pour tous les adultes. Quelques personnes ont été réticentes aux contraintes de réorganisation mais la plupart des familles ont bien coopéré. Après la longue période de confinement, elles ont eu plaisir à retrouver un lieu de socialisation tant pour leurs enfants que pour elles-mêmes.



Fréquentation LAEP	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
<b>Janvier</b>	305	344	225	349	84	521
<b>Février</b>	322	371	232	292	134	519
<b>Mars</b>	125	118	139	191	43	168
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>	139	248	58	200	41	191
<b>Juin</b>	258	371	275	316	82	389
<b>Juillet</b>	521	626	447	366	69	401
<b>Août</b>	192	346	184	261	64	230
<b>Septembre</b>	143	276	172	342	48	200
<b>Octobre</b>	183	345	340	324	74	282
<b>Novembre</b>	141	280	174	326	56	191
<b>Décembre</b>	259	208	208	385	80	287
<b>TOTAL 2020</b> vs 2019	<b>2588</b> vs 4019	<b>3533</b> vs 3749	<b>2454</b> vs 3949	<b>3352</b> vs 3808	<b>775</b> vs 1297	<b>3379</b> vs 3900
<b>Nb de familles et d'enfants</b>	<b>342 familles</b> 492 enfants vs 470 familles 680 enfants	<b>395 familles</b> 555 enfants vs 512 familles 723 enfants	<b>284 familles</b> 376 enfants vs 399 familles 407 enfants	<b>393 familles</b> 508 enfants vs 347 familles 444 enfants	<b>254 familles</b> 403 enfants vs 396 familles 732 enfants	<b>550 familles</b> 423 enfants vs 533 familles 699 enfants

On peut apporter l'analyse suivante :

- Après avoir connu un essor considérable en 2019, avoisinant les 4000 accueils/an dans 5 ME sur 6, nous comptabilisons cette année une baisse globale de 22% du nombre d'accueils. La fermeture des maisons durant la période de confinement puis le retour timide des familles en sont les raisons.
- Même si les structures accueillent plus de mères, de nounous, la présence des pères est de plus en plus fréquente. La parité est loin d'être obtenue mais il est d'usage que les nourrissons soient accompagnés de leur mère (car souvent au « Titi mama ») alors que les pères accompagnent les plus grands et donc peuvent proposer des sorties autres que celles dans les ME (ex : plage, parc, sport...). Cependant nous avons le plaisir d'accueillir de jeunes pères motivés dans les activités, s'impliquant peu à peu dans les espaces d'échanges et de discussions, sur les journées évènementielles. De nouvelles journées spécial-papa doivent être envisagées afin de les attirer sur les structures et leur donner envie de revenir, pour le plus grand bonheur des enfants.
- Certaines familles profitent des espaces toute la journée, notamment quand il existe des tensions familiales ou à l'occasion des vacances scolaires en présence de la fratrie (METAI).
- Dans certains cas, l'observation a conduit, après discussion avec la famille, à une orientation pour prise en charge au Fare Tama Hau. A contrario, des familles venues consulter au Fare Tama Hau sont régulièrement adressées dans les ME, lorsqu'une prise en charge n'est pas nécessaire mais que le parent a besoin de se rassurer ou que l'enfant a besoin d'être socialisé ou pour le préparer à une séparation avant son entrée à l'école. Selon les besoins, le lien avec les partenaires sociaux ou médico-sociaux peut être fait, pour des prises en charge étayées.
- Certains jeunes parents profitent également du confort et de la qualité d'équipement de la salle de bains pour donner le bain à leur nourrisson (certains logements précaires n'ayant ni eau, ni électricité) ou de la cuisine pour partager un repas familial (fréquent le mercredi). La mise à disposition de l'armoire solidaire est souvent utile car elle apporte une aide discrète non stigmatisante. Ces familles bénéficient aussi des conseils de puériculture adéquats.
- A Faa'a, de nombreuses familles du quartier ont pris l'habitude de venir. La proximité de l'école amenait un public de jeunes parents, pour la plupart adressés par l'équipe pédagogique mais aussi là, pour attendre l'heure de sortie d'école, profiter des activités proposées puis rester encore un peu quand les enfants sortaient. Avec le déménagement de l'école sur le site de l'ancienne école de Verotia, le temps des travaux de rénovation, nous avons perdu une partie de ce public qui devrait peu à peu revenir une fois l'école Farahei réinvestie. Après les travaux d'agrandissement de la MEFTH, quelques familles (de la côte Est) qui faisaient jusqu'alors la route jusqu'à la MEFA, ont préféré fréquenter plus régulièrement la structure de Papeete. La mise en place de la navette communale permet à plus de familles de bénéficier de ces espaces. Cependant après le confinement nous avons noté un retour très timide des familles et enregistré une perte de 35% d'activité. Plusieurs clusters ayant été dépistés sur Faa'a, de nombreuses familles vivant en milieu intergénérationnels ont préféré protéger leur matahiapo en fréquentant moins les espaces publics. Le problème de retour dans les écoles s'étant posé de la même façon.
- La MEPU accueille un public extrêmement fidèle qui reste jusqu'à la scolarisation de l'enfant ou au retour en Métropole. C'est la ME où le taux de familles métropolitaines est le plus élevé mais où la mixité sociale est en hausse amenant de riches échanges. On y observe beaucoup de jeunes mères souffrant d'un isolement géographique et social, au réseau relationnel peu étendu qui trouvent un grand bénéfice aux échanges culturels et amicaux entre parents, retrouvant une meilleure sérénité pour un meilleur climat familial. De plus en plus de familles polynésiennes fréquentent la MEPU avec notamment des grands-parents et quelques pères très assidus. Le travail de partenariat avec la commune est productif et permet un relayage d'informations via les référents de quartier. L'ouverture de parcs aménagés sur la commune

face à la Mairie et en bordure de lagon, diversifie les lieux où se rendre avec un jeune enfant et de ce fait diminue de façon mineure la venue de certaines familles mais enrichit leurs loisirs et les lieux de socialisation.

- Les fréquentations de la METAR et de la METAI ont subi de plein fouet la baisse de fréquentation (perte de près de 40% d'activité). Cependant les familles qui reviennent font part de la bouffée d'oxygène que représentent ces structures, autant pour leur enfant que pour elles. Ces structures gagneraient à avoir le passage d'une navette puisque relativement isolées. On note cependant que c'est justement dans ces structures qu'il y a eu le plus de médiatisation avec plusieurs reportages TV et articles dans les journaux, participation à des émissions sur les ondes locales ainsi qu'un bon maillage professionnel et associatif. Le temps de confinement avec reprise des professionnels avant le retour du public a permis aux équipes d'organiser de nouveaux aménagements et décorations des espaces les rendant plus conviviaux.
- La MERAI a pu remonter la pente en terme de fréquentation et a peu été impactée par la pandémie, preuve d'une réelle attente locale. Elle obtient des chiffres de fréquentation voisins de ceux de leurs homologues de Tahiti. Si dans les premiers temps, on observait un accueil essentiellement d'enfants en périscolaire, peu à peu les réaménagements des locaux et propositions organisationnelles de l'équipe ont permis de recruter un public plus jeune, cœur de cible de nos actions. En effet de nombreux nourrissons fréquentent désormais les lieux régulièrement. La visite des écoles durant l'année scolaire a probablement joué un rôle de promotion. La proximité immédiate de l'école AMJ est appréciable pour une escapade à la Maison de l'enfance le soir, avant de rentrer à la maison.
- La MEFTH dernière-née, ayant des locaux de dimensions bien plus modestes, sans extérieur, a cependant connu un bel essor et accueille un très jeune public de façon régulière. Les parents apprécient également la proximité de la bibliothèque du Fare Tama Hau. Le réaménagement des espaces d'accueil du Fare Tama Hau avec l'extension notable de la MEFTH en octobre 2019, récupérant l'espace du centre de documentation pour libérer un grand espace de motricité, aménagé comme un espace extérieur (mise en place d'une pelouse synthétique et installation de jardinières) a relancé la fréquentation et drainé des familles qui avaient l'habitude d'aller à la MEFA. La MEFTH n'a que peu été impactée par la crise sanitaire avec une petite baisse d'activité de 13%. Les contraintes de dimensions plus modestes de la structure en période de pandémie, nous ont obligés à des réaménagements des salles (suppression de nombreux jouets) avec îlots de jeux distincts pour maintenir au maximum la distanciation sociale entre familles. L'accueil était réduit à 20 enfants au maximum.



- Les ateliers animés



C'est un espace d'accueil habituellement proposé les mercredis et vendredis. Ces temps d'activités animées, éducatifs et pédagogiques vont permettre à l'enfant de s'éveiller, d'être dans un bain de langage et de stimulations sensorielles et motrices puis d'apprendre à suivre des règles et une consigne données par l'adulte autour de rituels. C'est le préparer à sa rentrée scolaire à venir, en lui offrant la possibilité d'acquérir quelques pré-requis. En manipulant, en s'essayant à de nouvelles activités, en participant à des expériences, en explorant de façon libre ou guidée, les enfants diversifient leurs centres d'intérêt et participent activement à leur autonomisation. Peu à peu, l'enfant va apprendre à se familiariser à des activités de groupe, à se poser, à être attentif mais aussi à partager. Il va également pouvoir faire travailler son imaginaire au travers des différents temps de cet atelier et tester son habileté, sa curiosité sans autre but que celui du plaisir. En étant au contact d'autres personnes (enfants et adultes), le langage de l'enfant va se développer et s'enrichir.

L'objectif est moins de travailler sur la production que sur le plaisir de la découverte et de la manipulation. Chaque expérience réussie guide l'enfant vers d'autres étapes et pré-requis, il est sur le chemin des apprentissages.

L'accompagnement par la famille est essentiel et facilitera l'adaptation à l'école. L'enfant se sentira alors valorisé et soutenu dans son jeu (requalifié de travail quand il entrera à l'école). Le parent impliqué, comprendra indiscutablement l'importance du suivi de l'enfant dans l'objectif de le poursuivre une fois l'enfant scolarisé. Le lien parent-enfant ne pourra donc qu'en être renforcé puisque le parent accompagnateur porte un regard positif sur ce que l'enfant apprend à faire, en sa présence, grâce à son aide ou à ses encouragements. Il voit son enfant évoluer, grandir et se sent lui-même valorisé dans son rôle de parent.

Les parents apprécient tout particulièrement le fait que des groupes d'âges soient proposés lors des activités et ce afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, de respecter au mieux les étapes de développement de l'enfant. Mais le parent a aussi besoin d'être guidé pour laisser l'enfant découvrir par lui-même sans sur-stimulation, lui laissant le plaisir de faire à sa façon, le temps qu'il veut... il faut souvent rassurer le parent sur les compétences de son enfant, l'accompagner dans une bienveillance éducative. Les animations proposées sont souvent l'occasion de recyclage donnant le goût et l'envie de les reproduire à moindre coût à la maison.

La plupart des enfants ayant participé à cette activité sont des enfants qui fréquentaient déjà le lieu d'accueil enfants / parents. Les enfants sont le plus souvent accompagnés par leur maman. Avec la diffusion du programme mensuel annonçant le thème du mois les familles peuvent s'inscrire dans la continuité des ateliers. Les thèmes du mois sont accrocheurs et donnent le ton à un univers spécialement créé autour des diverses fêtes jalonnant l'année, au fil des saisons, à la découverte de notre monde environnant ou plus lointain, mais aussi autour des traditions et des cultures...

La Maison de l'Enfance connaît régulièrement un changement de décor conviant la famille à la découverte de nouvelles ambiances. Certaines familles nous avouent bien volontiers un « tourisme des Maisons de l'enfance » les conduisant d'une structure à l'autre en fonction de l'affinité qu'elles ont pour le thème du mois.

Ces temps de préparation des activités par l'équipe sont des temps essentiels pour bien travailler les objectifs et répondre aux besoins et attentes du jeune public reçu. Les équipes font preuve de beaucoup

de créativité et de soin tant dans la préparation que l'animation des activités. Nous avons à cœur de proposer des chants et comptines en tahitien ou marquisien et proposer de nombreuses activités culturelles où savoir et savoir-faire peuvent se transmettre. Les familles nous font part régulièrement de leur satisfaction.

Les jeunes enfants déjà scolarisés de la fratrie sont également conviés sur les temps périscolaires et vacances.



Fréquentation Ateliers animés	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAJ	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
Fréquence	6 à 7/mois	2/semaine	2/semaine	3 à 4/semaine	2/semaine	2/semaine
Janvier	87	168	67	58	27	67
Février	77	170	68	63	57	100
Mars	40	60	23	21	4	21
Avril						
Mai	42	121	8	60	13	45
Juin	79	156	77	71	40	59
Juillet	232	305	106	115	10	93
Août	57	126	62	98	21	62
Septembre	23	115	50	101	30	61

<b>Octobre</b>	62	129	98	93	27	93
<b>Novembre</b>	55	97	56	89	22	44
<b>Décembre</b>	71	78	54	102	15	73
<b>TOTAL 2020</b> vs 2019	<b>825</b> vs 856	<b>1525</b> vs 1504	<b>669</b> vs 1212	<b>871</b> vs 556	<b>266</b> vs 392	<b>718</b> vs 761



Thèmes des ateliers animés	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	Les formes	Il était une histoire....	Les fleurs de Tahiti	Les 4 éléments	Les contes de fées	Sport
<b>Février</b>	Les pirates	Venez fêter le carnaval !!!	Nouvel An Chinois	Le voyage	Février en fête	Carnaval dans le Monde
<b>Mars</b>	L'eau dans tous ses états	Un mois rempli d'aventures !	L'aventure	Les aventuriers	A l'aventure	L'aventure
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>	Les couleurs	Découvrir, créer et grandir en s'amusant !	Jouons avec les couleurs	Les retrouvailles	Le jardin	L'hygiène
<b>Juin</b>	Dans mon jardin	Célébrons la famille !	Vive la musique	Les Arts	La famille	Les formes et les couleurs
<b>Juillet</b>	A la plage	Découvrons ou redécouvrons la Polynésie !	Les contraires	Mon Fenua	Le juillet de la METAI	Les émotions
<b>Août</b>	Je fais connaissance avec...	Un mois en forme et haut en couleurs !!	Soleil, lune, planètes, étoiles	Les éléments	A l'aventure	Les dessins animés
<b>Septembre</b>	Environnement et nature	Apprivoissons nos émotions.	Découverte du monde	Bien-être	L'artiste peintre	Les sens
<b>Octobre</b>	Halloween	Nos amis les animaux	Les couleurs	Mon corps	Les 1000 premiers	Découverte du Monde

					jours de l'enfant	
<b>Novembre</b>	Les émotions	Les enfants du monde entier	Les légendes Polynésienne s Les émotions	Je recycle	On joue avec les matières	La gourmandise
<b>Décembre</b>	Noël	Noël en chansons	Noël	Mon Sapin	Les décorations de Noël	Les contes de Noël



- **Expérimentation et découvertes**

C'est parce que nous avions observé que les parents avaient tendance à investir les ateliers animés avec une ingérence sur l'activité de l'enfant, tendance à faire à leur place, avec un souci d'esthétisme et de productivité, bafouant l'esprit de découverte, manipulation, expérimentation, créativité... que nous avions décidé dès 2017 de proposer des ateliers d'un nouveau format.

Bien que ces ateliers d'éveil sensori-moteur soient ubiquitaires, la rédaction de ce bilan les retrouve dans des formats différents. Ateliers patouille, manipulations, transvasements, découverte de matériaux, jeux d'eau, peinture ou motricité, chaque activité tient compte du développement psychomoteur de l'enfant et favorise la motricité libre plutôt que guidée, l'expérimentation et la créativité

plutôt que la production. Ces ateliers favorisent l'expression libre, spontanée et engage l'enfant sur le chemin de l'autonomie. Sans parcours préétabli, l'enfant choisit et s'exerce en toute sécurité sous le regard bienveillant de l'adulte. Peu à peu cette activité devient de plus en plus prisée par les familles.

Expérimentations et découvertes	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH	
Types d'ateliers	Patouille	Activités manuelles libres au choix	Atelier plaisir de peindre, atelier patouille	Atelier patouille	Atelier patouille	Atelier éveil des sens	Activités manuelles
Fréquence	1 à 2/mois	2 à 4/mois	1/semaine	1/semaine	1/semaine	1/mois	4/mois
Janvier	10		7	18	9	16	43
Février	7		15	17	18		5
Mars			17	0	3		
Avril							
Mai			3	6	4	6	2
Juin	12		35	0	0	9	16
Juillet	18		19	31	7		
Août	3		22	38	4		
Septembre	4		19	33	3	6	
Octobre	11	6	26	18	8		
Novembre	8	32	16	25	2		
Décembre	6	12	20	32	7	4	13
<b>TOTAL 2020</b>	<b>79</b>	<b>50</b>	<b>199</b>	<b>218</b>	<b>65</b>	<b>41</b>	<b>79</b>



- **Espace Bébé-Parents :**

La communication avec un nourrisson passe par le langage verbal et non verbal, mais aussi par le portage, le soin et l'attention.

Renforcer le lien d'attachement en valorisant les gestes tendres, l'empathie, améliorent les compétences et savoir-faire des jeunes mères/pères. C'est aussi l'occasion d'offrir au nourrisson de vivre ses premières expériences de socialisation, lui offrir des soins et un maternage plus contenant, de nouveaux éveils sensoriels.

Les techniques de massage du bébé, de son portage et de soins essentiels seront acquises auprès de professionnels spécialement formés. Une initiation à la langue des signes est également abordée dans certaines ME, à la MEFA en particulier. Tout est mis en œuvre pour que les séances se déroulent dans une ambiance douce et feutrée : choix d'une salle calme, luminosité tamisée, aménagement d'un espace confortable (tapis, coussins), musique douce...

Il est difficile de trouver des professionnels formés à ces pratiques et les offres de bénévolat sont rares. A Raiatea et à Taiohae, des sages-femmes ont pu offrir les années précédentes quelques séances de bébé-massage et d'initiation à la langue des signes. Dans la plupart des ME, des rudiments permettent aux professionnelles d'utiliser cette communication gestuelle au quotidien auprès des tout-petits.

Cette année, plus que jamais, l'activité a difficilement pu être intégrée dans nos plannings faute de prestataires. Il serait intéressant de pouvoir envisager une formation commune de nos EJE afin de pouvoir mettre en place de façon pérenne cet espace BB-parents.

Fréquentation Espace BB parents	Nb de binômes à la MEFA	Nb de binômes à la MEPU	Nb de binômes à la METAR	Nb de binômes à la MERAI	Nb de binômes à la METAI	Nb de binômes à la MEFTH
Type d'activité	BB massage Langue des signes	Café-parents		Langue des signes, yoga parents-BB	BB massage	BB massage, portage, communication gestuelle
Fréquence	1/mois	Variable		Variable	Variable	Variable
Janvier	5					
Février	6			10		
Mars	9					
Avril						
Mai						
Juin						
Juillet	1					
Août	2					
Septembre	1					
Octobre	6				Annulé	
Novembre	7					
Décembre	6			4		
<b>TOTAL 2020</b>	<b>43</b>			<b>14</b>	<b>0</b>	



- L'éveil musical et corporel

Un atelier d'éveil musical démarré fin 2015 s'est complété d'un éveil corporel en 2018. A partir d'une comptine ou d'une petite chanson les enfants apprennent à mimer la chanson, à découvrir des sons et des instruments, à les reproduire, testant leur écoute, leur attention, leur coordination.

Les parents apprécient beaucoup cette activité et ils prennent le temps de s'amuser en chantant et dansant avec leur enfant. A la MEFA, nous avons pu bénéficier des compétences d'une jeune mère qualifiée en baby-gym qui a animé 2 fois par mois cette activité pendant un an et demi. Le relais a ensuite été pris par les professionnelles de la ME.

Pour permettre aux parents de reproduire ces activités, la plupart des instruments sont confectionnés à la ME (maracas avec des pots et des graines... xylophones avec des bouteilles plus ou moins remplies, percussions avec bouts de bois flottés...), certaines ME se sont dotées d'instruments d'initiation musicale. La découverte est complétée par le prêt d'instruments par le personnel et les familles qui ont amené ukulele, toere, djembé, harmonica, flûtes, guitare...

Il est difficile d'obtenir des interventions bénévoles régulières pour cette activité qui doit donc essentiellement compter sur la polyvalence des professionnels des structures.

Fréquentation éveil musical et corporel	Nb d'enfants à la MEFA		Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI		Nb d'enfants à la MEFTH	
Type d'atelier	Éveil corporel	Éveil musical	Éveil musical	Éveil musical	Éveil musical	Éveil corporel	Éveil musical	Éveil corporel	Éveil musical
Fréquence	2/mois	1/mois	1/mois	1/mois	1/mois	1/mois	1/mois	1/mois	1/mois
Janvier	16	10	13		8				
Février	10	9	14			0	5	9	14
Mars	9	4	1		0				
Avril									

<b>Mai</b>	16		13		5		0		
<b>Juin</b>	16	14	16	10	7		5	10	
<b>Juillet</b>	24	10	22		25	1		13	6
<b>Août</b>	11	3	13		2			13	7
<b>Septembre</b>	2	3	13		18		0	13	5
<b>Octobre</b>	1		13		3	7		12	10
<b>Novembre</b>	7	17	26			7		6	5
<b>Décembre</b>	3		8		20	0	0	7	13
<b>TOTAL 2020</b>	<b>168</b>		<b>152</b>	<b>10</b>	<b>88</b>		<b>25</b>		<b>143</b>



- **Autour du livre : Atelier « Raconte-moi des histoires » et bibliothèque des parents**

L'atelier se déroule normalement 1 à 2 fois par mois, souvent l'après-midi pour le rendre accessible aux périscolaires. Un conte est raconté aux enfants en présence de leurs parents par une des professionnelles des Maisons, un parent volontaire ou une bibliothécaire en fonction des structures. A la MEFTH, l'aménagement de la salle de contes du centre de documentation est très apprécié des familles et permet dans cette atmosphère feutrée et confortable de profiter d'un moment paisible et distrayant de lecture d'histoires.

Différents supports et jeux agrémentent cette activité (tapis ou tablier de contes, marionnettes, théâtre d'ombres, kamishibai...). Les familles découvrent ainsi le plaisir de partager un moment privilégié et calme avec leur enfant, de leur apprendre un vocabulaire nouveau, de jouer avec leur imaginaire... et d'acquérir le goût et l'envie de poursuivre à la maison. C'est l'occasion de faire entrer le livre à la maison avant que n'arrivent les impératifs scolaires.

Le conte sert également de fil conducteur à tous les ateliers animés, souvent associé à des comptines. Ainsi, des contes sont lus tout au long du mois en dehors de ces temps dédiés où la mise en scène est particulièrement soignée.

Les enfants plus âgés, déjà initiés en classe restent volontiers, en revanche les plus jeunes s'agitent vite ou se dispersent vers d'autres jeux quand les parents peu motivés les laissent seuls et vont discuter entre eux plus loin. On observe que la plupart des parents se montrent moins intéressés que lors des activités dirigées plus manuelles. Pour tenter de rassembler enfants et parents, l'activité est souvent prolongée par des jeux de société.

Une petite bibliothèque des familles est mise à disposition dans chaque structure. Les parents peuvent y trouver des revues autour du développement et de l'éveil de l'enfant. Ces lectures sont complémentaires des sujets abordés à l'occasion des café-parents ou peuvent susciter de nouveaux débats.

Quelques livres jeunesse, souvent l'objet de dons, circulent également entre les familles.

Cette année des paniers de livres voyageurs ont été confectionnés pour chaque maison de l'enfance, garnis d'albums pour enfants et d'ouvrages pour les parents (autour de la grossesse, des difficultés éducatives...). L'intérêt est de ne pas attribuer chaque lot à une unité mais bien de les faire circuler entre les différentes structures, les enrichir ou les échanger. Le centre de documentation coordonne ces prêts au long cours.



Fréquentation Atelier Raconte-moi des histoires	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
Fréquence	2/ mois	1 à 4/mois	1/semaine	Variable	1/semaine	2/mois
Janvier	6	8	4	8	3	11
Février		16	5	17	3	20
Mars	4	15	4	0	0	4
Avril						
Mai		13		5	3	11
Juin		13	2	7	1	15
Juillet	23	61	5	4	5	8
Août		53		18	0	3
Septembre		40		6	0	7
Octobre		8	8	16	7	5
Novembre		19	0	15	5	23
Décembre	7	30	0	20	5	14
<b>TOTAL 2020</b>	<b>30</b>	<b>276</b>	<b>28</b>	<b>116</b>	<b>32</b>	<b>121</b>



- **Le café-parents**

Ce temps d'échange peut permettre à certains parents de sortir de leur isolement, d'aller à la rencontre de l'autre, d'échanger autour de questionnements sur l'éducation, le développement de l'enfant mais aussi sur sa difficulté relationnelle... Sans jugement et dans le respect de la confidentialité, les parents vont peu à peu s'informer, se rassurer quant à leur rôle d'éducateur. Ils vont dédramatiser certaines difficultés relatives aux premières séparations lors de la mise en collectivité ou à l'école, lors de séparation du couple, autour de la rivalité fraternelle, de la mise en place de règles éducatives, de l'autonomie de l'enfant, de la place du père... C'est aussi un temps pour avoir une information auprès de professionnels ou associations diverses régulièrement invités.

Le café-parents a eu du mal à trouver sa place auprès des familles en début d'exercice puis la fréquentation s'est intensifiée au fil des mois voire des ans. Nous expliquons cela par le fait qu'il nous faut d'abord établir une relation de confiance entre les professionnels et les familles afin que ces dernières puissent « confier » leur enfant lorsqu'elles participent au café-parents, à un des membres du personnel et se sentir libres de parler d'elles, de leurs questionnements et difficultés, de leurs émois.

La démarche pour amener ces familles à se poser et à échanger autour d'un thème consensuel n'est pas toujours aisée et nous devons varier les approches et les supports (thèmes libres ou choisis, quizz, jeux, dessins humoristiques, vidéo...). Ce moment de rencontres et de temps pour soi semble essentiel au mieux-être de certains parents, qui manifestent le besoin d'être écoutés, entendus, conseillés en toute confiance. La tasse de café symbolise réellement le partage et l'échange (non formel) mais aussi le soin qu'on a d'eux, l'esprit de convivialité. Aucune formule de Café des Parents n'a fédéré plus qu'une autre. Ces ateliers sont très variables dans leur contenu et dépendent fortement des participants et de leur envie et/ou capacité à échanger. Toutefois les discussions débouchent souvent sur des réflexions intéressantes, souvent reprises en individuel sur les temps d'accueil parent-enfant au quotidien auprès de l'EJE référent.

Le rythme proposé est hebdomadaire. Habituellement animé par l'EJE référent de sa structure, nous avons évolué vers une invitation plus régulière de partenaires extérieurs nourrissant les échanges d'expériences riches ou de réponses plus spécialisées (enseignant ou CPAIEN, professionnel de la DSFE, associations diverses qui partagent leur engagement et répondent aux questions des parents, orthophonistes, juriste du CIDFF...) ou en invitant un professionnel de la MDE (psychologue, médecin, éducateur). Ainsi environ une fois par mois un thème choisi par les familles est abordé par un des psychologues de la MDE (au total 38 séances) : la fratrie, la séparation, relation intrafamiliale complexe, le deuil, harcèlement à l'école, les écrans, la diversification alimentaire, l'équilibre nutritionnel, la motricité libre... mais aussi cette année en donnant une information sur la pandémie et les nécessaires gestes barrières à mettre en place pour limiter la propagation du virus. Un autre café parent au retour

du confinement a permis aux familles d'évoquer leur expérience et partager leurs difficultés. Pour rappel, un lien était maintenu via les réseaux sociaux.

Ce format de café parents thématique évolue de plus en plus vers des sujets libres, d'un abord à priori plus facile pour les familles et permettant de répondre en temps réel à leurs questionnements. Ce temps d'échanges est aussi le moment de repérer des difficultés et conseiller une orientation lorsque cela est repris en entretien individuel par l'EJE.

Des temps de partage entre EJE et psychologue sont régulièrement prévus en fin de séance afin d'évoquer quelques observations et envisager de possibles orientations.

Lors du café-parent, les agents sociaux sont disponibles pour les enfants, organisent des petits jeux, lisent des histoires... et libèrent ainsi le parent qui prend un temps pour lui. Cela n'empêche aucunement l'enfant de réaliser des allers-retours entre son occupation et son parent. C'est l'occasion de vivre ainsi les prémisses de la séparation tout en maintenant la proximité et la sécurité affective. Nous notons au fil des ans une plus grande participation des pères à ces échanges.

Fréquentation café-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
<b>Fréquence</b>	<b>2 à 4/mois</b>	<b>1/sem</b>	<b>1/sem</b>	<b>1/sem</b>	<b>1 à 2/mois</b>	<b>1/sem</b>
<b>Janvier</b>	10	38	3	12	0	33
<b>Février</b>	27	38	6	13	0	13
<b>Mars</b>	1	21	0	18	10	5
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>	1	27	3	4	0	15
<b>Juin</b>	21	62	8	10	8	3
<b>Juillet</b>	29	52	11	15	1	18
<b>Août</b>	12	46	8	6	0	12
<b>Septembre</b>	9	50	3	15	0	6
<b>Octobre</b>	18	29	27	13	0	9
<b>Novembre</b>	6	31	4	6		15
<b>Décembre</b>	20	20	4	10	12	16
<b>TOTAL 2020</b>	<b>152</b>	<b>414</b>	<b>69</b>	<b>122</b>	<b>31</b>	<b>145</b>
<b>vs 2019</b>	<b>vs 158</b>	<b>vs 559</b>	<b>vs 152</b>	<b>vs 128</b>	<b>vs 84</b>	<b>vs 278</b>

Thèmes	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	Résolutions parentales et conjugales, les écrans	Spécial école avec conseillère pédagogique, Spécial vaccins avec médecin urgentiste et humanitaire, psychologue FTH	Brainstorming thèmes de l'année, jouer avec son enfant, discussion libre	Education positive, attachement	La place de la lecture, de l'imagination dans le développement du jeune enfant.	Relation père/fille, relation fratrie, éducation dans les différentes cultures, théorie du genre. Psychologue FTH
<b>Février</b>	Les bienfaits du rire, les bêtises et fatigue, se nourrir sainement	Sage-femme : le périnée, Spécial carnaval dans le monde, psychologue FTH	L'exclusivité chez l'enfant, masser son enfant, Le harcèlement, discussion libre	santé: conduite à tenir en cas de fièvre chez bébé	Thème libre	L'arrivée d'un bébé dans une famille, le sommeil, le corps d'une femme après accouchement, PMA, maltraitance physique et sexuelle chez l'enfant, le corps de l'enfant
<b>Mars</b>	Spécial Covid 19 avec médecin du FTH	Spécial Journée des droits des femmes, psychologue, spécial Covid 19 avec médecin du FTH	Discussion libre, Spécial Covid 19 avec médecin du FTH	Les écrans et la motricité libre des bébés	La femme au naturel (alimentation, évolution de la place de la femme aux Marquises, les produits de beauté naturels)	Spécial Covid 19 avec médecin du FTH
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>		Confinement et enfants, gestion du stress...	Discussion libre	Votre expérience du confinement	Le ressenti des familles face au temps de confinement	Gestes de premiers secours avec Life Pass Tahiti, Retour d'expérience du confinement, choix des thèmes ateliers parents, accouchement, rythme des enfants en garderie, séparation
<b>Juin</b>	Bien préparer la rentrée scolaire, confier son enfant, propreté, Les grands parents	Jeux de société pour les parents, CIDFF, psychologue FTH, relations familiales	L'allaitement avec une sage-femme, massage, Discussion libre	Le sommeil de bébé, les histoires et comptines pour les enfants: à quoi ça sert?	Le système immunitaire, La première scolarisation, co-animé avec le de l'école Patoa).	La colère chez l'enfant
<b>Juillet</b>	Vacances et comment préparer la rentrée scolaire, développement psychomoteur, histoire familiale, allaitement et sevrage	Le post partum, psychologue FTH, Quizz Polynésie	Préparer la rentrée scolaire, Discussion libre, Jouer avec son enfant, L'autorité	La charge mentale, La motricité des bébés, La rentrée scolaire	L'éducation marquienne autrefois et maintenant, Comment maintenir le cadre pour les jeunes en 2020	Parentalité, droits des familles, séparation, garde des enfants, pensions, juge des enfants et des affaires familiales. Les émotions, Covid-19, phase "caca boudin", période des 2 ans.

<b>Août</b>	Parent isolé et travail, Hygiène corporelle de l'enfant, exposition aux écrans	Le service social de Punaauia, psychologue du FTH, couches lavables	Jeux sur l'alimentation- la rentrée scolaire, Discussion libre	Acquisition de la propriété, l'attachement	La première rentrée scolaire et la séparation chez le jeune enfant, Prévention : écrans chez les jeunes enfants.	Place du père, conflit dans le couple à cause des enfants, familles militaires, organisation avec la Covid dans la famille, la psychomotricité c'est quoi ?
<b>Septembre</b>	Nana Sacs plastiques, sexualité infantile, fratrie	Psychomotricité psychologue du FTH, Les couches lavables, La langue des signes avec bébé	Discussion libre	Prendre du temps pour soi quand on est parent, À quoi jouiez-vous quand vous étiez petits ? comment aider mon enfant à apprendre ? comment gérer les colères de mon enfant ?	Les "bons gestes pour se protéger" (rappel des gestes barrières, tuto port du masque, entretien du linge, de l'espace de vie, du lieu de travail, quels produits choisir...)	La grossesse et l'accouchement
<b>Octobre</b>	APDYS, l'école, le sommeil	Spécial allaitement, Psychologue FTH, orthophoniste, le langage de l'enfant, "Octobre rose" prévention des cancers gynécologiques	Octobre rose: prévention autour du cancer du sein, discussion libre, La maltraitance, les écrans, Le bilinguisme	Le sommeil de bébé, les limites, les relations parents et grands parents	L'allaitement maternel	Voyage, vacances avec bébé, Bébé mort-né
<b>Novembre</b>	Désaccords parentaux, gérer les émotions de mon enfant	Psychologue FTH, Spécial contraception	JMDE, Donner des limites à son enfant, discussion libre	L'entrée à l'école		Plaisir des parents, jeu alimentation, différence entre sage-femme et gynécologue, accouchement, Covid 19
<b>Décembre</b>	Fabulation, Relation nounou/ parents. Développement du langage. Diversification Menée par l'Enfant	Psychologue FTH, Spécial écrans, Spécial Noël	Amazon Pacific, Discussion libre, harcèlement à l'école, vœux pour la nouvelle année	L'hygiène dentaire des enfants, Quel jouet pour quel âge?	Les accidents domestiques	Déni d'enfant, enfant non désiré, Conséquences sur son développement Noël et Covid, Reo Maohi, troubles de l'attention, les troubles DYS, Résolutions 2021



- **Atelier parents :**

L'atelier parents est un lieu d'échange de savoir-faire, dirigé par des parents eux-mêmes ou sur invitation d'un intervenant extérieur bénévole. C'est une activité généralement plus féminine mais quelques papas y participent parfois. On note un vif intérêt et participation de plusieurs grands-parents pour qui, ce lien transgénérationnel est source de valorisation et d'expression de transmission du patrimoine culturel. C'est l'atelier où la langue polynésienne est la plus usitée.

C'est un temps de communication, de plaisir entre les parents, de valorisation des compétences, de partage de valeurs mais aussi de solidarité : avec l'aide des professionnelles, les préparatifs se déroulent toujours dans de bonnes conditions sur la base du volontariat afin d'apporter, si besoin, tel ou tel matériel, ingrédient ou instrument... Chaque parent en ressort ravi et nous partage le plaisir que cet atelier peut lui procurer. Il est souvent à l'origine de belles amitiés qui vont au-delà de l'enceinte des ME. Pendant ce temps les enfants présents sont occupés par l'équipe de la ME mais peuvent aussi rejoindre leurs parents.

Il reste cependant difficile à organiser dans certaines structures ayant du mal à mobiliser des animateurs de séances chez les familles ou partenaires, obligeant régulièrement le personnel à animer cette activité afin de ne pas casser le rythme mais en perdant un des objectifs premiers qui est la valorisation des compétences et le renforcement de l'estime de soi des parents animateurs. Les activités culturelles, de tressage notamment, sont les plus prisées. Des machines à coudre ont été mises à disposition pour des ateliers couture. Elles ont cette année, été fort utiles à la confection de masques pour les usagers mais aussi pour répondre à des besoins pour des familles des quartiers (MEFA, METAI). A la METAI, ces ateliers couture ont été proposés de façon régulière en donnant aux jeunes femmes l'occasion de pouvoir recycler des tissus et économiser sur leur budget.

Les thèmes proposés sont très divers : ateliers de cuisine et pâtisserie, tressage, couture, objets de décoration intérieure ou florale, confection d'un calendrier de l'avent ou d'un mobile, théâtre mais aussi quelques activités sportives ou du yoga.

Les conseils de bonne hygiène de vie et conseils pour une nutrition saine sont également abordés. Si les premières années les ateliers laissaient souvent place à la gourmandise, une évolution se fait vers une prise de conscience et l'adoption de comportements plus sains pour une éducation précoce à la santé. Une démarche éco-citoyenne est largement encouragée avec confection d'objets à base de fournitures issues de la récupération, de la cueillette... (déco, couture...).

Nous proposons dans les différentes structures un noël solidaire où le troc sera pourvoyeur de belles surprises pour petits et grands. Des associations comme « Nana sacs plastiques », « Mon Fare durable » éduquent les familles au développement durable.

A la METAI, un partenariat avec la cellule de promotion de la santé a permis aux familles de participer à la confection de meubles surdimensionnés pour construire une cuisine géante et sensibiliser les usagers à la prévention des accidents domestiques.



Fréquentation Atelier-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Fréquence	1 à 3/ mois	1 à 2/mois	1/mois	Variable	1 à 2/mois	1/mois

<b>Janvier</b>	4	34	11	3	0	36
<b>Février</b>	9	24	0	0	4	4
<b>Mars</b>		12		0	5	9
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>					0	
<b>Juin</b>	27	16	6		5	8
<b>Juillet</b>	16	34	9	6	5	7
<b>Août</b>	30	20	10		0	3
<b>Septembre</b>	8	21			2	
<b>Octobre</b>	5	12	6		2	
<b>Novembre</b>		33	10	3	1	6
<b>Décembre</b>	36	10	11	4	17	
<b>TOTAL 2020 vs 2019</b>	<b>135</b> vs 193	<b>216</b> vs 116	<b>63</b> vs 66	<b>16</b> vs 109	<b>41</b> vs 41	<b>73</b> vs 54

Activités proposées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	Création d'un cube à histoires	Fabrications de savons, Yoga entre mamans	Origami +théâtre parent-enfant	Terrarium	La recette de la galette des rois, Création de mon livre d'histoires du soir	Zumba avec Erika et renforcement musculaire avec l'association "No Excuse Mom Tahiti"
<b>Février</b>	Cuisine	Crêpes, Echanges de grains, discussions jardinage	Origami +théâtre parent-enfant	Cuisine	Fabrication d'une piñata, Atelier couture avec Mina (création d'une pochette)	Cuisine avec mamie Emilienne : quiche sans pâte
<b>Mars</b>		Yoga entre mamans		Fabrication de Mobiles	Fabrication de produits de beauté naturels	Cuisine avec Nadia : tajine tunisien
<b>Avril</b>						

<b>Mai</b>					La confection de masques en tissus	
<b>Juin</b>	Lait de coco maison, ipo, pain, DME	Jeux de société, Yoga entre mamans	Origami, Théâtre parent-enfant		Atelier couture avec Mina (création vêtement enfant).	Recette de lessive, dentifrice et déodorant maison avec Emeline
<b>Juillet</b>	Couronne de tête	Fabrication de ipo, Yoga entre mamans	Origami, Théâtre parent-enfant	Ukulele	Atelier couture avec Mina (confection d'une robe)	Cours de maquillage avec Estelle
<b>Août</b>	Pain fourré, Tressage,	Yoga entre mamans, Tartiflette locale	Capoeira, Théâtre parent-enfant		Atelier couture avec Mina "ma première couverture bébé"	Couture avec Aeata : tote bag
<b>Septembre</b>	Nana Sacs plastiques, produits d'hygiène maison, méditation	Yoga entre mamans			La confection de masques en tissus.	
<b>Octobre</b>	Massage bébé,	Yoga entre mamans	Jeux de société, Théâtre parent-enfant		Les recettes traditionnelles et naturelles de soins pour bébé	
<b>Novembre</b>		Pain au saumon irlandais, Yoga entre mamans	Couronne de tête, Théâtre parent-enfant	Fabrication de Mobiles	Atelier couture avec Marie-Hélène, confection du protège carnet de santé de bébé. Fabrication de protections hygiéniques avec du matériel de récup	Atelier cuisine : Msemen avec Samia
<b>Décembre</b>	Tressage, couture, cuisine	Cuisine alsacienne , Yoga entre mamans	Roses en chocolat, Théâtre parent-enfant	Relaxation	Les accidents domestiques, "le concept de la maison géante", Fabriquer un calendrier de l'Avent, Fabriquer un calendrier de l'Avent, Atelier couture avec Marie-Hélène, "je crée mon doudou"	



- L'atelier sage-femme et autres actions de prévention

➤ **Atelier sage-femme :**

En venant à ces ateliers, les mamans ont des conseils sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et les soins du nourrisson. Elles partagent leurs expériences avec d'autres mamans et des professionnels. Elles pourront être rassurées et informées quant à l'angoisse que peuvent provoquer la maternité, l'allaitement ou le sevrage, le stress et la fatigue autour de l'arrivée de bébé, le post-partum...

Des séances de gainage abdo-périnée ont également été proposées. En fonction des thèmes, les enfants sont parfois pris en charge par l'équipe de la ME pour permettre aux mères de profiter pleinement d'un temps pour elles.

Il est à souligner que les sages-femmes sont intervenues gracieusement suite à un accord tacite du conseil de l'ordre des sages-femmes. A la METAI, l'intervention était effectuée par les sages-femmes de l'hôpital de Taiohae. Elles constituent des relais de grande qualité puisqu'elles invitent leurs patientes à visiter nos maisons avant l'arrivée de bébé ou une fois qu'elles ont accouché.

A la METAR, interviennent alternativement selon leurs disponibilités, des sages-femmes du privé ou de l'hôpital de Taravao.

La Semaine de l'allaitement maternel (SMAM) est toujours l'occasion d'animations festives. Nous utilisons un kit d'allaitement maternel offert par la Direction de la Santé.

Cependant, les partenariats fidèles que nous avions les années précédentes ont été limités en raison de la pandémie.

Fréquentation de l'atelier sage-femme	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Janvier	4					
Février	6	5	4			
Mars						
Avril						
Mai						
Juin			4			
Juillet	4	22				
Août						
Septembre		15				
Octobre	4	18	10		Annulé	
Novembre		8				6
Décembre						
<b>TOTAL 2020</b>	<b>18</b>	<b>68</b>	<b>18</b>			<b>6</b>

Thèmes des ateliers sage-femme	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	Homéopathie pour bébé et femme enceinte					
<b>Février</b>		Spécial périnée				
<b>Mars</b>	Rééducation périnéale					
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>						
<b>Juin</b>						
<b>Juillet</b>	Diversification alimentaire et autres questions	Le post partum et ses aléas				
<b>Août</b>						
<b>Septembre</b>		Echanges libres				
<b>Octobre</b>	SMAM et Octobre rose	Spécial (SMAM), prévention des cancers gynécologiques (Octobre rose)			Spécial SMAM Annulation au dernier moment suite au premier cas de Covid sur l'île.	
<b>Novembre</b>		Spécial contraception				Différence sage-femme et gynécologue, accouchement, consultation pendant la covid
<b>Décembre</b>						



- **Des actions de prévention de proximité et d'éducation à la santé** ont été mises en place en partenariat avec le Service d'Hygiène dentaire à l'occasion des vacances scolaires. De l'importance d'une alimentation équilibrée chez la femme enceinte à l'hygiène bucco-dentaire dès le plus jeune âge, tous les sujets sont abordés. Cet atelier plaît en général beaucoup aux parents très participatifs. Le CCSAT a proposé quelques séances sur les addictions aux écrans. Une association est intervenue pour les journées d'Octobre rose. L'association Nana sac plastique intervient régulièrement dans nos structures pour diffuser des messages de protection de l'environnement.
- **Les cellules de promotion de la santé** sont très actives dans les îles avec focus lors de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, journée du diabète ou Octobre rose, la vaccination, le tabac, la prévention des accidents domestiques... Cela a donné lieu à des évènementiels au sein de nos structures prisées de la population locale. Un affichage des supports médiatiques et articles est mis en place dans les différentes structures.
- **Le CCSPI de Faa'a** intervient sur la prévention des accidents domestiques et en échange l'EJE référente de la MEFA intervient une fois par mois en salle d'attente du CCSPI pour un échange avec les parents.
- **Une formation aux gestes de premiers secours** est organisée par des pompiers ou secouristes en fonction des communes.
- **L'association Rahu'ea à la METAR mais aussi la cellule de promotion de la santé à Raiatea, accompagnée d'une pédiatre endocrinologue** sont intervenues sur des ateliers d'information sur la nutrition (apports théoriques et pratiques).
- **Sur les ME de Tahiti, le médecin de la MDE** a animé un café-parents spécial covid.
- **L'association APDYS** est intervenue sur le dépistage et la prise en charge des troubles des apprentissages, des orthophonistes sur les troubles de parole et du langage, une psychomotricienne sur le développement moteur et sensoriel de l'enfant.

Fréquentation autres ateliers de prévention	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERA1	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
<b>Janvier</b>		20	10		1 parent et 18 élèves de STP	
<b>Février</b>			11	13		
<b>Mars</b>	6	6	0		10 parents et 26 enfants	5
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>						5
<b>Juin</b>	8	9			3	
<b>Juillet</b>	14					
<b>Août</b>		8	8			
<b>Septembre</b>		22				
<b>Octobre</b>		8	12			
<b>Novembre</b>		16				
<b>Décembre</b>	8	8	2	6	13 adultes et 26 enfants	
<b>TOTAL 2020</b>	<b>30</b>	<b>97</b>	<b>42</b>	<b>19</b>	<b>24 parents et 70 enfants</b>	<b>10</b>

Thèmes des ateliers prévention	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>		Spécial vaccins avec médecin urgentiste et humanitaire, café parents spécial école avec conseillère pédagogique	Association Rauhe'a compostage, création faa'apu, alimentation		Séance de prévention hygiène dentaire pour les enfants avec l'intervention de Melissa assistante dentaire en charge de la prévention.	
<b>Février</b>			Protection de l'environnement : Association Nana sac plastique, exposition du baleineau à la METAR pendant 10 jours, Association Rahu'ea : faa'apu	Conduite à tenir en cas de fièvre chez bébé		
<b>Mars</b>	Spécial covid19 avec un médecin du FTH	Spécial covid19 avec un médecin du FTH	Spécial covid19 avec un médecin du FTH		Atelier de relaxation et sensibilisation au Yoga, co-animé par la cellule de promotion de la santé. Journée des droits des femmes, organisée en partenariat avec la cellule de promotion de la santé.  Atelier nutrition sur les graisses au service de notre santé, suivi d'un atelier cuisine animé par Noëlle, diététicienne en stage. Fabrication de produits de beauté naturels.	Spécial covid19 avec un médecin du FTH
<b>Avril</b>					.	
<b>Mai</b>						Gestes de premier secours avec Tristan de Life Pass Tahiti

<b>Juin</b>	Les gestes 1ers secours avec les pompiers	Intervention d'une juriste du CIDFF, questions réponses, droits des familles, autorité parentale...			Matinée santé sur le thème du système immunitaire, avec la cellule de promotion de la santé (séance de sport avec Qi Gong, café parent : "à quoi sert le système immunitaire", "où se trouve-t-il" ? Des recettes pour booster son immunité. (Reportage JT du 11/06/20 sur Polynésie la 1 <sup>ère</sup> )	
<b>Juillet</b>	Développement sensoriel et moteur					
<b>Août</b>		Café-parents avec le service social de la circonscription. Présentation, questions/ réponses	Prévention sur les écrans avec la cellule de prévention de l'hôpital de Taravao			
<b>Septembre</b>		Café-parents avec une psychomotricienne, Café-parents avec une orthophoniste "Je signe avec bébé"				
<b>Octobre</b>		Café-parents avec une orthophoniste	Octobre Rose avec la cellule de prévention de l'hôpital de Taravao			
<b>Novembre</b>		Café-parents avec une orthophoniste "Je signe avec bébé", café-parents avec le jeu de nutrition				
<b>Décembre</b>	Le développement du langage	Café-parents avec une psychomotricienne "spécial écrans"	Association Amazone Pacific sur le cancer du sein	L'hygiène dentaire du tout-petit	Matinée d'information et de prévention, organisée en partenariat avec la cellule de promotion de la santé sur les accidents domestiques : découverte de la "maison géante", pour identifier les situations à risques.	

- **Atelier nutrition :**

Les préoccupations des parents quant à l'alimentation sont très hétérogènes en fonction de l'origine ethnique et de la catégorie socioprofessionnelle. Les parents à faible pouvoir économique sont très demandeurs d'astuces et de repères pour le quotidien.

En raison de la pandémie et des restrictions budgétaires drastiques, nous n'avons pu proposer cette année de nouvelles prestations. Les participations bénévoles de professionnels en ce domaine sont rares.

A Taiohae, nous avons continué à nouer un partenariat riche et régulier avec la cellule de promotion de la santé. Ce partenariat s'articule autour de 2 axes de travail : la proposition d'ateliers nutrition animés par la responsable de la cellule santé et une communication auprès des parents via un panneau d'affichage d'informations et de promotion de la santé, en lien avec les grandes campagnes de prévention santé. Le partenariat propose une offre complète puisque comprenant des activités sportives et l'entretien d'un petit faa'apu.

Le partenariat avec une pédiatre endocrinologue et la cellule de promotion de la santé s'est poursuivi à la MERAÏ. La tenue des ateliers mixe des familles suivies et invitées par son service avec des familles volontaires fréquentant la MERAÏ. Les thèmes abordés étaient les suivants : comment équilibrer ses repas? le sucre dans l'alimentation, la diversification alimentaire, les quantités...

Certaines référentes utilisent le jeu de la nutrition fourni par la Direction de la Santé pour donner ou entretenir de façon ludique, de bons réflexes nutrition-santé aux familles.

Fréquentation atelier nutrition	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAÏ	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Janvier				5		
Février	6			7		
Mars					10	
Avril						
Mai						
Juin					3	
Juillet	4					
Août				40		
Septembre						
Octobre				20	0	
Novembre				6		
Décembre				3+8		
<b>TOTAL 2020</b>	<b>10</b>			<b>89</b>	<b>13</b>	



- **Atelier sport santé**

Nous avons été sollicités en 2017, par le Ministère des sports pour mettre en place des activités physiques régulières pour nos usagers (projet APA, activités physiques adaptées). Ainsi grâce à la venue de bénévoles (souvent difficiles à trouver et de mobilisation fragile, puisqu'il s'agit d'une activité non rémunérée), grâce à la participation d'une IDE de la cellule de promotion de la santé de Taiohae (intervenant dans une démarche globale de prévention santé : nutrition-sport-faa'apu) nous avons proposé des séances sport-santé de « ori tahiti », zumba, Qi Gong, Yoga, relaxation...

Nos professionnels doivent souvent prendre le relais pour animer ces séances dans la mesure de leurs compétences mais on doit reconnaître que le succès auprès des familles n'est pas toujours à la hauteur de l'investissement fourni.

C'est une activité difficile à mettre en place, la lutte contre la sédentarité est cependant une priorité de santé publique que nous nous devons d'exploiter dans une démarche de prévention primaire. Les messages de promotion de la santé sont essentiels à remettre à cette période clé, où futurs parents, néo parents et grands-parents sont à l'écoute pour le bien de leur progéniture.

En parallèle la DMRA a lancé un vaste projet « Mon administration active » afin de mobiliser les personnels de la Fonction publique, dans une démarche de sport-bien-être et prévention.

Ces deux injonctions devraient fournir l'opportunité tant aux usagers qu'aux professionnels de se retrouver autour d'activités ludiques et sportives pour un mieux-être.



Fréquentation atelier sport-santé	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	17	10			0	36
<b>Février</b>	3				0	28
<b>Mars</b>	3				0	
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>	7					
<b>Juin</b>	7	8			3	
<b>Juillet</b>		15		3		
<b>Août</b>	4	10			3	
<b>Septembre</b>	8	10		2	1	

<b>Octobre</b>	4	10			Annulé	
<b>Novembre</b>	8	14			2	
<b>Décembre</b>	2		2	4	Annulé	
<b>TOTAL 2020</b>	<b>63</b>	<b>77</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>64</b>

Activités proposées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	Body training ou Ori tahiti	Yoga entre mamans	Ori tahiti		Qi Gong axé sur la respiration, animé par la cellule promotion santé	Zumba avec Erika et renforcement musculaire avec l'association "No Excuse Mom Tahiti"
<b>Février</b>	Body training ou Ori tahiti		Ori tahiti		Sporte toi bien	idem
<b>Mars</b>	Body training ou Ori tahiti		Ori tahiti		Fitness	
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>	Body training ou Ori tahiti					
<b>Juin</b>	Body training ou Ori tahiti	Yoga entre mamans	Ori tahiti		Qi gong, stimuler son système immunitaire (cellule promotion santé).	
<b>Juillet</b>		Yoga entre mamans	Ori tahiti	Ori Tahiti		
<b>Août</b>	Body training ou Ori tahiti	Yoga entre mamans			Qi gong relaxation et détente (animé par la cellule promotion santé).	
<b>Septembre</b>	Body training ou Ori tahiti	Yoga entre mamans		Ori Tahiti	Qi Gong (animé par la cellule de promotion santé)	
<b>Octobre</b>	Body training ou Ori tahiti	Yoga entre mamans			Yoga pour femmes enceintes (cellule promotion santé)	
<b>Novembre</b>	Body training ou Ori tahiti	Yoga entre mamans			Séance de méditation avec Kathleen, auxioliothérapeute	
<b>Décembre</b>	Body training ou Ori tahiti	Yoga entre mamans	Fitness	Pilates-Yoga	Séance de méditation avec Kathleen, auxioliothérapeute	

- Atelier faa'apu :

Fréquentation	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAIS	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
<b>Janvier</b>		15	10	5	0	
<b>Février</b>	8	18	11		0	
<b>Mars</b>						
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>	6	21		2	0	
<b>Juin</b>	15		0	7	0	
<b>Juillet</b>	10	21	0		0	
<b>Août</b>	2	22	0	2	6	
<b>Septembre</b>	13	13	2		0	
<b>Octobre</b>		14	2	18	0	
<b>Novembre</b>	4	11	4	4	3	
<b>Décembre</b>	10	9	0		1	
<b>TOTAL 2020</b>	<b>68</b>	<b>144</b>	<b>29</b>	<b>38</b>	<b>10</b>	

Bien qu'encore avec un engouement et une fréquentation très variables, cet atelier a le mérite de trouver sa place dans l'éventail des activités des ME. Il se veut à la fois comme un lieu de découverte, de manipulation et d'observation pour les tout-petits mais aussi et surtout un lieu de transmission. Le projet se réalise de différentes façons selon les structures.

A la MEFA, sous l'impulsion d'un « Spécial Papa » organisé en 2018 où avaient été posées les premières jardinières (pneus de récupération), un véritable projet s'était peu à peu construit. Avec l'aide d'un père et d'une grand-mère, tout un lopin de terre a été planté. Les conseils apportés par ces personnes ressources sont précieux (saisonnalité, culture bio, fabrication de compost mais aussi astuces pour déguster ces produits avec les enfants). Cette année une association mormone a remis le jardin en état et effectué quelques plantations d'embellissement. De petits arrosoirs et du matériel de jardinage sont laissés à la disposition du jeune public qui participe à l'arrosage, plantation mais surtout observation, cueillette et dégustation. Le but est de faire un jardin d'exploration, véritable conservatoire de plantes, fréquenté à l'envi sans pour autant imposer l'activité au public. Ce format plus libre, finalement exacerbé la fréquentation et l'abondance des plantes aromatiques est un délice des sens pour les tout-petits.

A la MEPU, conçu comme une découverte du milieu et éveil sensoriel et moteur des enfants, ce projet ludique devient prisé des familles. De nombreuses jardinières très colorées accueillent des plantations potagères, herbes aromatiques... On gratouille, plante, arrose... observe, sent et cueille. Le plaisir du moment est l'enjeu et est partagé même par les plus jeunes.

A la METAR une amorce de projet a été lancé sous l'impulsion de l'association Rahu'ea, des tables potagères ont été installées ainsi que des massifs de plantes dans des pneus de récupération.

L'appropriation du projet par les familles n'a pas eu lieu. L'activité de l'association s'est en partie délitée. L'équipe de la METAR a en partie repris le projet en plantant plantes et fleurs ornementales.

A la MERAI quelques plantations ont été effectuées en 2019 et le succès a dépassé les attentes puisque le jardin s'est embelli, qu'il est devenu un lieu d'échanges et de partage, de motricité aussi (certaines familles s'étant lancées dans la mise en œuvre d'un potager chez elles) et la cueillette avec confection de quelques recettes à déguster ensemble a valorisé le projet. Cependant, la période de confinement et l'arrêt d'entretien du jardin a causé la perte d'une partie des plantations.

A la METAI, un partenariat avec la cellule de promotion de la santé et le CED avait été lancé en 2018 dans un projet global de nutrition-santé-sport passant aussi par la création d'un jardin pédagogique autour de la permaculture. Là encore l'aspect transmission et partage professeur-élèves-public de la METAI a été fondateur mais malheureusement pas encore suffisamment fédérateur. Plusieurs étapes ont permis :

- la mise en place d'un éco-jardin pédagogique (avec tables potagères, compost)
- la valorisation et l'aménagement des espaces extérieurs (embellissement avec plantation de plantes et fleurs)
- la création d'un espace végétal et convivial au sein du bâtiment avec parcours mandala, spirale aromatique, culture sur butte, jardins verticaux...associant diverses techniques de permaculture, respectueuses de la nature.

Les objectifs sont riches et multiples : observer la biodiversité, comprendre le cycle de vie, développer la capacité d'attention et la patience, construire des connaissances sur les plantes potagères, les fleurs, les plantes aromatiques..., développer le respect de la nature et du développement durable, apprendre le lexique du jardinage, apprendre à réaliser les gestes de base du jardinage, transmettre, profiter du grand air et exercer une activité physique, développer la perception des 5 sens, éveiller la créativité artistique puis enfin cueillir et déguster la production, découvrir diverses recettes et favoriser l'éveil du goût des plus jeunes.

L'implication des professionnels, notamment dans l'entretien quotidien, est grande et devrait à terme porter ses fruits. Des panneaux d'information et des visites commentées permettront à chacun de pouvoir reproduire ces techniques dans son jardin. L'équipe continue à organiser régulièrement des moments conviviaux et festifs pour planter (dons de graines, de plants et plantes), présenter les réalisations et partager les récoltes (atelier cuisine, partage des semis avec les parents, sensibilisation au respect de l'environnement...).

Le projet n'est qu'à son balbutiement à la MEFTH, faute d'extérieurs. Les jardinières mises en place pourront servir de terrain d'expérimentation.

En pratique, toutes les structures sont confrontées à la difficulté d'avoir à entretenir elles-mêmes ces plantations, ce qui peut parfois être contraignant en plus des autres activités. Une réflexion est en cours pour ritualiser l'entretien des jardins au sein des autres activités (projet pédagogique en cours d'élaboration).





- **Relais Assistantes Maternelles : RAM**

Le nombre de garderies agréées étant extrêmement variable d'une commune à l'autre, l'organisation de ces RAM ne peut être systématisée. Lors de l'ouverture de chaque Maison de l'Enfance une réunion partenariale a été proposée afin d'inviter toutes les garderies de la commune à participer. Les missions de la ME sont présentées, l'envoi du programme est réalisé tous les mois. L'offre d'inviter les enfants de ces garderies sur des temps dédiés de découverte ou d'organisation de grands jeux ou d'activités telles que mise en place d'un petit « fa'a'apu » puis organisation de temps d'échanges entre professionnels ne rencontre finalement que peu d'écho. Les difficultés arguées par les directrices de garderies consistent essentiellement en difficultés de déplacement avec de jeunes enfants (problème de sécurité dans les transports). Malgré tout quelques garderies fidélisent leur participation.

On note une fréquentation de plus en plus importante des nounous privées, qui sont souvent intégrées dans le comptage du LAEP et non dans celui du RAM. Leur venue est l'occasion d'échanges constructifs auprès des professionnelles des ME et peut être le déclic pour une professionnalisation de leur statut débouchant sur une demande d'agrément.

Une extension du projet a permis de recevoir des enfants de 0 à 5 ans accueillis en CLSH à la METAI et à la MERAi. Cependant en 2020, en raison de la pandémie, les CLSH n'ont pas fait de demandes.

A la MERAi, nous avons reçu hebdomadairement sur une période une classe STP-SP dans les conditions d'un RAM.

La Fraternité Chrétienne comme certains foyers d'accueil (Pu o te hau, Te Arata, la Samaritaine...) envoient parfois quelques familles ou enfants accompagnés d'éducateurs.

Fréquentation du RAM	MEFA		MEPU		METAR		MERA		METAI		MEFTH	
	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts
<b>Janvier</b>	15	19	14	59	15	57					13	25
<b>Février</b>	6	6	6	28	15	77					11	26
<b>Mars</b>	5	5	3	12	8	35					5	10
<b>Avril</b>												
<b>Mai</b>	9	9	5	10	5	10					8	17
<b>Juin</b>	10	20	23	36	16	62					18	55
<b>Juillet</b>	13	16	30	59	17	63					20	27
<b>Août</b>	2	2	25	36	14	48					5	6
<b>Septembre</b>	4	4	20	51	13	40	2	34			2	2
<b>Octobre</b>			22	57	21	61	3	63			6	8
<b>Novembre</b>			21	58	15	50					12	20
<b>Décembre</b>	6	8	13	14	20	65					14	31
<b>TOTAL 2020</b>	<b>70</b>	<b>89</b>	<b>182</b>	<b>420</b>	<b>159</b>	<b>568</b>	<b>5</b>	<b>97</b>			<b>114</b>	<b>227</b>
<b>Garderies, CLSH ou foyers</b>	Nounous feti'i		Nounous privées/Garderies		Garderie Pro School - Tatie Philo - nounous individuelles		Accueil de la classe STP/SP de l'école AMJ les mardis matin P2, 5 séances. Accueil et jeux libres, histoires et de comptines. Partenariat avec l'école d'Avera invalidé par l'inspecteur en raison du contexte sanitaire.		Pas de CLSH organisé en raison de la pandémie		Foyers d'accueil (Te Arata, La Samaritaine et Maniniaura).	
<b>Thèmes des sujets partagés avec les professionnels</b>	Aide pour les bébés, communication avec les enfants, avec les parents, activités à faire à la maison		Développement, comportement enfants, agressivité, propreté, activités, transmissions parents, travail d'équipe... Activités diverses.		Accompagnement du jeune enfant, son développement, relation avec les parents : différence éducatives, limites à donner à l'enfant. Idées d'activités						Le lien avec les familles, éducation différente de celle des familles, la propreté, idées d'activités	



- Les visites médiatisées

En partenariat avec le service social, des visites médiatisées ont lieu dans les maisons de l'enfance et permettent à des enfants placés en famille d'accueil ou au VESOS de tisser ou reconstruire un lien avec leur famille biologique. Cet espace utilisé comme un lieu neutre, bienveillant et sécurisé pour l'enfant, met à disposition un binôme de professionnels (DSFE et ME) et autorise une mise à distance par rapport

à certaines situations délicates. L'objectif principal est de travailler autour du lien parent-enfant à tisser ou à renouer. Le travail de collaboration avec les équipes de circonscriptions d'action sociale s'organise de la façon suivante : présentation de la situation, conduite des VM, réunions de synthèse et bilan.

D'autre part, nous recevons également des demandes faites par le JAF, sur ordonnance, pour l'organisation de VM, afin de donner un droit de visite à un des parents ou grands-parents lors de séparations conflictuelles du couple. Ces situations familiales extrêmement délicates et tendues ont parfois mis les professionnels des MDE en difficulté voire en danger. Suite à l'observation dans un certain nombre de situations, d'effets délétères sur les enfants autour des tiraillements excessifs et conflits de loyauté avec débordements, voire actes de vandalisme de la part d'un père furieux, il a été décidé une réorganisation de cette activité. Désormais, les VM ordonnées par le JAF sont coordonnées par une association, elles pourront avoir lieu dans une salle du Fare Tama Hau, sur demande, mais ne se dérouleront plus au sein des Maisons de l'Enfance.

Cette année, les équipes ont peu été sollicitées pour la mise en place de VM au sein des ME.

Nb de visites médiatisées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>		4				
<b>Février</b>	2	5				
<b>Mars</b>	1	2				
<b>Avril</b>		0				
<b>Mai</b>		1				
<b>Juin</b>	4	4				
<b>Juillet</b>	2	6				
<b>Août</b>	1	4				
<b>Septembre</b>	3	3				
<b>Octobre</b>	10	3				
<b>Novembre</b>	7	0				
<b>Décembre</b>	5	0				
<b>Total 2020</b>	<b>35</b>	<b>32</b>				
<b>NB familles concernées</b> (préciser situations DSFE ou JAF)	11 familles pour 19 enfants (DSFE)	5 Familles pour 7 enfants (DSFE)				

- **Halte-garderie**

La halte-garderie offre la possibilité aux travailleurs sociaux de la commune ou de la circonscription de proposer aux familles de déposer leur enfant à la Maison de l'Enfance durant leurs démarches administratives, leur recherche d'emploi, leur audience chez le juge, une consultation médicale... La Maison de l'Enfance ne pouvant être assimilée à une crèche ou garderie, ce système de pré-inscription limite la garde des enfants, pour favoriser un lieu d'accueil parent-enfant et la possibilité pour les parents de participer aux activités et lieux d'échange. Il est indispensable que l'enfant se soit familiarisé au

préalable, avec le personnel comme avec les lieux, avant d'envisager un temps de garde sans ses parents. Lorsque les parents sont fatigués ou accompagnés de plusieurs enfants en bas âge, nous nous tenons disponibles pour les seconder durant le temps nécessaire.

Malgré des contacts réitérés avec le service social, la halte-garderie ne fonctionne en pratique que pour des situations d'urgence, les familles ayant besoin de faire garder leur(s) enfant(s) au pied-levé, souvent pour des démarches administratives ou des rendez-vous médicaux. Ce dispositif de halte-garderie pourrait être une opportunité pour certaines familles des Marquises où il n'existe pas de garderies. Les jeunes mères artisanes ou chauffeur de taxi pourraient ainsi exercer durant quelques heures leur activité lors du passage de l'Aranui, c'est pour l'instant peu investi. A la MEFTH, les enfants en bas âge peuvent être gardés durant un entretien des parents au Fare Tama Hau (MDE ou MDA) avec leurs aînés.

Fréquentation halte-garderie	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAII	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
<b>Janvier</b>						
<b>Février</b>	7					
<b>Mars</b>	3					
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>						
<b>Juin</b>		4				
<b>Juillet</b>						
<b>Août</b>	1	10				
<b>Septembre</b>	1					
<b>Octobre</b>	2					
<b>Novembre</b>						
<b>Décembre</b>						
<b>TOTAL 2020</b>	<b>14</b>	<b>14</b>				

- **Projet dispositif passerelle**

La première scolarisation des jeunes enfants de 2-3 ans à l'école maternelle est le début d'un parcours scolaire qui initie pour de nombreux tout-petits leur première sortie du milieu familial et la première relation des parents avec les acteurs de l'école.

Les dispositifs passerelles sont donc à concevoir dans le cadre des projets respectifs de l'école et de la structure petite enfance de proximité, avec la collaboration des parents et le partenariat des communes, services médicaux et sociaux, comme un tremplin important de l'entrée en douceur dans les apprentissages des enfants, faisant émerger chez les jeunes parents des adaptations éducatives positives. Cet outil est un moyen de lutte efficace contre les inégalités sociales précoce et les risques d'échec scolaire.

A l'occasion de la pré-inscription des enfants de moins de trois ans, des actions passerelles permettent d'inviter enfants et parents à l'école puis à la ME du secteur, s'ils ne la fréquentent pas déjà. L'objectif est de familiariser l'enfant à son nouvel environnement, pour mieux le préparer, travailler la séparation,

l'individuation, l'éveil et la socialisation. Les jeunes parents sont soutenus pour vaincre leurs appréhensions aux premières séparations et au plaisir de suivre l'enfant dans les progrès de son autonomisation. Après une rentrée progressive, des temps hebdomadaires sont réservés aux enfants de STP qui viennent avec leur enseignante et éventuellement leurs parents pour des activités spécifiques à la ME.

Un comité de pilotage et de suivi permet de décider en réunion pluri institutionnelle (EJE référente et coordinatrice des ME, IEN, directeur et enseignant, représentant de la mairie, médecin du SPI, travailleur social, représentant des parents d'élèves) des critères d'inclusion et d'inscription des enfants sur ces classes de STP bénéficiant du dispositif, d'ajuster l'organisation de ce dispositif et l'évaluer. Les périodes retenues sont mai-juin pour les pré-inscriptions, septembre et janvier pour un point de situation sur les inscriptions effectives et l'organisation des rentrées échelonnées et enfin mai-juin pour le bilan et l'organisation des nouvelles inscriptions. Des réunions entre les enseignantes et l'éducatrice de jeunes enfants ont ensuite lieu pour s'accorder sur les activités. Les parents sont invités à participer aux animations mais aussi à se retrouver sur des cafés-parents pour échanger avec l'EJE ou l'enseignante.

Afin d'asseoir ce projet dans un cadre interinstitutionnel, une convention cadre avait été cosignée par le Ministère de l'Education et le Fare Tama Hau, le 1<sup>er</sup> juillet 2015, refondée le 14 août 2017 pour une durée de 2 ans. Un avenant tripartite était soumis annuellement à chaque Maire et son Conseil Municipal ainsi qu'au Ministère de l'éducation et au Fare Tama Hau, définissant les caractéristiques organisationnelles propres à chaque dispositif passerelle. En août 2019, la convention est tombée et d'un commun accord avec les différentes parties, n'a pas été reconduite en raison de lourdeurs administratives et probablement faute de motivation de certaines équipes pédagogiques après le départ de l'inspectrice des maternelles. Nous avions cependant rencontré le DGEE et son adjoint, reprenant le pôle des maternelles afin de présenter les bienfaits d'une scolarisation des enfants de moins de 3 ans issus de familles éloignées de la culture scolaire et l'intérêt d'accompagner ces jeunes parents et l'enfant dans ces premières séparations... Nous devions être conviés à une réunion de rassemblement des IEN pour présenter ce projet de dispositif passerelle, cela n'a finalement pas eu lieu.

En pratique, les classes de STP voisines des ME ont la possibilité, en accord avec leur hiérarchie, de faire une demande auprès du Fare Tama Hau par simple courrier, pour organiser un dispositif passerelle.

La mairie de Punaauia a cependant souhaité rédiger une convention tripartite pour maintenir son fonctionnement en propre.

Force est de constater, que malgré la simplification des procédures, peu de dispositifs sont pérennisés. Il est notamment regrettable que les écoles de Faa'a, en zone REP+, n'aient pas renouvelé de demande alors que l'école est mitoyenne (dernier dispositif en 2018-19). Seule persiste la commission de recrutement des STP avec l'ensemble des partenaires (directeurs des écoles, DSFE, Mairie, SPI, MEFA). La référente est conviée et fait part des observations sur les familles fréquentant la MEFA. L'école invite les familles nouvellement inscrites à fréquenter la MEFA en attendant la rentrée scolaire.

A Raiatea, nous n'avons reçu aucune nouvelle sollicitation pour l'organisation d'un dispositif passerelle. Seule l'école privée AMJ, proche de la ME fait chaque année une demande pour amener de façon hebdomadaire une classe de STP-SP sur une période. Une classe de Avera en avait également fait la demande, refusée par l'IEN pour les raisons sanitaires que nous connaissons.

A Taravao, un projet école a également été mis en place pour 2 classes de SP.

Le partenariat avec l'école Raitama de Papeete n'a pas non plus repris.

A l'occasion des commissions d'évaluation du projet, le médecin coordinateur a réitéré la demande auprès des directeurs d'école pour que soit effectué un suivi de cohorte des enfants ayant bénéficié de

ce dispositif versus ceux qui n'ont pas intégré ces classes. Il s'agirait à partir de l'évaluation faite en CE1 de comparer le taux de réussite de ces enfants à entrer dans les apprentissages, taux d'absentéisme par rapport aux enfants n'en ayant pas bénéficié, suivi scolaire par les parents (venue aux réunions de parents d'élèves...). Pour l'instant nous n'avons pas ces données.

En 2020, seuls persistent 3 dispositifs passerelles sur Punaauia, 1 sur Taravao et 1 sur Taiohae. Nous ne pouvons que regretter le manque d'engouement à ce projet, vecteur de réussite scolaire et à minima de lutte contre les inégalités sociales précoce.

Dispositif Passerelle MEPU					
	Fréquentation		Nb de séances à la ME	Remarques	
	2 classes de 20 enfants	Nb de parents			
Janvier	31	10	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarré en 2015, le dispositif passerelle de Punaauia a démarré avec 2 classes de STP de l'école Maehaa Rua dans le quartier d'Outumaoro. A partir de la rentrée 2017, une classe de STP de l'école Uririnui bénéficie des mêmes conditions d'accueil.</li> </ul>	
Février	25	12	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les lundis matin, la MEPU est fermée au public et se réserve à l'accueil de la Passerelle. Chaque école est conviée à la MEPU, en alternance un lundi sur 2, et passage en classe de l'EJE alternativement un jeudi matin sur 2. Ce sont 60 enfants qui bénéficient de cet accompagnement.</li> </ul>	
Mars	37	23	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de pilotage en place avec commission de pré-inscriptions, bilan annuel fait.</li> <li>- Forte implication de la commune qui a mis à disposition un bus pour le ramassage quotidien des enfants de STP +/- parents et assure le transfert à la ME (logistique lourde). Un portail d'accès à la ME a spécialement été réalisé pour sécuriser la descente du bus. Les chauffeurs de bus et convoyeurs participent à la réunion de bilan et sont sensibles aux spécificités d'accueil de ce très jeune public.</li> </ul>	
Avril	Confinement			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durant les actions passerelles pré-rentrée, les référents de quartier ont conduit quelques familles jusqu'à la MEPU, en empruntant le chemin scolaire pour les familiariser au bus.</li> </ul>	
Mai					
Juin	Fin du dispositif passerelle 2019-20. Début des actions passerelles. Réunions avec partenaires afin de revoir aménagement du dispositif pour l'année 2020-21	Vacances scolaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- bon partenariat enseignantes/EJE : préparation des activités d'éveil, de motricité, de créativité, organisation de cafés-parents et mini-événements.</li> <li>- Fréquentation aléatoire des parents qui s'estompe au fil des mois malgré les sollicitations des différents professionnels, la mise à disposition de transports...</li> <li>- Nous avons à de multiples reprises évoqué à l'attention de nos partenaires (écoles et mairie), la difficulté de porter 3 dispositifs passerelles pour une même ME, activité chronophage amputant parfois l'accès libre aux familles des autres quartiers. Par ailleurs, la venue de l'EJE en classe créait pour les enfants un manque à son départ, effet adverse non avenu. La diminution du nombre de séances en ME a aussi impacté l'appropriation des lieux et professionnels par les enfants, d'où au total une baisse de qualité. Cependant, tant nos partenaires de la commune que les écoles ont souhaité maintenir ces 3 DP.</li> </ul>	
Août					

Septembre				Aussi à la rentrée scolaire 2019-20, a-t-il été décidé un nouveau mode de fonctionnement, plus respectueux du rythme de l'enfant et de son adaptation. Le déplacement de l'EJE au sein des classes ne se fait plus, laissant aux enfants le temps de prises de repères avec leur nouvel environnement d'une part et une mise en confiance avec les adultes qui les entourent au quotidien d'autre part. Le déplacement au sein de la maison de l'enfance s'effectuera uniquement à partir du mois de Janvier lorsque ces premières conditions d'adaptation seront réalisées et que l'enfant sera préparé à une nouvelle découverte. Chacune des 3 classes aura un accueil privilégié tous les lundis matin d'une même période, soit 5 accueils consécutifs puis viendra le tour d'une autre classe au retour des vacances. Une concertation entre les professeurs des écoles et l'EJE de la structure est organisée en amont de ces venues. Un point sera effectué en fin d'année scolaire pour évaluer l'efficience de cette nouvelle organisation.
Octobre				
Novembre				Chacune des séances s'est déroulée sans difficulté d'adaptation au nouveau lieu/nouvelles personnes pour les enfants des classes. Ils ont rapidement intégré le sens des activités proposées.
Décembre				Travail en partenariat avec les enseignantes concernant le thème abordé en séance à la maison de l'enfance, ce qui a permis une fluidité, une continuité, une passerelle entre la classe et la maison de l'enfance.  Les séances d'une heure et demie contre une heure l'an passé ont été appréciées de tous, laissant le temps au groupe de s'investir davantage dans les lieux, activités, rituels...  Excellent partenariat avec le service de la mairie qui assure le pilotage de ces 3DP (inscriptions, réunions et actions passerelles, logistique des transports, agenda des rentrées échelonnées). En raison du confinement puis des arrêts maladie pré-congé de maternité de la référente de la MEPU, seules les 2 classes de Maehaa Rua ont été reçues.

#### Dispositif Passerelle METAR

	Fréquentation			Nb de séances à la ME	Remarques
	1 classe de 20 enfants	Nb de parents			
Janvier	16	11	1		- Dispositif passerelle mis en place en février 2016 avec une classe de STP de l'école Hei Tama Here de Taravao.
Février					- Comités de pilotage et de suivi effectifs avec commission de pré-inscription.  - rentrée échelonnée mise en place. La période d'accueil échelonné a dû être prolongée pour certains enfants en difficultés d'adaptation.
Mars	32	15	2		- Un bus de la commune est mis à disposition une semaine sur deux.  - L'autre semaine l'éducatrice est invitée à se déplacer en classe, le mardi, pour mettre en place des activités sensorielles, motrices, créatives avec l'enseignante et la participation de quelques parents qui poursuivent aussi des activités à la ME.
Avril	Confinement				
Mai					
Juin	Fin du dispositif passerelle 2019-20. Début des actions passerelles				- A la rentrée 2019-20, en raison du changement d'enseignante, novice à ce DP, il a été décidé que le déplacement vers la METAR ne commencerait qu'à partir de la rentrée de janvier 2020. L'éducatrice est donc intervenue en classe au rythme de 2 fois par semaine en septembre et octobre puis une fois par semaine en novembre et décembre.
Juillet	Vacances scolaires				- Les parents sont conviés aux bilans de fin de période et ainsi bénéficient de l'observation des 2 professionnelles sur leurs enfants. Ils sont co-acteurs

Août				dans l'animation des activités. Ce sont souvent les mêmes parents qui participent. Des cafés-parents ont lieu à la METAR.
Septembre				- Bon partenariat école-ME-mairie.
Octobre				La classe de STP est peu venue sur la Metar en raison d'une appréhension de la nouvelle institutrice pour la mise en place du projet. La mise en place du confinement qui a donné un coup d'arrêt au DP.
Novembre				-Lors de la semaine des maternelles mise en place d'un café- parent au sein de l'école avec la référente de la METAR.
Décembre				- Mise en place de la commission technique de recrutement en juin pour les futurs enfants de STP. Réunion de présentation avec les parents au sein de l'école. - Pas de demande de renouvellement du DP à la rentrée d'août 2020 -2 classes de SP ont bénéficié d'un projet école avec la METAR (En dehors du DP): mise en place d'ateliers tournants co-animés avec les parents (1 classe de 23 enfants pour 5 parents présents et une classe de 23 enfants pour 11 parents présents). Une exposition photo a été réalisée sur ces moments et présentée tant à la METAR qu'au sein de l'école à l'occasion de la semaine des maternelles.

#### Dispositif Passerelle METAI

	Fréquentation		Nb de séances à la ME	Remarques
	1 classe de 21 enfants	Nb de parents		
Janvier	48	1	3	- Réunions partenariales et validation du projet passerelle en amont de l'ouverture de la METAI en 2016. Dispositif passerelle mis en place dès l'ouverture de la ME à la rentrée 2016-17 avec une classe de STP de l'école maternelle de proximité, Patoa.
Février	29	0	2	- Effectif de 21 enfants.
Mars	44	0	3	- Proposition faite à l'école privée St Joseph, non aboutie.
Avril	Confinement			- Venue de l'EJE en classe durant la période de rentrée échelonnée. A partir de la rentrée 2019-20, passage dans 2 classes, une STP de 13 élèves et une STP/SP de 8 élèves.
Mai				- Une nouvelle enseignante a été affectée sur la classe de STP passerelle.
Juin	0	5	0	- Organisation de cafés-parents à la ME ou à l'école sur les thèmes de la séparation, l'autonomie, le sommeil, l'alimentation, la propreté, la permanence de l'objet...
Juillet	Vacances scolaires et actions passerelles			- Organisation d'ateliers peinture, cuisine et invitation des familles à un goûter de Noël.
Août	Rentrée progressive			- Dès la 2 <sup>ème</sup> période mise à disposition d'un bus par la commune pour venue hebdomadaire de la classe à la METAI, si possible.
Septembre				- Avec les enfants, outre la découverte des espaces, travail d'éveil sensorimoteur mis en place par l'EJE et l'enseignante : ateliers sur la gestion des émotions, la découverte de différentes matières, jeux d'eau et transvasements...
Octobre				- Partenariat satisfaisant école-ME-mairie.
Novembre	26	0	3	- l'ACSEM qui accompagne les enfants est titulaire d'un CAP petite enfance.

Décembre	22	5	2	- Après le confinement, les enfants ne sont pas revenus à la METAI. Une réunion s'est tenue avec les familles à l'école, en présence des représentants de la commune, de l'IEN et du corps enseignant, de l'EJE, afin de faire un bilan de ce dispositif. L'IEN a émis la volonté d'un accueil des STP en 100% marquisien dès la rentrée 2020-21. La directrice a cependant émis le souhait de poursuivre le DP. Il a donc été convenu qu'à la rentrée scolaire, l'EJE ne se déplacerait plus en classe et que l'accueil de la classe de STP se ferait en français à la METAI, hormis les comptines et quelques rituels se pratiquant dans les 2 langues.
----------	----	---	---	---

Comme nous le voyons, il est difficile de calquer les pratiques d'une structure à l'autre, plus que n'importe quel autre projet, celui-ci rend compte de l'importance de la qualité ou des difficultés du partenariat de proximité, soumis à l'adhésion ou non de certains professionnels ou institutions. L'avenant tripartite a été un frein dans la plupart des communes, les conseils municipaux redoutant une implication budgétaire importante.

Le départ de l'inspectrice des maternelles et le renouvellement de nombreuses équipes de circonscriptions pédagogiques, n'ont pas été favorables à la pérennisation de ce projet dans certaines communes.

Ainsi, le nouveau format qui enjoint les directeurs d'école à faire leur demande auprès du directeur du Fare Tama Hau, en accord avec leur hiérarchie, montre les limites de ce fonctionnement. Si une nouvelle impulsion politique n'est donnée à ce projet, il risque de s'étioler. Le maire de Punaauia en a fait une revendication forte et a soumis à maintes reprises la demande d'un deuxième poste d'EJE à Punaauia afin de promouvoir les dispositifs passerelles au plus près des quartiers sociaux, faisant de la prévention primaire le fer de lance de la politique intra-communale.

Pour les dispositifs passerelles bien établis, les retours lors du bilan de fin d'année scolaire sont chaque année positifs puisqu'un certain nombre d'éléments sont observés :

- Mise en place d'une commission de pré-inscription où ont été présents les différents partenaires institutionnels de l'éducation, du FTH/ME, de la mairie, du service social, de la santé, parfois des représentants des parents d'élèves.
- Mise en place d'actions pré-rentrée, visite de l'école, invitation des familles à venir à la ME pendant les vacances scolaires pour préparer cette socialisation,
- Observation d'une meilleure adaptation de l'enfant en début d'année avec une séparation en douceur, avec moins de pleurs en lien avec une rentrée échelonnée, participation de l'EJE en classe puis à la ME pour accompagner l'enfant et son parent dans cette première séparation. Quand cela est nécessaire mise en place d'un contrat d'adaptation de l'enfant avec les parents (temps de présence à l'école aménagé).
- Une adaptation progressive et une intégration heureuse de ces enfants nous permettent d'observer moins d'absentéisme de l'enfant à l'école.
- Enfant s'autonomisant plus rapidement (notamment dans l'apprentissage de la propreté)
- Relation de l'enfant à l'adulte moins réservée (observation des IEN lors de leurs inspections de classes), l'enfant s'adresse spontanément à l'adulte, le langage se met en place plus tôt,
- Avec plus de quatre années de recul, nous nous sommes attachés à demander à l'école de mettre en place des indicateurs évaluant l'efficience de ce projet en termes de meilleure insertion et réussite scolaire (ex : comparer le nombre d'absences d'un enfant ayant bénéficié du DP ou pas, réussite aux évaluations de fin de cycle, venue des parents aux réunions, aux activités des enfants).

- Les parents participants ont apprécié les temps d'échanges ou d'activités pour eux, moins dans l'accompagnement de leurs enfants où ils semblent ne pas toujours trouver leur place naturelle en raison d'une confusion des rôles et de l'autorité dans cette démarche de co-éducation.
- Trop peu de parents participent à ces activités même lorsqu'un bus assure les trajets entre leur quartier, l'école et la ME comme à Punaauia.



Parallèlement à ce Dispositif Passerelle, nous avons mis en place un projet école, plus libre, sans convention-cadre formalisée, permettant à des enseignants volontaires de venir bénéficier d'un accueil dans les ME sous certaines conditions. Nous insistons toujours sur l'importance d'inviter les parents à se joindre au groupe.



## 8. ACTIONS PARTENARIALES

- **Partenariat avec la DSFE :**
  - Organisation de visites médiatisées
- **Partenariat avec l'Education :**
  - Organisation du dispositif passerelle, participation à la Semaine des maternelles, venue de classes de STP/SP hors dispositif Passerelle (s'apparente à une activité RAM).
  - Accueil et formation de stagiaires des lycées professionnels.
  - Participation à des cafés-parents dans les écoles de la commune ou dans les vallées aux Marquises.
- **Partenariat avec la Direction de la Santé :** les cellules de promotion de la Santé mais aussi des professionnels du CCSPMI, CSHD et CCSAT, de l'hôpital de Raiatea ont participé à quelques ateliers (atelier sage-femme, café-parent, atelier nutrition, SMAM).
- **Des professionnels libéraux** donnent également de leur temps pour animer bénévolement des ateliers de prévention comme les sages-femmes, les orthophonistes, les psychomotriciennes...
- **Partenariat avec les communes et manifestations diverses :** invitation aux diverses inaugurations et évènements de la commune, aux bilans du PEL...

- **Partenariat avec le CIDFF**, la juriste du CIDFF participe régulièrement aux cafés-parents.
- **Partenariat associatif divers**, pour donner une information grand public des actions de certaines associations : les DYS, Rauhe'a ... De nombreux bénévoles proposent également des activités de qualité à l'occasion des ateliers pour les parents. Un réseau actif est la clé de la réussite.
- **Partenariat avec les organismes de formation pour adultes CFPA, SEFI, RSMA** : accueil, visite, stages d'observation mais aussi participation à la formation ou possibilité de laisser organiser une activité sous tutelle d'un enseignant. Pour la 3<sup>ème</sup> année, nous recevons des élèves EJE venant de métropole ou de la Réunion.
- **Partenariat avec la BPDJ** à l'occasion d'une semaine de formation des agents de la PJJ : préparation d'une intervention sur l'accueil du jeune enfant, aménagement de la salle d'audition. Visite de la salle Mélanie, présentation des professionnels et missions de la BPDJ. La formation a finalement été repoussée en raison de la pandémie.

## 9. STAGES ET FORMATIONS

Dans les missions dévolues aux EJE, la formation de stagiaires étudiants ou professionnels est un point essentiel de sensibilisation à l'accueil des familles, au soin de l'enfant, à son éveil et à sa prise en charge individualisée ou collective, à l'élaboration de jeux et activités adaptés à son développement et à l'organisation de l'espace, l'hygiène et la sécurité des locaux mais aussi aux actions de soutien à la parentalité.

Repérées comme personnes ressources dans la formation des lycéens et étudiants dans le domaine éducatif et social mais aussi pour la formation de leurs pairs, plusieurs professionnelles des ME ont participé au tutorat d'élèves EJE.

Formations-Visites	Stagiaires étudiants
MEFA	Stage de 2 <sup>ème</sup> année de licence sciences sociales RH et sciences du travail, ISEPP (20jours). Tutorat et entretiens d'évaluation
	Stage de BTS2 SAM, Lycée du Diadème Pirae (14jours). Tutorat
	Stage de 2 <sup>nde</sup> SPVL du Lycée professionnel de Faa'a (21jours). Tutorat et entretiens d'évaluation
	Stage de Terminale Pro SPVL, Lycée professionnel de Faa'a (20jours). Tutorat et entretiens d'évaluation
	Stage de 2 <sup>ème</sup> année de licence sciences de l'éducation, ISEPP (14jours). Tutorat et entretien
	Stage de 3 <sup>ème</sup> année de licence sciences sociales RH et sciences du travail, ISEPP, 1jour d'observation. Entretien
	Stage de 1 <sup>ère</sup> SPVL du Lycée professionnel de Faa'a (21jours). Tutorat et entretiens d'évaluation
	Visite d'agents coordinateurs de la mairie de Faa'a afin de présenter la MEFA dans les quartiers
	Intervention de l'EJE au LP de Faa'a en vue de préparer avec les élèves, une animation exceptionnelle au sein de la MEFA (classe venue visiter la MEFA fin 2019)

	Intervention mensuelle au SPI de Faa'a, avant la crise sanitaire, afin de communiquer avec les familles autour des missions de la MEFA et animer des cafés-parents.
MEPU	Stage Licence 2 Sciences sociales et ressources humaines à l'ISSEP (4 semaines du 6 au 31/01). Entretien téléphonique avec le professeur.
	Stage de 2nde SPVL (Services de Proximité et Vie Locale) du lycée professionnel de Faa'a (3 semaines du 27/01 au 14/02). Une rencontre avec le professeur chargé du suivi de stagiaire, nombreux échanges téléphoniques.
	Stage de 2nde ASSP (Services de Proximité et Vie Locale) du lycée professionnel de Faa'a. (3 semaines du 27/01 au 14/02). 1 rencontre avec le professeur chargé du suivi de stagiaire, nombreux échanges téléphoniques.
	Second stage pour cette élève de Terminale SPVL (Services de Proximité et Vie Locale) (4 semaines du 2 au 27/03).
	Stage de 2ème année de BTS SP3S du Lycée Diadème (3 semaines du 12 au 30 Octobre)
	Stage de 2nde ASSP du Lycée St Joseph. (3 semaines du 23/11 au 12/12).
	Préparation et animation d'une matinée spécial Noël, par les élèves du LP St Joseph le 4/12/20
METAR	EJE IRTS de la Réunion de 2ème année : stage 2 mois et demi + animation de deux ateliers sur les émotions + animation d'un atelier patouille. Contact et bilan avec le professeur responsable de stage.
MERAIS	2 stages d'observation d'élèves de 3ème (Janvier 2020)
	Stage d'une étudiante de 2ème année de BTS NDRC (Du 24/02 au 6/03)
	Stage de fin d'étude d'une étudiante EJE de l'ESSSE de Valence (du 24/02 au 22/04). Stage interrompu à la demande de l'ESSSE en raison du Covid.
METAI	Stage d'observation pour 4 élèves de 3ème du collège de Taiohae (une semaine du 10 au 14/02/2020)
	Stagiaire de seconde BAC pro accompagnement, Soins et services à la personne du lycée professionnel de Mahina (du 9/03 au 27/03/2020). Stage écourté, à la suite de l'appel de son enseignante lors de l'application du confinement.
	Stagiaire MASTER 2 MEEF 1er/2nd degré (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) en 2 temps : du 2 au 6/11/2020 puis 3 jours lors des vacances scolaires de décembre, pour un total de 54 heures.
MEFTH	Stage de 3ème du collège de Punaauia (une semaine)
	Stage de Seconde du lycée Paul Gauguin (une semaine)
	Stage de CAP Petite Enfance (une semaine et demie)
	Stage de 1ère BAC PRO SPVL du lycée professionnel de Faa'a (4 semaines)
	Stage de terminale BAC PRO SPVL du lycée professionnel de Faa'a (4 semaines)

## 10. ÉVÈNEMENTS

Évènements et partenariats	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Janvier</b>	Dons des membres du Pieu de Faa'a, partage d'un repas puis préparation et plantations dans le jardin	Gym pour enfant avec la participation de Go Baby Gym.			L'après-midi des histoires	
<b>Février</b>	Toute l'année : affichage public des différents évènements partenariaux (commune de Faa'a, direction de la santé, veille sanitaire...) afin de sensibiliser les familles aux évènements dans leur environnement proche.				Invitation au forum des métiers au collège de Taiohae. La crêperie de la METAI	Chandeleur et carnaval
<b>Mars</b>	Journée internationale pour les Droits des Femmes	Journée de la femme/Mahana no te vahine, A l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance, tout le mois y est dédié avec des activités en lien avec le thème choisi "s'aventurer" (interrompu par le confinement)	Journée de la Femme (café-Parent)	Journée internationale pour les Droits des Femmes. Avec un atelier de couronnes de fleurs et un ciné débat qui a regroupé autour du thème des inégalités homme/femme dans la société des femmes de 17 à 67 ans.	Journée internationale pour les Droits des Femmes (cf. plus haut). En présence de la présidente de l'association des femmes de Nuku Hiva. Annulation de la Semaine de la Petite Enfance en raison du confinement	Journée internationale pour les Droits des Femmes
<b>Avril</b>						
<b>Mai</b>						
<b>Juin</b>		Thème du mois en lien avec la famille, célébrée en juin avec sa journée internationale le 1er. Intervention sur un café-parents du CIDFF			Spécial santé : le système immunitaire (animé par la cellule de promotion de la santé). (Reportage TV)	Fête de départ de Tatie Noëlla
<b>Juillet</b>		Thème des activités en lien avec l'actualité locale: le heiva. La Polynésie, ses coutumes...				
<b>Août</b>						
<b>Septembre</b>						

<b>Octobre</b>	SMAM	Octobre Rose et SMAM. Fête de départ de Tatie Karène. Halloween	Octobre rose = café-parent avec la cellule de prévention de l'hôpital de Taravao. Journée de l'allaitement avec les sages-femmes de l'hôpital de Taravao	Projet avorté du service social. Des familles de Raiatea devaient être accompagnées à la MERAI sur 4 mercredis et se voir proposer des ateliers autour de la parentalité animés par différents intervenants, en compagnie des familles de la MERAI. Malheureusement ce projet n'a pas reçu l'aval de la direction de la DSFE à cause du contexte sanitaire.		Halloween
<b>Novembre</b>	JMDE avec différents ateliers ludiques	JMDE	JMDE	JMDE	JMDE	JMDE
<b>Décembre</b>	Noël solidaire avec couture de masques pour les matahiapo et récolte de jouets pour le service social	Fête de Noël, goûter partagé et troc de jeux.	Avec l'association Amazone Pacifique échange autour du cancer du sein. Noël, goûter partagé	Goûter de fin d'année avec les familles et des intervenants de l'année.	Les accidents domestiques avec la Maison géante (Reportage TV) Noël, goûter partagé	Goûter partagé pour un joyeux Noël

Les journées évènementielles des ME sont nombreuses et toujours très prisées par le public. Elles collent aux fêtes du calendrier (en particulier organisation d'un Noël solidaire, basé sur le troc) mais suivent aussi les semaines dédiées à la prévention (diabète, tabac, octobre rose, SMAM, journée de la femme ou contre les violences faites aux femmes, la JMDE...) auxquelles nous avons ajouté la semaine de la petite enfance en mars autour du thème « en route pour l'aventure », la semaine des maternelles ou la semaine de la lecture, la fête de la famille avec une journée transgénérationnelle ...

La METAI a pu être médiatisée sur 2 évènements importants : la construction de la maison géante (pour la prévention des accidents domestiques) et une journée santé.

Malheureusement cette année, la crise sanitaire n'a pu autoriser l'expression de joyeuses retrouvailles autour de ces thématiques diverses dans le respect des gestes barrières. Ainsi le déroulement de toutes les activités programmées pour la semaine de la petite enfance n'a pu avoir lieu. La plupart des autres manifestations ont dû se faire à minima pour éviter tout départ de cluster.

Enfin quelques journées anniversaires ou pots de départ ont été organisées à la demande des familles ou à l'occasion du départ de certains professionnels.





## 11. COMMUNICATION

Un nouveau flyer des Maisons de l'Enfance est diffusé depuis 2019.

La communication se fait essentiellement par voie de mailing mais aussi en rencontrant régulièrement nos partenaires, pour réactiver la dynamique et diffuser les programmes mensuels des Maisons de l'Enfance.

Les partenariats de proximité (institutionnels, libéraux et associatifs) sont nos meilleurs relais et peuvent donc inviter leur propre public à participer ou envisager de monter des projets communs (ex : avec le CCSPI à Faa'a où l'IDE participe à des cafés parents à la MEFA, quant à l'EJE, elle vient animer des temps en salle d'attente du SPI...). C'est un partenariat dynamique et évolutif.

Actuellement 3 pages Facebook (une par île) assurent la diffusion du programme des diverses structures et font régulièrement un focus sur un évènement, un article...

Un partenariat privilégié avec Radio Tefana, Radio Hiti, Radio Marquises, radio Te Oko Nui nous permet d'annoncer les programmes et petits évènements.

De nombreux articles sont parus dans la presse écrite et également quelques reportages télévisuels ont permis une médiatisation de ces espaces. Quelques articles sont également parus sur les sites internet ou dans la revue de certaines communes.

Les équipes sont régulièrement invitées à dresser un stand d'information à l'occasion d'événements organisés par les mairies, des associations... pour aller à la rencontre de l'usager. Des sorties dans les quartiers ont été proposées à l'initiative des élus locaux. Les référent(e)s sont invité(e)s sur des évènements locaux tels le Salon du Livre à Taravao, la semaine des écoles à la Mairie de Punaauia, le PEL à la Mairie de Faa'a...

**FARE TAMA HAU**

Maison de l'enfance du Fare Tama Hau  
tél: 40 48 80 14  
Maison de l'Enfance de Faa'a  
tél: 40 50 78 85  
Maison de l'Enfance de Punaauia  
tél: 40 50 67 70  
Maison de l'Enfance de Taravao  
tél: 40 50 67 75  
Maison de l'Enfance de Raiatea  
tél: 40 60 20 00  
Maison de l'Enfance de Taiohae  
tél: 40 92 00 74

**Maisons de l'Enfance**

Retrouvez les programmes mensuels sur:

Maisons de l'Enfance de Tahiti  
Maison de l'Enfance de Raiatea  
Maison de l'Enfance de Taiohae

Partager des jeux libres, un moment ensemble, des activités d'éveil, ludiques et manuelles, des contes et chansons, rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes, parents ou professionnels,

**c'est possible...**

Fare Natiraa o te Aroha Haë te Puna o te Käoha

Espaces exceptionnels d'accueil et de jeux

pour les plus petits de 0 à 5 ans

accompagnés par parents, tantes ou grands parents

Sans inscription ni participation financière

## 12. FORMATION DES PROFESSIONNELS DES MAISONS DE L'ENFANCE

- Une coordination de l'ensemble des ME est régulièrement proposée aux référents pour harmoniser nos pratiques, travailler sur les projets, documenter nos activités. Des rassemblements des ME ont habituellement lieu 2 à 3 fois par an permettant une réunion de l'ensemble des structures de Tahiti pour des échanges de pratique et chaque fois que possible recevoir un fond théorique (par un professionnel invité ou en interne). La pandémie a

malheureusement limité nos rencontres et la coordination s'est essentiellement faite à distance, il n'y a pas eu non plus de missions de la coordinatrice dans les îles.

- Les EJE de Tahiti ont pu participer aux formations données à l'occasion de la venue des intervenants au DU de santé de l'adolescent. En effet une conférence était donnée le matin aux professionnels du FTH qui souhaitaient y participer, une autre en soirée ouverte au grand public et mise en ligne sur le site du FTH. Ainsi Sophie Barbeau, magistrate, est intervenue pour nous parler du rôle des magistrats dans la prise en charge des mineurs, Paul Jacquin, pédiatre, a présenté les troubles des comportements alimentaires puis l'impact des écrans sur les enfants, enfin Philippe Duverger a discours sur adolescence et toxicomanie. Une formation au faa'apu bio a été proposée par l'association Rahu'ea à la METAR
- 2 agents sociaux participent aux formations syndicales.

### **13. CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

**Même si la trame d'activités proposée dans les différentes structures est la même, on constate une identité forte de chaque Maison de l'Enfance, une organisation spécifique liée à des besoins et attentes différentes au niveau de chaque commune.**

La multiplicité des actions, outre l'aspect attractif des programmes, permet d'amener les parents par des propositions variées, à prendre conscience de leur valeur, compétences et savoir-faire pour une meilleure estime de soi. **Des parents heureux et confiants ne peuvent qu'avoir une position éducative positive et bienveillante face à leur progéniture.**

Par cet accompagnement, on apporte à chaque moment des réponses aussi adaptées que possible aux besoins de l'enfant. Ces réponses, à leur tour, suscitent chez lui le désir de progresser. Cela implique de susciter, développer chez/avec l'enfant, dès le plus jeune âge, une communication par le regard, le toucher, les gestes et la parole, où l'adulte n'est pas le seul initiateur de l'interaction. L'adulte se laisse guider par les signaux et manifestations du jeune enfant. Il y répond, les renforce et leur donne un sens. Cela assoit non seulement la sécurité affective de l'enfant mais aussi la prise de conscience de lui-même en tant que personne à part entière.

**Se sentir en sécurité est indispensable à l'enfant pour être actif, développer à son tour estime de soi et désir d'autonomie. Cet apprentissage de l'autonomie passe par une phase d'individuation et de séparation nécessaire à l'entrée en collectivité du tout-petit. Accompagner l'enfant dans cette voie c'est aussi aider le parent à apprendre à le laisser aller, laisser faire avec tout l'étayage affectif et contenant nécessaire. Les parents en retour, éprouvent cette parentalisation (regard positif de l'enfant, de l'institution...) nécessaire à leur construction parentale.**

**Ces Maisons de l'Enfance sont un lieu de ressources sans prescription ni injonction, elles se doivent d'être l'endroit de tous les possibles** pour ces familles trop souvent étiquetées ou malmenées institutionnellement. Nous observons une participation plus active mais encore timide des pères. Cinq Maisons de l'enfance sur les 6 ont flirté avec les 4000 accueils en 2019 sur le LAEP (cf. graphique en annexe) mais ont essuyé une baisse de fréquentation globale cette année de 24% en lien avec la période de confinement puis les nécessaires réaménagements soumis au retour du public.

Les familles font peu à peu le lien entre les différentes activités, façon poupées russes. La logique d'activités telles que fa'a'apu, nutrition, activité sportive et messages de prévention commence à être intégrée par quelques familles et donne aussi l'occasion à certains pères ou grands-parents de se rendre utile et valoriser ainsi leurs compétences manuelles mais aussi la transmission de leur savoir-faire, de la connaissance des plantes, de la biodiversité... Leur mise en œuvre est cependant souvent difficile pour les différents professionnels. Une réflexion sur la ritualisation de certaines activités est à

penser. Heureusement, de nouveaux partenariats se révèlent chaque année amenant de nouvelles propositions.

Au fil du temps, les ateliers parents initialement tournés vers une cuisine gourmande mais souvent trop riche évoluent vers des conseils et astuces pour manger mieux, plus sain, équilibré et moins cher. Nous observons également un véritable engouement pour les activités et informations en lien avec la protection de l'environnement et le recyclage mais aussi autour d'ateliers écocitoyens avec une réflexion sur le monde que nous proposerons demain à nos enfants. Tous ces gestes citoyens font partie de la prévention primaire pour un environnement social, culturel durable et respectueux, pour une bonne santé au sens OMS du terme.

La découverte d'activités bien-être est aussi très prisée des familles (massage, yoga, confection de produits de beauté bio...). La journée de la famille doit rassembler autour de valeurs culturelles ou familiales à partager et transmettre. Enfin la semaine du livre en janvier comme celle de la petite enfance connaissent habituellement un joli succès, cette année malheureusement interrompu par le confinement. Elles seront reconduites annuellement et un format pluri partenarial devra être envisagé. **Au total nous avons tenté de coller au leitmotiv, fil conducteur de notre action : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants. »**

Pour que vivent ces structures, les partenariats doivent être riches et variés. Il est bon de rappeler que faisant appel à du bénévolat ou à la mise en commun de ressources humaines, sans participation financière ou minime, on ne peut demander une fréquence excessive. Ce qui est parfois pénalisant pour la pérennité de l'atelier nutrition ou sportif notamment et demande des qualités d'adaptation et de polyvalence manifestes à nos équipes qui doivent rebondir certaines fois au dernier moment.

De plus en plus de partenaires professionnels (lycées professionnels, formation professionnelle pour adultes...) nous sollicitent pour participer à des formations. Les stagiaires reçus, étudiants ou professionnels, pour quelques-uns parents eux-mêmes, viennent apprendre et mettre en pratique leurs acquis. Les stagiaires formés seront à leur tour des personnes relais communiquant sur nos structures, sur l'intérêt de mettre en place des actions de prévention primaire... Notre engagement est donc fort pour ces actions de formation qui sont il faut bien l'entendre chronophages. Nos nouveaux agents sociaux doivent également bénéficier d'un accompagnement sur plusieurs mois.

L'organisation du concours de la Fonction publique des agents de catégorie C devrait permettre une pérennisation de ces postes.

Les coordinations permettent d'harmoniser les outils de travail mais aussi d'échanger et de partager des réflexions, des connaissances (formation continue), des expériences pour enrichir nos pratiques. Cette année nous avons privilégié des échanges en distanciel.

Les échanges MDE/ME ont commencé en 2016 et sont à présent institutionnalisés donnant plus de transversalité à nos actions : participation des psychologues, éducateurs ou du médecin de la MDE à quelques cafés-parents selon les thèmes abordés. Cette transversalité permet des dépistages et prises en charge précoces ou des orientations à l'extérieur. Par ailleurs, de nombreuses familles ne nécessitant pas forcément de prises en charge au Fare Tama Hau sont invitées à fréquenter les Maisons de l'Enfance afin de trouver un étayage à leurs questionnements, un lieu d'apaisement mais aussi de socialisation pour leur enfant.

**L'engouement progressif des familles pour ces lieux d'accueil et la diversité d'offres qui mettent l'accent sur des actions de prévention primaire et de repérage précoce des familles en difficultés éducatives devraient éviter à terme une surenchère de prises en charge ultérieures. Ces actions de prévention primaire sont le fer de lance d'une lutte efficace et sur le long terme contre la délinquance mais aussi de prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation... Investir sur l'éveil et la socialisation de l'enfant avec simultanément un accompagnement non prescriptif et stigmatisant des parents, c'est capitaliser sur l'avenir de notre jeune population, c'est penser**

insertion sociale et professionnelle, investissement citoyen de nos jeunes enfants, adultes actifs de demain.

Il est néanmoins regrettable de voir péricliter des projets fondateurs comme les dispositifs passerelles, outils de lutte contre les inégalités sociales précoce et l'échec scolaire et ô combien réjouissant de recevoir le témoignage de nombreuses familles disant le manque de nos structures d'accueil à l'occasion de la période de confinement, ravies de pouvoir revenir malgré les mesures sanitaires strictes et l'accès limité à certaines activités.

Un projet de création de nouvelles Maisons de l'Enfance, tel que prôné par le Plan de santé, devrait pallier en partie, au manque constaté sur certaines zones de Tahiti et dans les îles et donner accès à des actions de prévention primaire aux plus près des besoins identifiés. Un poste d'EJE mobile devrait être créé en 2021 pour renforcer les équipes existantes en cas d'absence prolongée (maladie, maternité) voire envisager étendre nos actions sur d'autres communes.



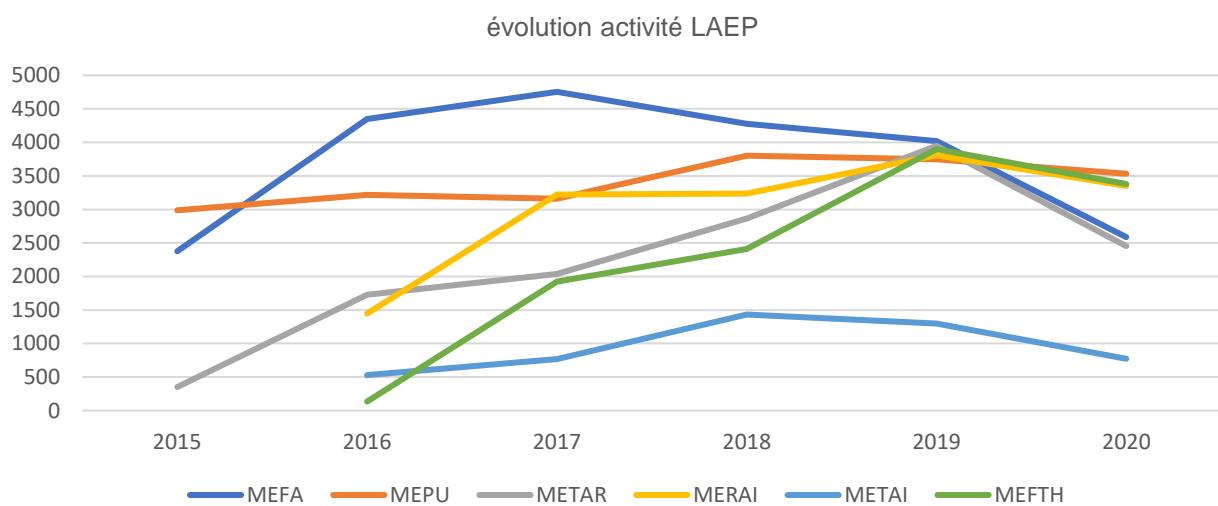
**ANNEXE 1 : Les Maisons de l'Enfance en chiffres, activité 2020**

ACTIVITÉ DES ME EN 2020	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
<b>Nombre de familles, Nb d'enfants</b>	342 492	395 555	284 376	393 508	254 403	423 550
<b>LAEP</b> tous les jours (nb d'enfants)	2588	3533	2454	3352	775	3379
<b>Ateliers animés</b> 1 à 2 séances/semaine (nb d'enfants)	825	1525	669	871	266	718
<b>Atelier libre d'éveil sensoriel et moteur</b> (nb d'enfants)	79		199	218	65	120
<b>Espace BB parents</b>	43			14	0	
<b>Eveil musical et corporel</b> 1 à 2/mois (nb d'enfants)	168	152	10	88	25	143
<b>Raconte-moi des histoires</b> 1 à 2 /mois (nb d'enfants)	30	276	28	116	32	121
<b>Café-parents</b> 1/semaine (nb de parents)	152	414	69	122	31	145
<b>Atelier des parents</b> 1/mois (nb de parents)	135	216	63	16	41	73
<b>Atelier sage-femme</b> 1/mois (nb de parents)	18	68	18	0	0	6
<b>Atelier prévention</b> Fréquence variable	30	97	42	19	24 parents et 70 enfants	10
<b>Atelier nutrition</b> (nb de parents)	10			89	13	
<b>Atelier fa'a'apu</b> Fréquence variable	68	144	29	38	10	
<b>Atelier Sport santé</b> (nb de parents)	63	77	2	9	9	64
<b>RAM à la demande</b> (nb d'enfants)	89	420	568			227 sur 114 séances
<b>Visites médiatisées à la demande</b> (nb de VM)	35	32				
<b>Halte-garderie</b> à la demande (nb d'enfants)	14	2				
<b>Dispositif Passerelle</b> (1/semaine et par classe)		30	20		181	
<b>Projet école maternelle</b> (nb d'enfants)			46	97		
<b>Nb de stagiaires</b>	7	6	1	4	6	5

## ANNEXE 2 :

### Rétrospective : Les Maisons de l'Enfance en chiffres, évolution de l'activité de 2015 à 2020

Fréquentation LAEP	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
2015	2377	2987	352 (4 mois)			
2016	4347	3217	1727	1448 (6,5 mois)	530 (4 mois)	135 (2 mois)
2017	4754	3160	2039	3222	767	1922
2018	4278	3802	2864	3235	1433	2411
2019	4019	3749	3949	3808	1297	3900
2020	2588	3533	2454	3352	775	3379



Fréquentation Ateliers animés	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
2015	1061	1330	100 (2 mois)			
2016	1182	1613	672	241 (6 mois)	121 (4 mois)	69 (2 mois)
2017	1321	1644	709	366	390	682
2018	1122	1870	894	366	478	547
2019	856	1504	1212	556	392	761
2020	825	1525	669	871	266	718

Fréquentation Ateliers libres d'éveil sensoriel et moteur	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAII	Nb d'enfants accueillis à la METAII	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
<b>Types d'ateliers</b>	Patouille	Activités manuelles libres au choix (peinture, transvasement, pâte à sel, modeler, collage, coloriages, découpage...).	Atelier plaisir de peindre, atelier patouille	Atelier plaisir de peindre	Éveil sensori moteur	Atelier patouille
<b>Fréquence</b>	<b>1/mois</b>	<b>2 à 4/mois</b>	<b>1/semaine</b>	<b>1/sem</b>	<b>1/sem</b>	<b>1/semaine</b>
<b>2017</b>	27			42	33	112
<b>2018</b>	62	372	69	381	70	130
<b>2019</b>	76	316	336	419	71	289
<b>2020</b>	79		199	218	65	120

Fréquentation Espace BB parents	Nb de binômes à la MEFA	Nb de binômes à la MEPU	Nb de binômes à la METAR	Nb de binômes à la MERAII	Nb de binômes à la METAII	Nb de binômes à la MEFTH
<b>Type d'activités</b>	BB massage, portage, initiation langue des signes					
<b>2015</b>	23	54				
<b>2016</b>	73	58	5	9	4	2
<b>2017</b>	26	6	5	25	2	18
<b>2018</b>	23	4		72	16	56
<b>2019</b>	36	21		36	19	56
<b>2020</b>	43			14	0	

Fréquentation éveil musical et corporel	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAII	Nb d'enfants à la METAII	Nb d'enfants à la MEFTH
<b>Type d'atelier</b>	<b>Éveil musical et corporel</b>	<b>Éveil musical</b>	<b>Éveil musical</b>	<b>Éveil musical</b>	<b>Éveil musical et corporel</b>	<b>Éveil musical et corporel</b>
<b>2015</b>						
<b>2016</b>	129	124	101			
<b>2017</b>	146	145	12			112
<b>2018</b>	262	214	24	137	53	128
<b>2019</b>	331	187	31	73	32	263
<b>2020</b>	168	152	10	88	25	143

Fréquentation Atelier autour du livre	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAII	Nb d'enfants à la METAII	Nb d'enfants à la MEFTH
<b>2015</b>						
<b>2016</b>	97	21	170		3	
<b>2017</b>	145	68	67		29	13
<b>2018</b>	74	138	47	172	27	74
<b>2019</b>	72	297	66	128	66	206
<b>2020</b>	30	276	28	116	32	121

Fréquentation café-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTH
Fréquence	2 à 4/mois	1/sem	1/sem	1 à 2/mois	1 à 2/mois	1/sem
2015						
2016	161	286	128	14 (3 mois)	8 (2 mois)	3 (1 mois)
2017	266	487	213	154	19	246
2018	176	551	175	118	56	185
2019	158	559	152	128	84	278
2020	152	414	69	122	31	145

Fréquentation Atelier-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTH
Fréquence	1 à 3/mois	1 à 4/mois	1/mois	1/mois	1/mois	1/mois
2015	73	80				
2016	184	105	70	43 (4 mois)	26 (2mois)	
2017	234	92	98	116	26	63
2018	206	152	81	42	31	74
2019	193	116	66	109	41	54
2020	135	216	63	16	41	73

Fréquentation de l'atelier sage-femme	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTH
2015	24	44				
2016	61	27	27		18	
2017	33	65	18	67	11	
2018	31	82	12	34	6	17
2019	22	76	13	25	2	17
2020	18	68	18	0	0	6

Fréquentation autres ateliers de prévention	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTH
2015						
2016						
2017						
2018	30	26	60	108	Cf. Atelier nutrition santé	37
2019	24	124	48	27	47 adultes et 24 enfants	42
2020	30	97	42	19	24 parents et 70 enfants	10

Fréquentation Atelier nutrition	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTH
2015	81	56				
2016	86	79			8	
2017	30	28	5	6	37	17
2018	6	9	6	33	44	6
2019	33	44	8	61	62	23
2020	10			89	13	

Fréquentation atelier sport-santé	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
2015						
2016						
2017						
2018	76	59	25	8	1	18
2019	189	55	11	24	54	20
2020	63	77	2	9	9	64

Fréquentation atelier faa'apu	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
2015						
2016						
2017				Début d'activité non chiffrée		
2018	44	102	30		20	
2019	66	160	30	84	9	4
2020	68	144	29	38	10	

Fréquentation du RAM	MEFA		MEPU		METAR		MERAI		METAI		MEFTH	
	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Accueil enfts CLSH	Nb enfts RAM	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts
2015	50	275	3	36	1	24						
2016	41	263	39	225	1	37			10	65		
2017	24	133	84	597	9	58			10	190	8	9
2018	53	169	153	436	34	405	2	14	11	227	1	2
2019	34	120	99	410	112	1069	73	477	9	169	98	212
2020	70	89	182	420	159	568	5	97			114	227

Nb de visites médiatisées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
2015	34	11	1			
2016	16	23	43		2	
2017	13	36	30		4	8
2018	37	39	19	4		
2019	26	32	16	10		
2020	35	32				

Fréquentation halte-garderie	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
2015	2	5				
2016	16	0			2	
2017	8	1			2	13
2018	5	4			16	2
2019	4	1			6	13
2020	14	14				

## **Rapport d'activité du centre de documentation du Fare Tama Hau 2020**

### **• Contexte :**

Le centre de documentation du Fare Tama Hau était rattaché à « L'observatoire de l'enfant en danger et de l'adolescent en difficulté » dont les missions étaient définies par : l'arrêté N°140 CM du 28 août 2009 portant modification de la délibération n° 2004-28 APF du 12 Février 2004 et de l'arrêté n° 298 CM du 18 février 2004 modifié portant organisation et fonctionnement de l'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau ».

Son fonctionnement est règlementé par :

- La délibération N°03-2009/EPA FTH du 26 Février 2009 fixant les périodes de fermeture annuelle.
- La délibération N°04-2006/EPA FTH du 03 Janvier 2006 portant adoption du règlement intérieur du centre de documentation.
- La Décision n°2-2006 du 3 février 2006 fixant les tarifs des prestations et activités de l'établissement.

Malgré l'activité suspendue de l'observatoire de la maltraitance, nous avons maintenu ouvert le centre de documentation.

### **• Horaires d'ouverture :**

Le centre de documentation du Fare Tama Hau est ouvert au public du lundi au vendredi :

- Lundi à Jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h
- Vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 15h

Il est fermé au public 2 semaines en août et décembre.

### **• Conditions d'accès :**

La consultation sur place est gratuite. Seul l'emprunt nécessite la souscription d'un abonnement de 3000 xpf / année. Il permet l'emprunt de 4 ouvrages maximum, sur une période de 14 jours, renouvelable une fois, donc 28 jours au total. La recherche des ouvrages présents au centre, est accessible via le site internet du Fare Tama Hau : [www.faretamahau.pf](http://www.faretamahau.pf). Les rappels sont effectués par mail ou par téléphone. L'adresse courriel du centre de documentation est : [documentation@faretamahau.pf](mailto:documentation@faretamahau.pf)

### **• Localisation :**

Le Centre de documentation se situe sur la façade avant du Fare Tama Hau.



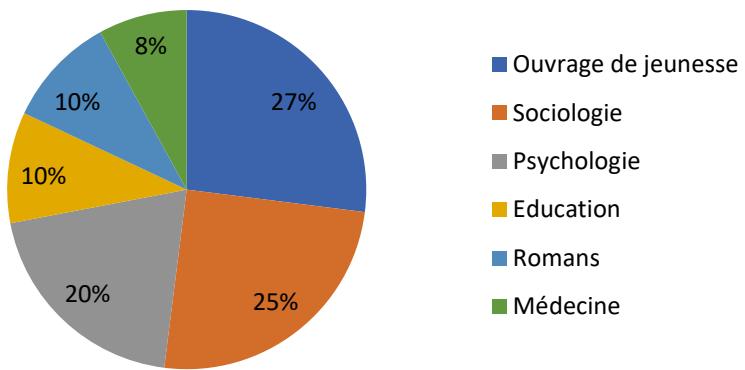
### **• Les moyens humains et matériels :**

Un agent social occupe le poste de documentaliste. L'agent a démissionné après avoir été intégrée sur un poste à l'Education. Les restrictions budgétaires imposées par la crise sanitaire ne nous ont pas permis de recruter un nouvel agent. Un des 2 agents sociaux de l'accueil de la Maison de l'enfant a été affectée à ce poste.

Le Centre de documentation est **spécialisé dans le domaine de la famille, de l'enfant et de l'adolescent**. Les espaces ont été ré-agencés par domaine : psychologie, sociologie, médecine et santé, droit, éducation, livres de jeunesse, romans. Les ouvrages sont codés selon la classification de Dewey. Le logiciel comptabilisait dans sa base de données (2016) **8061 ouvrages**. Les domaines de la psychologie, de la sociologie et de la jeunesse représentent plus de 72 % du fonds. Suite à un inventaire organisé en 2018, il a été constaté qu'un certain nombre d'ouvrages manquaient sans être enregistrés comme sortants. Un grave dysfonctionnement du logiciel a été diagnostiqué, le manque de rappels également souligné. Nous avons ainsi pu comptabiliser 723 ouvrages manquants, dont 86 étaient enregistrés comme non rendus. L'emprunt le plus ancien datait de 2012, 34 documents ont pu être rappelés. Des modifications de procédures ont été mises en place.

**Nous comptions 7308 ouvrages, réellement disponibles au Centre de documentation en 2019. Les nouvelles commandes et dons n'ont pas été intégrés dans ce nouveau comptage. Un nouvel inventaire est en cours.**

Répartition des ouvrages par domaine

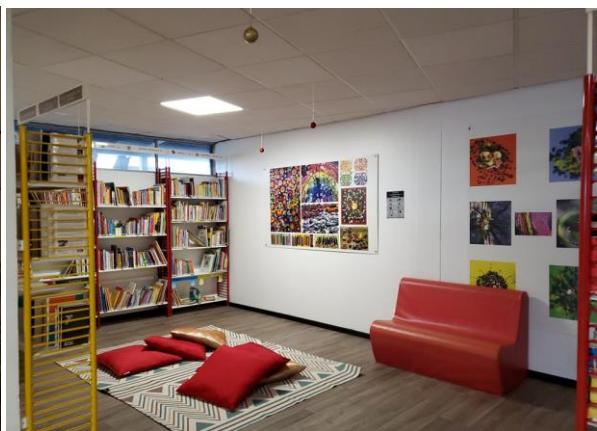


L'aménagement de l'espace et rayonnages a été repensé afin de s'adapter aux besoins des usagers et optimiser la circulation autour de différents îlots. Ainsi le coin « enfant » a été aménagé confortablement avec tapis et coussins, des bacs à hauteur d'enfants. Le coin ado et familles a été pourvu de coins salons où parents et enfants peuvent partager des lectures complices ou encore s'isoler pour profiter d'un moment de détente et savourer une lecture.

Les professionnels et étudiants n'ont pas été oubliés puisque des espaces lumineux avec vue sur l'extérieur sont à leur disposition pour travaux d'études mais aussi tenue de réunions ou travaux de groupe. Les différents rayonnages proposent des ouvrages de psychologie et psychanalyse, médecine et pédiatrie, éducation et sociologie.

Deux postes informatiques complètent l'aménagement et donnent l'opportunité aux étudiants de faire des recherches, éventuellement soutenus par l'agent du centre de documentation.

Le nouvel aménagement ainsi cloisonné en alcôves, optimise et donne une fonction précise à chacun des espaces.





Enfin, une salle de contes a été aménagée avec tentures, tapis et coussins pour un univers feutré propice à développer l'imaginaire des enfants, pour des lectures accompagnées par les professionnels suivies d'un temps libre pour des histoires à découvrir en famille.

Cette activité est proposée deux fois par mois, le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi et fait l'objet d'une annonce par voie d'affichage et sur Facebook.

Cette salle communique avec la Maison de l'enfance du Fare Tama Hau qui l'utilise très régulièrement.



- **L'activité chiffrée du centre de documentation :**

- **Les inscriptions :**

En 2020, le logiciel « Bibliothèque 3002 » comptabilise **14 nouvelles inscriptions externes (public, usagers) avant un total de 46 adhérents.**

- **Les emprunts :**

Pour l'année 2020, le logiciel Papyrus comptabilise **292 ouvrages** (vs 627 en 2019) **empruntés**. Comme dans toutes les unités, la fréquentation et l'activité du Centre de documentation, ont été affectées par la crise sanitaire.

- **La fréquentation des locaux :**

En 2020 : la fréquentation totale était **de 559 entrées** (vs 647).

Il est à noter que la majorité des abonnés sont des parents côtoyant la maison de l'enfance ainsi que les professionnels du FTH.

L'ouverture du concours d'entrée d'éducateur spécialisé a amené un public d'étudiants intéressés par la variété des ouvrages proposés. Il en est de même pour chaque promotion d'étudiants de l'ISSEP.

- **Activités :**

- **Le thème du mois** met en lumière une sélection d'ouvrages autour d'un sujet portant sur différents domaines (l'éducation, le droit, le social...). Placés au milieu d'une des tables du centre de documentation, cet ensemble d'ouvrages permet au public de découvrir la diversité du fond documentaire et de s'informer sur les différents thèmes proposés chaque mois. Des recherches plus approfondies peuvent être envisagées avec l'aide de l'agent de documentation.

- **La salle des contes** située entre le centre de documentation et la Maison de L'Enfance a été réaménagée au mois d'octobre 2019. En 2020, l'atelier contes a été proposé au public chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois. Deux contes sont proposés pour des tranches d'âges différentes. Un support médiatique est utilisé comme les marionnettes, le kamishibai, les ombres chinoises, une projection... Les parents ont ensuite un temps privilégié pour conter eux-mêmes des histoires à leur enfant. L'annonce de ces contes est faite sur les différentes pages Facebook du Fare Tama Hau et des Maisons de l'enfance. Au total : 105 personnes ont fréquenté l'atelier contes.

- L'agent de documentation a participé à la **confection de « boîtes à émotions »** offertes aux 6 maisons de l'enfance et aux professionnels de la MDE ainsi qu'à la composition de **paniers de livres voyageurs** à destination des 6 Maisons de l'enfance. Ces paniers proposent un assortiment de livres pour enfants, des revues et ouvrages pour les parents autour de questions éducatives, du suivi de la grossesse...

- **Nouveaux ouvrages :**

- Une nouvelle commande de 45 ouvrages a été faite en 2020.

- De nombreux dons nous ont été faits comprenant manuels scolaires et ouvrages pour la jeunesse, ils seront comptabilisés dans le nouvel inventaire (en cours).

- **Communication :**

La communication des informations et du fonctionnement du centre de documentation se fait sur le site du FTH et via les pages Facebook, notamment concernant l'annonce de l'atelier contes.

- **Conclusion :**

Après la démission de l'agent référent du centre de documentation, les agents d'accueil de la Maison de l'enfant se sont relayés.

Elles ont poursuivi l'œuvre de dynamisation de cette unité en proposant de façon régulière et bimensuelle un atelier contes pour petits et grands. Elles ont revu la sécurisation des emprunts d'ouvrage.

Le déménagement du centre de documentation en façade a permis d'avoir des locaux plus fonctionnels, plus lumineux, plus conviviaux. La mise à disposition de 2 postes informatiques avec connexion internet est utile pour les recherches des étudiants.

La réorganisation du centre de documentation, nous permettra, pour l'année à venir, outre l'atelier contes de nous concentrer sur un travail d'élaboration d'animations régulières ou sur demande (ex avec des classes ou des foyers), de proposer des séances « un livre, un auteur » suivies de débats avec des jeunes ou avec des parents.

La mise en œuvre d'un partenariat avec la PJJ devrait permettre la participation du FTH à un projet appelé « bulles en fureur », d'envergure nationale, qui permettra à un groupe de jeunes de procéder à la lecture puis au vote de la meilleure BD de l'année. Les ouvrages seront fournis par la PJJ, qui mettra également à disposition un animateur de groupe.

En fonction du budget 2021, des commandes permettront de réactualiser le fond documentaire.

## CONCLUSION DU BILAN D'ACTIVITÉ 2020

L'année 2020 a été remarquable à plus d'un égard. En effet, si la pandémie à SARS-CoV-2, appelée Covid-19 n'a pas épargné la Polynésie française, la mise en vigueur des mesures de confinement appliquées précocement aura permis un ralentissement de la propagation virale indéniable mais aura eu pour conséquences une baisse d'activité assortie de restrictions budgétaires sévères.

Alors que le budget primitif 2020, voté en conseil d'administration nous permettait d'envisager la création d'une unité mobile et le recrutement d'un certain nombre de professionnels permettant de dynamiser et déployer nos actions sur tout Tahiti, le Pays a établi un budget de crise par délibération budgétaire modificative, diminuant la subvention allouée à l'établissement de 113 260 000 FCFP.

S'en est suivi un fonctionnement en mode dégradé, avec durant la période de confinement, une fermeture des espaces d'accueil. Seuls étaient maintenus en poste les médecins, infirmiers et un ou deux postes administratifs. Les prestations de service et vacations ont été suspendues. Afin de maintenir une continuité, des liens téléphoniques ont été entretenus avec les patients. Les pages Facebook ont été alimentées d'activités diverses et contes à partager en famille. Deux psychologues sont intervenus sur des situations d'urgences et se sont portés volontaires pour venir en renfort de la cellule de crise. Une éducatrice spécialisée s'est engagée auprès des équipes de la DSFE à porter assistance aux SDF de Papeete et travailler avec eux à l'élaboration d'un projet de vie.

En raison de restrictions budgétaires drastiques, de nombreuses dispositions ont été prises pour maintenir l'équilibre budgétaire avec baisse du nombre de vacations du médecin nutritionniste et de la kinésithérapeute, non renouvellement de certains contrats... Les professionnels partis en disponibilité ou congé maternité n'ont pas été remplacés. Un redéploiement a permis d'absorber une partie des tâches en cette période de crise sanitaire où les remaniements internes et priorisation des activités ont été repensés en équipe.

Un certain nombre de travaux n'ont pu être entrepris, en particulier, la réfection des toitures des Maisons de l'enfance de Faa'a, Punaauia et Taravao. Après avoir effectué l'audit pour la mise en conformité au RGPD, quelques procédures ont été appliquées mais l'intégralité de la maintenance n'a pu être réalisée faute de moyens. Il en a été de même pour le projet d'unité mobile, reporté à 2021. Seule la commande du véhicule a été réalisée, son aménagement en bureaux sera poursuivi en 2021.

Alors que les unités de soins du Fare Tama Hau connaissaient une activité globalement stable depuis 3 ans, la crise sanitaire a sonné un coup d'arrêt à de nombreux projets. Le retour du public s'est fait progressivement dans le respect des gestes barrières et contraintes d'accès sécurisé. L'ensemble du personnel s'est attaché à offrir un accueil, un accompagnement disponible et rassurant à un public parfois angoissé. Des ajustements de capacité d'accueil ont parfois été nécessaires. De nombreuses interventions n'ont pu avoir lieu, les évènementiels ont été annulés mais les prises en charge individuelles et familiales ont été maintenues montrant finalement une baisse d'activité au sein des unités moindre que prévu.

Au niveau de la Maison de l'adolescent, c'est surtout l'activité de prévention dans les établissements secondaires qui a été impactée. L'Espace jeunes a rapidement repris un taux de fréquentation similaire à celui d'avant confinement. L'offre d'activités à l'Espace jeunes est à présent riche, variée. Même si certaines activités sont encore peu investies, elles ont le mérite d'exister et nécessitent, pour ce jeune public, un temps d'observation et d'appropriation. Contrairement à ce qui a pu être observé en métropole, l'impact de la crise est moindre chez les jeunes de Polynésie qui ont pu maintenir un lien social et reprendre leur scolarité dès la rentrée scolaire 2020-21. Quelques observations sont cependant notables : 83% des suivis psychologiques relèvent au moins, une difficulté d'ordre familial. L'hypothèse envisagée est que la crise sanitaire et le confinement ont pu exacerber certaines tensions par manque des moyens habituels de régulation, tels que le travail, la scolarité, les sorties, le sport, les loisirs... L'observation d'un retour des jeunes rapide et massif (cf. graphique), fréquentant l'Espace jeunes corrobore l'expression de ce manque de lien social imposé par cette période de confinement et du

poumon offert au Fare Tama Hau. La violence constitue un autre motif majeur de consultations d'adolescents et jeunes majeurs, les auteurs de violence étant bien souvent d'anciennes victimes. On relève une augmentation de consultations pour violences chez les jeunes couples. La représentation du couple chez les adolescents et jeunes adultes est parfois faussée dès les premières relations amoureuses. Qu'elle soit psychologique, verbale ou physique, la violence au sein du couple est souvent banalisée par manque d'une autre représentation. Cette violence exacerbée a également émergé à la reprise des cours et nombre d'établissements scolaires ont dû faire face à la gestion de bagarres au sein de leur établissement, ou aux abords directs. Les éducatrices spécialisées ont pris en charge 2 fois plus de situations (21 vs 12 auteurs et 71 vs 28 victimes). La prévention de la violence, du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement, sont des thèmes plébiscités par les établissements scolaires. La présence de la DPDJ sur le terrain amènera une approche complémentaire en termes de dépistage précoce, d'orientation et de prise en charge.

Côté Maison de l'enfant, l'effectif de personnel réduit à 50% (congés maternité puis mises en disponibilité) couplé à un retour des familles plus timide, redoutant une contamination, a amené les professionnels restant à absorber une partie de perte d'activité, limitant la baisse à seulement 33%. L'unité est à présent bien repérée par les familles comme par les professionnels pour des prises en charge individuelles ou familiales autour des troubles du comportement de l'enfant, de difficultés scolaires, survenant souvent à l'occasion de désordres familiaux (séparation des parents, violences intrafamiliales...). Nous notons cette année une recrudescence de violences conjugales en lien avec une suspicion de consommation d'ice. Cette problématique est nouvelle dans nos familles plus habituées à consommer de l'alcool et du paka et se retrouve au travers d'une augmentation de demandes émanant de la famille élargie pour des enfants témoins d'incidents majeurs ou de violences intraconjugales souvent couplées à des addictions (notion de traumatisme récent passant de 11 à 15%).

Autre fait marquant de l'activité de la Maison de l'enfant : nous relevons de plus en plus de demandes tardives pour des difficultés scolaires (enfants de 9 à 11 ans). Or, s'il n'est pas précoce, ce dépistage ne pourra malheureusement pas obtenir de résultats satisfaisants, les enfants flirtant déjà avec le décrochage scolaire. Nous déplorons une augmentation de ce type de demandes passant de 8 à 15% cette année. En pratique, l'anamnèse des situations montre un taux important de familles consultant à l'occasion de conflits de couples et séparations, souvent associés à des problèmes de garde. La plupart du temps, le principal motif de demande allégué est « troubles du comportement chez l'enfant », négligeant l'aspect somatique et les difficultés scolaires (relevées par les enseignants qui proposent aux familles de nous rencontrer). Nous notons dans la plupart de ces familles des carences éducatives et affectives majeures en lien avec des dysfonctionnements familiaux prégnants. Une prise en charge de ces situations familiales complexes devrait être initiée plus précocement car elles font le lit de risques de maltraitances, de troubles du comportement déviant vers des actes d'incivilité voire des conduites à risque, de déscolarisation... Nous sommes d'autant plus inquiets que certaines armes puissantes de prévention primaire comme les dispositifs passerelles, mis en place dès 2015 dans les Maisons de l'enfance, sont en train de péricliter. En effet, depuis 2019, la convention cadre liant le Fare Tama Hau au ministère de l'Éducation n'a pas été reconduite par souci de simplification. Les directeurs d'écoles devaient faire auprès du directeur du FTH, une simple demande de mise en place de ce dispositif pour leur classe de STP. Force est de constater que peu d'écoles ont maintenu leur demande. La scolarisation des tout-petits de moins de 3 ans est pourtant un facteur de lutte contre les inégalités sociales précoce et un facteur important de réussite scolaire.

Les Maisons de l'enfance malgré le confinement puis un accueil adapté ont tout de même maintenu une activité soutenue. Une baisse moyenne de 24% a été enregistrée et correspond à des quotas d'accueil à respecter. Un certain nombre d'activités ont été mises entre parenthèses momentanément en raison de la crise sanitaire. Les familles, comme les adolescents ont exprimé le soulagement d'une réouverture des espaces d'accueil. Cet outil de prévention primaire dont l'impact n'est visible qu'à long terme est à présent bien repéré par les familles grâce au maillage local et au soutien des communes. Il répond au leitmotiv puissant et fondateur des Maisons de l'enfance : comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants ?

Une extension de nos actions d'abord sur Tahiti puis au-delà devient incontournable. Aussi le projet de création d'une unité mobile, basée à Taravao, permettra, avec l'achat et l'aménagement d'un véhicule, le recrutement de 4 professionnels (psychologue clinicien, éducateur spécialisé, infirmier, agent social), de répondre à des besoins d'actions de prévention, largement plébiscitées par nos partenaires communaux, associatifs et scolaires de Hitia'a à Paea, sans oublier les nombreuses demandes émanant de la presqu'île.

Le recrutement d'une EJE mobile en fin d'année 2021 devra répondre aux besoins de remplacements de ses collègues dans les Maisons de l'enfance ainsi qu'à ceux identifiés dans certaines communes. Le dernier Plan Santé préconisait la création de 5 nouvelles Maisons de l'enfance. Des actions itinérantes pourraient être envisagées dans un premier temps à la demande des communes volontaires avant que n'émerge ce projet d'extension des Maisons de l'enfance.

Le déroulement du DU de santé de l'adolescent, organisé par le Dr Daniel Dumont, a aussi dû s'accommoder de nombreux reports et aménagements de ses cours. La venue de Métropole, de formateurs prestigieux a été l'occasion de faire bénéficier aux professionnels du Fare Tama Hau de formations. Des conférences grand public ont également été proposées en soirée, filmées et mises en ligne. La présentation des mémoires a été reportée au mois de septembre 2021.

L'année 2020 a été remarquable à plus d'un égard, disai-je et marque un tournant décisif pour le devenir du Fare Tama Hau. Cette année 2020 correspond à la dernière année d'activité de notre Directeur, le docteur Daniel Dumont, père fondateur du Fare Tama Hau. Après de brillantes études en Métropole, le docteur Daniel Dumont a intégré le Service d'hygiène scolaire en 1984, dont il a rapidement été son responsable. Il n'a eu de cesse durant les 20 années au sein du Centre de la Mère et de l'enfant d'améliorer la qualité de soins et de prise en charge des enfants scolarisés mais aussi de développer une activité de prévention et de promotion de la santé, embryonnaire, il y a plus de trente ans. La vaccination, le dépistage et repérage précoce puis leur prise en charge des pathologies touchant les jeunes polynésiens ont été une préoccupation constante, car elles étaient la condition nécessaire à l'entrée dans les apprentissages. N'en ont pas été délaissées l'attention à la qualité de vie des enfants et adolescents puisque, les partenariats tissés avec l'Education, les acteurs sociaux et autres acteurs de la Santé, permettaient la multiplication d'équipes éducatives et commissions pouvant déboucher sur des orientations scolaires adaptées, des prises en charge multidisciplinaires, des accompagnements familiaux dans l'objectif d'une protection de l'enfance... pour tendre vers une scolarisation inclusive des enfants dans leur singularité, leur épanouissement les menant à terme vers une insertion sociale et professionnelle. Or si les années scolaires étaient relativement protégées et encadrées, quid des adolescents déscolarisés ou de plus de seize ans, sans diplôme ni projet de vie. Ainsi est né ce projet de Fare Tama Hau en 2004, dont le docteur Dumont a été le fondateur, avec historiquement la Maison de l'Adolescent (initialement « en difficulté ») en projet phare. Il s'agissait de la 5<sup>ème</sup> du nom sur le plan national, elle a reçu le prix de l'innovation 2006 de la Fondation de France. La Ligne verte et l'Observatoire de la maltraitance ont aussi été créés ainsi qu'une Maison de l'enfant (originellement « en danger »), laissée quelques années à l'état latent. En 2009, une redéfinition des missions de fonctionnement a été votée par délibération, misant sur l'accompagnement des enfants, adolescents et de leur famille. Le Fare Tama Hau entrait en phase de maturation avec un projet de création de Maisons de l'enfance, le développement d'un Espace jeunes. Mais la route était longue et semée d'embûches, Ainsi l'établissement a été menacé de fermeture en 2011, à la suite du rapport Bolliet. C'est grâce à la sagacité, l'esprit visionnaire et à sa profonde générosité que le Dr Dumont a su fédérer et rassembler les professionnels autour d'une culture humaniste, ouverte aux changements sociétaux et propice à la création. Ainsi, a-t-il animé chez ses collaborateurs ce souci de la **bien-traitance**, avec trait d'union, portant la symbolique forte d'une chaîne transdisciplinaire, respectueuse de la singularité de chaque être, de chaque situation, de chaque histoire, générant chez chacun d'entre nous une pose réflexive et féconde, un engagement dynamique et ouvert.

**Monsieur le Directeur, merci ! 'A fa'aitoito - Mauruuru no to 'oe ha'a - 'amui - ra'a 'ite roara'a 'o te mau matahiti e ia maita'i 'oe 'i ta 'oe tau fa'atuhua'ara'a.**



